

MEMOIRES

D'UNE

FEMME DE QUALITÉ.

IMPRIMERIE DE LACHEVARDIERE,
RUE DU COLOMBIER, N° 30, A PARIS.

MÉMOIRES

D'UNE

FEMME DE QUALITÉ,

DEPUIS

LA MORT DE LOUIS XVIII

JUSQU'A LA FIN DE 1829.

TOME CINQUIÈME.

PARIS,
MAME ET DELAUNAY-VALLÉ, LIBRAIRES,
RUE GUÉNÉGAUD, N° 25.
1830.

MEMOIRES

D'UNE

FEMME DE QUALITÉ.

CHAPITRE PREMIER.

Du plaisir de rédiger ses Mémoires. — Pourquoi j'entreprends ceux-ci. — Pourquoi il y a tant de Mémoires dans notre temps. — Mon retour au château. — Philippe VII ou Charles X. — Réponse du roi à un prélat. — Discours du roi aux pairs et aux députés. — Monseigneur le duc d'Orléans. — M. de Polignac. — Commencement de sa faveur; ses intrigues. — M. de Sosthènes de La Rochefoucauld. — M. Portal. — M. Alibert. — Les généraux Excelmans et Grouchy. — Un mot à la comtesse de Br.

J'ai annoncé, dans les *Mémoires sur Louis XVIII et sa cour*, que peut-être je leur donnerais une suite. Je me décide aujourd'hui à accomplir ce projet; je reprends la plume

pour consigner par écrit ce que je sais d'intéressant sur le règne et la cour de Charles X.

Je pourrais dire que mon unique motif, en adressant ces nouvelles confidences au public, est de lui témoigner ma gratitude pour la bienveillance avec laquelle il a accueilli les premières. Je serai plus franche; moi qui ai dit la vérité à un roi, j'oserai bien la dire aussi à mes lecteurs.

Je confesse donc sans détour que ce qui me détermine à composer ces nouveaux Mémoires, c'est moins le plaisir qu'on prend peut-être à les lire, que celui que je prends moi-même à les écrire. On s'étonne que notre siècle soit si fertile en Mémoires historiques; pour moi, quand je considère et le temps dans lequel nous vivons, et l'agrément qu'on trouve à composer ces sortes d'ouvrages, je m'étonnerai bien plutôt qu'il n'y en ait pas davantage. Rédiger ses Mémoires, n'est-ce pas la consolation d'un diplomate disgracié, d'un préfet du palais réformé, du secrétaire et du valet de chambre d'un grand homme déchu? N'est-ce pas aussi la consolation d'une femme pour qui l'heure de la retraite approche, et qui, par philosophie ou autrement, va dire adieu au

grand monde et à la cour ? Or dans quels siècles vit-on plus que dans le nôtre des diplomates en réforme, des préfets du palais en disgrâce, des secrétaires et des valets de chambre déchus, et surtout des femmes qui disent adieu au monde par philosophie ? J'en appelle sur ce point à madame de Genlis.

Les emplois, la puissance, la faveur, sont des biens dont on ne se dégoûte pas par la possession. Ce sont des biens imaginaires, dites-vous ; c'est précisément pour cela qu'ils nous plaisent toujours, car les sentimens s'usent et s'éteignent, les opinions fortifiées par l'habitude durent autant que nous. Aussi voyez ceux qui ont été précipités d'une position brillante ; ou ils travaillent à la reconquérir, ou bien, si le courage et l'espérance leur manquent, ils s'appliquent à jouir une seconde fois de leur fortune passée, en en réveillant et en en retraçant les souvenirs. Les femmes célèbres qui ont figuré dans la Fronde, après avoir passé les premières années de leur vie dans l'intrigue et la galanterie, passaient les dernières dans la solitude et dans la pénitence ; mais j'imagine qu'elles ne demandaient si fréquemment à Dieu pardon de leurs fautes que pour se les

rappeler souvent et en sûreté de conscience.

Pour moi, qui n'ai pas comme ces dames la ressource d'une grande piété, et qui, grâces au ciel, n'ai pas à faire pénitence de tant d'erreurs, depuis que je vis plus retirée, je n'ai pas eu de plus agréable distraction que de rédiger mes *Mémoires sur la cour de Louis XVIII*. Il me semblait, en racontant les évènemens passés, qu'il se renouvelaient pour moi; j'assistais une seconde fois aux scènes que je retraçais; et quand je citais des paroles de Sa défunte Majesté, je croyais, par une illusion de mes regrets, les entendre encore sortir de sa bouche. Depuis que ce travail est achevé, les journées me paraissent plus longues, l'ennui, cet ennemi redoutable, commence à pénétrer chez moi. Quelque temps je l'ai combattu, grâces aux Mémoires que mon libraire a la généreuse délicatesse de m'envoyer de temps à autre; mais cette ressource me manque, je suis plus prompte à lire que mon libraire à imprimer; et puisque je me suis distraite en lisant les récits des autres, pourquoi ne tâcherais-je pas de leur offrir de quoi se distraire, en racontant à mon tour?

Je m'attends que de nouveaux *Mémoires d'une Femme de qualité* vont derechef exciter la curiosité et les conjectures sur ma personne et mon nom (1). Ceci, loin de me détourner d'écrire, m'y exciterait bien plutôt. Les investigations à peu près vaines dont j'ai récemment été l'objet m'ont beaucoup divertie, bien plus que les éloges et les critiques qui ont accueilli ma première publication, car les critiques, au lieu de me piquer, m'amusent, aussi, quand, en mettant mon nom à ces volumes, je devrais le rendre aussi célèbre que celui de madame de Motteville ou de madame de Staal, qui se sont immortalisées par leurs Mémoires, je n'en persévèrerais pas moins dans mon incognito. C'est un trop vif et piquant plaisir d'être comme une énigme, et de l'entendre affirmer, comme cela m'est arrivé, qu'on est un être imaginaire, qu'on n'existe pas.

Enfin voici ma préface terminée : j'entre en matière.

En terminant mes *Mémoires sur Louis XVIII*, j'ai dissimulé, par je ne sais quel respect hu-

(1) M. de Rovigo, dans sa lettre, a daigné ne mettre que mes initiales.

main, une partie de la douleur que m'avait causée la mort de ce prince. Cette douleur fut profonde. J'ai exprimé assez souvent, et je l'espère avec assez d'énergie, le tendre et respectueux attachement que je portais à Louis XVIII, pour qu'on se fasse une idée du chagrin amer dont sa perte remplit mon cœur. Je puis dire que mon affliction fut désintéressée. Je pleurais l'auguste ami qui m'était enlevé, j'oubliais qu'en lui j'avais aussi perdu mon protecteur et mon appui. Combien pour moi la scène allait changer! Je faisais à la cour un personnage brillant, car à la cour le rôle de confidente est toujours un des premiers rôles, et soudain j'allais être confondue parmi ces courtisans qui sur ce théâtre élevé sont plutôt des figurans que des acteurs. Pour moi, absorbée par ma douleur, j'oubliais tout cela : mes amis ne l'oubliaient pas. Aussi la plupart, sans doute par respect pour mon affliction, me laissèrent dans la solitude. Pendant quelques jours, mon hôtel, ordinairement rempli d'une foule empressée, fut désert; mais les princes et princesses de la famille royale et Sa Majesté elle-même ayant déclaré « qu'elles me continueraient les bon-

tés de Louis XVIII, » aussitôt les fugitifs raccoururent, et la première fois que je reparus au château, M. de Corbière me serrant la main avec une familiarité que je lui pardonnai, m'assura « que mes recommandations seraient tout aussi bien reçues que par le passé. »

Mon premier soin fut de m'informer de ce qui s'était passé aux Tuileries pendant mon absence. Louis XVIII, comme je l'ai dit, avait rendu le dernier soupir le 16 septembre à quatre heures précises du matin. On me raconta que Charles X avait laissé éclater la plus vive douleur ; la famille royale ne fut pas moins consternée. En ce moment les divisions passagères qui avaient animé les augustes parens de Louis XVIII contre lui furent oubliées. On ne pensa plus qu'à son noble caractère, à sa magnanimité dans l'exil, à sa prudence sur le trône. Il fallut arracher Charles X de la chambre de son frère; monseigneur le duc, madame la duchesse d'Angoulême et madame la duchesse de Berry l'accompagnèrent dans son appartement. Aussitôt les officiers de la maison civile et militaire du roi allèrent déposer aux pieds du nouveau monarque

l'hommage de leur dévouement. On me raconta que cette scène fut noble et touchante; la douleur était peinte sur tous les visages, excepté pourtant sur ceux du clergé. Ces messieurs laissaient échapper une joie mal déguisée et surtout d'audacieuses espérances.

Eux et tous les ultramontains de la cour étaient en ce moment fort occupés d'une grande intrigue. Il voulaient que le successeur de Louis XVIII prît le nom de Philippe VII, et point celui de Charles X. On sait qu'après l'assassinat de Henri III par Jacques Clément, les ligueurs, en haine de Henri IV, proclamèrent le vieux cardinal de Bourbon, qui s'appela Charles X. Cet usurpateur fut reconnu par le pape alors régnant. On soutenait donc que Léon XII, de peur de porter atteinte à l'infaillibilité du saint-siége, refuserait de reconnaître pour roi de France un nouveau Charles X. Cette prétention ridicule tendait à conférer aux papes la suprématie sur les monarques français. On me raconta que le nouveau roi, informé de ces menées, avait dit à un prélat : « Rappelez-vous, monsieur, que je règne en vertu de ma naissance et non par le bon plaisir du pape; si je reconnaissais,

l'usurpation d'un cardinal de Bourbon, comment refuserais-je de reconnaître celle de Bonaparte, qui fut aussi consacré par le saint-siége? » Et le lendemain le Moniteur apprit à la France qu'elle était passée sous le sceptre de Charles X.

Les protestations sont la ressource des partis vaincus. On m'assura que les nouveaux ligueurs protestèrent en secret; sans doute ils conservent cet acte avec le prétendu billet de Louis XIV, où ce monarque désavoue l'ordonnance de 1682. Le bruit courut aussi que les oncles du duc de Reichstadt avaient protesté au nom de leur neveu. Pourquoi donc MM. de Montesquiou-Fezensac, qui descendent de Charlemagne, n'en ont-ils pas fait autant, pour la conservation de leur droit?

Les ministres, qui s'étaient rendus à Saint-Cloud à six heures et demie du matin, remirent à Sa Majesté leurs portefeuilles; Sa Majesté les leur rendit. Ceci déconcerta certaines gens qui s'imaginaient que Charles X, à peine assis sur le trône, allait renverser tout ce qu'avait établi son frère, supprimer la charte, rappeler les états-généraux et les parlemens, rendre au clergé ses biens, à la noblesse ses

priviléges. Le discours que Sa Majesté adressa aux pairs et aux députés admis à son audience déconcerta davantage encore ces espérances insensées. Ce discours énergique où un prince connu par sa loyauté promettait « d'employer sa puissance tout entière à consolider, pour le bonheur des peuples, la charte que déjà comme sujet il avait juré d'observer, » ce discours rendit la sécurité à la France, et réjouit tous les hommes sages; il fut fort mal accueilli à la grande-aumônerie.

Dans les premiers jours de son règne, le roi conféra à monseigneur le duc d'Orléans et aux princes de sa famille le titre d'Altesse Royale. Louis XVIII avait obstinément refusé cette faveur plusieurs fois demandée. « L'ambition, me dit-il un jour avec un sourire expressif, veut toujours monter; quand il sera Altesse Royale, que souhaiterait-il devenir ensuite? » Charles X connaissait trop les vertus du duc d'Orléans pour partager ces craintes ridicules; il satisfit, par cette distinction accordée à propos, la nation, qui porte au duc d'Orléans et à ses jeunes fils une tendre et fraternelle affection.

Ce qui acheva la bonne intelligence désirée

entre le trône et le peuple, ce fut l'abolition de la censure. Elle fut opiniâtrément défendue dans le conseil par MM. de Corbière et de Peyronnet. Le roi termina la discussion par ces mémorables paroles : « Je compte gouverner les Français de telle façon que je n'aurai pas intérêt à les empêcher de dire tout haut ce qu'ils pensent de moi et de mon gouvernement. » MM. de Corbière et de Peyronnet sans doute n'étaient pas si assurés de leurs bonnes intentions et de l'estime publique.

Après ces actes inspirés par une habile politique, le roi satisfit les mouvemens de son cœur en nommant M. de Polignac premier écuyer. C'était la place de grand-écuyer que celui-ci ambitionnait; mais le prince de Lambesc, si célèbre pour avoir chargé le peuple dans le jardin des Tuileries en 1789, et provoqué par là l'attaque de la Bastille, le prince de Lambesc, maintenant retiré à Vienne, est encore titulaire de cette charge. Cependant, par une contradiction bizarre, son nom ne se trouve pas dans l'Almanach royal, et à côté du titre de grand-écuyer vous trouvez des points, comme si l'office était vacant. C'est

ainsi que le duc de Wellington n'est point inscrit sur la liste des maréchaux de France. Ces distinctions *in-petto* attestent la faiblesse de ceux qui les accordent sans oser les avouer, et l'inconséquence de ceux qui les acceptent sans vouloir en profiter.

Le duc de Polignac n'avait pas encore acquis de la cour de Rome le titre de prince, à l'imitation du prince Canino et du prince de la Paix. Mais déjà son crédit à la cour était assez menaçant pour inspirer à M. de Villèle les plus vives alarmes. Quelques grands seigneurs mortifiés de voir au ministère des gens de rien, de petits gentilshommes de province, favorisaient les ambitieux projets du duc de Polignac; mais M. de Villèle était plus rusé que ces messieurs. Quelques faux frères, dont il paya fort cher l'indiscrétion, lui vendirent les secrets de la cabale. Grâce à cette découverte, et surtout grâce à l'estime que le roi faisait de ses talens, il détourna, pour le moment au moins, l'orage qui grondait sur sa tête.

Le roi nomma plusieurs aides-de-camp, M. Sosthènes de La Rochefaucauld fut du nombre. Sa forte tête pensa en tourner de joie.

Il s'imagina que pour se rendre digne de cette glorieuse distinction, il devait donner encore plus de soin à sa toilette. Il prit à son service un domestique au teint basané, qui est né à Auray en Bretagne, et qu'il tenait pour un Maure, s'imaginant qu'Auray était un village sur la côte d'Afrique. J'eus un moment la pensée de le corriger de ses travers, mais je réfléchis qu'il était de cette classe de gens *qui sont ici bas pour nos menus plaisirs.*

De tous les officiers de la maison du roi, le premier médecin est le seul qui à la mort de Sa Majesté perde sa charge. M. Portal, à la mort de Louis XVIII, cessa donc ses fonctions, mais ce ne fut pas pour long-temps. Charles X récompensa son profond savoir et son dévouement à la famille royale en le rétablissant dans son poste. M. Alibert fut conservé dans la place de premier médecin ordinaire, que personne ne remplissait avec plus de grâce que lui. Cette faveur était aussi le prix de sa récente piété. Quoiqu'il soit devenu dévot, le docteur Alibert n'a pas cessé d'être aimable et galant. C'est chez lui une trop vieille habitude pour qu'il s'en puisse corriger. Je me rappelle encore ces charmants déjeuners du dimanche

matin, pendant l'empire, où il réunissait des artistes, des hommes de lettres, des actrices du Théâtre-Français, du Vaudeville; on y trouvait aussi comme partout des maris ridicules, entre autres M. de M..., que les domestiques retenaient toujours quelque temps dans l'antichambre pour donner le temps à une jolie femme, qui était la sienne, de s'évader. Si cette société était un peu mêlée, elle était gaie et spirituelle; quelques femmes de bon ton s'y aventuraient; je confesse avoir assisté deux fois aux élégants déjeuners du docteur Alibert.

Je reviens à la politique. Le roi fit un gracieux accueil à deux généraux de l'empire. Le premier est le comte Grouchy. On lui savait gré du service qu'à la bataille de Waterloo il avait involontairement (je le suppose au moins pour son honneur) rendu à la cause royale. Le second était le comte Excelmans. Le roi lui adressa ces paroles vraiment admirables : « Général, je ne me souviens pas du passé, mais je suis certain que je puis compter sur vous pour l'avenir. »

C'est ainsi que s'ouvrait sous les plus heureux auspices le règne de notre nouveau mo-

narque. La capitale et les provinces faisaient éclater leur joie et leur fidélité. Certaines gens en étaient presque dépités. Ils avaient annoncé qu'à la mort de Louis XVIII les libéraux se révolteraient contre son successeur ; ils regrettaient de les voir si tranquilles. « Je parie, dis-je un jour à la comtesse de Br..., que vous vous réconcilieriez avec les damnés de libéraux, s'ils tentaient une petite insurrection contre Charles X. »

CHAPITRE II.

Portrait de Louis XVIII. — Portrait de Charles X. — Craintes ridicules. — Paroles de Charles X. — Son entrée dans Paris. — Enthousiasme du peuple. — Mots heureux de Sa Majesté. — Le roi et le marquis d'Autichamp. — Projets politiques. — M. d'Hermopolis. — Canning. — MM. Baour-Lormian Michaud, Delatouche.

La France perdit en Louis XVIII un grand roi ; grand par la sagesse et les vertus solides qui font le bonheur des peuples, mais que les peuples n'apprécient pas. Aussi Louis XVIII n'a pas, de son vivant, obtenu la justice qui lui était due. Je rassemblerai sur sa personne et son caractère des particularités qui le feront mieux connaître, et par conséquent estimer davantage.

Louis XVIII reçut, sous les yeux de son père, qui fut par ses vertus et sa mort prématurée une autre duc de Bourgogne, une éducation soignée. Il montra du goût pour l'étude

et plus d'assiduité que n'en ont ordinairement les princes. Il apprit à fond la langue latine, la langue anglaise, dans laquelle il se perfectionna plus tard ; les meilleurs auteurs italiens lui étaient familiers. Une prédilection marquée l'entraînait vers les poètes, surtout vers les poètes latins. Lui-même composa en français des poésies légères qui auraient paru gracieuses quand même l'auteur n'eût pas été prince.

Louis XVIII n'aima jamais la chasse et les exercices violents ; il avait les goûts paisibles des gens de lettres ; il avait aussi leurs défauts. Il voulait briller et se faire applaudir ; mais ses prétentions étaient trop mal déguisées pour réussir, et souvent il exigeait comme prince une admiration qu'il avait sollicitée comme poète.

Le caractère de Louis XVIII, dans sa jeunesse, était dur, fantasque, capricieux. Il se livrait aux élans d'une sensibilité trop vive pour paraître toujours sincère. Il maltraitait ses favoris et se laissait gouverner par eux. Quoique déjà partisan des idées populaires, il était ridiculement infatué de sa naissance et prenait plaisir à intimider les gens.

Ses traits étaient réguliers, ses yeux et sa bouche spirituels, son front élevé et majestueux; mais lui aussi il n'aurait fallu le peindre qu'en buste : sa corpulence excessive embarrassait sa démarche et gênait ses mouvements; elle n'était pas moindre que celle du vicomte de Mirabeau, si connu par l'épaisseur de sa taille et par la vivacité de ses reparties. Aussi la première fois qu'il se présenta aux Tuileries, l'huissier, croyant reconnaître le comte de Provence, annonça Monsieur frère du roi; sur quoi le spirituel vicomte le reprenant : « Dites seulement Monsieur, frère du » roi Mirabeau. »

Louis XVIII connaissait à fond les lois de l'étiquette, et voulait qu'on les observât. Il critiquait avec amertume la légèreté avec laquelle la reine les violait; il s'échappait en railleries piquantes sur ceux que cette princesse honorait de son affection, ou les traitait avec un mépris insultant. Une brusquerie de cette nature qu'il se permit au baptême de sa nièce, aujourd'hui madame la dauphine, brouilla définitivement le prince avec sa belle-sœur et le roi son frère.

Retiré de la cour, le prince se déclara en

faveur de la révolution naissante, et prêta l'appui de son nom aux projets et aux espérances audacieuses des réformateurs. Cette conduite d'un prince du sang effrayait et irritait la cour : en 1789, elle le vit avec indignation se réunir à la minorité de la noblesse et à la majorité du tiers-état; elle s'en vengea en propageant contre lui d'odieux soupçons qu'elle-même ne partageait pas. Ainsi le comte de Provence avait compromis sa réputation, exaspéré contre lui le roi, la reine, ses frères, la noblesse, pour plaire au parti du peuple; et ce parti ne le dédommagea de tant de sacrifices que par une déférence hypocrite et de vaines acclamations. Ingrat et soupçonneux, il ne pardonnait pas au frère de Louis XVI sa naissance en faveur de ses services. Le prince fut obligé de fuir. Il s'échappa clandestinement du royaume, haï par le parti qu'il avait quitté, et déjà menacé par le parti qu'il avait choisi.

Ici commence, avec son exil et ses malheurs, la gloire de Louis XVIII. Il est des princes dont les vertus et les talents ne brillent que dans l'infortune : tel fut Charles Ier, roi d'Angleterre; sur le trône, le plus faible, dans les

revers, le plus intrépide des hommes : tel fut aussi le comte de Provence.

A peine eut-il passé la frontière qu'il se montra comme un nouvel homme, ferme, appliqué, habile. Il prit en main la direction souveraine des affaires, et les gouverna avec autant de prudence que de fermeté. Il négocia avec toutes les cours de l'Europe, et les étonna par son intelligence en même temps qu'il les frappait d'admiration par sa dignité. Il sut l'art difficile de solliciter des secours sans s'abaisser, et même d'en accepter sans s'avilir. On vénérait en lui le courage qui triomphe du malheur, et cette simplicité qui le rend respectable. A Vérone comme à Mittau, à Varsovie comme à Hartwell, il fut plus vraiment roi et plus grand que l'heureux usurpateur de son trône. Les lettres qu'il lui adressa sont des modèles d'éloquence et de dignité.

Rétabli sur un trône qu'il avait mérité par ses vertus et reconquis par son habile politique, il n'écouta ni les conseils insensés de ses compagnons d'infortune, ni les insinuations menaçantes de la Prusse et de l'Autriche. La haine même de ses ennemis ne le fit pas sortir des bornes de la modération. Il donna à

la France une constitution la plus sage qu'ait jamais eue aucun peuple. De lui nous reçûmes en présent cette liberté que nous avions vainement poursuivie, depuis trente ans, à travers tant de ruines et de malheurs. Par lui fut consommée l'alliance du trône et du peuple, et assuré à jamais la stabilité du premier et la félicité du second. Louis XVIII, par sa charte, par sa fermeté à la maintenir, a rendu la dynastie des Bourbons aussi durable qu'une liberté qui, grâce aux lumières de la France, ne peut périr. « La charte, » comme il le disait à son auguste famille, « est la clef de la voûte ; si » l'on y touche sa chute nous écrasera tous. »

Qu'on ne reproche pas à Louis XVIII la loi de la septennalité et quelques mesures de la fin de son règne contraires à la lettre ou à l'esprit de cette charte : alors il était vieux et malade ; et les rênes de l'État échappaient à sa main défaillante.

Quant au caractère de Louis XVIII, je dois dire que l'âge, l'expérience et le malheur en avaient adouci ou corrigé presque tous les défauts ; seulement son goût pour les lettres et sa passion pour le bel esprit s'étaient fortifiés dans la retraite. Il aimait à lire et surtout à

juger les ouvrages nouveaux. Il s'en acquittait avec goût et sagacité, mais en général il inclinait vers le parti de la sévérité. Peut-être les qualités qu'il prisait le plus sont-elles devenues rares de nos jours; c'était la correction, l'élégance, la simplicité du style, le naturel et la justesse des pensées; la clarté surtout était son idole. Séduit par la célébrité politique de M. de Bonald, il avait voulu lire ses ouvrages; il déclarait, avec une humilité qu'il croyait fort injurieuse pour l'auteur, qu'il ne le pouvait comprendre. « C'est un chaos, disait-il, où Dieu seul pourrait rétablir la lumière. »

Après avoir tracé le portrait de Louis XVIII, osserai-je esquisser celui de Charles X? Ce prince aime la franchise, lui-même nous en donne l'exemple. D'ailleurs, comme le dit un vieil auteur, « Quand on est bien fait et de bonne mine, on ne craint pas que le peintre tire votre ressemblance. »

Vif, spirituel, loyal et galant, Charles X eut dans sa jeunesse les vertus et les défauts aimables de son aïeul Henri IV; ces défauts et ces vertus qui le rendirent également cher aux Français parcequ'ils plaisent également à une

nation vive, spirituelle, loyale et galante. Aussi le comte d'Artois fut-il de bonne heure l'idole de la jeune noblesse, qui voyait en lui son plus brillant modèle, et du peuple, qu'enchantaient les grâces de ses manières et son affabilité. On le vit avec plaisir réparant par sa bravoure une imprudence de l'amour, se battre en simple gentilhomme contre le duc de Bourbon, et aller au camp de Saint-Roch chercher des périls et la gloire qu'il ne pouvait, dans ces temps paisibles, trouver en combattant pour la France.

Sujet fidèle du roi son frère, la résistance de la magistrature et de la noblesse l'indigna. Il s'étonnait que tous n'imitassent pas une soumission dont il leur donnait l'exemple. Les agitateurs le regardèrent de bonne heure comme un ennemi, et la révolution naissante le redouta comme son plus dangereux adversaire. Le prince dédaigna ces calomnies, méprisa ces menaces, et se montra d'autant plus royaliste qu'il était plus dangereux de l'être. Le chef ostensible de la noblesse, son instigateur, il voulait avec elle défendre le trône attaqué de Louis XVI. Ces dispositions hostiles irritaient le peuple. Le prince cédant, trop

tôt peut-être, aux prières de son auguste frère, se retira à l'étranger.

Pendant son long exil, Charles X se fit admirer par son activité infatigable, son intrépidité, son dévouement aux ordres du comte de Provence son frère. Partout où il y avait des dangers à courir vous étiez sûr de le trouver ; il négligeait les négociations ou ne négociait que pour avoir des armes et des soldats. Malheureusement ce prince intrépide fut quelquefois le jouet de conseillers moins braves que lui, ou d'une politique infernale. On voit que je veux parler de l'affaire de l'Ile-Dieu. Sans doute Pitt, pour faire échouer l'entreprise que lui-même avait formée, et faire couler le plus pur sang français, l'infâme Pitt entoura le prince d'invincibles obstacles, puisqu'il le retint à deux lieues des côtes de France quand la Vendée et la Bretagne en armes lui tendaient les bras, quand ses infortunés compagnons, privés de leur chef, tentaient à Quiberon un dernier effort pour la royauté vaincue.

Le comte d'Artois fut le premier des Bourbons qui en 1814 remit le pied sur le sol de la France. Il s'ouvrit tous les cœurs par sa courtoisie, et surtout par ce mot si charmant

« Messieurs, il n'y a qu'un Français de plus. » Il montra, par un généreux sacrifice, que l'empire de la justice commençait, et que celui de la force avait cessé, en signant, comme lieutenant-général du royaume, la restitution de cinquante-deux places fortes que nos armées occupaient encore. Cet acte fut mal compris, et blâmé.

Pendant le règne de Louis XVIII, Charles X fut un frère dévoué et un sujet fidèle. Aujourd'hui sur le trône, il se montre par sa sagesse l'émule de son frère. Il respecte la charte, parcequ'il l'a jurée et parcequ'il la sait nécessaire au bonheur de son peuple. Juste, modéré, affable, donnant avec plaisir, ne refusant qu'à regret, maître indulgent, il possède tout à la fois les vertus qui font respecter l'autorité royale, et celles qui la rendent aimable. Il édifie par sa piété; ses défauts, s'il en a, sont ceux d'une âme généreuse. Il croit des talents et des vertus à ceux qu'il aime, et suppose aux ministres d'une religion sainte la candeur et le désintéressement de leur état.

Je reprends maintenant mon récit que j'ai interrompu au moment de la rentrée du roi

dans Paris. Elle eut lieu le 27 septembre ; le corps de Louis XVIII reposait déjà à Saint-Denis. Les prophètes de malheur, dont j'ai parlé, voulaient inspirer au roi des craintes chimériques. « On ne peut me haïr sans me connaître, dit-il, et j'espère quand je serai connu que je serai aimé. » Et il ordonna qu'on ne réunît pas sur son passage un trop grand nombre de troupes.

Le temps était sombre et pluvieux ; cependant une foule nombreuse couvrait le chemin que Sa Majesté devait parcourir depuis la barrière de l'Étoile jusqu'à Notre-Dame, en passant par les boulevards et la rue Saint-Denis. Quand le canon des Invalides annonça l'entrée de Sa Majesté dans Paris, les nuages se dissipèrent, et un rayon de soleil vint réjouir et sécher la multitude.

Arrivé en voiture à la porte Maillot, le roi monta à cheval et se dirigea vers sa capitale ; devant lui marchaient le duc de Bourbon entouré de ses aides de camp ; le duc d'Orléans environné de son premier gentilhomme, de ses écuyers et de ses aides de camp ; le dauphin autour duquel se pressait un brillant état-major. Venaient ensuite les maréchaux

de France, les grands-officiers de la couronne et le roi.

Sa Majesté montait un superbe cheval arabe qu'elle dirigeait avec grâce. Elle saluait avec affabilité; sa figure était rayonnante. L'enthousiasme et les cris de joie éclataient sur son passage.

La pluie avait recommencé. Le roi arriva trempé à Notre-Dame. On lui proposa de changer de vêtements. « Volontiers, répondit-il, si on en a pour tous ceux qui m'ont accompagné. » Sa Majesté fut reçue dans l'église par l'archevêque, qui lui adressa une harangue qu'on trouva peu convenable. Le roi lui répondit avec l'accent d'une piété sincère, qu'il venait demander au ciel, par l'intercession de la Vierge, les lumières dont il avait besoin pour bien gouverner la France.

Le roi retourna au château par les quais. Devant le Louvre il reconnut le vieux marquis d'Autichamp, un des héros de la Vendée. Il s'approcha de lui et lui serra la main.

« Que ne puis-je, s'écria le fidèle serviteur, donner ma vie pour Votre Majesté! »

» — Je sais, répliqua le roi, qu'elle est à mon service; gardez-la pour être l'exemple

de la jeunesse : les hommes tels que vous sont rares. »

Quand la cérémonie fut achevée, on demanda à Sa Majesté si elle était fatiguée. « Non, répliqua-t-elle, la joie ne fatigue pas. »

Ce fut à cette époque, ou quelques jours après, que le roi, voyant des militaires repousser avec trop de vivacité la foule qui se pressait sur son passage, leur adressa ces paroles justement célèbres : « Messieurs, plus de hallebardes. »

L'allégresse unanime qui avait éclaté à l'entrée de Charles X dans Paris montrait qu'il eût été facile à cette époque de réunir toutes les opinions et de les rattacher toutes au trône. Des cœurs généreux conçurent ce projet. Ils voulaient, à l'intérieur, qu'on formât avec des hommes habiles et sages des différents partis un ministère de fusion, et qu'on marchât sans tergiversation ni arrière-pensée dans la voie constitutionnelle ; et à l'extérieur, que la France s'alliât intimement à la Russie, qu'elle contînt par un langage ferme et mesuré les autres puissances, et reconquît sa prépondérance en Europe. Ce projet aurait enlevé à M. de Villèle son porte-feuille ; M. de

Villèle le fit échouer. Pour cela il s'unit au clergé; mais il acheta cher son alliance. Lui qui jusque là l'avait courageusement tenu éloigné des affaires, fut obligé de lui abandonner la direction suprême. Il lui fallut consulter M. de La Fare, compter avec M. de Croï, obéir à M. de Latil, et subir l'orgueilleuse tyrannie du cardinal de Clermont-Tonnerre.

M. d'Hermopolis fut aussi un des prélats les plus influents. Plus modéré mais non moins ambitieux que ses collègues, doué de ce génie jésuitique qui fait les grands politiques de sa robe, trouvant tous les moyens bons pour arriver à son but, il soutint les jésuites en se vantant de n'être ni jésuite, ni de la congrégation. M. de Villèle ne lui refusait rien. Il a travaillé avec un égal succès à l'agrandissement du clergé et à sa propre fortune. Son crédit a survécu à la chute du ministère déplorable; comblé de dignités éminentes et de pensions, il donne encore à d'éminents personnages des conseils qui sont écoutés.

Au début du règne de Charles X, les quatre grandes puissances, bien qu'elles connussent les dispositions du nouveau monarque, cherchèrent à former avec lui une amitié plus

étroite. L'intérêt de l'État eût conseillé de répondre aux avances de la Russie, d'autres considérations firent écouter celles du cabinet de Londres.

Ce cabinet était alors dirigé par un grand politique. Canning, héritier du talent de Pitt et de Castlereagh, mais non de leurs projets, voulait faire la grandeur de sa patrie en favorisant les idées que ceux-ci avaient combattues. Il embrassa hautement la cause de la liberté contre les trônes, des peuples contre les rois; ces mots dont il fit sa devise : « Liberté civile et religieuse pour toutes les nations, » enthousiasmèrent ceux-ci, épouvantèrent ceux-là. Cette espèce de spéculation sur la pusillanimité des souverains lui réussit. L'Autriche, la Prusse, le royaume de Naples cédèrent épouvantés à l'ascendant de l'Angleterre. Le ministère français n'eut pas plus de courage, la peur le rendit docile, et la congrégation baisa en frémissant la main d'un homme qu'elle abhorrait.

Je ne vis que de loin et en gros toutes ces intrigues. Je vivais alors dans une retraite commandée à la fois par ma douleur et par les convenances. Quelques amis venaient me con-

soler et m'apprendre les nouvelles de la cour. Les gens de lettres que j'avais bien accueillis dans ma faveur ne m'abandonnèrent pas dans ma solitud. Je recevais M. Michaud, l'historien des Croisades, ce fidèle ami de la disgrâce; son modeste collaborateur, M. Thory, qui partage ses travaux et non sa gloire; M. de Lormian, qui se fâche de ce que, dans mes précédents Mémoires, j'ai parlé de son inconstance politique, et qui m'a prouvé qu'au moins il était constant en amitié. Je crus que tout mon crédit était perdu, quand je vis arriver chez moi M. Nodier, ce courtisan de l'infortune, qui ne flatte que les puissances déchues, et qui, pour cela sans doute, n'est pas de l'Académie; mais je me rassurai en apercevant dans mon salon M. Soumet. Enfin la conversation aimable du plus doux, du plus digne d'être envié et du moins envieux des hommes de lettres, de M. H. de La Touche, m'aida à passer agréablement ce qu'il appelait, avec un peu de malice, mon année de veuvage.

CHAPITRE III.

Conversation avec Louis XVIII. — Différence entre le roi et le maître. — Bonaparte, sa cour, son clergé. — Opinion du roi sur le clergé et la noblesse. — Les ministres plébéiens, MM. de Corbière et de Peyronnet. — Mémoires de Louis XVIII. — Anecdote galante sur la cour impériale.

J'étais un soir chez Louis XVIII. Contre son habitude, il était rêveur et taciturne; de mon côté je n'étais pas gaie. Madame Prinstau ne me sortait pas de l'esprit et me tourmentait, je ne sais pourquoi. Cependant ce tête-à-tête silencieux devenait embarrassant; je tâchai, par quelques plaisanteries, de tirer Sa Majesté de sa mélancolie et de l'engager à causer. A la fin elle s'aperçut de mon intention, et m'en sut gré.

« Je le vois, me dit-elle, vous ne voulez pas que le roi s'ennuie; cela montre votre bon cœur.

» — Et peut-être aussi mon amour-propre, répondis-je.

» — Ce n'est pas l'ennui, continua le roi, qui m'accable en ce moment, c'est le dégoût, le découragement. Je suis en colère contre les autres, contre moi-même. Une puissance invisible et mystérieuse contrarie ma volonté, déjoue mes projets, paralyse mon autorité.

» — Cependant, sire, vous êtes le roi.

» — Sans doute, je suis le roi, reprit Louis XVIII; mais suis-je le maître? Le roi, continua-t-il, est celui qui, pendant sa vie, reçoit les ambassadeurs, donne d'ennuyeuses audiences, entend d'assommantes harangues, va en cérémonie à Notre-Dame, dîne une fois l'an en public, et qu'après sa mort on ensevelit pompeusement à Saint-Denis. Le maître est celui qui commande et se fait obéir, qui choisit, comme il lui plaît, ses ministres, qui peut détruire les congrégations, imposer silence aux vieilles femmes et aux prêtres. A votre avis, suis-je le maître? »

Je me tus; Louis continua:

« Bonaparte était en même temps le roi et le maître.

» — Oh! pour cela, oui, répondis-je. Ses

ministres étaient ses commis, les rois ses frères ses intendants, et ses courtisans presque ses domestiques. Son clergé le disputait en servilité à son sénat, et son corps législatif l'emporta à cet égard sur le sénat et le clergé.

» — J'aurais voulu voir un peu cet homme-là, reprit Louis XVIII; sa cour surtout devait être bien ridicule.

» — Mais pas trop, sire, je vous assure. On y remarquait, il est vrai, quelque contrastes assez piquants, mais on ne manquait pas, à la cour de l'usurpateur, de nobles de l'ancien régime, qui donnaient des leçons de belles manières; d'ailleurs, la gloire militaire du maître et celle de ses maréchaux éblouissait les yeux, et à tout considérer, excepté la cour de Votre Majesté, il n'en fut peut-être jamais d'aussi brillante.

» — Ce Bonaparte, reprit le roi, était un homme vraiment extraordinaire. Qu'il eût été grand s'il se fût contenté de la seconde place! Mais l'ambition d'occuper la première lui a fait commettre un crime atroce.

» — L'a-t-il commis seul? répondis-je.

» — Oui, seul, répliqua le roi. Qui, en France, eût osé, sans l'ordre de Bonaparte,

mettre à mort le duc d'Enghien? Il a voulu, par cet horrible assassinat, creuser un abîme entre lui et nous; pour échapper au châtiment que méritait une telle action, il ne pouvait se réfugier que sur un trône: mais laissons cela. Dites-moi, à la cour, avait-on grand' peur de ce Bonaparte?

» — Je vous en réponds, sire. J'ai entendu dire au brave Lefebvre-Desnouettes qu'il aimerait mieux avoir affaire au diable assisté d'une légion de démons qu'à Bonaparte en colère.

» — Et sa famille pouvait-elle quelque chose sur lui?

» — Il donnait à ses frères de l'argent, des couronnes, les méprisait, et ils tremblaient devant lui.

» — C'était donc un lion furieux?

» — Il faut bien que non, répliquai-je; car sa mère, sa femme, ses sœurs l'aimaient et en étaient tendrement aimées. Les domestiques le chérissaient; et dans son exil il a trouvé des amis qui lui sont restés fidèles.

» — Heureux monarque, s'écria Louis XVIII, qui a trouvé des parents dévoués, des amis constants, et un clergé docile!

» — Que voulez-vous, sire! le clergé est prudent; il craint ceux qui ne le craignent pas; et n'attaque que ceux qu'il espère vaincre.

» — Bonaparte n'avait rien à ménager; il n'était pas comme moi *le fils aîné de l'Église.*

» — Il est vrai, répliquai-je; il se contentait des titres d'empereur des Français, de roi d'Italie.

» — Glorieux titres! reprit le roi en souriant, mais tout terrestres.

» — Cependant, repris-je, il s'est fait sacrer par le pape.

» — Ce fut là, dit le roi, son coup de maître; et rien, dans mon exil, ne m'alarma davantage. Les usurpateurs habiles, me disais-je, font ainsi consacrer leur triomphe par la religion; ainsi firent Hugues-Capet et Pepin-le-Bref. Par bonheur, Bonaparte ne s'avisa pas de la cathédrale de Reims et de la sainte Ampoule.

» — Je gage, répliquai-je, que s'il l'eût voulu, la sainte Ampoule se fût retrouvée pour lui.

» — J'espère, dit le roi gravement, qu'elle n'est pas perdue, et qu'on en retrouvera quelque peu pour le sacre des rois légitimes.»

Louis XVIII continua à exhaler sa mauvaise humeur contre le clergé. Il établit un parallèle comique entre les philosophes et les abbés, où il donna la préférence aux premiers. A l'entendre, les philosophes, par leurs livres, ne firent jamais aucun tort à l'autorité royale; au contraire, elle fut sans relâche mise en péril par l'ambition, l'esprit tracassier et l'ingratitude du clergé.

« Voilà huit cents ans, disait-il, que ma maison est sur le trône; elle en a passé sept cents à guerroyer contre les prêtres. Les prêtres ont fait de leur mieux pour nous détrôner; ils nous ont déclarés déchus de nos droits; ils nous ont excommuniés; ils ont offert notre couronne au roi d'Espagne; ils ont voulu la mettre sur la tête des Guise; et cependant nous les avions accablés d'honneurs, de priviléges, de richesses. Notre unique appui, continua-t-il, en tout temps, c'a été le peuple; car la noblesse, comblée de nos bienfaits comme le clergé, n'a été ni moins ingrate ni moins ambitieuse que lui. Si quelquefois les nobles se sont montrés les défenseurs de l'autorité royale, ils lui ont fait payer cher ces secours passagers. Aujourd'hui même, s'ils paraissent se réunir à elle,

c'est qu'ils espèrent par elle obtenir des honneurs, des emplois, et leurs anciens privilèges. »

Malgré cette apparente antipathie de Louis XVIII contre la noblesse, il avait un faible pour elle. Les nobles de l'ancienne roche étaient les seuls qu'il vît d'un bon œil à la cour. Eux seuls, à son avis, possédaient la politesse, les manières élégantes, l'esprit délicat qui font les courtisans accomplis. La brusquerie des maréchaux de l'empire, la gaucherie des ministres plébéiens, surtout les façons embarrassées de M. de Corbière, et les manières avantageuses de M. Peyronnet, étaient l'objet continuel de ses railleries. Il prétendait que ce dernier lui rappelait ces recruteurs du quai de la Ferraille qu'il apercevait les dimanches à Versailles, sous les fenêtres de son appartement. Aussi, pour mettre Louis XVIII de bonne humeur, il suffisait de lui dire : « Sire, parlons un peu de nos bourgeois gentilshommes. »

Après cette digression sur la noblesse et le clergé, nous en revînmes à la cour de Bonaparte. Le roi écoutait avec curiosité tout ce qui lui faisait connaître les habitudes et les mœurs

de cette cour. Voyons, me dit le roi d'un ton décidé, racontez-moi une anecdote sur la cour impériale; moi, ensuite, je vous en lirai une sur l'ancien régime. « En même temps Sa Majesté tira du tiroir de sa table plusieurs cahiers attachés avec des faveurs bleues.

« Et quels sont ces cahiers? lui demandai-je.

» — Madame, répliqua-t-il en inclinant la tête, ce sont mes Mémoires.

» — Ah! sire, m'écriai-je, que vous me rendriez heureuse si vous me permettiez de les lire!

» — Non, madame, je ne vous les confierai pas, non que je doute de votre fidélité, mais je craindrais en vérité que quelque libraire libéral ne fît chez vous une irruption à main armée pour se saisir de mon manuscrit. Je vous promets seulement de vous en lire quelques pages, par exemple une certaine anecdote sur une abbesse; elle me semble assez joliment contée; vous m'en direz votre avis. Le sujet était un peu leste, mais je crois avoir habilement gazé cela. Vous connaissez mes conditions. Allons, madame la comtesse; je vous écoute. »

Je me recueillis un instant, et : « Sire, dis-

je au roi, je vous raconterai de mon côté une petite histoire qui n'est pas trop édifiante; mais je ne me flatte pas de savoir aussi adroitement que Votre Majesté déguiser par l'agrément de la forme la liberté du fond. »

Louis XVIII sourit, et je commençai.

« Bonaparte avait parmi ses courtisans un assez grand nombre de têtes couronnées. Sans parler de deux impératrices, l'impératrice-mère et l'impératrice régnante, on voyait dans les salons des Tuileries le roi et la reine d'Espagne, le roi et la reine de Hollande, le roi et la reine de Naples, la reine de Wurtemberg, la grande-duchesse de Bade, la grande-duchesse de Toscane, le vice-roi et la vice-reine d'Italie.

» Comme Bonaparte gouvernait lui-même les états de tous ces souverains, ils passaient leur vie dans l'oisiveté ou à la chasse, et leurs augustes épouses n'avaient à songer qu'à la parure, aux fêtes et à la galanterie. Par un heureux hasard, qui ne contribuait pas peu à l'éclat de la cour impériale, toutes étaient jeunes et belles. Chacune s'était composée une société de jeunes militaires, de jeunes diplomates, où elles admettaient aussi des audi-

teurs au conseil d'État, des hommes de lettres, des artistes, quand ils étaient jeunes, aimables et galants.

» Au milieu de tant d'orateurs empressés, les dames oubliaient souvent tantôt avec l'un tantôt avec l'autre la dignité de leur rang. Ce qui augmentait pour elles le charme de cette agréable familiarité, c'est qu'il la fallait cacher avec soin, non que les rois leurs maris s'occupassent de leur conduite, mais Bonaparte, grand ami du décorum, aurait sévèrement puni les oublis de l'étiquette.

» Madame Lætitia, avare et vieille, tenait une cour modeste, pour ne pas dire mesquine. Elle se composait seulement de M. de Brissac, qui se faisait pardonner une laideur peu commune par sa noblesse et ses manières, et d'un jeune secrétaire bien fait, spirituel, entreprenant, mais qui certes était loin de prévoir alors la fortune brillante que lui réservait l'avenir.

» — Ah, dit Louis XVIII avec un sourire expressif, je sais de qui vous parlez; il mérite les éloges que vous avez donnés à sa figure et à son esprit.

» — Vous ne serez donc pas surpris, conti-

nuai-je, que Sa Majesté la reine de Naples, qui visitait souvent madame sa mère, remarquât son jeune secrétaire. Elle lui parla, fut enchantée de ses réponses, l'admit dans sa société particulière, et le traita bientôt avec toutes sortes de bontés.

» Il y avait alors à Paris un comte de M..., ministre d'une petite cour d'Allemagne, qui, bien qu'Allemand, avait beaucoup de finesse et de talent pour l'intrigue. Il faisait à la cour tout à la fois les affaires de son maître et les siennes; car, grâce à sa galanterie, il avait découvert par quelques jolies femmes plus d'un secret d'État. En ce moment il offrait ses hommages à la princesse H..., qui ne le dédaignait pas, lorsque tout-à-coup il s'avisa que la reine Caroline était mieux informée des projets de l'empereur sur l'Allemagne. Faisant donc la révérence à la Hollande, il se retourna vers le royaume de Naples.

» Il ne fut pas mal accueilli dans ce royaume; si bien qu'un soir aux Tuileries on dit tout haut en sa présence, que le lendemain on irait respirer l'air de la campagne sous les lilas des prés Saint-Gervais. Le lendemain, comme vous pensez bien, le comte alla aussi

respirer l'air de la campagne aux prés Saint-Gervais. Au détour d'une allée, il rencontra Sa Majesté parthénopéenne; surprise de part et d'autre; salutation respectueuse du comte, accueil gracieux de la reine. Celle-ci n'était accompagnée que de madame de C..., femme obligeante qui, semblable aux idoles dont parle l'Écriture, avait des yeux sans voir, des oreilles sans entendre; en revanche elle se servait fort bien de ses mains, car elle prenait tout et de tous; témoin le comte Estève, trésorier de l'empire, qu'elle avait ruiné. Madame C..., fatiguée, demanda la permission de s'asseoir. Le diplomate et la reine continuèrent leur promenade.

»Malheureusement pour eux, le jeune secrétaire de madame Lætitia, séduit par une belle matinée de printemps, était venu faire une promenade solitaire aux prés Saint-Gervais. Retiré derrière une touffe épaisse de lilas, il vit, il entendit ce qu'il n'aurait voulu ni entendre ni voir. Furieux, il accourut à Paris et résolut de se venger. La chose n'était pas facile; néanmoins il y réussit. Il demande à la princesse H... une audience particulière, lui raconte la perfidie du comte M... La

princesse fut outrée de dépit; il parvint à la consoler; mais il l'engagea à aller trouver l'empereur, et lui rapporter tout ce qu'elle venait d'apprendre. Elle n'y manqua pas. L'empereur fit venir la reine sa sœur et lui adressa les plus violents reproches. « Le comte M... est ambassadeur, lui dit-il, aujourd'hui je ne puis rien contre lui, mais bientôt peut-être je serai son maître, et alors il n'aura rien perdu pour attendre. »

» La reine éperdue alla raconter cette scène à M. M...; elle n'oublia pas ces paroles de l'empereur. Le comte en fit part à sa cour, et celle-ci, éclairée sur les desseins de Bonaparte, s'allia étroitement à l'Autriche. »

CHAPITRE IV.

Les frères de Bonaparte jugés par Louis XVIII. — L'abbesse et le peintre, premier fragment des Mémoires de Louis XVIII. — Paul Ier et la Russie, deuxième fragment.

Quand j'eus achevé mon récit, « Grand merci, me dit Louis XVIII, votre histoire est fort curieuse. Ce que j'admire surtout c'est la présence d'esprit du jeune secrétaire. La première fois que je le verrai je lui ferai mes compliments. Mais j'imagine que cette double intrigue ne finit pas là ; je l'avoue, j'aurais été curieux pour ma part, de voir le comte de M... et l'heureux secrétaire allant tenir compagnie à deux reines à tour de rôle, ou, ce qui aurait été mieux encore, les menant dîner, pour faire la partie carrée, chez quelque restaurateur à la mode de l'empire, au Cadran Bleu,

par exemple, où, m'a-t-on dit, allait quelquefois ce bon abbé Delille, en bonne fortune avec sa femme.

» — Ah! sire, m'écriai-je, ceci eût été un peu trop fort; les grands seigneurs et les grandes dames de cette époque pouvaient bien hasarder une petite course dans la campagne, où ils n'étaient pas obligés de mettre personne dans leur confidence; mais se risquer chez un restaurateur, où l'on peut rencontrer tout Paris! aucune de ces dames n'eût osé, aucun de ces messieurs non plus, pas même Jérôme, le roi de Westphalie, qui pourtant ne se gênait guère.

» — Il est vrai, dit Louis XVIII; il laissait traîner un peu bas la queue de son manteau royal. Comme ce costume devait bien aller à un homme de son espèce, dont les mœurs étaient si bourgeoises, pour ne pas dire si grossières! Et cependant, assure-t-on, il aime à la rage cette pourpre qui fait si mauvais effet sur son épaule; aujourd'hui même, Sa Majesté déchue ne peut plus quitter, dans le particulier, ce vêtement royal sous lequel il était si ridicule en public; il aime toujours sa toilette impériale, il s'en habille tous les jours pendant des heures en-

tières; seul avec lui-même, il s'amuse à faire le roi; et maintenant qu'il a du loisir pour jouer son rôle, il se rassasie de sa grandeur comique tout à son aise. Au fond, ce déguisement ne lui va peut-être pas plus mal qu'à plusieurs de ses frères, qui ont rempli l'emploi de roi dans ces derniers temps. » C'est ainsi que Louis XVIII me parlait de Jérôme; il ne l'aimait pas, je ne sais pourquoi; tandis qu'au contraire il ne s'exprimait qu'avec beaucoup de retenue sur le compte de Louis Bonaparte. « Celui-là, me dit-il, est devenu roi par son abdication; en renonçant à la couronne, il s'est vraiment montré digne de la porter. Il est le premier monarque qui ait fait un aussi grand sacrifice par un pur amour de son peuple; d'autres avant lui ont pu quitter leur trône, mais c'a été par dégoût, par lassitude du pouvoir. Quant au roi de Hollande, il y a dans sa conduite quelque chose de magnanime que l'on n'a pas assez compris d'abord, mais que la postérité admirera, si je ne me trompe. » Comme je voyais Louis XVIII qui était dans un de ces bons moments de francparler que l'on trouve si rarement à la cour, je lui dis pour l'exciter à continuer : « Ah!

sire; comme vous peignez bien les hommes! et Joseph Bonaparte qu'en pensez-vous? » Louis XVIII sourit, puis il ajouta d'un air nonchalant: « Joseph Bonaparte est une de ces inutilités auxquelles on ne fait pas d'attention pendant qu'elles sont en scène, et que l'on oublie dès qu'elles sont rentrées dans la coulisse. Au reste il ne faut pas en dire trop de mal, je lui dois de la reconnaissance; s'il n'eût pas fait sortir Marie-Louise de Paris, nous n'y serions pas rentrés si aisément; aussi l'aimé-je mieux que son frère Lucien, qui tranchait du républicain, comme s'il sentait son peu d'aptitude à faire le roi. Cependant, voilà un de ces hommes à qui on a voulu faire une réputation. Il prenait l'argent de son frère en se moquant de lui, et il ne vint au secours de son empereur que pour le voir tomber, malgré qu'il fît. » Louis XVIII ajouta bien d'autres choses qui me parurent justes, mais que je ne rapporte pas ici pour ne pas parler trop long-temps de la famille Bonaparte. Cependant j'avais bien envie de connaître quelque chose de ses Mémoires, et je lui en parlai. Il se défendit de m'en rien lire, prétextant qu'il y avait beaucoup de considérations politiques

qui n'auraient aucun intérêt pour moi. « Sire, lui dis-je, je suis bien sûre que Votre Majesté, qui raconte si bien les anecdotes galantes, ne doit pas s'en être fait faute dans ses Mémoires; il n'y a plus en France que Votre Majesté pour bien raconter.

» — Non pas, reprit Louis XVIII d'un air modeste, mais Bonaparte et M. de Chateaubriand ont habitué le public au grand style; mes Mémoires n'auraient pas de succès, et je ne suis guère décidé à les donner au libraire Baudouin pour les faire imprimer.

» — Cependant, sire, répondis-je, votre *Voyage de Coblentz*, que ce même libraire a imprimé, a eu un grand succès.

» — Taisez-vous, flatteuse, dit le roi, je ne m'abuse point là-dessus : mon Voyage n'a eu de succès que dans le faubourg Saint-Germain, je sais qu'ailleurs on l'a traité fort sévèrement; mais n'importe, laissons cela; s'il y a comme vous croyez quelque anecdocte galante qui vous puisse amuser, je vais vous la lire, mais vous m'en direz votre avis sans me flatter. » En même temps Louis XVIII feuilletait ses cahiers. « Ah! tenez, me dit-il en s'arrêtant à une feuille où il avait fait une oreille; te-

nez, justement voici l'histoire de l'abbesse.»

J'écoutai attentivement. Louis XVIII me lut son petit chef-d'œuvre avec une grâce parfaite, et il fut si content de l'admiration que je lui en témoignai, qu'il me permit de le copier; c'est pour cela que je le donne au public.

L'ABBESSE ET LE PEINTRE.

(Extrait des Mémoires d'un Prince.)

« Je vis arriver chez moi en grande hâte le marquis de Montesquiou. Je lus dans son regard qu'il avait quelque chose à me dire. Je lui fis signe de me parler; il me fit signe qu'il ne le pouvait pas devant tout le monde. En effet j'avais chez moi cinq ou six personnes: le duc de Lauzun, toujours fat; le duc de Lauragais, toujours bavard; M. de Polastron, qui était bien digne de son nom; le duc de Polignac, qui me faisait bâiller, et le comte de Fersen, qui ne m'amusait pas davantage. Mais comment renvoyer ces messieurs? D'un autre côté comment laisser parler devant eux le marquis de Montesquiou? Ce qu'il avait à me dire devait être secret, et il ne l'eût pas été long-temps avec ce maudit Lauragais, qui avait cent lan-

gues, comme la Renommée cent trompettes, et qui ne les laissait pas dans sa poche quand il était à l'orchestre de la Comédie française ou au foyer de l'Opéra. Je pris le parti de me débarrasser d'eux honnêtement. « Eh bien! dis-je à Montesquiou d'un air mystérieux et grave, avez-vous fait ma commission? » En même temps ces messieurs s'éloignèrent vers le fond de la salle. Montesquiou s'étant approché de moi: « Qu'y a-t-il de nouveau? lui dis-je.

» — C'est le marquis de R... qui demande à vous parler à l'instant même.

» — L'affaire est donc bien pressée?

» — Oui, monseigneur.

» — Et me regarde-t-elle personnellement?

» — Non, monseigneur.

» — En ce cas, répliquai-je, que le marquis attende. Je l'écouterai quand ces messieurs seront partis. Ils ne tarderont pas longtemps. »

» Lauragais s'en alla aux débuts d'une danseuse à l'Opéra, Polignac alla raconter aux Tuileries tout ce qu'il avait vu et entendu chez moi, et les autres je ne sais où.

» Aussitôt Montesquiou m'amena le marquis.

C'était un homme de naissance et de mérite, militaire distingué, fort compté à la cour et très riche, bien qu'il assurât le contraire pour ne pas prêter à ses amis. Il était pâle et défait. « Mon cher marquis, lui dis-je, qu'avez-vous?

» — Ah, monseigneur! répondit-il d'un ton pitoyable, vous voyez devant vous un bien malheureux père.

» — Votre fils, qui est dans les mousquetaires, se sera, je gage, battu en duel?

» — Non, monseigneur.

» — La comtesse, votre fille, aura fait des couches malheureuses?

» — Monseigneur, elle se porte fort bien.

» — Quel malheur a donc frappé votre famille? lui demandai-je.

» — Ah, monseigneur! s'écria-t-il, ma famille est déshonorée; mais quelle famille est sûre de conserver son honneur dans ce siècle dépravé où l'audace des séducteurs ne respecte pas les lieux les plus saints. Ma fille l'abbesse, une personne si sage, si régulière, et qui observait avec tant d'austérité la règle de sa maison...

» — Ah! marquis, m'écriai-je en l'interrompant, que me dites-vous là?

» — Oui, monseigneur, continua-t-il, cette fille si sage est perdue, déshonorée, et nous tous avec elle, si vous nous refusez votre assistance.»

» Je fus fort touché de la douleur de M. de R... Elle avait plus d'un motif. L'abbaye ne valait pas moins de 40,000 liv. de rente, dont la fille rendait une bonne partie à son père, et il eût fallu s'en démettre si la faute de l'abbesse eût éclaté. Je promis au marquis de conserver à sa fille sa réputation et son abbaye. J'écrivis sur-le-champ au ministre de la maison du roi et à celui de la feuille. L'abbesse fut enlevée de son monastère en vertu d'une lettre de cachet, sous prétexte qu'elle avait tenu des propos offensants contre la personne du roi, et après quelques mois elle fut rendue à ses religieuses, qu'elle édifia par sa piété jusqu'à l'époque de la destruction des couvents.

» A peine le marquis était-il sorti, que Montesquiou entra en riant; et comme il me voyait fort sérieux : » Monseigneur, me dit-il, l'histoire de madame l'abbesse ne vous a-t-elle pas diverti?

« — Non, lui répliquai-je, elle m'a au contraire attristé.

» — Je vois bien, continua-t-il, que le marquis ne vous a raconté que la partie tragique de l'aventure ; elle a aussi son côté comique ; permettez-moi de vous le faire connaître.

» Je vous dirai d'abord que madame l'abbesse a tout ce qui peut excuser sa faute et celle de son complice, car elle est jeune et sensible. C'est une blonde aux yeux bleus. Renfermée depuis l'âge de six ans dans un couvent, elle ne connaissait ni le pouvoir de ses charmes ni la fragilité de son propre cœur, lorsqu'un peintre italien fut appelé dans son couvent pour décorer la chapelle de la Vierge et composer un grand tableau pour le maître-autel. Déjà il avait été employé dans les couvents d'alentour, où l'on avait été émerveillé de ses talents autant qu'édifié de sa piété. Il ne démentit pas sa réputation. La chapelle fut décorée avec un goût exquis ; mais on admira surtout son imagination quand il proposa de peindre, pour le maître-autel, Samson vaincu par Dalila. Un héros vaincu par une jeune vierge ! quel sujet pouvait flatter davantage l'orgueil de ces saintes filles ?

» Pour exécuter ce tableau il fallait deux mo-

dèles. On décida qu'Angelino (c'est le nom de l'artiste) peindrait Samson d'après lui-même; car il était grand, bien fait, d'une physionomie fort belle; mais d'après qui peindrait-il la tête de Dalila? Le chapitre, assemblé pour en délibérer, décerna tout d'une voix cet honneur à madame l'abbesse. Angelino, qui avait remarqué la douceur et la régularité de ses traits, approuva ce choix. Sœur Saint-Chrysostome s'était mise sur les rangs; mais comme elle était brune et qu'elle n'était plus jeune, sur le conseil d'Angelino, elle fut écartée.

» Madame l'abbesse, pour obéir aux vœux de la confrérie, fut obligée d'aller de temps à autre passer quelques heures dans l'atelier du peintre. Sœur Saint-Chrysostome, que la jalousie rendait clairvoyante, remarqua que les séances étaient longues et fréquentes, et que cependant le tableau n'avançait guère. Elle conçut des soupçons; elle se glissa dans un cabinet obscur, d'où elle observa le peintre et son modèle, et ses soupçons furent confirmés.

» Aussitôt une dénonciation fut par elle rédigée et adressée à l'évêque diocésain. Celui-ci est un vieillard aimable qui réside à Paris et

ne songe guère aux affaires ecclésiastiques. L'affaire fut donc renvoyée par le prélat à son grand-vicaire. Celui-ci est un jeune homme sévère et d'une grande austérité de mœurs. Jaloux de tout vérifier par lui-même, il se rendit au couvent, fit chasser le peintre italien, resta deux mois auprès de l'abbesse, ayant avec elle de longs et fréquents entretiens. A la fin elle lui avoua sa faute et le triste état où cette faute l'avait réduite. Le grand-vicaire, touché de compassion, accourut à Paris. Comme il me connaît un peu, ajouta Montesquiou, il est venu me demander conseil; nous sommes allés ensemble faire ce triste récit à M. de R...; et comme je connais l'inépuisable bonté de Votre Altesse Royale, c'est moi qui l'engageai à venir solliciter votre protection. »

Le roi s'arrêta. Son anecdote m'avait paru assez médiocrement racontée; cependant je ne laissai pas de lui témoigner pour son style la plus vive admiration. Il en parut charmé.

« Ne croyez pas, dit-il tout en feuilletant son manuscrit d'un air de satisfaction, qu'il n'y ait ici que des aventures galantes; on y trouvera aussi des réflexions politiques et des portraits historiques. Par exemple, écoutez

ces considérations sur la Russie et Paul Ier. »

Et il me lut le morceau suivant, dont il me permit aussi de tirer copie.

LA RUSSIE ET PAUL Ier.

(Deuxième fragment des Mémoires d'un Prince.)

« . . . . Ma cause semblait perdue; mes plus fidèles défenseurs m'abandonnaient; ils rentraient en France avec autant d'empressement qu'ils en avaient mis dix ans plus tôt à en sortir. Moi seul, selon toute apparence, je ne devais jamais revoir ma patrie.

» La vie errante que je menais depuis dix ans m'était à charge. Mais où trouver un asile? On m'en offrait un à Vienne; mais la perfidie de l'Autriche m'était connue; elle m'avait accablé d'humiliations. D'ailleurs je devais, dans mon infortune, respecter la grandeur de mon rang. La Maison de Henri IV recueillie par la maison de Lorraine! je ne pouvais m'accoutumer à cette idée. La Prusse ne m'avait rien proposé. L'Espagne, où régnait le pusillanime prince de la Paix, m'était fermée. Le Danemark et la Suède étaient l'un et l'autre trop faibles pour s'exposer au ressentiment

de la France. Je tournai mes regards vers la Russie.

» Paul I[er] venait de succéder sur le trône à Catherine sa mère. Son esprit naturellement faible était troublé par les manies les plus ridicules ; il prenait sa violence pour de la fermeté, et ses fantaisies insensées pour des vertus éclatantes. Il ambitionnait surtout la gloire militaire ; trop mou et trop inhabile pour en acquérir, il était jaloux de celle de ses généraux. Les grands succès de Souwarow le portèrent à rompre son alliance avec l'Autriche.

» Par un caprice inexplicable, il s'était fait nommer grand-maître de l'ordre de Malte quand cet ordre était ruiné, et que cette dignité eût à peine honoré un particulier.

» Cruel et farouche, tyran de la noblesse et du peuple, inabordable dans presque tous les temps, il s'abandonnait avec fureur aux vices les plus ignobles. Il s'enivrait, croyant par là ressembler à son aïeul Pierre-le-Grand.

» Cependant, au milieu de ces vices honteux, on voyait briller quelquefois des éclairs de magnanimité. Les résolutions généreuses plaisaient à Paul. Je me décidai, sans consulter personne, à lui écrire. Voici ma lettre :

« MONSIEUR MON FRÈRE,

» Je m'adresse à Votre Majesté en toute » confiance. Poursuivi par la Providence, qui se » plaît à m'éprouver, j'erre dans l'Europe sans » savoir où reposer ma tête. La France fut, » sous le règne de mes aïeux, l'asile des rois » au temps de leur infortune, et le but de » leurs excursions lorsqu'ils sortaient de chez » eux pour voyager. Le czar Pierre-le-Grand vo- » tre aïeul vint chez le mien, qui mit de l'empres- » sement à le bien accueillir. Puis-je me flatter » que vous voudrez prendre le rôle de mes » ancêtres? Il n'en est pas de plus glorieux et » qui vous convienne mieux. Voilà ma de- » mande; j'attendrai impatiemment votre ré- » ponse, mais avec confiance. Il est des cœurs » auxquels on ne s'adresse pas en vain. »

« Comment trouvez-vous cette lettre? me dit Louis XVIII en me regardant.

» — Ah, sire! m'écriai-je, et sincèrement cette fois, elle est admirable.

» — En effet, reprit le roi d'un air satisfait, elle fut fort applaudie dans le temps. Ce style clair et naturel vaut mieux, ce me semble,

que la diction obscure et prétentieuse des auteurs à la mode. »

J'assurai Sa Majesté que j'étais tout-à-fait de son avis, et elle continua sa lecture.

« La réponse de Paul ne se fit pas attendre. Il me promettait que je trouverais dans ses États sûreté et protection. En effet je fus accueilli en Russie avec le respect dû à un roi, mais que bien rarement on accorde à un roi malheureux. On pourvut à tous mes besoins; on me forma une espèce de maison militaire. Je pus appeler autour de moi mes plus fidèles serviteurs. Je donnerai plus loin des détails sur ce sujet; je veux en ce moment rendre compte de l'impression que produisit sur moi le premier aspect de la nation russe.

» On a dit que les Russes étaient les Français du Nord. Il est vrai qu'ils imitent assez bien nos manières et parlent correctement notre langue; mais je n'aperçois aucun rapport entre le caractère des deux nations. Si les Russes ressemblent à un autre peuple, c'est aux Tartares; ils sont, comme eux, tour à tour actifs et indolents, avantageux, intrépides et rusés. Ainsi que tous les peuples barbares, ils estiment beaucoup l'adresse et la force du

corps, et font peu de cas des talents de l'esprit, à moins qu'ils ne soient joints à la fortune et à la naissance. Je remarque chez mes nouveaux hôtes de singuliers contrastes : ainsi je les trouve en même temps grossiers et corrompus, hautains et serviles, incrédules et superstitieux. Ils prennent en tout modèle sur les nations du Midi, et ils les haïssent, les méprisent, et se flattent de les asservir un jour. Beaucoup d'hommes d'État redoutent cette invasion des Russes ; ou je me trompe, ou ces craintes sont chimériques. Voici pourquoi.

» Avant d'attaquer l'Europe, les Russes se précipiteront sur la Turquie, dont ils convoitent depuis long-temps les dépouilles. Mais cette conquête, facile, vu la faiblesse actuelle de l'empire ottoman, ruinera l'empire russe en l'agrandissant. Nulle main assez puissante ne pourra administrer une si vaste étendue de pays, et retenir sous une même loi des peuples si différents. Tandis que le czar affermira son empire à Constantinople, les esclaves de la Sibérie ou de la Crimée s'insurgeront, des ambitieux se mettront à leur tête, et ce vaste empire sera déchiré par de san-

glantes guerres civilles, puis démembré. Voilà au moins ce que je prévois.

»Le peuple russe vaut mieux que la noblesse. Les serfs sont ignorants, fanatiques et barbares; mais les bourgeois sont actifs, industrieux; ils ont le génie du commerce. Je remarque chez beaucoup d'entre eux des dispositions naturelles pour la mécanique.»

CHAPITRE V.

Enterrement de l'acteur Philippe. — Le baron de Puymaurin. — Anecdote.— Morts célèbres. — Le roi de Piémont. — Le cardinal Gonzalvi. — La comtesse d'Albani. — M. de Nantouillet. — La princesse de Condé. — Le prince Eugène et Cambacérès. — Le prince de Poix. — Conspiration de sérail. — Madame de C... — Madame de ... — L'abbé de L... — M. de D... — Visite de M. B... L... — Notre conversation. — M. de Villèle revient à moi. — Éloge de M. de Peyronnet.

Mes souvenirs sur Louis XVIII sont inépuisables, mais le plaisir que je trouve à les communiquer au lecteur ne me fait pas perdre de vue le but de ces nouveaux Mémoires. Je reviens donc à Charles X et aux évènements qui signalèrent les commencements de son règne.

Je crois avoir déjà dit qu'au début de ce règne, des craintes, des préventions injustes agitaient quelques esprits. Les unes et les autres ne tardèrent point à se dissiper. Charles X,

mieux connu de ses sujets, obtint leur amour et leur confiance. Le peuple, qui, malgré la grossièreté de ses sens, juge avec un tact parfait ceux qui le gouvernent; le peuple le regarda comme un souverain équitable, prêt à redresser tous les torts, à corriger tous les abus; et c'est à lui que, dans une occasion solennelle, il s'adressa pour obtenir ce qui était juste, ou au moins ce qui lui paraissait tel.

Le 16 octobre de cette année 1825 mourut l'acteur Philippe, le Talma de la Porte-Saint-Martin. Le surlendemain son corps fut présenté à l'église Saint-Laurent sa paroisse; mais le clergé, en vertu de l'excommunication qui, par une incompréhensible bizarrerie, pèse sur les seuls comédiens français, refusa de le recevoir et de lui accorder les prières de l'Église. Philippe était aimé de ses camarades et d'un certain public; la foule accourue à son convoi fut indignée de cet affront qu'on faisait à ses restes. On criait, on s'irritait, on s'agitait. Tout-à-coup une proposition est faite : c'est de porter dans la cour des Tuileries le corps de Philippe, et de demander justice au roi. En un moment le cercueil est arraché du corbillard, chargé sur les épaules, et une multitude

qui grossit à chaque pas s'achemine à sa suite vers le Carrousel. Ce n'était pas la fureur désordonnée de la populace à l'enterrement de mademoiselle Raucourt, c'était l'attitude calme, mais résolue, de citoyens qui revendiquent leurs droits avec une fermeté respectueuse mais inébranlable.

Le hasard me rendit témoin de cette scène extraordinaire. Je revenais de la rue Hauteville, et je suivais à pied le boulevard Montmartre, quand, retournant la tête, j'aperçus cette cohue disciplinée et silencieuse marchant derrière un cercueil. Je ne saurais dire quels furent, à cet aspect, mon étonnement et mon effroi. Je ne savais à qui demander ce que tout cela voulait dire, quand, par une faveur du ciel, j'aperçus M. le baron de Puymaurin, celui qui, à la chambre des députés, combat avec autant de courage que d'esprit le parti révolutionnaire, et que les libéraux, faute de lui pouvoir répondre par de bonnes raisons, poursuivent de leurs railleries; mais l'admiration de la Garonne le venge de ces vaines attaques, et cinquante libéraux de Toulouse eux-mêmes rendent hommage à sa loyauté et à ses talents oratoires, en lui donnant leurs

votes à chaque réélection. M. le baron de Puymaurin était vêtu comme de coutume, c'est-à-dire qu'il portait sous un vaste chapeau un abat-jour vert, et qu'un interstice entre la partie inférieure et la partie supérieure de ses vêtements laissait apercevoir sa chemise. Il allait, aussi selon son habitude, se dandinant, et agitant dans ses mains placées derrière son dos un gros jonc à pomme d'or. J'allai droit à lui, et je le priai de m'expliquer ce que voulait dire ce singulier cortége. Il satisfit ma curiosité; et puis s'arrêtant, et d'un ton solennel : « Madame, me dit-il, regardez bien tout ceci, et vous saurez comment débutent les révolutions. C'est ainsi, oui, madame, c'est ainsi qu'on soulève, qu'on excite les peuples quand on veut les égarer. J'ai vu, en des temps de funeste mémoire, j'ai vu en 1792 (pardonnez-moi d'évoquer ces tristes souvenirs), je ne sais quelle pompe funèbre en l'honneur des Marseillais morts au 10 août; et cette pompe funèbre précéda de quelques jours seulement les massacres des 2 et 3 septembre! A ce propos, reprit M. de Puymaurin en continuant à marcher et d'un ton moins oratoire, je me rappelle encore que

j'étais sur le Pont-Royal à voir défiler ce cortége; près de moi était un vieux jacobin : « Citoyen, lui demandai-je en lui montrant un immense sarcophage qu'on portait à la tête du convoi, qu'est-ce que ceci ?

» —Citoyen, me repliqua-t-il d'un air dédaigneux, t'es donc-z-une bête, de ne pas savoir que c'est un *anthropophage*, à seule fin d'honorer la vertu de ceux-là qui se sont immolés en combattant, comme des Brutus, contre les tyrans. »

J'aurais ri de bon cœur, si en ce moment je n'eusse été saisie d'effroi à la vue d'un nombreux escadron de gendarmes, qui, accourant à bride abattue et le sabre à la main, se rangea en bataille devant le cortége. Je crus qu'un combat allait s'engager, et quittant brusquement mon chevalier de Toulouse, je m'élançai dans un fiacre, et je me fis conduire en hâte au château. J'arrivai en même temps qu'une députation composée de MM. Étienne, Jourdan et Colombeau, et de MM. Ménessier et Crosnier, se qualifiant d'hommes de lettres, laquelle venait, au nom de la multitude, demander au roi l'ordre de rendre au corps de Philippe les honneurs funèbres. J'avais

conservé mes entrées dans les petits appartements. J'en profitai, je racontai ce que j'avais vu. Mon récit, l'arrivée de cette singulière députation, jetèrent tout le monde, sans en excepter les plus augustes personnages, dans un étrange embarras. Comment terminer cette échauffourée sans compromettre la popularité du roi ; et si elle n'était promptement réprimée, ne menaçait-elle pas de dégénérer en insurrection ? Cependant il fallait prendre un parti. La députation pressait pour être admise. Il lui fut répondu que le roi ne pouvait la recevoir ; mais qu'on prendrait ses ordres. C'était le moyen de gagner du temps. On continua à délibérer. Enfin Charles X déclara qu'il ne pensait point que son autorité s'étendît sur les prières et les cérémonies religieuses, et qu'il ne pourrait, sans violer la liberté de conscience garantie par la charte à tous ses sujets, enjoindre à des prêtres catholiques d'accorder les prières de leur église quand ils se croyaient tenus en conscience de refuser ces prières. Tel fut à peu près le sens de la réponse que le premier gentilhomme, au nom de Sa Majesté, fit aux députés, en les invitant d'ailleurs à s'adresser à M. de Corbière, ministre de l'inté-

rieur, et en cette qualité chargé de la police du royaume. Ils se retirèrent donc par-devant M. de Corbière, lequel répondit rudement qu'il ne pouvait pas lever les scrupules du clergé, et qu'il ne lui appartenait pas de lui donner des ordres. Quand les députés furent de retour, et qu'ils eurent rendu compte du succès de leur message, le mécontentement de la multitude fut au comble. Cependant, intimidée par les troupes qu'on avait postées sur le boulevard et dans les rues environnantes, elle se décida à reprendre le chemin du Père-la-Chaise.

Ainsi se termina cette bizarre aventure; et à ce propos, je ne puis trop admirer l'esprit de contradiction de ces Parisiens, qui négligent les prières de l'Église quand on les leur offre, et qui se soulèvent quand on les leur refuse.

La mort frappa dans le cours de cette année un grand nombre de personnages célèbres. Le premier, le feu roi de Piémont Victor-Emmanuel, qui termina sa carrière au château de Monte-Calier. C'était un prince vertueux, mais trop attaché aux anciennes idées. On sait qu'en 1814 les évènements de la guerre le ramenèrent de Sardaigne dans ses anciens États de Piémont. « J'entends, dit-il alors, que toutes

choses soient remises en l'état où elles étaient avant mon départ : tous ceux qui avaient des places à cette époque les reprendront de droit ; je me réserve seulement de nommer aux emplois dont les titulaires sont décédés. » Ainsi fit-il, et le lendemain de son retour le Piémont eût pu se croire rajeuni de trente ans. Telle était, chez Emmanuel, la haine des nouveautés, qu'il ne passa jamais sur le beau pont bâti par les Français à Turin. Il avait épousé une sœur de Louis XVIII, qui édifia la Sardaigne par sa piété, et qui depuis a été canonisée sous le nom de sainte Clotilde.

Le cardinal Gonzalvi mourut à Rome dans un âge avancé. Il avait été secrétaire d'État, ce qui veut dire ministre principal, sous Pie VII. C'était un homme habile, ami de la paix, franc quoique Italien, et tolérant quoique cardinal. Il avait, pendant longues années, administré avec une sage réserve les affaires de l'Église ; aussi tomba-t-il en disgrâce à l'avènement de Léon XII.

Vers la même époque mourut à Rome la veuve du prince Charles-Édouard Stuart, le dernier des rois légitimes de l'Angleterre, mariée en troisièmes noces à un peintre français,

M. Fabre, et connue en Europe sous le nom de princesse d'Albany. Cette femme fut moins célèbre par son illustre mariage que par la passion du poète Alfieri, qui composa pour elle une si touchante épitaphe. Elle chercha le bonheur qu'elle n'avait point trouvé auprès de son royal époux dans des liaisons peu dignes de son rang. J'eus l'honneur, dans un de mes voyages à Rome, de lui être présentée, et je conserve précieusement le souvenir de ses bontés pour moi. Elle était encore belle. On rencontrait dans son palais une société d'hommes distingués par leur naissance et leurs talents, telle qu'on n'eût pas facilement trouvé la pareille en Europe. Je regrettai sincèrement la princesse d'Albany.

Je pleurai aussi, avec tous les royalistes, le vieux comte de Nantouillet, l'un des plus fidèles serviteurs de la maison de Bourbon. Il l'avait suivie dans l'exil. Le compagnon et l'ami du duc de Berry, il était depuis sa mort attaché à la personne du duc de Bordeaux. Le duc de Nantouillet était l'honneur, la probité, la franchise même; et je dis, sans crainte d'être démentie, qu'il n'y eut jamais sur la terre de plus honnête homme.

La famille royale eut peu de temps après à pleurer la mort de la princesse de Condé. Cette sœur du duc d'Enghien vivait renfermée au Temple, soumise à l'austère règle des Bénédictines. Elle était par sa piété et sa douceur l'admiration et l'amour de ses compagnes.

Je ne terminerai pas cette triste récapitulation sans nommer M. de Coucy, évêque de Reims, que son diocèse perdit dans la même année. C'était un prélat vertueux, mais peu éclairé, partisan déclaré de l'ancien régime et grand ennemi du nouveau. « Ah! madame, me disait-il souvent, si on ne rétablit la dîme, l'Église et l'État seront perdus. »

Je mentionnerai aussi, en passant, la mort de deux personnages qui avaient joué l'un et l'autre une rôle important sous l'empire. Le premier est le prince Eugène Beauharnais, de qui j'ai assez parlé dans mes premiers volumes pour n'avoir rien à ajouter ici ; le second est le duc de Cambacérès, homme sans caractère, mais non pas sans talents, que M. de Montgaillard à trop decrié, et qu'il a voulu, à force de calomnies, entraîner dans la boue où il était lui-même.

Cambacérès avait eu de grands torts envers la maison de Bourbon, mais il se les était fait pardonner par de grands et secrets services. Il avait des liaisons mystérieuses avec de puissants personnages. Cependant sa mort fit moins d'impression à la cour que celle de l'inutile et insignifiant prince de Poix, arrivée presque dans le même temps.

Le prince de Poix, au début de la révolution, s'était, je ne sais pourquoi, jeté dans le parti des réformateurs. Aussi quand plus tard il voulut, lui aussi, émigrer, les gentilshommes réunis à Coblentz refusèrent de le recevoir parmi eux, et force lui fut de rentrer en France. Là il se dévoua à la cause de Louis XVI, et fut assez heureux pour lui rendre, pendant la captivité, d'importants services. Cette conduite généreuse lui attira le pardon de ses anciens torts. Le prince de Poix était un homme borné, mais qui sans aucun esprit faisait autant de sottises que s'il en eût eu beaucoup. Du reste, courtisan consommé, il cachait sa nullité par de belles manières, son égoïsme par une apparence de bonté et d'obligeance. Au demeurant, personnage fort compté à la cour, considéré du maître, res-

pecté par le courtisan; mais qui, comme tant d'autres, valait moins que sa réputation.

On ne le regretta pas long-temps, car la cour est un pays où tout s'oublie, surtout la disgrâce et la mort, qui n'est que la dernière et la plus irréparable des disgrâces.

Puisque j'ai parlé de la cour, j'aurais envie de raconter une petite intrigue bien propre à faire connaître la nôtre. Je ne sais trop comment m'y prendre; car un personnage auguste se trouve indirectement mêlé à cette intrigue. Cependant, comme il n'y prit aucune part volontaire, et que toutes ces menées ne firent que mieux éclater sa vertu et la pureté de ses mœurs, je me résous à raconter mon histoire.

Il y avait à la cour une petite troupe de vieux courtisans qui avaient vu les dernières années du règne de Louis XV et qui en avaient conservé les traditions. Une maîtresse en titre leur paraissait indispensable à l'éclat du trône. Le long interrègne qui avait commencé à la chute de madame du Barry les affligeait, et ils prétendaient restaurer cette singulière légitimité, de laquelle ils espéraient tirer pour eux quelque avantage. La piété du prince était connue;

mais un mariage secret pouvait tout arranger, et la France pouvait voir le règne d'une seconde madame de Maintenon.

Mais où trouver le sujet digne d'un pareil rôle. Les regards de quelques uns de ces messieurs s'arrêtèrent sur la comtesse de C.... ; elle était jeune, vive, belle, d'une conduite jusque là exemplaire. On objecta que, spirituelle comme elle était, peut-être ne se laisserait-elle pas facilement conduire. On redoutait d'ailleurs ses liaisons de famille avec l'ancienne cour impériale. Cependant M. de M... se porta garant de la docilité de madame de C. et de sa reconnaissance. De plus, il se faisait fort de vaincre ses scrupules par le moyen d'une de ses tantes, femme habile et entendue. Déjà M. de C...., qu'on avait pressenti sur tout cela, parlait d'un voyage de deux ou trois ans en Italie ; cependant ce mari si obligeant fut involontairement l'obstacle qui fit manquer toute cette affaire.

Il y avait dans la cabale plusieurs ecclésiastiques, et notamment M. de L...., personnage considérable, et qui, dit-on, s'était plus d'une fois mêlé de semblables négociations. Il déclara hautement qu'il favoriserait volontiers

une liaison qui pourrait se terminer par un mariage légitime, mais qu'il ne favoriserait jamais, qu'il combattrait même une liaison qui ne pourrait, vu l'engagement antérieur de l'une des parties, être sanctifié par la religion. J'ai vu une lettre de ce prélat où ses scrupules et sa résolution étaient exprimés avec la plus grande énergie.

La protégée de M. de M... fut donc abandonnée. En sa place, le duc de M... proposa une de ses parentes, veuve de trente ans environ, d'une figure régulière, belle encore, quoique peu séduisante, mais très capable de se produire elle-même. On allait accepter ce second candidat, quand le duc de D... en offrit un troisième qui réunit aussitôt tous les suffrages. C'était une jeune personne pauvre, quoique bien née, d'une beauté ravissante, si naïve et si simple, qu'elle se prêtait à tous les projets de la cabale sans même les comprendre. Aussitôt cette belle créature, magnifiquement parée, fut produite dans tous les lieux où elle pouvait attirer les regards : aux cercles de la cour, aux représentations par ordre, aux grandes chasses. En effet attira-t-elle tous les regards, excepté pourtant ceux

qu'on voulait faire tomber sur elle. Cette jeune innocente et une autre personne furent les seules qui ne s'aperçurent pas d'une intrigue dont ils étaient à leur insu les deux principaux acteurs.

Je vis arriver chez moi le vieux B... L..., que tout le monde connaît et que personne n'estime. C'est le plus bas et le plus effronté flatteur qui fut jamais. Il a flatté Louis XVI, flatté Robespierre, flatté Bonaparte, flatté Louis XVIII et flatté Charles X, et si Dieu lui prête vie, il flattera son successeur. Licencieux et dévot, il quitte l'abbé Fayet pour souper avec une danseuse de l'Opéra; point ambitieux, mais cupide, on dirait qu'on lui dérobe ce qu'on donne à autrui; il envie à ses pareils une bassesse productive comme un bien qu'ils lui ravissent.

« Quelle corruption, me dit-il, quelle dépravation infâme à la cour! l'athéisme, la débauche, y marchent le front levé.

» — Qu'est-ce donc, lui demandai-je, qui vous indigne si fort?

» — Ce qui indigne, répliqua-t-il, tous les hommes d'honneur; c'est de voir un M. M..., un duc de D..., déshonorer leur vieillesse par

un métier si honteux qu'on n'ose le nommer, et une jeune effrontée...!

» — Halte là, lui dis-je, traitez ces messieurs comme il vous plaira, mais respectez une fille innocente qui ignore les ignobles projets dont elle est l'instrument, et qui en aurait horreur si elle les connaissait. »

Cette verte réplique déconcerta un peu B... L...; mais, pour se dédommager, il se remit à déchirer de plus belle ces messieurs.

« Ce prestolet de L..., dit-il, espère sans doute, par cet honnête commerce, gagner le chapeau rouge?

» — Était-ce aussi, lui demandai-je, le chapeau rouge que vous espériez gagner quand vous vous donniez tant de mouvements pour votre cousine, madame de C...? »

Il voulut se défendre, je le confondis sans peine; il s'en alla balbutiant de colère.

M. de Villèle eut vent de cette intrigue par un employé des postes, son familier, qui l'avait découverte, on devine comment. Il démêla aisément combien elle était peu redoutable. Cependant, comme rien ne lui paraissait à dédaigner de ce qui pouvait mettre en péril son cher porte-feuille, il prit ses mesures

pour déjouer cette conspiration de sérail. Il savait que j'avais conservé au château de puissants amis; il s'avisa donc de se rapprocher de moi, et m'envoya à cet effet M. de Peyronnet. Il ne pouvait choisir un messager plus convenable. Il venait de me rendre un petit service en sa qualité de garde des sceaux, et j'étais assez disposée à rendre justice à ses talents, à son royalisme sincère, à l'amabilité de son caractère, amabilité qui n'exclut pas la fermeté. J'accueillis donc fort bien les excuses qu'on l'avait chargé de me présenter, et nous entrâmes en matière.

CHAPITRE VI.

Conversation avec M. de Peyronnet. — Visite de M. de Villèle. — Ce qu'il me dit sur MM. de Latil et d'Hermopolis. — Du clergé et de la noblesse. — Avidité des gens de cour. — Visite de M. le comte Beug...— Le duc de Guiche.— Anecdote sur le comte d'Artois.— Girodet. — Le moyen de ne pas vieillir. — La chambre des députés. — Mort d'un ministériel. — M. de La Bourdonnaye. — Belle conduite de M. de Chateaubriand. — La disgrâce continue.

C'est une maxime bien connue, que les ministres doivent toujours ménager les personnes qui ont l'honneur de parler familièrement au souverain. Or, sous le règne précédent, j'avais été assez heureuse, en employant mon crédit à calmer la mauvaise humeur du feu roi, pour rendre plus d'une fois d'importants services. On ne l'avait pas oublié, on me témoignait de la confiance; j'étais du nombre de ceux à qui l'on demande : « Que pense-t-on dans le pu-

blic d'un tel? Que dit-on de cette mesure?» Il est facile à ceux à qui l'on fait de telles questions de nuire, s'ils le veulent, au crédit des plus puissants ministres. L'ambassadeur de M. de Villèle savait cela, aussi déploya-t-il toutes les ressources de son éloquence pour me faire agréer les excuses de celui qui l'envoyait. Je ne me montrai pas trop difficile, comme je l'ai déjà dit. M. de Peyronnet me prouva que si M. de Villèle et lui étaient renvoyés du ministère, ils seraient remplacés par pire qu'eux, et cela avec tant d'évidence que je me décidai sur-le-champ à oublier mes anciens griefs et à revenir à M. de Villèle.

A ce propos je ferai une réflexion. Je déteste la congrégation, je déteste les jésuites, mais je déteste davantage encore les libéraux. Je vois parmi eux des hommes dont la vie passée me révolte; derrière eux je vois la révolution. Je suis inviolablement attachée aux Bourbons; et quand il faut choisir entre deux partis, je me range toujours avec celui qui me paraît le plus dévoué à leurs intérêts.

Quand ma paix fut faite avec le président du conseil, il vint lui-même me voir. Je le trouvai aimable et insinuant comme de cou-

tume. Il me parla avec inquiétude du présent, avec anxiété de l'avenir. Il redoutait M. de Polignac, M. de Vitrolles, le comte Guilleminot, M. de Latil, M. d'Hermopolis.

« Et le grand aumônier? lui dis-je, vous ne m'en parlez pas.

» — C'est, me répliqua-t-il, qu'il ne m'inquiète guère. Il est, comme tous les grands seigneurs du monde, arrogant, infatué de la noblesse de sa maison, et incapable. Que MM. d'Hermopolis et de Latil ne lui ressemblent-ils!

» — Tous deux, lui demandai-je, sont-ils également redoutables?

» — Oh! non, me répondit-il. Le premier n'a d'influence que comme directeur de la conscience; si le second obtenait ce poste-là, aujourd'hui, je ne serais plus ministre demain. »

Nous traitâmes ensuite, M. de Villèle et moi, de deux points fort importants, des concessions sollicitées par le clergé et la noblesse. Le clergé, en attendant la restitution de ses biens, demandait que tous les évêques et archevêques fussent de droit membres de la chambre des pairs, sous le prétexte très peu

plausible qu'en Angleterre tous les prélats siégeaient à la chambre des lords. M. de Villèle consentait à leur accorder une loi contre le sacrilége, et provisoirement la promotion d'un grand nombre de prélats ecclésiastiques. Quant à la noblesse, irritée et ménaçante comme le clergé, on lui accordait aussi des siéges dans la chambre des pairs, plus, avec le concours des chambres, un milliard d'indemnité, à raison des biens confisqués sur elle pendant l'émigration.

M. de Villèle se plaignit avec amertume de l'avidité insatiable des gens de cour.

« Ils me poursuivent et m'obsèdent, me disait-il. Pensions, subventions, secours ordinaires et extraordinaires, tout leur est bon, rien ne leur répugne, sans parler de pots-de-vin qu'ils retirent sur chaque place que j'accorde à leurs protégés. »

J'assurai M. de Villèle qu'il se plaignait là d'un mal inévitable. Je lui dis que les courtisans, excités au faste par l'exemple du souverain, accablés de besoins sans bornes, parcequ'ils sont imaginaires, ne sauraient, quelque opulents qu'ils fussent, se contenter de leurs propres revenus. Et puisqu'ils re-

lèvent par leur magnificence l'éclat du trône et la gloire du prince, il est juste que le prince pourvoie par sa libéralité à l'insuffisance de leur fortune personnelle. Aussi, qu'on parcoure tous les mémoires relatifs à la cour, depuis Louis XIV, on verra à chaque page des sommes accordées aux grands seigneurs par la munificence du roi, ou extorquées par eux à sa faiblesse.

Nous abordâmes ensuite différents sujets. Je représentai à M. de Villèle que la brutalité toujours croissante du ministre de l'intérieur indisposait et la cour et la ville.

« Il est excellent, me dit-il, pour faire peur aux solliciteurs de province; il les rudoie de telle façon qu'ils n'osent plus y revenir; mais ce n'est pas à lui, c'est à moi que doivent s'adresser les personnes comme il faut; vous surtout, madame la comtesse, que je me ferai toujours un plaisir d'obliger. N'avez-vous en ce moment, ajouta-t-il, personne à me recommander? »

Je compris à ces offres de service si empressées, que le ministre était sans doute en ce moment menacé de quelque grand péril.

« On promet beaucoup, lui dis-je, au mo-

ment du danger; mais comme le dit le proverbe italien : *Passato il pericolo...*

» — Je n'entends pas l'italien, répliqua-t-il en riant. Nous nous reverrons, ajouta-t-il en se levant.

» — Oui, mais pas à vos grandes assemblées; on n'y peut respirer; il y a toujours une nuée de Gascons.

» — Hé bien, répondit-il d'un air fort gai, en famille : ma femme, madame d'Escars et moi. » Et là-dessus il partit.

Je cherchais dans ma tête quel nouvel orage grondait en ce moment sur la tête de M. de Villèle, quand, par le plus heureux hasard du monde, je vis entrer dans mon salon le comte Beug..., ce Tantale de la pairie, qui, depuis dix ans, gratte inutilement à la porte du Luxembourg. Il pensait que je pourrais lui être utile pour obtenir enfin cette chère pairie, ou tout autre chose, car M. Beug... est disposé à prendre tout ce qu'on voudra lui donner. Après les petits compliments de condoléance fort bien tournés, au sujet de la mort de Louis XVIII, il mit la conversation sur les nouvelles du jour. Je démêlai qu'il me parlait de toutes les cabales pour découvrir à laquelle

j'appartenais ; mais, au lieu de me laisser dérober mon secret, je lui dérobai le sien. J'appris de lui que les amis de Polignac remettaient leur candidat en avant ; que d'un autre côté, les serviteurs du dauphin proposaient le général Guilleminot, et qu'on travaillait à négocier une alliance entre ces deux partis ; enfin je pénétrai que lui, M. Beug..., s'était attaché au parti Polignac, espérant que, sous un ministre incapable, son expérience des affaires le rendrait nécessaire. Fière de cette découverte, qui n'était pas sans importance, j'en fis part sur-le-champ à M. de Villèle, par un petit billet. Si M. Beug... n'a pas été compris dans la promotion des soixante-seize paires, je crains bien que ce petit billet n'en soit la cause.

J'avais à peine achevé ma lettre, quand on m'annonça le comte de Guiche. Celui-ci n'est pas, comme le premier, un homme d'esprit et un profond politique, mais il est aimable, franc et magnifique. Il me raconta, entre autres choses, un trait de bonté de Charles X qui me charma. «En 1822, me dit-il, pendant que la cour était à Saint-Cloud, j'accompagnai un matin M. le comte d'Artois dans une pro-

menade hors du parc. Nous étions l'un et l'autre vêtus fort simplement. Nous redescendions vers Sèvres, quand nous rencontrâmes une paysanne qui portait un enfant sur ses bras et qui pleurait. Son Altesse Royale lui demanda pourquoi elle pleurait ainsi.

« C'est, répondit-elle, qu'un de mes pays, qui devait être mon compère au baptême de cet enfant, vient de me faire l'affront de se dédire; et M. le curé, ajouta-t-elle avec un redoublement de larmes, est averti pour neuf heures, et déjà l'on doit être à l'église.

« — Hé bien! dit le prince, voulez-vous de moi pour compère à la place de votre pays? »

» La paysanne crut qu'on voulait rire à ses dépens; enfin, persuadée par l'instance de Son Altesse Royale, et fière d'avoir pour compère un monsieur de la ville, elle accepte, et nous voilà en route pour l'église. La famille y était déjà réunie. Le curé, son registre à la main, demanda au parrain inconnu ses noms.

« Monsieur, répond le prince.

» — Monsieur qui? demanda le curé.

» — Monsieur tout court.

» — Comment, Monsieur tout court?

— « Mettez-donc, si cela ne vous plaît pas, Monsieur, frère du roi. »

» A ces mots, vous devinez l'étonnement du curé et la joie de la famille. Jamais, ajouta le duc de Guiche, je ne vis Son Altesse Royale plus heureuse que parmi ces braves gens. Je n'ai pas besoin de vous dire que depuis elle n'a pas oublié son filleul. »

Je m'aperçois ici d'une omission que je dois réparer. Dans le chapitre précédent, en passant en revue les personnages célèbres qui moururent dans le cours de cette année, j'ai oublié de nommer le célèbre Girodet-Trioson, l'un des plus grands peintres de l'école française moderne. Girodet se faisait pardonner son mauvais coloris par l'incomparable beauté de son dessin; et, s'il ne se fût trop attaché à reproduire les formes de la statuaire antique, il eût peut-être remporté la palme sur son maître David. Il excellait par l'expression de ses têtes; mais il ne savait pas, comme l'ingénieux Gérard, disposer sur la toile un grand nombre de personnages. On reproche avec raison à ses grands tableaux, ou un désordre fatigant, ou une composition forcée. Par exemple, que de mal n'a-t-il pas dû se donner pour

accrocher si bizarrement l'un à l'autre tous les personnages de sa fameuse scène du déluge? En général, comme tous les hommes d'une imagination forte et rêveuse, Girodet dépassait le but en voulant l'atteindre.

Girodet était passionné pour les poètes grecs et latins; il les lisait dans leur langue originale. Les petits dessins qu'il a composés pour l'illustration de Virgile et d'Anacréon sont vraiment dignes des poètes qui les ont inspirés. Lui-même faisait des vers français; on publie en ce moment ses œuvres poétiques, qui ajouteront peu à sa gloire. On ne verra dans Girodet qu'un faible imitateur de l'abbé Delille.

Je rencontrais assez souvent Girodet. On s'apercevait aisément, à la couleur livide de son teint, au feu sombre qui brillait dans ses yeux, qu'une noire mélancolie empoisonnait son existence. Cet homme qui dans le monde eût été entouré d'admiration et d'hommages, se renfermait des mois entiers dans son atelier. Là il passait les jours et les nuits dans la lecture de ses poètes chéris, ou esquissant de charmants dessins qu'il communiquait à peine à deux ou trois élèves favoris. Il dérobait ses ouvrages aux regards du public et à ceux

de ses émules. La critique lui était insupportable, et la censure d'un ignorant empoisonnait pour lui le plus éclatant triomphe. Faut-il expliquer cette sensibilité excessive par une modestie outrée ou par un amour-propre extravagant? Je ne sais, mais je ne puis m'empêcher de plaindre un homme qui fut l'un des plus illustres de notre siècle, et l'un des plus malheureux.

Je me suis arrêtée long-temps sur Girodet, parceque, dans ma jeunesse, j'ai cultivé avec quelque succès la peinture, et que maintenant je reprends mes pinceaux pour me distraire et me consoler. Je dis me consoler, car je vois arriver à grands pas cet âge où l'on ne peut sans peine jeter ses regards sur le passé. Que sont devenues ces heureuses années de mon enfance et les brillantes années de ma jeunesse? Combien j'ai vu disparaître autour de moi de parents, d'amis que j'avais espéré conserver toujours! Un soir que je me livrais à des réflexions de cette espèce, en présence de M. Prosper de Saint-Léon, le plus grave de mes amis: « Madame, me dit-il, nous ne vieillissons que parceque nous comparons le présent au passé. On serait toujours jeune si

l'on conservait toujours les illusions et l'activité de la jeunesse. Il n'est pas sage de compter ses années ; il vaut mieux les dissiper dans les plaisirs ou les affaires. » Je suivais assez bien les conseils de M. Prosper de Saint-Léon ; car depuis ma réconciliation avec M. de Villèle je m'étais relancée plus que jamais dans cette vie de mouvement et d'intrigues qui a son enivrement et ses charmes. D'ailleurs le parti auquel je m'étais rattachée avait en ce moment de grandes chances de succès.

Les élections de 1824 avaient été dirigées avec tant d'habileté, que la majorité nous était assurée dans la chambre des députés. Les bourgeois, les gentilshommes de campagne, sur lesquels on avait fait tomber le choix des colléges électoraux, étaient les meilleurs gens du monde et les plus faciles à mener. Ils adoraient le roi, vénéraient les ministres. Un regard, un sourire de M. de Villèle les transportaient d'aise. Ils lui auraient, je crois, livré la France pieds et poings liés, supposé qu'il eût pris la peine de la leur demander. Cette docilité eût paru vraiment touchante si elle eût été désintéressée ; mais ils poursuivaient avec une avidité incroyable les places les plus su-

balternes, les plus minces faveurs; pour eux des places de juges de paix ou de sous-préfets; pour leurs parents, des bureaux de tabac, de poste ou de loterie: en vérité, ces messieurs s'estimaient bien peu de se vendre si bon marché. Du reste, la nullité de ces provinciaux était surprenante; ils en convenaient eux-mêmes avec une charmante naïveté. J'ai entendu dire à l'un d'eux, qui se nommait Duplan ou Duplat, je ne sais lequel: « Quoi que son excellence le ministre propose, je vote pour lui, parcequ'il sait très bien de quoi il s'agit, et que moi je ne m'en doute guère. » Cependant parmi ces médiocrités on distinguait quelques hommes d'un grand talent et d'un honorable caractère, MM. de Conny, Laboulaye, Fromont, Duplessis-Grénédan.

M. de La Bourdonnaie, fidèle à son projet de parvenir au ministère par la violence, s'était fait dans la chambre un parti peu nombreux et peu redoutable. Mais si la contre-opposition dont il était le chef n'avait que quelques voix au palais Bourbon, elle avait beaucoup de partisans aux Tuileries; elle abordait le roi, elle lui parlait; aussi chez M. de Villèle la détestait-on avec fureur, parcequ'on la

redoutait. Madame de Villèle ne pouvait prononcer le nom de M. de La Bourdonnaie sans crispations nerveuses. Tous les soirs il était accablé d'injures dans *l'Étoile*, et tous les matins dans *la Gazette;* c'est ainsi qu'on traitait M. de Chateaubriand depuis deux ans. Malgré ces cris de rage, M. de La Bourdonnaie étoit bien vu du roi, et à l'abri de cette haute estime, il jetait déjà les fondements de cette alliance avec M. de Polignac, dont nous voyons aujourd'hui les résultats.

Puisque j'ai nommé le vicomte de Chateaubriand, je dirai un mot sur son compte. Avec cette magnanimité qui lui est naturelle, à la mort de Louis XVIII, il avait oublié de trop justes sujets de plainte, et dans une nuit il avait composé un article sublime qui parut dans le *Journal des Débats* du lendemain, intitulé : *Le roi est mort! Vive le roi!* Jamais paroles plus éloquentes n'avaient honoré la mémoire d'un roi qui descendait du trône, et salué l'avènement d'un roi qui y montait. Tant de générosité et de génie ne purent désarmer d'injustes préventions. J'eus quelque temps après occasion de rappeler les droits méconnus de M. de Chateaubriand : « C'est,

me dit-on en m'interrompant, un brouillon qui ne s'entend qu'à écrire. Il n'a pas su garder son porte-feuille, on ne le lui rendra pas. »

Les affaires de M. de Chateaubriand et celles de la France en étaient là, à la fin de 1824, au moment où Charles X allait, pour la première fois depuis son avènement à la couronne, ouvrir les chambres.

CHAPITRE VII

Première séance royale. — Pourquoi le roi ne la tient pas au Palais-Bourbon. — Discours de Sa Majesté. — Colère des libéraux. — M. de Pradt chez madame de V... — Opinion de Louis XVIII sur les soulèvements populaires. — Leçon d'histoire de France donnée par lui à M. de Lévis.—Cinq fragments des Mémoires d'un Prince. — Brunoi. — Les hommes de lettres à Brunoi. — Beaumarchais et le *Mariage de Figaro*. — Conférence entre Monsieur, le roi, la reine et M. Amelot.

Le peuple de Paris, qui aime les cérémonies publiques, s'était flatté que Charles X se rendrait au Palais-Bourbon pour y procéder à l'ouverture des chambres. Les infirmités de Louis XVIII l'avaient forcé depuis quelques années à tenir les séances royales au Louvre. Charles X n'en était pas, grâce au ciel, réduit à ce triste expédient; mais ce que son frère avoit fait par nécessité, il le fit par politique. Il avait appris, pendant la révolution, que le

prince compromet quelquefois sa dignité, et même son autorité, lorsqu'il se rend dans le sein de la chambre élective. D'ailleurs le roi et les pairs en se transportant, en cette occasion solennelle, dans le palais des députés, ne semblaient-il pas par là les reconnaître comme supérieurs, par le rang et la puissance, aux deux autres pouvoirs de l'État ? Au contraire la hiérarchie des trois pouvoirs ne se trouvait-elle pas exactement observée si le roi, le premier et le plus auguste des trois, convoquait les pairs et les députés de son royaume dans son palais, pour leur communiquer ses intentions ou même ses ordres ? Ces motifs, dont la solidité ne saurait être révoquée en doute, prévalurent, et les Parisiens furent privés d'un spectacle qu'ils avaient espéré. Ils en murmurèrent, on les laissa murmurer, et l'on fit bien.

Je n'avais manqué à aucune séance royale pendant le règne de Louis XVIII, je ne pus, malgré les instances de mes amis, prendre sur moi d'assister à celle-là ; elle m'eût rappelé de trop douloureux souvenirs. Je me renfermai donc chez moi, où j'attendis avec la plus vive impatience le discours de Sa Ma-

jesté. L'aimable M. de Peyronnet m'avait promis que je serais la première personne de Paris qui le lirait. En effet un gendarme entra bientôt à bride abattue dans la cour de mon hôtel. Je m'élançai donc avec la vivacité qu'on peut croire, sur la dépêche qu'il m'apportait. C'était une copie du discours, de la main même de Son Excellence, accompagnée d'un billet d'envoi charmant. Je conserve précieusement ces deux pièces, je ne résisterais pas au désir de transcrire ici la seconde, si elle n'était un peu trop flatteuse pour moi. Qu'il me suffise donc de rendre hommage à l'ingénieuse et obligeante galanterie de M. de Peyronnet.

Je dévorai plutôt que je ne lus le discours de Sa Majesté. Charles X commençait par un éloge du grand roi que la France venait de perdre; il parlait en termes simples et touchants de sa douleur que la nation avait adoucie en la partageant, et qu'il tâcherait de surmonter, pour, avec l'aide de Dieu, continuer le sage et glorieux règne de Louis XVIII. Le roi parlait ensuite des intentions pacifiques des princes ses alliés, et promettait de profiter de la paix extérieure pour favoriser dans

l'intérieur du royaume le développement de la richesse et de la prospérité publiques.

« Je seconderai ce mouvement salutaire, ajoutait Sa Majesté, en vous faisant proposer successivement les améliorations que réclament les intérêts sacrés de la religion et les parties les plus importantes de notre législation. Le roi mon frère trouvait une grande consolation à proposer les moyens de fermer les dernières plaies de la révolution ; le moment est venu d'exécuter le sage dessein qu'il avait conçu. La position de nos finances permettra d'accomplir ce grand acte de justice et de politique, sans augmenter les impôts, sans nuire au crédit, sans retrancher aucune partie des fonds affectés aux divers services publics. »

Après avoir attribué cette prospérité des finances à l'utile surveillance des chambres, et sollicité, pour le bonheur de la France, la continuation de leur zèle et de leurs travaux, Sa Majesté terminait en disant :

« Je veux que la cérémonie de mon sacre termine la première session de mon règne. Vous assisterez, messieurs, à cette auguste cérémonie. Là, prosterné au pied de ces

mêmes autels où Clovis reçut l'onction sainte, et en présence de celui qui juge les peuples et les rois, je renouvellerai le serment de maintenir et de faire observer les lois de l'État et les institutions octroyées par le roi mon frère. Je remercierai la divine Providence d'avoir daigné se servir de moi pour réparer les derniers malheurs de mon peuple, et je la conjurerai de continuer à protéger cette belle France que je suis fier de gouverner. »

Plusieurs dames de ma société qui accoururent chez moi au sortir de la séance royale, me racontèrent que ce discours avait été prononcé par Sa Majesté avec autant de grâce que d'assurance. Charles X jetait à peine les yeux sur un papier qu'il tenait à la main, de sorte qu'il semblait épancher, avec une noble familiarité, les sentiments dont son âme était pleine. La voix du roi, naturellement forte et sonore, prit un accent plus solennel et plus ferme en récitant les passages relatifs à la loi du sacrilége et à l'indemnité des émigrés. Mes amies me rapportèrent que tout ce discours avait été accueilli par les pairs et les députés avec les plus vives acclamations, auxquelles les spectateurs, entraînés par leur

enthousiasme, avaient mêlé leurs cris de joie. Le prince ému de ces transports, en avait témoigné sa reconnaissance à l'assemblée par un salut gracieux qui avait fait éclater de nouveaux applaudissements.

Ceci montrait assez que, ni sur les bancs des pairs et des députés, ni dans les tribunes publiques, les libéraux n'étaient en majorité. Le discours du roi n'était pas fait pour les contenter. D'abord le nom de leur charte chérie n'y était pas prononcé une seule fois; par une affectation qui, je l'avoue, me semblait peu digne de la gravité d'une telle circonstance, on n'y parlait que des institutions octroyées par le feu roi. Ensuite, et cela surtout devait soulever les libéraux, on promettait clairement de faire quelque chose pour la noblesse et le clergé. Ainsi la douleur de leur défaite allait s'aigrir encore par la joie de leurs adversaires triomphants.

J'étais curieuse de juger par moi-même de leur mauvaise humeur. J'allai donc passer la soirée chez la comtesse de V..., femme d'esprit et de la meilleure naissance, mais qui, pour faire enrager son mari avec lequel elle vit fort mal, s'est jetée à corps perdu dans

le parti libéral. Par un bonheur singulier, je trouvai chez elle l'un des oracles de ce parti, l'abbé de Pradt, le plus belliqueux des abbés, sans en excepter l'abbé de La Mennais. Il était, quand j'entrai dans le salon, appuyé le dos contre la cheminée, selon son habitude; et selon son habitude encore, il tenait à lui tout seul le dé de la conversation. Plusieurs jeunes femmes rangées en cercle autour de lui, l'écoutaient en silence; la maîtresse de la maison me fit signe de la main de ne pas troubler l'improvisation de l'abbé. Je m'avançai donc sur la pointe du pied, et je pris, avec le moins de bruit possible, une place que l'on me fit en se pressant sur le sofa. Un regard promené à la hâte autour de moi me fit voir la terreur et une sombre inquiétude sur les jolis visages de mes jeunes libérales. En effet, comment n'eussent-elles point tremblé, à moins d'oser ce que n'ose jamais un libéral, à moins d'oser douter des prédictions de l'archevêque de Malines, ce grand prophète des révolutions dans l'un et l'autre hémisphère, pensionné, comme tel, de douze mille francs de rente, par les républiques du Sud; de l'archevêque de Malines, pour qui telle est la

révérence des peuples dans les deux mondes, que, seulement pour ne pas laisser ses prédictions sans effet, ils s'insurgeraient au jour et à l'heure par lui marqués.

Le grand-prêtre, inspiré par le génie du libéralisme, déroulait donc devant son jeune et bel auditoire les secrets de l'avenir ; et quel avenir, grand Dieu ! Au moment où j'entrai dans le salon, la charte venait d'être abolie ; on rétablissait la féodalité, la noblesse avait repris ses priviléges, le clergé reprenait ses biens, les archevêques étaient tout-puissants, donc l'archevêque s'indignait. Les ténèbres s'étendaient partout sur la France désolée ; la barbarie revenait à grands pas ; mais enfin la patience du peuple était à bout : opprimé par les grands, les prêtres et les rois, il s'insurgeait contre eux tous. 1789 recommençait : avec lui revenaient les massacres, les proscriptions, les exils des grandes familles et de la plus illustre de toutes ; l'anarchie, les guerres civiles, déchiraient la France et l'inondaient de sang.

Là-dessus l'abbé s'arrêta, salua galamment son auditoire épouvanté, et partit. Ces dames, après s'être récriées sur l'éloquence de cet ad-

mirable abbé de Pradt, s'en allèrent avec la maîtresse de la maison à l'Opéra; pour moi, je refusai de les accompagner.

Comme il faut être juste avec tout le monde, même avec les abbés qui prédisent l'avenir, je déclare que de ma vie je n'avais entendu parler avec autant de verve, d'entraînement, d'ardeur que dans cette soirée. Imaginez les expressions les plus pittoresques, des métaphores incohérentes, mais brillantes et hardies, des traits d'esprit en profusion; avec cela, un débit vif, accentué, agréable par son originalité; un geste pétulant, mais inspiré; ajoutez encore la physionomie la plus mobile, des yeux petits, mais étincelants de feu et d'esprit, et vous aurez, si cela est possible, une idée de M. de Pradt pendant cette soirée.

Malgré mon admiration pour lui et ses sombres peintures d'un soulèvement populaire, je ne pouvais partager l'effroi qu'il avait inspiré à madame de V... et à ses amies. Je me rappelais que Louis XVIII, que l'on avait menacé cent fois des insurrections populaires, ne se laissait guère émouvoir de ces menaces. Il citait souvent en italien un passage où Machiavel dit qu'il faut comparer le peuple non à un

de ces petits chiens hargneux qui s'irritent et s'apaisent en un instant; mais à ces dogues naturellement patients, et dont la colère, une fois allumée, est terrible. Un jour, le bon duc de Lévis, qui dans ce temps-là avait quelque petite envie de devenir ministre, envie qui, malheureusement pour la France, ne fut point exaucée, le duc de Lévis vint tout effaré communiquer à Louis XVIII les alarmes que lui inspirait l'esprit turbulent du peuple de Paris.

« Monsieur le duc, lui dit en ma présence Louis XVIII, vous qui êtes académicien, vous devez avoir lu l'histoire de France.

» — Mais oui, sire, répliqua le bon duc un peu étonné.

» — Hé bien, continua le roi, moi qui, sans être académicien, l'ai lue aussi, je n'y vois, vous me direz si je me trompe, monsieur le duc, je n'y vois, depuis l'avènement de la troisième race jusqu'à 1789, c'est-à-dire pendant huit siècles, que trois révolutions auxquelles le peuple de Paris ait pris part: la première, pendant la captivité du roi Jean, lorsque Martel, prevôt des marchands, tenta d'enlever la couronne à ce malheureux prince; la se-

conde, pendant la démence de Charles VI, lorsque les Bourguignons et les Armagnacs désolaient les provinces et la capitale; enfin la troisième, pendant la ligue, quand les Guises, assistés du clergé, travaillaient à détrôner le faible Henri III. L'histoire de France, reprit Louis XVIII, fait-elle mention de quelque autre insurrection populaire? »

Le duc avoua qu'elle n'en mentionnait aucune autre.

« Hé bien, continua le roi, vous voyez donc, monsieur le duc, que le peuple n'est pas si prompt à se révolter. Maintenant je ne compterai pas avec vous, la chose serait trop longue, les rébellions, les guerres soutenues pendant le même temps par les nobles contre l'autorité royale; mais je me fais fort de vous prouver que, durant ces huit siècles, il n'y a pas une seule grande famille en France dont le nom ne se trouve au bas d'un traité avec l'Espagne, l'Angleterre, la Hollande ou quelque autre ennemi de l'État. »

Le duc n'osa répondre; il se retira, voyant bien qu'il n'avait pas avancé ses affaires, et convaincu sans doute qu'il n'était pas facile de devenir ministre sous un roi si savant dans

l'histoire de France. Pour moi, j'entrepris de défendre mes nobles ancêtres.

« En vérité, dis-je à Louis XVIII d'un ton de mauvaise humeur, je ne m'étonne plus que les gentilshommes vous aient appelé... » Je n'osais achever.

» — Un roi jacobin, n'est-il pas vrai, madame? Hé bien, continua-t-il, je crois qu'il y a plus de vertus et d'esprit dans un jacobin comme moi, que dans des royalistes comme eux. »

Là-dessus il se mit à censurer avec amertume l'imprévoyance et la légèreté de la noblesse pendant la révolution, son esprit indisciplinable, son orgueil ridicule pendant l'émigration; citant à l'appui des faits historiques, des anecdotes dont sa mémoire était abondamment pourvue. Cette revue critique, où mes amis et mes parents n'étaient pas épargnés, aigrissait l'humeur du roi et m'affligeait.

« Allons, dis-je au roi, Votre Majesté a assez fait ce soir l'éloge de sa fidèle noblesse; ne voudrait-elle pas, pour varier ses occupations, lire à une de ses sujettes, ici présente, quelques pages des Mémoires historiques que cette sujette écoute toujours avec tant de plaisir?

» — J'y consens, dit Louis XVIII en se radoucissant. Cette fois, ajouta-t-il en prenant son manuscrit, je vous lirai au hasard ce qui me tombera sous la main. Peut-être l'aurai-je aussi heureuse que ces journalistes dont je lis les feuilles en déjeunant, et qui, citant au hasard, disent-ils, nous donnent la seule bonne page qui se trouve dans tout un gros livre. »

J'assurai Sa Majesté qu'en choisissant dans son manuscrit, elle ne pouvait manquer d'avoir, comme elle le disait, la main heureuse.

Sa Majesté agréa le compliment et me lut le fragment suivant, qu'elle me permit le lendemain de copier.

BRUNOI, LES GENS DE LETTRES,

CONFÉRENCE AVEC LOUIS XVI, LA REINE, M. AMELOT.

(Troisième fragment des Mémoires d'un Prince.)

« J'aimais fort Brunoi ; là j'étais libre, autant au moins que peut l'être une altesse royale ; là je me dédommageais de la représentation et de l'étiquette, dont je me faisais un devoir de ne jamais m'affranchir tant que j'étais à Versailles. Les personnes de notre con-

dition doivent toujours se ressouvenir de leur rang, et ne jamais laisser les autres l'oublier.

» Quoique les princes, à ce qu'on répète, n'aient point d'amis, j'en avais, ou croyais en avoir, ce qui revient au même. Montesquiou, d'Avaray, de Balby, m'accompagnaient dans mes voyages à Brunoi. Pour être tout-à-fait sans façon, nous n'emmènions jamais de dames. Celles-ci, qui veulent être de tout, s'étonnèrent de ce qu'on pût quelque part se passer d'elles; et, pour venger leur honneur compromis, à ce qu'elles pensaient, elles attaquèrent le mien par les plus injurieuses calomnies. Pour faire taire ces bavardages, j'invitai madame de B... à venir avec nous à Brunoi. On trouva ce choix ridicule, incompréhensible, révoltant, abominable; ces commérages, au lieu de cesser, redoublèrent. Je compris que chacune de ces dames convoitait de venir à Brunoi à la place de madame de B... Ne pouvant les emmener toutes, je me décidai à n'en emmener aucune. Je les laissai donc crier de leur côté, et tâchai du mien de me divertir de mon mieux.

» Le temps passait vite à Brunoi. On y faisait des vers ou de petits contes en prose. Mon-

tesquiou nous y lu une jolie comédie, je mettais en vers le Panurge de Rabelais. Nous étions tous, vanité à part, des gens de goût et d'esprit.

» Nous recevions quelquefois la visite des hommes de lettres les plus célèbres à cette époque; leur mauvais ton, leurs basses flatteries, leur vanité nous dégoûtaient; mais nous les ménagions. Déjà ils commençaient à acquérir cette suprématie qui a fait d'eux comme autant de petits rois; et moi, la seconde personne de France, j'aurais tremblé de me brouiller avec M. de La Harpe, M. Marmontel, M. de Rivarol, et surtout avec M. de Beaumarchais.

» Ce Beaumarchais était le drôle le plus insolent, le plus spirituel et le plus hardi du royaume. Il est incroyable ce qu'il osa, et ce que, sans autre secours que sa plume et ses intrigues, il accomplit. Pour son début, il s'attaqua à la première cour judiciaire du royaume, et la déshonora dans l'un de ses membres. Vainqueur par ses écrits du parlement, il triompha par ses ruses et son effronterie du roi lui-même. Malgré l'expresse défense de Louis XVI, il fit, je ne sais comment, jouer le

Mariage de Figaro ; cette pièce licencieuse fut représentée cent vingt fois de suite, et à la fin les comédiens du roi chantaient un vaudeville atroce où Beaumarchais insultait le roi et outrageait la reine.

» Les acteurs, ordinairement si insolents avec les auteurs, tremblaient devant celui-là : la police de Paris était à ses ordres ; et Linguet lui-même, le bavard et intrépide Linguet n'osait ni parler ni écrire contre lui. Cet homme si célèbre fut enfin éclipsé par la révolution de 89. Il vécut encore quelques années, mais obscur et oublié. Ce fut là son purgatoire.

» Je confesse ici que, cédant à ma curiosité et aux instances de ce Beaumarchais, j'assistai en loge grillée à la première représentation du *Mariage de Figaro.* Jamais, depuis l'établissement du théâtre, pièce n'excita de pareils transports. C'étaient des acclamations, des trépignements, des applaudissements forcenés ; le parterre était ivre. Depuis j'ai relu cette comédie ; j'y ai trouvé des traits vifs et profonds, de l'esprit à faire peur, un style rapide et piquant, mais il y a loin encore de cet ouvrage-là au *Misanthrope.*

» Me voilà bien loin de mon cher Brunoi, j'y

reviens. On ne songeait dans cet heureux séjour qu'à se promener, causer, lire, faire des vers. En arrivant je disais *à demain les affaires sérieuses*. Et quelles étaient en ce temps-là les affaires sérieuses! Une bouderie de la reine contre Madame, une sottise de Polignac ou une intrigue de sa femme, un débat d'étiquette, une histoire galante, un opéra nouveau, ou un accès d'humeur du parlement, et cependant 89 n'était pas loin. Jamais calme si profond précéda-t-il une si horrible tempête! Cependant, à cette époque, une aventure un peu plus sérieuse mit en rumeur la cour et la ville. Précisément parcequ'on a déjà beaucoup parlé de cette aventure, moi je n'en parlerai que très brièvement.

» Le mercredi des Cendres de cette année 1778, je venais d'arriver de Versailles au Luxembourg, quand un page survint tout essoufflé, qui me remit une lettre du roi. Cette lettre, écrite à la hâte, m'ordonnait de me rendre sur-le-champ à Versailles pour une affaire importante, sans me dire laquelle. Le page, que j'interrogeai, me répondit seulement que cette lettre lui avait été remise par le roi, qui lui avait commandé de faire diligence; aussi le

drôle me, croyant aussi bête que lui, m'assurait qu'avec un bon cheval je pourrais être à Versailles en une heure. Depuis long-temps je ne montais plus à cheval ; mais en deux heures une bonne chaise de poste me transporta de Paris à Versailles. Le roi avait envoyé trois fois chez moi pour voir si j'étais arrivé. Je me rendis chez lui ; il était avec la reine et M. Amelot : tous trois paraissaient tristes et embarrassés.

« Je vous ai fait venir, me dit Louis XVI, pour une aventure arrivée hier au bal de l'Opéra, et qui nous intéresse tous.

» — Qu'y a-t-il, répondis-je, de commun entre le bal de l'Opéra et la famille royale ?

» — Ne plaisantez pas, dit la reine brusquement : le comte d'Artois a insulté la duchesse de Bourbon ; tous les Condé sont furieux. Comment arranger cette affaire ?

» — Oui, dit le roi, quel est votre avis là-dessus ? »

Je compris, après cinq minutes de réflexion, qu'il n'y avait qu'un moyen ; je ne balançai pas à l'indiquer.

« Mon frère se battre en duel ! s'écria le roi.

» — Mon beau-frère se battre en duel ! s'écria la reine éperdue.

» — Monseigneur se battre en duel! s'écria Amelot. »

» Je soutins mon avis, mais je ne persuadai personne. A la fin le roi me recommanda le silence, et ordonna à Amelot d'écrire sur-le-champ à M. de Crussol une lettre de cachet, lui enjoignant, au nom du roi, de ne pas perdre de vue une minute le comte d'Artois. Je me retirai, laissant la reine mécontente, le roi chagrin, et Amelot écrivant au bureau même du roi la plus ridicule des lettres de cachet. »

CHAPITRE VIII.

Quatrième fragment des Mémoires d'un Prince. — Madame de Canillac et la duchesse de Bourbon. — Scène à l'Opéra. — Colère du duc de Bourbon et du prince de Condé. — Madame et madame la comtesse d'Artois. — Entrevue de Monsieur et du prince de Condé. — Billet de Monsieur à Louis XVI. — Sa réponse. — Audience accordée par le roi au prince de Condé. — Louis XVI et sa clef. — Duel du comte d'Artois et du duc de Bourbon.

Louis XVIII avait cessé de lire, et se disposait à fermer son manuscrit.

«Sire, lui dis-je, j'espère qu'après avoir si vivement excité ma curiosité, vous ne refuserez pas de la satisfaire.

» — Mais, dit le roi, sans doute vous connaissez déjà cette histoire.

» — Oui, répondis-je; mais le style de Votre Majesté lui donne à mes yeux les attraits de la nouveauté.»

Je l'ai déjà dit plusieurs fois, Louis XVIII, auteur et roi, était deux fois plus sensible qu'un autre à la flatterie. Il reprit donc son cahier, et continua en ces termes.

DUEL DU COMTE D'ARTOIS
ET DU DUC DE BOURBON.

(Quatrième fragment des Mémoires d'un Prince.)

« Je dois, pour l'intelligence de ce qui va suivre, raconter en deux mots ce qui s'était passé au bal de l'Opéra, et la cause de ce singulier évènement.

» Il y avait dans la maison de la duchesse de Bourbon une dame de Canillac, jeune, belle, très agaçante, et, s'il est possible, encore plus coquette. Comme toutes les jolies femmes, elle avait plus de folie que de raison, et songeait plus à ses plaisirs qu'à sa réputation.

» Les bonnes amies de la charmante madame de Canillac ne tardèrent pas à s'apercevoir que le duc de Bourbon, épris de sa beauté, lui rendait des hommages, qui, comme on le pense bien, n'étaient pas mal reçus. Elles firent

confidence de cette découverte à toute la cour, et en touchèrent deux mots à la personne du monde que cela regardait le moins, à la duchesse de Bourbon. La duchesse, qui, par un caprice bizarre dont elle ne tarda pas à se corriger, aimait encore son mari, prend feu à la première parole, fait venir Canillac, et sans vouloir rien entendre, la chasse sur l'heure de chez elle.

» Vous devinez la douleur et la rage de la pauvre bannie. Pour comble de malheur, son amant ennuyé de ses larmes, et qui aimait à changer, l'abandonna : parti fort sage, pour le dire en passant, et qu'on doit prendre de bonne heure pour n'être pas prévenu.

» Canillac, aimable et séduisante, ne chercha pas long-temps un consolateur. Ce fut un jeune homme galant, spirituel, généreux, le mieux fait du royaume : ce fut le comte d'Artois. La vengeance est le plaisir des dieux et celui des femmes. Canillac, bientôt consolée, demanda à son amant d'obtenir pour elle réparation de l'outrage qu'elle avait reçu chez la duchesse de Bourbon. Celui-ci, ardent et brave, surtout amoureux, promit ce qu'on lui demandait.

» Les choses en étaient là quand mon frère et

Canillac, la tête déjà échauffée par un souper où les vins délicats n'avaient pas été ménagés, se rendirent à l'Opéra. Un malheureux hasard y avait amené aussi la duchesse de Bourbon, accompagnée du beau-frère de Canillac. Celle-ci reconnut bientôt la princesse et son cavalier. Mon frère, poussé par elle, s'approche du cavalier, lie conversation avec lui, et, feignant de prendre sa compagne pour une de ces créatures qui ne sont pas rares aux bals de l'Opéra, il lui adresse les propos les plus lestes. La princesse, peu accoutumée à un pareil langage, veut connaître son insolent interlocuteur; elle porte la main à son masque. Mon frère transporté saisit à deux mains le masque de la princesse et le déchire. Celle-ci, furieuse d'un tel outrage, s'échappe toute tremblante: elle avait reconnu le comte d'Artois. Canillac s'en revient triomphante. Le lendemain la cour et la ville étaient instruites, par elle sans doute, de l'affront fait à sa prière à sa rivale. Le prince de Condé et le duc de Bourbon, furieux à cette nouvelle, déclarent hautement qu'ils entendent réparer, l'épée à la main, l'outrage de leur fille et épouse. Déjà ils avaient demandé une audience au roi; le

roi, afin de se ménager le temps de délibérer, avait remis au lendemain : voilà pourquoi on m'avait mandé.

»En quittant Louis XVI, je passai chez Madame. Je la trouvai avec sa sœur, la comtesse d'Artois; toutes deux, comme toutes les femmes dans une situation critique, pleuraient. Je ne leur cachai pas mon sentiment sur l'issue inévitable de cette aventure : les larmes redoublèrent. On me parla de l'oubli des injures et de l'Évangile; je répondis que ce qui pouvait assurer notre félicité dans l'autre monde ferait en attendant notre déshonneur dans celui-ci.

»Je revins chez moi, où je trouvai le prince de Condé qui m'attendait. Le prince de Condé, comme tous ceux de sa race, était brave. Intrépide sur un champ de bataille, il était, dans la vie privée, le plus faible des hommes. Madame de Monaco, sur la fin du dernier règne, lui avait fait faire des sottises un peu trop publiques; la cour et la ville l'avaient à ce propos chansonné. Du reste, ces petites taches ont été effacées par sa magnanime conduite pendant l'émigration. Si je continue mes Mémoires jusqu'à cette époque, on y verra quels furent, pendant nos malheurs,

sa constance, sa bravoure, son désintéressement.

» A cette époque, quoique j'estimasse le prince de Condé, je vivais très froidement avec lui. Cependant, comme on pense bien, je ne manquai pas, dans une circonstance si délicate, de le recevoir avec tous les égards imaginables, ainsi que lui-même s'est plu depuis à le reconnaître. Après s'être plaint, en termes fort vifs, de l'outrage fait à sa fille, et m'avoir déclaré qu'il était irrévocablement résolu d'en obtenir réparation selon les lois de l'honneur, il me demanda si, à sa place, je n'en ferais pas autant. La question était délicate; je crois que je m'en tirai assez adroitement. Le prince de Condé ajouta que, convaincu comme il l'était de ma prudence, il venait me prier d'assister à l'audience que le roi lui avait promise pour le lendemain. J'y consentis volontiers, si le roi lui-même le voulait permettre ; je connaissais la brusquerie de mon frère, la vivacité du prince de Condé ; je n'étais pas fâché de pouvoir, au besoin, m'entremettre entre les deux personnages.

» Le reste de la journée se passa sans autre accident, mais dans la plus vive agitation. La

cour était bouleversée. Le comte d'Artois et moi étions au château les deux seules personnes qui ne prissent aucune part à l'émotion générale.

» Je prévins Louis XVI, par un billet, du désir du prince de Condé; il me renvoya mon billet avec cette apostille de sa main : « Venez avec lui, j'y consens; mais mon parti est pris; ni lui, ni vous, ne m'en ferez changer. » Alors, sire, dis-je en moi-même, comme on s'est passé de vous pour l'insulte, on s'en passera aussi pour la réparation.

» Le lendemain, à l'heure marquée, je me rendis dans le cabinet du roi. Sa Majesté était debout auprès de la cheminée; sa contenance était triste et embarrassée. Un moment après entra M. de Maurepas. Cette vieille et ennuyeuse commère, qui n'avait d'un premier ministre que la fatuité et l'importance, me semblait un personnage fort inutile pour la scène qui allait commencer. J'ai su depuis que le prince de Condé l'avait invité, lui aussi, à y assister. Il voulait avoir des témoins de ce qu'il dirait au roi dans cette occasion solennelle.

» Nous avions à peine échangé quelques mots

quand le prince de Condé arriva, la tête haute, et s'efforçant, à ce qu'il me sembla, de donner à son visage l'air irrité qui convenait à la circonstance. Après avoir adressé au roi un salut froid mais respectueux, il lui exposa, en termes simples et précis, l'outrage fait à sa fille, et demanda à Sa Majesté la permission d'en tirer une réparation convenable. En prononçant ces mots il porta fièrement la main à son épée; ce qui faisait bien voir de quelle réparation il entendait parler. Cependant le roi, feignant de ne pas le comprendre, lui exprima son chagrin de cette malheureuse affaire et le désir qu'elle fût bientôt oubliée.

« Sire, répondit le prince, je vous promets que sitôt qu'elle aura été convenablement terminée, elle sera, de ma part au moins, à jamais oubliée.

» — Eh bien! monsieur, répliqua le roi, elle sera terminée sur-le-champ si vous avez un sincère amour de la paix.

» — Quelque amoureux qu'on soit de la paix, reprit d'un ton ferme le prince de Condé, on ne peut la conclure avant d'avoir fait la guerre.

» — Que voulez-vous dire par là? s'écria le roi irrité.

» — Je veux dire, répondit le prince non moins irrité, qu'on a outragé l'honneur de ma fille et le mien, et que si je ne demandais raison de cet outrage l'épée à la main, je serais indigne du nom que je porte.

» — Monsieur, répondit Louis XVI, tout Condé que vous êtes, je vous menace de toute ma colère si, malgré ma défense, votre épée sort du fourreau. »

» Je crùs qu'il était temps d'intervenir.

« Monsieur, dis-je au prince, je ne demande rien qui vous puisse être désagréable; mais ne pourriez-vous pas faire quelque chose pour moi?

» — Tout ce qui sera compatible avec mon honneur, répliqua-t-il brusquement.

» — Le comte d'Artois, continuai-je, est désolé de son imprudence.

» — Je ne doute pas, répondit le prince, qu'il ne se repente d'avoir insulté une femme.

» — Eh bien! demanda Louis XVI, que voulez-vous donc de plus?

» — Je veux, répondit le prince, que ce repentir soit rendu aussi public qu'a été l'insulte; qu'il soit exprimé par le coupable en présence de toute la cour...

» — Ce que vous demandez là serait trop humiliant, répliquai-je.

« — Qu'on nous laisse donc employer un moyen qui, j'en suis sûr, sera aussi agréable à l'offenseur qu'à l'offensé.

» — Je n'y consentirai jamais, s'écria Louis XVI.

» — Sire, répondit le prince d'un ton résolu, je suis venu vous demander justice; je vous la demanderai, s'il le faut, à genoux; mais si vous me la refusez, malgré mon profond respect pour les ordres de Votre Majesté, je me la ferai à moi-même. » Et il s'élança hors du cabinet. M. de Maurepas courut après lui.

» Louis XVI resta un moment absorbé dans ses réflexions; puis, tirant une petite clef de sa poche, il essaya d'ouvrir une cassette posée sur la cheminée : « Croiriez-vous, mon frère, me dit-il, que voilà huit jours que je travaille à cette maudite clef, et qu'il y manque encore quelque chose? Mais voyez, ajouta-t-il en me la donnant, que je n'ai pas tout-à-fait perdu mon temps. » En effet cette clef était un petit chef-d'œuvre d'industrie et de patience. « Mais je vois bien, continua-t-il, ce qui y

manque; ce sera l'affaire de deux coups de lime. » Et il disparut.

» Maurepas revint. Pendant que le roi travaillait à sa clef, nous convînmes, après une longue délibération, qu'on tâcherait d'amener mon frère à une réparation en présence de la famille royale, et que du reste on laisserait au courage des nobles adversaires à arranger les choses comme ils l'entendraient.

» Comme nous allions sortir, le roi rentra, sa clef à la main. Il se hâta de l'essayer, elle allait à merveille; il ouvrit et referma à cinq ou six reprises son petit coffre: « Enfin, s'écria-t-il d'un air de triomphe, j'en suis venu à mon honneur. Hé bien! messieurs, dit-il en se retournant, qu'avez-vous décidé? » On lui fit part de notre résolution, qu'il approuva.

» J'eus plus de peine à la faire goûter au comte d'Artois, qui voulait absolument se battre. Enfin, vaincu par mes représentations et mes prières, il céda.

» En conséquence tous les membres de la famille royale et tous les princes du sang furent convoqués un soir chez le roi; et le comte d'Artois, en leur présence, déclara qu'il n'avait point eu l'intention d'insulter la duchesse

de Bourbon ; qu'il ne l'avait point reconnue sous le masque. Là-dessus on s'embrassa ; mais les deux adversaires se serrèrent la main d'une façon très significative.

» Le soir même, le comte d'Artois écrivit au duc de Bourbon, le priant de se trouver le dimanche suivant au bois de Boulogne. Ces deux messieurs s'étant rencontrés à l'heure convenue, s'enfoncèrent dans les massifs et mirent l'épée à la main. Ils avaient échangé plusieurs passades, quand Crussol survenant leur enjoignit, au nom du roi, de se séparer. Cette fois la réconciliation fut complète. Le comte d'Artois alla même faire visite à la duchesse de Bourbon.

» Celle-ci étant allée, peu de jours après, à l'Opéra avec le duc son mari et le prince de Condé, ils furent tous trois accueillis avec le plus vif enthousiasme. Le comte d'Artois et la reine, qui y vinrent aussi, n'obtinrent pas les mêmes applaudissements. Ce qui disposait si bien le public en faveur de la duchesse de Bourbon, c'est ce propos qu'on lui attribuait : » Sire, je vous demande justice, non comme princesse, mais comme simple citoyenne. » La révolution commençait.

CHAPITRE IX.

Session de 1825. — Lois sur les confréries de femmes. — Lois du sacrilége. — Conversation avec M. de Bonald. — Les abbés Fayet, Desmazures, Guyon, de La Mennais. — Dîners pendant la discussion de la loi d'indemnité. — Inquiétude de M. de Villèle. — Incendie du Bazar. — Charles X au salon de peinture. — Mots chamants de ce prince. — M. Sosthènes de La Rochefoucauld. — Deuil de Louis XVIII. — La comtesse de R... — Escrocs de bonne compagnie. — Conversion d'un comte polonais par une congréganiste. — Deux mariages d'inclination.

Trois lois fort importantes furent proposées aux chambres qui venaient de se réunir.

La première était relative au rétablissement des confréries religieuses de femmes. Ce n'était, au dire des personnes le mieux informées, qu'un acheminement au rétablissement déjà résolu des confréries d'hommes et surtout des jésuites. Le clergé et la congrégation attachaient donc un grand prix à l'adoption de cette loi; dans

une session précédente, elle avait été rejetée par les députés. Cette fois, soutenue par M. d'Hermopolis, qui déploya pour la défendre tout ce que l'éloquence jésuitique a de plus fort et de plus insinuant, elle passa, malgré les déclamations des libéraux, à une forte majorité. Nous en fûmes, mes amies et moi, enchantées; non pas que nous eussions le moins du monde envie d'entrer en religion, mais on disait, sans trop expliquer comment, à la vérité, que les couvents étaient nécessaires au salut de la monarchie; et d'ailleurs cette première démarche de la chambre était une marque éclatante du bon esprit qui l'animait.

La seconde loi fut celle du sacrilége. Celle-ci, plus que la première encore, excita le déchaînement des fureurs libérales. Bien que ceci me disposât à bien penser de la loi du sacrilége, j'avoue que le luxe de supplices déployé dans cette loi me faisait malgré moi un peu horreur. Le principe me paraissait excellent ; mais les galères, la flétrissure, la mort et la mutilation, prononcées pour l'honneur d'une religion de clémence, m'étonnaient, me révoltaient même. Heureusement que j'eus le rare avantage d'entendre l'illustre M. de Bonald discu-

ter sur cette matière, dans un bal chez une de mes amies. Il dissipa tous mes scrupules; il nous dit que la majesté de Dieu et le respect qui lui est dû étant infinis, les outrages commis contre lui, ou contre la religion qu'il a instituée, méritaient tous la plus grande peine possible sur la terre, c'est-à-dire la mort; qu'ainsi la loi proposée, loin de pécher par trop de sévérité, péchait par un excès contraire. Il me rappela que saint Louis faisait percer avec un fer rouge la langue des blasphémateurs. « Dieu, me dit-il, a, par son exemple, appris aux rois qu'ils doivent être sans pitié pour ses ennemis. Jésus-Christ, égaré, si l'on peut le dire, par sa divine charité, demanda la grâce de ses meurtriers, mais son père la lui refusa. D'ailleurs, continua M. de Bonald, en ôtant la vie au criminel de lèze-majesté divine, que fait-on autre chose, sinon de le renvoyer, comme disent les libéraux, devant son juge naturel? »

Ces raisonnements et beaucoup d'autres encore me réconcilièrent avec la loi du sacrilége. D'ailleurs un de mes amis, homme d'un grand sens, me fit remarquer que la loi du sacrilége n'atteindrait que la canaille. Qu'un

voleur soit envoyé aux galères perpétuelles ou à la mort, qu'importe au reste de la société, et bien souvent à ce voleur lui-même? Fallait-il pour si peu de chose se faire faute de rendre un éclatant hommage à la religion catholique, et de satisfaire le clergé? Va donc, me dis-je, pour la loi du sacrilége. Dans toutes les maisons où j'allais on la trouvait délicieuse. Les députés du côté gauche la combattirent avec une opiniâtreté scandaleuse, et qui montra bien l'épouvantable impiété de ces gens-là.

Toutes les âmes qui n'étaient pas égarées dans les voies du siècle en frémirent. Un jeune abbé, dont j'avais fait la connaissance à la paroisse, aussi distingué par les grâces de sa personne que par sa piété, ne pouvait contenir son indignation. Je prenais plaisir à l'entendre déplorer et maudire l'athéisme des libéraux. Il était si noble et si beau dans sa sainte colère! Plusieurs ecclésiastiques de ses amis, qu'il m'amena, n'en étaient pas moins indignés que lui; mais qu'ils ne savaient point exprimer leur indignation avec la même grâce, la même éloquence! Ces ecclésiastiques étaient pourtant des hommes pieux et fort savants. Je citerai à leur tête l'abbé Fayet, prêtre d'une vie

si pure, et si indignement calomnié par les libéraux ; l'abbé Clausel de Coussergues, membre du conseil royal de l'université, royaliste excellent, et, à ce qu'on m'a assuré, auteur de plusieurs ouvrages très recommandables, quoique très peu lus ; le fougueux abbé Guyon, le La Bourdonnaie de la chaire ; l'abbé Desmazures, ce pieux gardien du saint sépulcre, à qui sa barbe vénérable donne si bien l'air d'un père de l'église; enfin, mon ancien ami, le grand, l'immortel abbé de La Mennais, le saint Jean-Chrysostome de notre âge, que Dieu semble avoir suscité pour être, dans ces jours de perdition, le défenseur de son église, et qui la sauvera, si une éloquence divine et l'exemple des plus rares vertus suffisent pour la sauver.

Le jour où la loi du sacrilége fut votée, le cardinal de La Fare s'écria dans une nombreuse réunion :

« Enfin la religion tromphe!

» —Ne serait-ce pas plutôt l'inquisition ? reprit M. de M..., excellent royaliste, mais très peu dévot, et que pour cette raison je ne nomme pas ici. Cette question indigna Son Éminence, et fut trouvée fort inconvenante par la société. Pour moi, à qui elle ne déplaisait pas trop, je

m'en courrouçai pour faire comme les autres.

Ces deux victoires remportées dans les chambres étaient un heureux augure de la troisième qu'il nous restait encore à gagner. Le moment où notre indemnité allait être votée approchait. Nous redoublâmes de prévenances, de cajoleries et d'invitations avec les membres bien pensants de la chambre; j'entends par bien pensants ceux qui votaient pour nous. Pour ma part, tant que dura la discussion, je donnai trois dîners par semaine; une de mes bonnes amies en donnait six, mais aussi elle avait eu le bonheur de voir confisquer à son père trois cent mille livres de rente. Je n'étais pas tout-à-fait si heureuse.

Nos politesses et nos dîners ne furent pas perdus. Nos convives reconnaissants nous votèrent, avec une grâce parfaite, notre milliard d'indemnité. « Ce n'était qu'un à-compte, disaient quelques-uns.

» — Ma foi, répondais-je, c'est un fort bel à-compte. » La France, qui n'avait point dîné à nos tables, cria un peu. Il n'importait guère, pourvu qu'elle payât. D'ailleurs un grand acte de justice et de politique peut-il se faire sans qu'il en coûte quelque argent?

Ce riche présent raccommoda un peu la cour avec M. de Villèle. On lui pardonnait ses fautes, non parcequ'il avait beaucoup aimé, mais beaucoup donné. Lui, malgré ce petit rapprochement, n'était pas moins inquiet de l'avenir. L'ombre de M. de Polignac le poursuivait toujours ; il redoutait les approches du sacre et le voyage à Reims, et plus encore les influences de l'Angleterre. « Canning, me dit-il, voudrait voir au ministère un homme incapable ou vendu à l'Angleterre. Je ne suis, grâce au ciel, ni l'un ni l'autre. S'il parvient, par ses sourdes pratiques, à me faire tomber, les Anglais entreront à ma place au ministère. N'oubliez pas, madame la comtesse, ce que je vous dis là. »

Je ne l'ai point oublié : ce qui se passe, au moment où j'écris, est-il un accomplissement de la prédiction de M. de Villèle ? Les ennemis de M. de Polignac diront que oui ; ses amis, que non. Moi qui ne suis ni l'un ni l'autre, je ne dis rien.

Dès que la noblesse eut obtenu son indemnité, le clergé demanda à grands cris la sienne. Le cardinal de La Fare et le cardinal de La Luzerne, à qui l'on avait, je ne sais pour-

quoi, fait une réputation de grand écrivain, rédigèrent à cet effet un mémoire au roi. J'ai égaré par malheur une copie que j'avais de ce mémoire, curieux monument de l'audace et de l'avidité sacerdotales. Les nobles, satisfaits d'avoir arrangé leurs affaires, ne voulurent point se mêler de celles des autres. La requête n'obtint point de réponse de Sa Majesté. Le clergé annonça que la religion allait périr. Je me rassurai : ces messieurs avaient dit que la loi du sacrilége garantissait son salut.

Le premier jour de l'année 182... fut marqué par un funeste évènement, l'incendie du Bazar construit sur le boulevard des Italiens. Le feu prit vers minuit; les marchandises et une curieuse ménagerie d'animaux exotiques furent la proie des flammes. Les superstitieux virent là un mauvais présage; je n'y vis, avec les gens sensés, qu'un grand malheur.

Avant d'en finir avec l'année 182..., je dois dire un mot de l'exposition de peinture qui eut lieu dans le courant de cette année. La maladie et la mort de Louis XVIII, mes chagrins et mes affaires, me permirent à peine de faire deux ou trois promenades au salon. Je

fus frappée du nombre prodigieux de tableaux qui encombraient le Louvre ; j'aperçus en courant quelques bons ouvrages, beaucoup de médiocres, et plus encore de mauvais. Charles X, toujours gracieux, voulut distribuer lui-même aux artistes les récompenses qu'ils avaient méritées. M. de La Rochefoucauld proposa à Sa Majesté de convoquer ces messieurs aux Tuileries ; « Non, dit le roi, les honneurs ont plus de prix lorsqu'ils sont décernés sur le champ de bataille : j'irai moi-même au salon, et ce sera là que vous me présenterez mes sculpteurs et mes peintres. »

Ce mot charmant de Charles X n'est pas encore connu, et je me glorifie d'être la première à le publier.

Le 14 janvier, le roi, accompagné de son cortége ordinaire, se rendit donc par la grande galerie au salon de peinture. Les artistes qui devaient être couronnés, d'autres moins heureux, et quelques curieux favorisés de M. de Forbin, attendaient Sa Majesté ; j'étais du nombre de ces derniers. Je remarquai mademoiselle Delphine Gay au bas de son portrait peint par Hersent ; elle était comme sur la toile, vêtue d'une robe blanche, d'une écharpe bleue, et

charmante. Sans doute elle voulait par une ingénieuse reconnaissance pour M. Hersent, montrer qu'il avait reproduit toutes les grâces de son admirable modèle. Je continuerais avec bien de la joie l'éloge de cette jeune trouvère aussi distinguée par sa beauté que par son talent poétique; mais je m'arrête au souvenir des épigrammes amères lancées contre moi par madame sa mère. Comment ai-je eu le malheur d'encourir la disgrâce de madame Gay? Serait-elle, par hasard, jalouse de moi? pourtant je ne fais ni romans ni comédies. Madame Gay, qui fait de tout cela, devrait bien être un peu plus charitable pour les modestes auteurs de Mémoires. L'indulgence convient si fort à toutes les femmes, même à celles qui n'en ont jamais besoin!

Le roi parcourut toutes les salles; et comme on lui faisait remarquer un grand nombre de tableaux peints par des dames :

« Autrefois, dit-il, les dames brodaient en tapisserie; elles peignent aujourd'hui, cela vaut mieux. Je viens, dit ensuite Sa Majesté, distribuer des encouragements plutôt que des récompenses, car j'aurais trop à faire si j'en voulais donner à tous ceux qui en méritent. »

Mon ami Sosthènes de La Rochefoucauld, beau comme un astre, affairé comme en un jour de bataille, remplissait auprès de Sa Majesté le véritable office d'un aide-de-camp, courant à celui-ci, appelant celui-là, donnant la main à cet autre; il ne laissait rien à faire, rien à dire à ce pauvre M. de Forbin, qui n'en paraissait pas plus content. Il n'eut pas même la consolation de lire la liste des peintres et des sculpteurs couronnés l'infatigable Sosthènes s'arrogea jusqu'à cet honneur. Il s'en acquitta fort bien; la beauté de son organe et la noblesse de ses gestes furent universellement admirées.

Les principaux artistes récompensés par le roi furent: MM. Carle Vernet et Cartelier, décorés de l'ordre de Saint-Michel; MM. Hersent, Horace Vernet, Bosio et Dupaty, nommés officiers de la Légion-d'Honneur; la croix de cet ordre fut donnée à MM. Ingres, Schaetz, Drolling, Heim, Mauzaisse, Blondel, Picot, Bouton, Daguerre, tous peintres; à MM. David, Bras et Debay, statuaires, ainsi qu'à sir Th. Lawrence, peintre du roi d'Angleterre. Les médailles d'or et d'argent furent distribuées après le départ de Sa Majesté.

Cet hiver fut un peu triste. On se réunit beau-

coup, mais on ne dansa guère. Les femmes de la cour, par devoir, portèrent le deuil de Louis XVIII, les banquières le portèrent pour imiter les dames de la cour, et les bourgeoises pour imiter les banquières. Les petites gens, ou quelques femmes de libéraux forcénés se montraient seules aux spectacles et dans les cercles en robes de couleur. La comtesse de B..., jolie et pensant fort bien, au risque d'être confondue avec ces femmes-là, ne voulut point, je ne sais par quel caprice, prendre le noir. On lui fit des représentations, elle s'en fâcha; bref, elle ne fut plus invitée dans plusieurs maisons où jusque là elle était reçue avec plaisir. Pour moi, malgré mon amitié pour elle, je me crus obligée à ne plus la voir : cela me coûta beaucoup, mais je devais ce sacrifice à l'auguste mémoire de Louis XVIII.

A défaut de la danse, on se porta avec plus d'empressement aux tables d'écarté. Cette passion du jeu, qui fait de si effrayants progrès, rend les sociétés silencieuses et maussades, enlaidit les femmes, pousse les hommes à des actes désespérés, ou, ce qui est pis, à des actions avilissantes. A un bal, chez un riche banquier, trois jeunes gens, tous trois

appartenant à la haute aristocratie, s'étaient associés pour fixer, par l'adresse, l'inconstance de la fortune. Le très jeune fils d'un négociant perdit avec eux tout ce qu'il avait en poche, et de plus, sur sa parole, une somme considérable. Il paya, mais il avait conçu des soupçons sur la loyauté de ces messieurs, et il ne se gêna pas de les répandre dans la société. En effet, ces messieurs furent épiés, et leur friponnerie démasquée. Vous devinez le scandale; malgré leurs noms illustres, les trois escrocs furent ignominieusement chassés de tous les salons. Aux Tuileries, les jours de réception, plusieurs femmes furent adroitement dépouillées de leurs cachemires.

Quelques intrigues galantes fournirent ample pâture à la malignité publique. Les jeunes femmes, privées du plaisir de danser, cherchaient d'autres distractions. De là bien des aventures; je n'en raconterai que deux.

Madame de A...., mariée fort jeune à un mari vieux et maussade, se consolait de ce malheur par la plus fervente dévotion. Le matin elle ne sortait des églises; le soir, comme les églises sont fermées, elle allait, pour fuir son ennuyeux époux, dans les plus

brillantes et les plus nombreuses réunions du faubourg Saint-Germain. Elle rencontra chez madame de V... un jeune comte polonais, beau, spirituel et galant. Mais, hélas! il était protestant; n'était-ce pas pitié qu'une si charmante créature dût un jour appartenir à Satan!

Madame de A...., possédée, comme toutes les congréganistes, de la manie des conversions, entreprend celle du jeune Polonais. Elle l'accueille d'abord avec bienveillance, et s'entretient long-temps avec lui. Le comte, charmé d'inspirer tant d'intérêt à une jeune et jolie femme, s'attache assiduement à ses pas. Madame de A.... lui avoue qu'elle veut assurer son bonheur éternel; le comte se regarde déjà comme le plus fortuné des hommes. On se parle sans se comprendre; on s'écrit; des billets brûlants d'un amour tout céleste s'échangent contre des billets tout aussi brûlants, mais d'un amour tout terrestre. Enfin, rendez-vous.

« Écoutez-moi, dit madame de A...., je ferai votre félicité dans l'autre monde.

» — Écoutez-moi, répond le comte, je ferai votre félicité dans celui-ci.

» — Adorez le vrai Dieu.
» — Vous êtes le seul Dieu que j'adore.
» — Le Christ vous tend les bras.
» — Jetez-vous dans les miens.
» — Sauvez-vous.
» — Aimez-moi. »

La discussion s'échauffe; on s'entête : l'un veut faire triompher la grâce, l'autre l'amour; enfin, une transaction se conclut, qui assure également la félicité du comte dans le ciel, et le bonheur de madame de A.... sur la terre. Fidèle à sa parole, il abjura ses erreurs, et madame de A...., non moins fidèle à la sienne, se donna à celui qui s'était donné au Christ. Cette conversion fit du bruit; elle assura, dit-on, à madame de A..... beaucoup de félicitations de la part de ses amis de la congrégation. Aux yeux de ces gens-là, comme on sait, la fin justifie les moyens.

Voici maintenant ma seconde anecdote :

Madame de C...., fille d'un riche financier, avait épousé, malgré ses parents, qui la destinaient à un jeune pair de France, un commis de son père qui l'aimait éperduement. Ces mariages d'inclination placent une jeune femme dans une bien embarrassante position,

quand elle cesse, au bout de quelques mois, d'être amoureuse de son mari. Comment avouer qu'on s'était trompée, et que celui pour qui on a bravé toutes les convenances était indigne d'un tel sacrifice? et, d'un autre côté, quel supplice que de feindre, aux yeux du monde, une passion qu'on n'a plus?

Telle fut, après six mois d'union, la triste condition de madame de C.... Pour comble de malheur, son mari, plus constant qu'elle, ne cessait de lui témoigner la plus vive tendresse. Comment manquer à ses devoirs envers un si honnête homme? Mais, d'un autre côté, que cet homme était froid et commun, surtout quand on le comparait au comte de M...., gentilhomme espagnol si spirituel et si bien fait! Et cependant, comment madame de C.... n'eût-elle pas fait vingt fois cet affligeant parallèle? partout le comte de M.... se trouvait à ses côtés, aux bals de M. Laffitte, aux Italiens, aux Tuileries, même dans la solitude des Français, quand mademoiselle Duchesnois jouait?

Madame de C... flottait donc incertaine; touchée de la persévérance du beau M. de M...., retenue par la crainte de s'exposer à la censure

du public si elle trahissait son excellent mari, lorsqu'elle retrouva une de ses bonnes amies de pension, qui, comme elle, avait fait un mariage d'inclination, et qui ne s'en trouvait pas mieux.

On ne tarda pas à se faire des confidences.

« J'adorais mon mari avant de l'épouser, dit madame de C...

« — J'idolâtrais le mien, reprit son amie madame de B...

« — Maintenant la tendresse de M. de C... m'importune, continua madame de C...

« — Maintenant l'amour de M. de B... m'est odieux, reprit madame de B...

« — Mon mari est si commun !

« — Le mien si maussade !

« — Si mon mari pouvait s'apercevoir qu'il y a dans le monde de plus jolies femmes que moi!

« — Si le mien pouvait s'apercevoir qu'il n'y a pas que moi de jolie.

« — Alors j'aurais de mon côté le droit de m'percevoir qu'il y a des hommes aussi aimables que M. de C... est ennuyeux.

« — Et moi, j'aurais le droit de m'apercevoir qu'il y en a d'aussi beaux que M. de B... est laid. »

Ces deux jeunes folles font bientôt un complot, le plus sigulier du monde, contre leurs maris respectifs. Madame de C... doit tâcher de rendre M. de B... infidèle à sa femme, et madame de B.., fera son possible pour rendre M. de C... infidèle à la sienne. Ce projet ne pouvait manquer de réussir, car les deux jeunes dames étaient l'une et l'autre fort séduisantes. Les maris ne se doutant pas de cette infernale perfidie, se laissent entraîner sur les bords de l'abîme; ils allaient y tomber, quand leurs épouses, feignant de découvrir ce qu'elles savaient si bien, éclatènt en reproches, s'indignent chacune contre son mari. Le public, instruit de tout cela, se déclare pour les deux jeunes femmes trahies, et déjà elles pensaient à se venger; mais celui que madame de C... avait trouvé plus aimable que M. de B..., et celui que madame de B... avait trouvé plus beau que M. de B..., c'était le même homme, c'était le comte de M.... » Il avait plu aux deux dames qui lui plaisaient toutes deux. La victoire gagnée, les associées se disputèrent avec fureur le prix de cette victoire. Le comte, pour être trop heureux, ne le fut point du tout. Cette singulière aventure le rendit célèbre, et

beaucoup de dames le dédommagèrent, dit-on, de ce qu'il avait perdu.

Je raconterais bien d'autres aventures du même genre; mais on m'accuserait de vouloir fournir ici des pièces à l'appui d'un ouvrage plus spirituel que moral qui vient de paraître sous le titre de *Physiologie du mariage*. Je suis bien aise de dire en passant à l'auteur que nous avons dévoré ses deux volumes au Faubourg, et que d'un commun accord nous l'avons surnommé le Machiavel des ménages.

CHAPITRE X.

Ma discrétion. — Malignité de quelques dames contre moi. — Le *Cid d'Andalousie*. — M. Lebrun. — Talma. — Ce qu'il me dit sur le style qui convient au théâtre. — *Jeanne d'Arc*, par M. Alexandre Soumet. — M. Jules de Rességuier. — M. Victor Hugo. — La nouvelle école. — MM. de Vigny, Lamartine. — La *Mort de César*, par M. Royou. — La censure de M. Lourdoueix. — Sidi Mahmoud. — Ma conversation avec lui. — Assassinat de Paul-Louis Courier. — Bruits à ce sujet. — Le duc de Northumberland. — Le prince d'Esterhazy. — Le prince de Volkonsky. — Ma conversation avec lui. — Mademoiselle Delphine Gay à la coupole. — Mot de M. Gros.

Les récits scandaleux forment toujours la partie la plus piquante des Mémoires contemporains. Pour moi, je dédaigne d'exciter la curiosité du lecteur en flattant sa malignité. Si, dans ce journal, je raconte par-ci par-là quelques anecdotes galantes, c'est seulement pour compléter le tableau, sans cela imparfait, des mœurs de la cour et de la haute société. D'ailleurs je rédige ces Mémoires pour m'amuser,

et non pour affliger les autres; aussi, plus discrète que bien des *mémoriographes*, je déguise par des initiales, qui même ne sont pas toujours fidèles, les noms des femmes dont mes récits pourraient compromettre la réputation. Je ne sais si toutes ces dames méritent de ma part tant de générosité, il en est plus d'une dont je ne veux pas médire, qui ne s'est pas gênée pour me calomnier. Que de bruits abominables n'a-t-on pas fait courir contre moi après la mort de mon auguste protecteur? N'a-t-on pas, pour mieux flétrir ma réputation, attaqué celle d'un jeune et pieux ecclésiastique dont j'ai parlé. Mais, grâces au ciel, ces calomnies affreuses ne l'empêcheront pas d'obtenir bientôt, j'espère, l'épiscopat dont il est si digne par ses talents et sa fervente piété.

Je n'avais reparu, depuis la mort de Louis XVIII, à aucun spectacle, quand M. Alexandre Guiraud, dont nous avons fait un baron et un académicien, me pressa avec tant d'instance, que je ne pus refuser d'aller avec lui à la première représentation du *Cid d'Andalousie*. J'étais curieuse, je l'avoue, d'assister à cette première invasion du romantisme sur le Théâtre Français; le talent de M. Lebrun

m'était connu, mais, à mon avis, c'était à lui grande hardiesse de vouloir refaire *le Cid; le Cid*, le plus bel ouvrage de Corneille dans la force de la jeunesse et du talent.

M. Lebrun, pour soutenir une si périlleuse lutte, avait compté sur l'invention d'une nouvelle fable dramatique, sur les ressources que lui offraient l'imitation de deux tragédies espagnoles, enfin sur une peinture plus exacte dès mœurs de l'époque. Ce dernier mérite, on ne peut le nier, manque tout-à-fait au *Cid* de Corneille; les admirateurs de ce poète seront forcés de l'avouer, si jamais quelque homme de goût nous donne une traduction française des romances espagnoles auxquelles il a emprunté son sujet. Talma et mademoiselle Mars étaient chargés des deux principaux rôles. Cet excellent Talma, que j'aimais tant, moins à cause de son talent sublime que pour sa charmante bonhomie, était venu, comme il faisait souvent, passer la soirée avec moi quelques jours avant la première représentation du nouveau *Cid;* il était enthousiasmé de son rôle, il m'en déclama plusieurs tirades, entre autres celle ou le jeune amant rappelle à sa maîtresse les souvenirs de leur vie passée. Il se récriait

sur la facile simplicité du style de M. Lebrun.

» Voilà, s'écriait-il, ce qu'il faut pour la scène, une prose élégante et rimée.

» — Ah ! mon cher Talma, lui dis-je, vous prêchez pour votre saint, vous voulez qu'on s'occupe de l'acteur et point de l'auteur. Mais avez-vous à vous plaindre du style d'*Andromaque* et de *Britannicus*, et les vers harmonieux de Racine nuisent-ils à votre succès dans les rôles d'Oreste et de Néron ?

Quelle affluence à la première représentation du *Cid!* Les curieux et les partisans de l'auteur encombraient la salle du Théâtre Français. M. de Jouy, qui depuis s'est déclaré le plus rude adversaire des innovateurs dramatiques, M. de Jouy, chef d'une phalange amie, placé au balcon, donnait le signal des applaudissements. Il applaudissait lui-même avec une ardeur, une véhémence, qui montraient quel est son dévouement en amitié; mais que pouvaient les généreux efforts du général et des soldats contre un intérêt qui allait en décroissant d'acte en acte, une fable commune et ennuyeuse, des caractères ridicules ? Le *Cid* fit donc une demi-chute. J'en fus fâchée par M. Lebrun, homme estimable pour son

talent et ses qualités personnelles. Sa *Marie-Stuart* est un ouvrage recommandable qui produit beaucoup d'effet à la scène, et dont le principal rôle en eût produit bien davantage avec une Marie Stuart un peu plus jeune, un peu moins laide et un peu moins criarde que mademoiselle Duchesnois.

Quelques jours après, un de mes chers Toulousains, M. Alexandre Soumet, fut plus heureux à l'Odéon. Sa tragédie de *Jeanne d'Arc* obtint à ce théâtre un fort beau succès auquel je me glorifie d'avoir un peu contribué par mes applaudissements. Ce triomphe ajouta un nouveau lustre à la renommée déjà brillante de M. Soumet. Les hommes de goût admirèrent dans *Jeanne d'Arc* ce qu'ils avaient admiré dans les précédentes tragédies du même auteur, un luxe de versification élégante, une sensibilité exquise, un grand art de déguiser la faiblesse de l'action.

M. Soumet n'est pas seulement un beau poète, c'est encore, et cela vaut peut-être mieux, un excellent royaliste, un bon chrétien, un homme d'une grande aménité de mœurs, à qui ses amis ne font d'autre reproche que de rester quelquefois bien long-temps

sans venir les voir ; il faut en accuser sa sinécure de bibliothécaire : je ne veux plus faire donner de sinécures à mes amis.

Je me réjouis du succès de *Jeanne d'Arc* avec M. Jules de Rességuier, autre Toulousain de ma société, auteur d'un charmant recueil de vers tendres qui a obtenu l'approbation de M. Victor Hugo lui-même.

Je connais très peu ce dernier poète, aujourd'hui si célèbre, et qui n'était encore alors que « l'enfant sublime. » Il ne fréquente guère le grand monde ; il vit dans une retraite un peu superbe, entouré de jeunes adeptes de sa nouvelle école. Cette nouvelle école, prônée par les uns avec tant d'emphase, censurée par les autres avec tant de mépris, triomphera-t-elle enfin ? je ne sais ; mais, à mes yeux, le romantisme a sur le *classicisme*, son rival, de nombreux avantages. D'abord, et c'est beaucoup en France, où l'on aime tout ce qui est jeune, il est nouveau, il est ou promet d'être plus vrai ; il multiplie nos sensations, il peint tous les objets, exprime tous les sentiments, et en même temps il tente de donner à la poésie, agrandie dans son domaine, un langage plus naïf et plus souple.

Je sais que quelques cerveaux en délire, se disant romantiques, se plaisent, dans des vers extravagants, à outrager la langue et le bon sens mais il ne faut pas imputer à l'école entière les égarements de quelques disciples. Pour moi, j'aime le romantisme dans les mélodieuses poésies de M. Lamartine, dans les brillants fabliaux de M. Baour-Lormian, qui, quoi qu'on en dise, n'a pas déserté son ancien drapeau puisqu'il est resté fidèle au bon goût ; je l'aime dans quelques pièces de M. de Vigny, traducteur moins heureux de Shakspeare; je l'aime surtout dans les poésies de M. Victor Hugo toutes les fois qu'il ne se laisse pas entraîner dans des descriptions minutieuses, des énumérations interminables, des accumulations de mots, où, même alors qu'il évite d'être baroque, les richesses de son style ne servent qu'à déguiser le vide de la pensée.

Une troisième tragédie, la *Mort de César*, par M. Royou, fut réprésentée cette même année. La première représentation de cette pièce, qu'on peut appeler aussi la dernière, fut un horrible scandale. Les acteurs à peine entrés en scène furent interrompus par des sifflets, des huées, des applaudissements ironi-

ques; bien entendu que ces marques d'improbation ne s'adressaient pas à l'ouvrage de M. Royou, dont on n'avait pas écouté un seul vers. Mais le parterre voulait punir sur la tragédie le royalisme connu de l'auteur. Au milieu de cette foule ennemie, M. Royou n'avait pas un seul partisan. Il avait le matin refusé, avec plus de générosité que de prudence, les secours des claqueurs, dont M. Scribe et M. Delavigne se servent comme d'utiles auxiliaires du talent. Enfin au quatrième acte, M. Royou, indigné de la révoltante injustice du parterre, s'élance sur la scène, arrache son manuscrit des mains du souffleur. Cet acte d'un auteur au désespoir fit honte au parterre, et la pièce s'acheva dans un morne silence. La chute de la tragédie de M. Royou fit mal à la cour. On voulut y voir une protestation du public en faveur du régicide, que l'auteur avait voulu flétrir, et des gens ennemis de la liberté du théâtre comme de toutes les autres, profitèrent de l'occasion pour faire donner l'ordre à M. Lourdoueix de redoubler de sévérité dans la censure des ouvrages dramatiques; ordre qu'il reçut avec joie et qu'il exécuta avec zèle. Après ces pages où je viens de

donner un petit bulletin dramatique du sémestre, je passe aux acteurs de la scène politique.

Un personnage arriva vers cette époque à Paris, qui excita bien vivement la curiosité de la cour et de la ville; c'était Sidi Mahmoud, ambassadeur extraordinaire de Sa Hautesse le dey de Tunis, qui venait pour assister au sacre de Charles X. M. Sosthènes de La Rochefoucauld, qui a, je ne sais pourquoi, une singulière affection pour les Turcs, se chargea de faire à celui-ci les honneurs de Paris. Il le conduisit partout. C'était plaisir de voir comme ce bon Sosthènes était rayonnant d'avoir un Turc derrière sa voiture et un autre dedans. Il me fit la galanterie de m'amener Sidi Mahmoud. Je vis un homme d'une taille épaisse, mais bien prise; la peau brune, mais pas noire; des yeux étincelants, et prodigieusement spirituels; une bouche qui ne l'était guère moins : au total, un Barbaresque assez bien fait. Il portait un doliman blanc brodé en soie bleue, attaché avec des agrafes de diamants; deux cachemires rouges formaient son turban à large forme et très aplati; un troisième passait par-dessus ses épaules, faisait le tour de ses reins et se

nouait en écharpe à son côté. A sa ceinture un poignard étincelant, du plus riche travail; à son côté un damas suspendu à une chaîne d'or. De ma vie je n'avais vu de plus magnifique costume, de plus élégant et de mieux entendu. Que l'habit vert-pomme et le pantalon café au lait de mon cher Sosthènes faisaient auprès de cela une triste figure!

Sidi Mahmoud ne savait pas le français; nous nous entretînmes en italien, qu'il parlait avec une pureté surprenante. Je voulais savoir quelle impression avait produite sur lui la vue des femmes françaises.

« Allah, me dit-il, a mis dans leurs yeux le feu qui consume, dans leur taille l'élégance qui charme, dans toute leur personne la grâce qui séduit. » Il me dit ensuite que les Français bâtissaient des maisons comme s'ils ne devaient pas mourir et laisser leurs biens au roi. J'eus toutes les peines imaginables à lui faire comprendre qu'en France on mourait à la vérité comme à Tunis, mais qu'on n'avait pas, comme dans ce pays-là, l'honneur d'avoir le roi pour héritier. Sidi Mahmoud, dans toute sa conversation, laissa voir un esprit juste, un goût fin et une galanterie délicate. MM. Barthélemy et

Méry, deux poètes qui se sont associés pour déchirer en vers assez habilement tournés les plus recommandables personnages, et notamment mon ami M. de Peyronnet, adressèrent une épître à Sidi Mahmoud, où l'ambassadeur de Sa Hautesse parle de *la foi punique* des dames françaises. C'est, à mon avis, abuser de la liberté de la poésie que de prêter à des personnages vivants des sentiments qui ne sont pas les leurs. Je crois que si l'ambassadeur de Sa Hautesse daigne faire des vers, il exprime des pensées plus justes en un style plus clair et plus élégant.

Un accident tragique détourna un instant de Sidi Mahmoud l'attention publique. C'était l'assassinat du célèbre Paul-Louis Courier, vigneron, ancien canonnier à cheval, comme il s'intitulait; savant consommé dans la langue grecque, écrivain inimitable dans la nôtre. Cet homme, qui exprima dans le langage naïf d'Amyot la raillerie amère et juste de Voltaire et le sarcasme vif et pénétrant de Beaumarchais, était né pour le tourment des ministres, des préfets, et surtout des hommes du roi et des académiciens. Demandez plutôt à MM. de Broé et Raoul-Rochette. Son humeur âcre, son génie

chagrin, le portaient à tout critiquer et à tout contredire. Libéral depuis la restauration, après avoir été presque royaliste sous l'empire, il avait poursuivi de ses terribles épigrammes les principaux ennemis de son parti. Mais sa rage de railler non encore satisfaite allait se tourner contre les libéraux eux-mêmes. Déjà il avait, en quelques lignes, couvert d'un ineffaçable ridicule l'idole des libéraux, le général Foy, lorsqu'il fut assassiné à sa maison de Véretz, près de Tours.

Courier avait, comme on peut croire, bien des ennemis dans le parti royaliste. Les journaux libéraux ne manquèrent pas, comme de raison, d'insinuer qu'il avait été assassiné par la congrégation. La publication d'un petit écrit où l'infortuné racontait que, peu de jours avant son départ pour la campagne, un inconnu le rencontrant au Palais-Royal, lui avait dit : « Paul-Louis, les jésuites te tueront ; » la publication, dis-je, de cet écrit confirma les soupçons répandus par les journaux. Ce qui les a surtout autorisés, c'est que la justice, depuis bientôt cinq ans, fait d'inutiles recherches pour découvrir les assassins de Courier. L'avenir, qui découvre presque tous les cri-

mes, lèvera peut-être le voile qui enveloppe encorecelui-là (1).

Après Sidi Mahmoud il nous arriva le duc de Northumberland, ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté Britannique, à l'occasion du sacre de Charles X. Ce grand seigneur, le plus riche, assure-t-on, de toute l'Angleterre, déploya un faste extraordinaire. Il traita toute la cour à des galas magnifiques; ses bals dépassaient, pour le luxe et la somptuosité, tout ce que les imaginations les plus fécondes peuvent imaginer. Le duc de Northumberland était un homme de grand air, froid, taciturne, mais très galant, à ce qu'on dit, dans le temps. M. de Polignac, de tout temps bien disposé pour l'Angleterre, fit au duc de Northumberland un accueil très gracieux. Ceci fut remarqué.

L'Autriche envoya, pour assister au sacre, le prince d'Esterhazy, d'une famille très illustre de Hongrie. Il vint à sa première audience avec une veste militaire, en forme de surtout, qui étincelait de diamants et de pierreries. Il y

(1) Cette prédiction vient de se réaliser: les journaux ont annoncé récemment que, par l'effet d'une circonstance extraordinaire, trois des assassins de Courier ont été découverts et arrêtés; leur procès s'instruit en ce moment. (*Éd.*)

en avait, disait-on, pour plusieurs millions de francs.

L'ambassadeur envoyé par la Russie fut le prince Volkonsky. Ce diplomate habile, honoré de la confiance de son maître, n'était pas seulement chargé, comme ses collègues, de soutenir, à force de dépenses, l'honneur de sa cour; il avait encore une mission plus sérieuse. Les prévenances de l'ambassadeur d'Angleterre ne lui échappaient pas.

« Je vois, me dit-il un jour, que la France est fort bien disposée pour l'Angleterre, son ancienne ennemie. Je doute que cela soit conforme aux intérêts de la France.

» — Monsieur, lui répondis-je, le temps n'est plus où vos paroles auraient pu être rapportées par moi à celui qui dispose des destinées du royaume.

» — Madame, répliqua-t-il, on sait que, si vous avez perdu un puissant ami, votre influence n'est pas pour cela entièrement détruite. Vous pouvez beaucoup, à ce qu'on m'assure, auprès du président du conseil. »

Il ajouta que l'empereur son maître, qui n'avait point oublié le zèle et les talents que j'avais déployés en 1814 pour le service des Bourbons,

dont la cause était alors la sienne, l'avait chargé de s'entendre avec moi. Cette marque de confiance d'un prince qui m'avait comblée de bontés en 1814 me toucha. Je détestais l'Angleterre, et je pensais, d'après Louis XVIII, qu'il convenait à la France de s'allier à la Russie. Je déclarai donc à M. de Volkonsky que j'étais prête à faire tout ce qui me semblerait utile à sa patrie et à la mienne. Sur cette assurance, il me dit que l'empereur songeait à réaliser le projet, long-temps médité, d'une invasion en Turquie; qu'il souhaitait que la France ne s'unît pas à l'Angleterre pour l'en empêcher; qu'il promettait, pour que l'équilibre des deux puissances ne fût pas rompu, de laisser la France conquérir, au nord jusqu'au Rhin, ou au midi jusqu'à Genève. Enfin l'empereur Alexandre promettait à la France sa puissante intervention, afin d'assurer au fils aîné du duc d'Orléans la royauté de la Grèce.

Je demandai à M. de Volkonsky s'il avait déjà fait quelques ouvertures là-dessus au ministre des affaires étrangères; il me répondit négativement. M. de Damas était sans doute en très bonne disposition pour la Russie, mais son

influence était nulle dans le conseil : c'était donc avec M. de Villèle que le prince voulait conduire cette importante négociation, et c'était sur moi qu'il avait jeté les yeux pour en dire les premiers mots à Son Excellence.

L'époque du sacre approchait. Tout était, pour cette grande cérémonie, en préparatifs et en agitation. Le prince de Volkonsky pensa comme moi qu'il convenait d'ajourner pour quelque temps mes démarches auprès de M. de Villèle.

Je m'aperçois, en finissant, d'un oubli que je dois réparer. La chose est importante; il s'agit de mademoiselle Delphine Gay. Le roi monta à la coupole de Sainte-Geneviève, et témoigna son admiration de la grande peinture à fresque exécutée par M. Gros. Inutile de dire que toute la cour monta et admira; moi qui parle, je montai et j'admirai comme les autres. Quelques jours après, une de mes bonnes amies, madame de L...., entre chez moi. « Vite, me dit-elle, mettez votre chapeau et venez avec moi à Sainte-Geneviève; mademoiselle Delphine Gay doit y improviser des vers en l'honneur de la coupole ; c'est une affaire très secrète. Mais dépêchez-vous; il y a six cents per-

sonnes invitées; nous ne trouverons plus de place. » Par malheur, j'attendais mon notaire pour signer un contrat important. Je laissai mon amie partir seule. Elle me raconta que les vers avaient été fort beaux et débités avec enthousiasme. Le héros de la fête, le baron Gros, avoua, avec une franchise peu flatteuse pour le poète, mais qui l'était beaucoup pour la jolie femme, que, pendant l'improvisation, il n'avait eu d'attention que pour contempler l'improvisatrice. Quand on est belle et qu'on est poète, les hommages qu'on perd d'un côté on les regagne de l'autre.

CHAPITRE XI.

Vente du cabinet de M. Lapeyrière. — Trois tableaux magnifiques. — Méchanceté à propos de cette vente. — Gratification aux hommes de lettres à propos du sacre. — M. Casimir Delavigne et M. Sosthènes de La Rochefoucauld. — Mot de Louis XVIII. — Mort de la princesse de Metternich. — Douleur et mot singulier de son mari. — Le *Masque de Fer*, Journal. — M. de Jouy. — Exposition des ornements et costumes pour le sacre. — Mot de madame Gay. — Mon pari avec M. de Cour... — Les douze pairs exclus du sacre. — Prétention de M. le duc de Choiseul. — Les fêtes publiques d'autrefois et celles d'aujourd'hui. — Les étrangers à la cour. — Anecdotes. — Mon départ pour Reims.

Des circonstances malheureuses contraignirent M. Lapeyrière, receveur-général de la Seine, l'un des plus grands amateurs de peinture, à vendre sa magnifique collection de tableaux. La mode, dont les caprices ne sont pas toujours si raisonnables, voulut que tous les gens comme il faut allassent visiter dans le musée Lebrun, rue du Gros-Chenêt, cette ri-

che exposition. Moi, passionnée pour la peinture, je n'y manquai pas, comme on pense bien. Trois morceaux du plus rare mérite fixèrent surtout mes regards. Le premier était une Sainte-Famille d'une naïveté ravissante, par le Corrége ; la Sainte Vierge passait une chemise à son fils assis sur ses genoux, et qui pleurait. Une tendre pitié et une douceur céleste respiraient dans la tête charmante de la Vierge ; la douleur enfantine du petit Jésus était rendue avec une délicatesse admirable. Saint Joseph, retiré sur le dernier plan, semblait contempler avec un recueillement respectueux son épouse et son fils. Cette toile, qui n'avait pas deux pieds de large, valait des millions. Le second morceau était aussi une Sainte-Famille d'une plus grande dimension, peinte par Rubens, moins sublime, à mon avis, que la première, mais où brillaient la grâce et le beau coloris de ce grand maître. Enfin, le troisième objet de mon admiration fut un grand tableau où l'on reconnaissait le vigoureux génie de de Sarto. Il fut adjugé pour 40,000 francs à M. Laffitte. Je poussai la Sainte-Famille du Corrége jusqu'à 25,000 francs; le roi des Pays-Bas en donna 60,000. Jamais je ne regrettai davantage de

ne pas être plus riche. Je m'assure que si cette divine peinture eut dû appartenir à celui qui en sentait mieux la beauté, elle serait à cette heure, non au musée de Sa Majesté Hollandaise, mais dans mon oratoire. Un beau Tintoret fut adjugé pour 35,000 fr. Un Claude-Lorrain, qui représentait une campagne montueuse couverte par un brouillard, monta à la même somme. Quatre jolis Téniers ne furent pas moins payés. Je passe sous silence les Carlo Dolci, les Valasquez, les Potter, qui furent tous admirés des connaisseurs, et bien payés par des banquiers ou des princes.

Cette vente fut l'occasion d'une méchanceté assez piquante; il courut dans la société une liste d'ouvrages qui avaient, disait-on, été achetés à l'amiable avant les enchères. C'était un Phaéton précipité du ciel, du Tintoret, acquis par le duc Decazes; un Prothée, morceau magnifique de Ribeyra, par le prince de Talleyrand. Le maréchal Soult, qui édifiait la cour par sa dévotion très récente, s'était accommodé d'une conversion de saint Paul, par Valasquez; M. Beugnot avait payé fort cher une Héro, par Carrache, représentant l'attente; M. D... une esquisse de l'Envie; M. Corbière

un don Magnifico, jolie charge échappée au crayon de Lepage. Et moi aussi, il faut bien l'avouer, on m'avait mise sur la liste. Qu'avais-je acheté, selon ces méchants-là? Je n'ose le dire; mais ce n'était pas la Sainte-Famille que j'avais tant convoitée.

Mon ami, M. Sosthènes de La Rochefoucauld, qui dirige les beaux-arts, et, sous ce rapport, espèce d'Apollon officiel, me donnait souvent le bras pour aller visiter l'exhibition Lapeyrière. Il me fit confidence d'une aventure désagréable pour son amour-propre, et qui le mortifiait beaucoup, bien qu'en fait d'accidents pareils il n'en fût pas à ses débuts. Voici l'affaire.

On songeait à distribuer, à l'occasion du sacre, des récompenses aux artistes et aux hommes de lettres. Pensions, gratifications, croix d'honneur, devaient être prodiguées à ceux du parti royaliste; quant aux libéraux, attendu, comme disait très bien Sosthènes, qu'aux yeux du gouvernement ils ne font pas partie de la nation, il fut arrêté qu'ils n'auraient rien.

Cependant parmi eux il s'en trouvait un qu'il était difficile, sans une affectation trop

marquée, de laisser tout-à-fait de côté; c'était M. Casimir Delavigne. M. de Peyronnet l'avait destitué de la place de conservateur de la bibliothèque de la chancellerie, qu'il conservait fort mal, disait-on. M. le duc d'Orléans, s'était aussitôt attaché, en cette qualité, M. Delavigne, avec un bon traitement. Sur ces entrefaites, le poète fut, malgré tous les efforts du gouvernement et de la cabale Roger, élu à l'Académie. Les regards du public étaient donc en ce moment fixés plus que jamais sur M. Delavigne, qui a d'ailleurs ses petites trompettes à lui. Il était impossible que le roi, en donnant à tant d'autres qui n'étaient pas plus habiles des marques de sa munificence, ne fît rien pour M. Delavigne.

Mais que fallait-il lui donner? la croix d'honneur, selon M. Sosthènes; une pension, selon M. Lourdoueix; et ce dernier conseil prévalut, sur le motif, développé avec conviction par M. Lourdoueix, qu'une somme d'argent serait plus agréable, et qu'elle contiendrait les élans du poète libéral, par crainte de la perdre. Ceci parut très profond, parceque tout ce qui suppose la petitesse des hommes ne manque jamais de le paraître aux petits esprits.

Sosthènes croyant donc, par la profonde politique de M. Lourdoueix, avoir enchaîné la bouche de M. Delavigne avec des chaînes d'or, quoique pour la tournure ce poète ressemble peu à l'Hercule gaulois, que cette image me rappelle, lui écrivit sur-le-champ que le roi daignait lui accorder douze cents francs de pension. Le don était un peu bourgeois; mais il s'adressait à un poète bourgeois. Quel ne fut pas l'étonnement du bon Sosthènes, de recevoir en réponse une lettre du poète adressée au roi, où il représentait à Sa Majesté : « Que l'état de sa fortune lui permettant de se passer de cette grâce, il croyait devoir la refuser, afin qu'elle profitât à d'autres moins heureux que lui; qu'étant d'ailleurs sur le point de prononcer à l'Académie son discours de réception, où il devait parler du roi, il craignait que le souvenir d'un bienfait récent ne lui ôtât le mérite et le plaisir d'un éloge tout-à-fait désintéressé. »

M. le directeur des beaux-arts était prié de mettre sur-le-champ cette lettre sous les yeux de Sa Majesté. M. le directeur des beaux-arts, au lieu de ce faire, invita M. Delavigne à venir le voir; et entre eux deux s'établit la plus

piquante conversation du monde, non de la part de M. Sosthènes, bien entendu, qui dans l'exercice de ses fonctions se compromet rarement jusqu'à avoir de l'esprit. Bref, les arguments employés par M. le directeur ne convainquirent pas M. Delavigne, mais ils l'égayèrent, à ce qu'il a raconté depuis.

Mon ami, un peu mystifié dans cette affaire, prit quelque temps après sa revanche. Le poète contempteur des pensions fit entendre qu'il n'avait pas le même mépris pour la croix d'honneur. Pour cette fois ce fut le tour de M. Sosthènes de refuser.

La conduite honorable de M. Delavigne, conduite si différente de celle de tant de ses collègues, à la même époque (1), nous dégoûta pour toujours et de lui et des auteurs libéraux. A la cour, où chacun demande et prend, on déteste ceux qui, ne prenant ni ne demandant, font par leur désintéressement la censure de l'avidité des autres. Louis XVIII, un jour qu'il lisait dans la Gazette que le pré-

(1) J'ai dit ailleurs qu'on fut assez gauche pour ne payer une ode de M. Barthélemy, sur le sacre, que cinquante écus; aussi M. Barthélemy, voyant le royalisme si mal payé, fit de l'opposition dans ses vers, et M. de Villèle devint le héros d'un poème entier de sa façon.

fet de police ferait arrêter quiconque serait surpris dans les rues *tendant la main :* « Que M. le préfet, dit-il, n'en ordonne-t-il autant pour le château des Tuileries? là, Dieu merci, jeunes et vieux, grands et petits, tous tendent la main. Mais si on ne se lasse pas de demander, je me lasserai, moi, de donner, et je leur dirai ce que les abbés, plus prodigues de bénédictions que d'aumônes, disent aux mendiants : « Dieu vous assiste. »

Je perdis, en 1825, une femme que j'aimais tendrement, la princesse Metternich, femme du célèbre ministre autrichien de ce nom ; elle était née Kaunitz. Madame de Metternich avait été célèbre par sa beauté, et bien qu'elle eût alors cinquante ans, sa figure n'était pas sans attraits. Quant aux qualités de son âme et de son esprit, elles étaient dans toute leur fraîcheur Elle avait brillé à la cour impériale comme ambassadrice d'Autriche; elle la regrettait encore, elle en parlait souvent. Elle vivait depuis quatorze ans séparée de son mari, et elle n'a jamais partagé l'éclat de sa prodigieuse fortune. A la première nouvelle de la maladie de sa femme, M. de Metternich quitta tout pour accourir auprès d'elle; il n'arriva

que pour recevoir ses derniers adieux et assister au déchirant spectacle de sa douloureuse agonie.

M. de Metternich témoigna la plus profonde affliction. Ses amis, après mille efforts inutiles pour le distraire de sa profonde tristesse, essayèrent comme dernière ressource de le conduire au théâtre de la Porte Saint-Martin, où la sublime pantomine de Mazurier, dans le rôle de Jocko, attirait tout Paris. Le lendemain le prince dînait chez moi avec quelques amis. On vint à parler de Jocko. Il exprima avec énergie la profonde impression que lui avait causée la mort de cet animal intéressant. « Jamais, ajouta-t-il, je n'ai été témoin d'une mort qui m'ait aussi fortement ému. » A ces singulières paroles, tout le monde se regarda, et M. le prince de Talleyrand se penchant à mon oreille :

« Ceci, dit-il, ne tire pas à conséquence; monsieur, qui est diplomate, a depuis très long-temps perdu l'habitude de dire ce qu'il pense.

» — Soit, lui répliquai-je; mais il ne devrait pas parler de la mort de Jocko comme il parlerait d'une affaire d'État. »

Je signalerai parmi les nouveautés ou plutôt parmi les turpitudes littéraires de cette époque, la publication d'un journal infâme intitulé le *Masque de Fer*. Des écrivains, ou plutôt d'ignobles écrivailleurs, s'enveloppant dans l'anonyme pour échapper au mépris, déchiraient, calomniaient, vilipendaient, dans un style digne des halles, tout ce qu'il y avait dans les lettres ou la société d'hommes et de femmes honorables. On rougissait encore plus d'être loué par ces dégoûtants libellistes. M. de Jouy eut le malheur de recevoir dans leur feuille des louanges sur sa prose et ses vers. Quelques uns en voulurent conclure que M. de Jouy était un des rédacteurs anonymes de cet abominable journal. Cette conclusion ne parut pas légitime. Quoique je n'aime plus M. de Jouy, si je l'ai jamais aimé, j'avoue que personne, excepté lui, ne loue ses vers et sa prose. Cependant il n'est pas absolument impossible que cette singulière fantaisie ne tombe en tête à une seconde personne. Pour moi, j'admets même que M. de Jouy a deux admirateurs, lui compté. Du reste le scandale du *Masque de Fer* ne dura pas, le mépris en fit justice. C'est peu en France de dire des injures à son

prochain, mais il faut qu'elles soient dites avec esprit.

Aux approches du sacre, on exposa à l'Intendance des Menus Plaisirs les ornemens et les costumes qui devaient servir à Reims. L'affluence des visiteurs fut immense. Dans tous ces objets, étincelants d'or, d'argent et de pierreries, le travail surpassait la matière. Le dais seul parut plus magnifique qu'élégant. Madame Gay, trompée par un jeu de lumière, dit que le fonds de l'habit du grand-chambellant (M. de Talleyrand) était de couleur changeante. Ce mot fut relevé comme un sarcasme. Pour moi, je n'y pus voir aucune intention maligne; madame Gay est si bonne!

Je ne pus, quelque envie que j'en eusse, aller voir tous ces magnifiques objets. Les préparatifs de mon départ pour Reims ne me laissaient pas un moment. Les ouvrières en modes, en robes, perdaient la tête et nous la faisaient perdre.

La littérature haute et basse n'était pas moins affairée. Cinquante odes, trois cents dythyrambes et mille ballades étaient sur le métier. Cependant les bons vers furent rares. Le prince de la poésie nouvelle, M. Victor

Hugo, nous donna une ode brillante d'images, et très longue, comme presque toutes ses odes; mais qu'on trouva assez payée par la croix d'honneur et l'invitation faite au seul M. Hugo, comme homme de lettres, d'assister au sacre.

M. Baour-Lormian retourna, pour la circonstance, un ancien poème composé quinze ans plus tôt à l'honneur du petit roi de Rome. Par un malheur vraiment singulier et impossible à prévoir, quelqu'un se souvenait de ce poème de M. Baour-Lormian. M. Baour fut fort blâmé. Pour moi, je le trouvai excusable, connaissant ses habitudes de distraction.

On admira dans la pièce de M. de Lamartine quelques beaux vers; mais on espérait mieux de l'auteur des *Méditations*.

Dans ce concours poétique, la palme fut remportée par une jeune femme. Tout le monde devine madame Tastu. Sa charmante pièce sur les *Oiseaux du Sacre* est un chef-d'œuvre de cette sensibilité, de cette grâce parfaite qui, de l'aveu des hommes eux-mêmes, n'appartiennent qu'à notre sexe. Depuis, madame Tastu a tenu les promesses d'un si brillant début : elle nous a donné un recueil de

poésies où nous avons admiré quelques pièces égales en élégance et en naturel aux *Oiseaux du Sacre*, et d'autres encore qui n'en sont pas indignes. *Les Chroniques de l'Histoire de France*, qu'elle a publiées plus récemment, n'ont rien ajouté à sa gloire. Un sujet si sérieux convenait-il à un talent si aimable et si léger? Madame Tastu est l'ornement de notre sexe par ses talents comme par sa modestie. Elle fuit le monde et les applaudissements. Un petit nombre d'amis, dont j'envie le bonheur, pénètrent seuls dans sa retraite. Je me plais, sans la connaître, à rendre hommage à une femme dont j'admire le talent.

M. de Cour... vint me voir.

« Vous allez à Reims?

» — Oui.

» — Vous verrez une chose bien étrange.

» — Quoi donc?

» — Un évêque, à la cérémonie, ni crossé ni mitré.

» — Impossible.

» — Je vous donne ma parole d'honneur.

» — Le pouvez-vous encore? vous l'avez déjà donnée tant de fois.

» — Hé bien, parions.

» — Quoi ?

» — Mon cabriolet qui est à votre porte, le cheval, les harnais et le groom anglais, contre ce sucbach que voilà à votre cheminée.

» — Hé bien, soit.

» —Il est donc à moi, dit-il en le décrochant, car M. de Talleyrand, grand-chambellan, sera au sacre. »

Cela dit, il met mon pauvre sucbach sous son bras, et court encore. Les mauvais plaisants sont, à mon avis, des gens d'un esprit et d'un ton détestable.

Des questions d'étiquette et de cérémonial se discutaient avec beaucoup d'acharnement. « Y aura-t-il, au sacre, les douze pairs qui, à tous les sacres depuis Charlemagne, ont représenté les grands vassaux de la couronne?

» — Oui, s'écriaient ceux-ci, c'est un usage antique qu'il faut conserver.

» — Non, répondaient les autres, c'est un usage féodal qu'il faut abolir. Le roi n'a plus de grands vassaux, il n'a que des sujets. »

Voilà ce qu'on disait contre les douze pairs; mais ce qu'on ne disait pas, c'est que les princes du sang majeurs n'étant qu'au nombre de trois, monseigneur le dauphin et

messeigneurs les ducs d'Orléans et de Bourbon, il aurait fallu pour représenter avec eux les six pairs laïques, leur assimiler, en quelque sorte, trois gentilshommes, et qu'on ne voulait accorder à personne un tel honneur. Ils perdirent donc leur procès, messieurs les douze pairs de Charlemagne. Les adorateurs du gothique s'en ameutèrent; moi qui n'aime le gothique que dans les pendules et dans les ornements de cheminée, je ne m'en lamentai point du tout.

Une autre prétention fort ridicule, et qui parut impertinente dans la bouche d'un pair libéral, fut mise en avant par le duc de Choiseul. Il voulait qu'au sacre, et dorénavant dans leur chambre, les pairs de France, au lieu de se ranger pêle-mêle, prissent séance d'après leurs titres. Les ducs auraient donc occupé le premier banc; ce qui ne déplaisait pas au duc de Choiseul, tout ami de l'égalité qu'il est; mais cette proposition n'eut aucun résultat; je me trompe, elle eut celui de faire rire aux dépens d'un libéral, ce qui fait toujours plaisir.

On préparait partout des pompes et des fêtes; mais tout cela devait se passer dans les palais ou dans les églises. Le temps n'était

plus où, comme au moyen âge, on voyait se promener majestueusement dans les rues tapissées et jonchées de feuillages, des cortéges composés de corporations portant en tête leur riche bannière, d'un clergé décoré d'habits magnifiques, et de chevaliers brillants d'acier et d'or; tandis qu'à l'entour se pressait un peuple revêtu d'un costume pittoresque, des femmes parées d'éclatantes écharpes; tandis que sur des amphithéâtres dressés çà et là on représentait devant la foule attroupée les mystères de la passion, ou la comédie des sept péchés capitaux, et que, d'un autre côté, un ange qui semblait s'abaisser vers la terre, en volant, descendait du clocher d'une église, sur une corde tendue. Le peuple, qui est tout à la fois acteur et spectateur dans les grandes solennités, n'a plus maintenant ni cette vivacité d'imagination qui anime les fêtes publiques, ni cette naïveté d'esprit qui se laisse enchanter par elles. Sans médire de notre temps, il faut bien avouer que s'il est plus raisonnable, il est moins poétique que le temps passé! On a mis cependant la Charte en vers.

Les étrangers affluaient à Paris; ils paraissaient surpris de la prospérité de notre patrie.

Ils s'émerveillaient, après nous avoir laissés si pauvres en 1815, de nous retrouver si riches, si industrieux, si actifs, dix ans plus tard. L'administration habile de Louis XVIII avait réparé en quelques années les désastres et les calamités de près d'un demi-siècle.

Les grands seigneurs étrangers présentés à la cour ne se firent pas tous admirer par leur bon goût et leur savoir-vivre. Un jour qu'il y avait jeu chez le roi, deux jeunes Russes, impatientés d'attendre Sa Majesté, s'établirent sans façon à une table d'écarté, et commencèrent leur partie. Le premier gentilhomme eut grand' peine à leur faire comprendre qu'il n'était pas poli de se faire ainsi à soi-même les honneurs de la maison. Lord G..... vint à un cercle chez la dauphine, après un dîner si copieux, qu'il n'était en état de se présenter décemment à aucun cercle. Deux autres de ses compatriotes, membres de la chambre des communes, après une vive discussion, en vinrent, dans un salon des Tuileries, à ces arguments qui conviennent mieux à des palefreniers qu'à des gentlemen. On se demanda si les honorables membres avaient coutume, dans les séances du parlement, d'employer, pour

s'éclairer mutuellement, de pareils moyens.

Je partis de Paris pour Reims, avec mon amie madame B... ; nous avions pour cavalier le vicomte de P....., mon parent, très jeune et très aimable jeune homme que je produisis dans le monde, où il se faisait déjà remarquer par sa figure et par son esprit.

Au commencement de mon prochain chapitre, je serai à Reims.

CHAPITRE XII.

Origine du sacre. — Son introduction en France. — Description de la cathédrale de Reims. — Coup d'œil sur toute l'église. — Cortége du roi. — Accident arrivé la veille à MM. de Cossé, de Damas et Curial.—Le roi sauvé par la présence d'esprit des postillons. — Arrivée du roi dans l'église. — Ses serments. — On lui chausse les bottines et les éperons. — Il ceint l'épée de Charlemagne. — Les huit onctions. — Couronnement. — Mot du prince de Talleyrand. — Fin de la cérémonie. — Un retour vers le passé.

L'usage de sacrer les rois paraît être emprunté aux Juifs; l'Histoire sainte en offre le premier exemple dans la personne de Saül. Cet usage, inconnu en France jusqu'aux rois de la troisième race, y fut introduit et toujours fidèlement observé par ceux-ci. La cathédrale de Reims leur parut, de toutes les églises du royaume, la plus convenable pour cette auguste cérémonie, en mémoire sans doute de sain

Remi, qui, dit-on, convertit à la religion chrétienne nos ancêtres encore idolâtres, et fut, en récompense, nommé par le pape primat des Gaules et archevêque de Reims.

Ce fut donc dans la métropole de Reims que Charles X, parvenu sur le trône, fidèle à l'exemple des rois ses prédécesseurs, voulut faire consacrer par la religion l'autorité qu'il exerçait sur la terre. Cette cérémonie fut si magnifique, les détails m'en parurent les uns si bizarres, les autres si expressifs, que je ne puis m'empêcher d'en parler un peu à mon lecteur.

Tous les arts avaient concouru à décorer la cathédrale de Reims. A l'extérieur, une galerie, en pente douce, avait été établie pour servir de communication entre la cathédrale et l'archevêché, où logeait le roi. Cette galerie, qui aboutissait à un porche élevé en avant du grand portail, était composée de vingt-quatre arcades soutenues par des trophées d'armes gothiques, avec l'écu de Charles X surmonté d'une couronne d'or. Il régnait dans toute sa longueur, en haut, un ciel de soie bleue parsemé d'étoiles d'argent; en bas, un riche tapis fleurdelisé.

Si vous entriez dans l'église, vos regards

étaient d'abord frappés par le magnifique jubé construit au milieu. Ce vaste amphithéâtre, où était le trône du roi, était supporté par vingt colonnes corinthiennes drapées en bleu, avec des ornements en or représentant les attributs de la royauté. Aux quatre coins de la corniche se tenaient debout quatre anges dorés; sur le chapiteau, la Religion, de concert avec un ange, soutenait la couronne royale. Ce jubé, auquel on montait par un escalier de trente marches, était à jour, pour que de tous les points de la cathédrale on aperçut, soit de face, soit par derrière, soit de côté, Sa Majesté assise sur son trône.

Aux deux extrémités de ce jubé étaient deux tribunes; à droite, celle de madame la dauphine et de madame la duchesse de Berry; à gauche, celle des princes et princesses du sang; l'une et l'autre décorées de velours cramoisi, avec le chiffre de Charles X brodé en or sur le devant; dans l'intérieur, des banquettes, disposées en amphithéâtre, étaient aussi drapées de tentures cramoisies; au plafond était suspendu un magnifique candelabre.

Au bas du jubé était la tribune des gentilshommes de la chambre du roi, et un peu au-

dessous, vers la gauche, celle des ambassadeurs et des étrangers de distinction.

Dans toute la longueur de la grande nef régnaient à droite et à gauche des tribunes pour les dames et les personnages invités à la cérémonie. Elles étaient aussi drapées en cramoisi, avec les écussons du roi brochés en or; des candelabres à mille branches, en or massif, les éclairaient.

Les piliers de l'église étaient, du bas jusqu'au faîte, revêtus de boiseries avec des ornements gothiques. Au-dessus des tribunes, à droite et à gauche, étaient peints tous les rois de France assis sur leur trône; plus haut, les archevêques de Reims; au-dessus encore, on appercevait dans des niches les statues de quarante bonnes villes.

Ce que je n'espère pas faire comprendre à mes lecteurs, ce qu'aucune imagination, pas même celle de l'auteur des *Mille et une Nuits*, ne saurait se figurer, c'est la grandeur, la magnificence de tout ce spectacle. Partout resplendissait l'argent, étincelait l'or, flottaient les soiries. Vous auriez dit le palais d'une fée, s'il n'y eût eu, au milieu de tout ce luxe, quelque chose de grave et de majestueux qui ne

pouvait convenir qu'à un temple. Qu'on se représente, pour compléter la magie, les vitreaux de la vieille cathédrale voilés par de riches tapisseries, et mille lampes ou candelabres en or ou en argent, versant dans cet immense vaisseau des torrents de lumière, comme si les rayons du soleil n'avaient pas été assez brillants pour éclairer cette grande cérémonie.

Le 29 mai, bien long-temps avant que le jour ne parût, une foule immense s'agitait sous le beau péristyle de la cathédrale. A cinq heures précises les portes s'ouvrirent. Les magistrats en robes rouges, les militaires en riches uniformes, les députés et les pairs avec la toque à plumes et le manteau d'hermine, vinrent se ranger sur des banquettes circulaires qui leur étaient destinées autour du jubé du roi. Cependant les tribunes se remplissaient d'hommes et de femmes, toutes superbement parées. Elles occupaient partout les deux premiers gradins.

A sept heures du matin arriva le corps diplomatique, ayant en tête, selon l'usage, le nonce du pape. Madame la dauphine et madame la duchesse de Berry, vêtues avec autant de richesse que d'élégance, parurent un mo-

ment après dans leur tribune ; et les ministres secrétaires d'Etat vinrent s'asseoir du côté de l'épître, à la droite du roi, dans l'ordre suivant: le comte de Villèle, le comte de Peyronnet, le baron de Damas, le marquis de Clermont-Tonnerre, le duc de Doudeauville et l'évêque d'Hermopolis ; celui-ci occupait le dernier siége du côté de l'autel, et laissait entre lui et M. le duc de Doudeauville trois places, pour deux cardinaux assistants et le grand-aumônier.

De la tribune du chœur, où j'étais, le coup d'œil était fort beau. Je voyais derrière l'autel des vases ciselés, de forme antique ; sur l'autel, la couronne royale, surmontée du Régent, posée, avec les autres insignes de la royauté, sur des carreaux violets à fleurs-de-lis d'or, et le manteau royal qui recouvrait entièrement l'autel, lequel n'a pas moins de vingt-quatre pieds de large. Ma vue, en se portant un peu plus loin, découvrait un dais en velours rouge fleurdelisé sous lequel était le fauteuil du roi, un peu en avant du jubé, car le roi ne devait monter sur son trône qu'après avoir reçu l'onction sainte.

Le jubé et les tribunes à droite et à gauche formaient pour moi le fond du tableau. A la

lueur de quarante lustres suspendus à l'entour, et de deux candelabres posés à l'entrée du chœur, je distinguais jusqu'aux étendards des gardes-du-corps et aux quarante drapeaux des régiments campés autour de Reims, lesquels flottaient, avec une grâce infinie, sur les marches de l'amphithéâtre royal.

Des livres de prières en maroquin rouge furent distribués à tous les assistants.

Il était sept heures un quart, la cérémonie allait commencer.

Les cardinaux de La Fare et de Clermont-Tonnerre, précédés du chapitre, se rendirent à l'archevêché pour chercher le roi. Arrivés à la porte de son appartement, le cardinal de Clermont-Tonnerre frappa. Le grand-chambellan, de l'intérieur, répondit : « Que demandez-» vous? » Le cardinal répliqua : « Charles X, » que Dieu nous a donné pour roi. » La porte s'ouvrit aussitôt; Sa Majesté parut entourée de messeigneurs le dauphin, le duc d'Orléans, le duc de Bourbon, et des grands-officiers de la couronne.

Les cardinaux s'étant approchés du roi, il se leva et leur rendit le salut. Le cardinal de Clermont-Tonnerre ayant donné l'eau bénite et

récité une épître, le cortége se mit en marche pour l'église. Messeigneurs les trois princes du sang s'y étaient déjà rendus.

Le cortége se déploya dans la galerie qui joignait l'archevêché à la cathédrale, galerie longue de trois cents pieds. A la tête marchaient le chapitre, les gardes à pied du roi, précédés de leur musique ; le roi d'armes, les hérauts d'armes, les aides des cérémonies, et le grand-maître, M. le marquis de Dreux-Brezé.

Derrière lui, quatre chevaliers du Saint-Esprit portaient les offrandes ; le duc de La Vauguyon le vin dans un vase d'or ; le duc de La Rochefoucauld le pain d'argent ; le duc de Luxembourg, le pain d'or ; le duc de Grammont, une aiguière d'or remplie de médailles.

Après eux, le duc de Conegliano, faisant les fonctions de connétable, s'avançait l'épée nue à la main ; à ses côtés, deux huissiers de la chambre du roi, avec leurs masses ; un peu en arrière, à gauche, les ducs de Bellune et de Mortemart : l'un major de la garde en service, l'autre commandant des gardes à pied du roi ; à droite, les marquis de Lauriston, comte de Cossé et duc de Polignac, nommés par Sa Majesté pour porter la queue du manteau royal.

Le comté de Cossé avait la tête enveloppée d'une soie noire à cause des blessures qu'il avait reçues la veille. On sait que les chevaux de la voiture où il était avec messieurs de Duras et Curial, effrayés par le bruit du canon, s'emportèrent : la voiture fut mise en pièce, et les deux compagnons de M. de Cossé, grièvement blessés, ne purent pas assister comme lui à la cérémonie. Le roi lui-même n'avait été sauvé que grâce au sang-froid de ses postillons.

Je reviens au cortége. Derrière les trois seigneurs que j'ai nommés en dernier lieu, marchait Charles X, et à ses côtés, un peu en arrière, les cardinaux de La Fare et de Clermont-Tonnerre.

A la hauteur du roi, sur les ailes, marchaient six gardes de la manche. Après le roi, venaient sur la même ligne le duc de Rivière et le duc de Croï, tous deux capitaines des gardes ; ils étaient suivis du chancelier de France, du duc d'Uzès, représentant le grand-maître de France, dont il tenait le bâton levé. Il avait à sa droite le prince de Talleyrand, grand-chambellan, et le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre.

Le duc d'Avaray, faisant les fonctions de

grand-maître, à la place du comte Curial, et les officiers des gardes-du-corps en service, fermaient la marche.

Le roi entra dans l'église à sept heures et demie. Au même moment, M. de Latil, archevêque de Reims, précédé des évêques de Soissons et d'Amiens, qui devaient l'assister comme diacre et sous-diacre, et suivi de quatre autres évêques, arrivait à l'autel; la musique et les orgues se faisaient entendre.

Le roi s'avança jusqu'à l'autel, s'agenouilla, et sa prière achevée, il fut conduit par les deux cardinaux à son fauteuil, sous le dais, près des degrés qui séparent le sanctuaire du chœur.

Sa Majesté s'assit. Se tinrent debout à sa droite messeigneurs les ducs d'Orléans, de Bourbon, et le dauphin, que j'aurais dû nommer le premier, tous trois leur couronne ducale sur la tête.

Derrière lui, deux capitaines des gardes-du-corps, le capitaine-colonel des gardes à pied, le major-général de la garde de service, les trois seigneurs chargés de porter la queue du manteau.

Plus en arrière, au bas des degrés, le duc

de Conegliano, avec les deux huissiers de la chambre du roi à sa droite et à sa gauche.

Derrière le duc, à trois pas de distance, le chancelier de France, qui était assis.

Quelques pas derrière lui, sur un même banc, se placèrent le duc d'Uzès, le grand-chambellan, le premier gentilhomme de la chambre.

Les quatre chevaliers du Saint-Esprit qui devaient faire les offrandes eurent des stalles dans le chœur.

J'ai oublié de dire que le roi était vêtu d'une robe de satin blanc, d'une toque de velours enrichie de diamants, avec des plumes noires et blanches.

Tout le monde ayant pris séance, l'archevêque de Reims donna l'eau bénite au roi, qui la reçut tête nue, puis à l'assemblée. Cela fait, pendant que le chœur chantait des antiennes, l'archevêque se retira derrière l'autel; il reparut bientôt, décoré des ornements sacerdotaux brochés en or sur un fond d'or, et d'une mitre étincelante de pierreries, tenant en main la sainte ampoule retrouvée miraculeusement, puisque, pendant la révolution, les jacobins l'avaient, en présence de toute la ville, répandue sur la place publique de Reims.

L'archevêque salue le roi, ôte sa mitre, entonne le *Veni, Creator;* il reprend sa mitre et s'avance vers Sa Majesté, précédé de ses deux acolytes, portant, l'un le livre des Évangiles, le second un morceau de la vraie croix. Le livre est ouvert, la vraie croix déposée dessus. Le roi, étendant la main, assis et couvert, prononce d'une voix solennelle les trois serments suivants:

Celui du sacre·

« En présence de Dieu, je promets à mon peuple de maintenir et d'honorer notre sainte religion, comme il appartient au roi très chretien et au fils aîné de l'Église; de rendre bonne justice à mes sujets; enfin, de gouverner conformément aux lois du royaume et à la charte constitutionnelle, que je jure d'observer. Que Dieu me soit en aide et ses saints évangiles. »

Celui de grand-maître de l'ordre du Saint-Esprit :

« Nous jurons à Dieu le créateur de vivre et de mourir en la sainte foi et religion catholique, apostolique et romaine; de maintenir l'ordre du Saint-Esprit, sans le laisser déchoir de ses glorieuses prérogatives; d'observer les statuts dudit ordre et de les faire observer par tous ceux qui sont ou seront reçus;

nous réservant néanmoins de régler les conditions d'admission, selon le bien de notre service. »

Celui de grand-maître des ordres royaux de Saint-Louis et de la Légion-d'Honneur :

« Nous jurons solennellement à Dieu de ne pas laisser déchoir de leurs glorieuses prérogatives l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et l'ordre royal de la Légion-d'Honneur; de porter les croix desdits ordres : ainsi le promettons et le jurons sur les saints évangiles. »

L'archevêque alla ensuite s'asseoir sur son fauteuil près de l'autel; les deux cardinaux assistants y conduisirent le roi, qui se tint debout. Le premier gentilhomme lui ôta sa robe de satin, qu'il passa au grand-chambellan, et sa toque, qu'il remit au premier valet de chambre. Le roi parut alors vêtu d'une simple camisole de satin cramoisi, brodée en or sur les coutures.

Cependant on avait apporté le fauteuil du roi devant celui de l'archevêque. Sitôt que Sa Majesté y fut assise, le grand-chambellan lui chaussa les bottines d'or, et monseigneur le dauphin les éperons d'or. Le roi ne les garda qu'un moment; le dauphin les rendit au grand-

maître des cérémonies, qui les reporta sur l'autel.

Alors le duc de Conegliano, connétable, s'avança vers le roi. L'archevêque bénit l'épée de Charlemagne dans son fourreau; puis il la ceignit à Sa Majesté, qui s'était levée, la lui retira sur-le-champ, et la lui rendit nue, en disant : *Accipe hunc gladium* [1]. Pendant que le chœur chantait une antienne, le roi ceignit lui-même l'épée, la quitta, la baisa, l'offrit à Dieu, la remit sur l'autel, puis enfin la donna au duc de Conegliano. Cela fait, les cardinaux assistants le reconduisirent à son fauteuil, où il s'assit.

L'archevêque ouvrit alors un coffre d'or qui contenait la sainte ampoule; il en retira avec la pointe d'une aiguille d'or une goutte qu'il mêla au saint chrême. Les cardinaux, pendant ce temps-là, déliaient les ouvertures de la camisole du roi, pour les onctions. Le roi et l'archevêque s'étant agenouillés l'un devant

(1) En français : « Recevez cette épée. » On peut, je crois, se fier à l'exactitude de cette traduction; elle n'est pas de M. Raoul-Rochette, je la dois aux efforts réunis de trois membres de l'académie des inscriptions et belles-lettres, à qui je me plais à exprimer ici ma profonde reconnaissance. (*Note de l'auteur.*)

l'autre, l'archevêque se releva le premier et alla s'asseoir dans son fauteuil. Sa Majesté se prosterna devant lui; le prélat tenait à la main la patène d'or du calice de saint Remi, sur laquelle était l'huile sacrée; il y trempa le pouce, et fit à Sa Majesté, toujours prosternée, huit onctions : sur le sommet de la tête, sur la poitrine, entre les deux épaules, sur chaque épaule, sous chaque bras; le premier acolyte essuyait les onctions au fur et à mesure. Pendant cette cérémonie, des cantiques et une musique mélodieuse retentissaient dans la cathédrale.

Le roi étant sacré, il se relève. Le grand-chambellan le revêt de la tunique et de la dalmatique de satin violet, parsemées de fleurs-de-lis d'or, du manteau royal en velours aussi violet, doublé et bordé d'hermine. Le roi, de nouveau à genoux, reçoit les dernières onctions aux pouces. L'archevêque lui met ensuite les gants bénits, lui passe au doigt l'anneau aussi bénit, et lui présente la main de justice, le tout en prononçant diverses oraisons.

Les princes du sang, sur l'invitation du chancelier, viennent se ranger autour du roi. L'archevêque tient à deux mains la couronne au-

dessus de sa tête inclinée; les princes y portent tous la main, et l'archevêque ne la soutient plus que de la gauche; il récite une prière à voix basse, et la couronne de Charlemagne est déposée sur la tête de Charles X.

Aussitôt des cris de *Vive le roi* éclatent avec transport; le peuple, hors de la cathédrale, mêle ses acclamations aux nôtres.

Le roi, la couronne en tête, le sceptre au poing, monte sur son trône; les princes du sang, les grands-officiers, les hérauts d'armes, se pressent autour de lui; les premiers déposent leur couronne ducale, et donnent à leur seigneur et roi le baiser de paix, en disant: *Vivat rex in æternum* (1).

A cet instant les portes de la cathédrale s'ouvrent, le peuple se précipite autour du trône, les hérauts d'armes jettent des médailles, des oiseaux s'élancent hors de leur cage. Ces oiseaux, dont madame Tastu a déploré la triste fin en vers si touchants, tombèrent, après avoir brûlé leurs plumes aux candelabres, tout près du prince de Talleyrand: lui qui, dans les cir-

(1) « Vive le roi à jamais. » Cette traduction est, comme la première, l'ouvrage de trois savants académiciens. (*Note de l'auteur.*)

constances les plus solennelles, ne perd pas une occasion de plaisanter : « Il ne manque décidément, dit-il, plus rien à notre félicité : voilà les alouettes qui nous tombent toutes rôties... » Ce bon mot, si c'est un bon mot, me révolta.

La cérémonie se termina par une grand'-messe où le roi communia sous les deux espèces.

Il échangea ensuite la couronne de Charlemagne contre une autre en diamants plus légère, et remit la première en garde au maréchal Jourdan.

Sa Majesté s'en retourna par le même chemin, et avec le même cortége.

L'église était presque déserte quand je m'aperçus que, absorbée dans mes tristes réflexions, j'étais restée seule dans ma tribune. Il n'y avait que moi assurément qui, au milieu de cette solennité consacrée à la gloire de Charles X, eût reporté sa pensée vers son prédécesseur.

CHAPITRE XIII.

Mon retour à Paris. — Rentrée du roi. — M. Sosthènes de La Rochefoucauld roi de la Comédie Française. — Mot de Louis XVIII sur les comédiens. — Les acteurs et les auteurs. — Madame de Villèle, madame de Corbière et moi. — Conversation avec M. de Villèle. — Riche cadeau. — Nouvel entretien avec M. de Villèle. — Émancipation de Saint-Domingue. — Le fils légitime de Pie VII. — Qui il doit épouser. — Loi des suspects contre les chiens. — Admirable lettre en leur faveur du baron de Puymaurin. — Réponse dans l'Étoile. — Deuxième lettre de M. de Puymaurin, plus admirable que la première. — Réponse de M. Delaveau. — Orgueil légitime du baron de Puymaurin. — Le dilettante limousin. — M. de G... et son médecin. — Mort de M. Bigot de Préameneu. — Son fauteuil à l'Académie passe à M. Mathieu de Montmorency. — M. Roger.

Je quittai Reims le lendemain du sacre. Je ne raconterai pas ce qui se passa dans cette ville pendant que moi j'étais à Paris, de peur que l'on ne prenne ma narration pour un chapitre de l'Ermite en province de M. de Jouy.

Le roi ne tarda pas non plus à revenir dans

la capitale. Son entrée ne fut guère pompeuse. On remarqua, mais pas pour son élégance, le carrosse du sacre, espèce de maison toute dorée que huit chevaux vigoureux ne traînaient pas sans peine. La seule chose qui méritât d'être regardée, et que personne ne regarda, c'était sur les panneaux de la voiture, deux petites figures de femmes peintes avec une finesse charmante. Du reste, le peuple, malgré la mesquinerie du cortége, accueillit Charles X avec de grands témoignages de joie et d'affection.

Quelques jours après, M. Sosthènes de La Rochefoucauld arriva chez moi tout rayonnant; et du plus loin qu'il m'aperçut :

« Ma chère comtesse, félicitez-moi !

» — Et de quoi, mon cher vicomte ?

» — Madame (en se redressant), tel que vous me voyez, je suis roi.

» — Vous rêvez, mon cher.

» — Non, madame, je règne. Je règne, continua-t-il d'un air majestueux, depuis ce matin, en souverain absolu sur le Théâtre-Français. Tout, jusqu'au souffleur, jusqu'aux décorations, est soumis à mon autorité despotique. Je suis, en venant vous voir, entré un petit

moment dans mon nouveau royaume. Si vous aviez vu avec quelle crainte respectueuse m'ont accueilli mes nouveaux sujets ! Mais je me suis dérobé à leurs empressements.

» — Mais, lui dis-je, vous avez donc détrôné le premier gentilhomme de la chambre du roi ?

» — Non, madame la comtesse ; je ne suis point un usurpateur, mais un souverain légitime. Le duc de Damas a abdiqué en ma faveur pour le bien de la chose. Entre nous soit dit, le duc de Damas, homme de sens et d'esprit du reste, n'avait point le génie nécessaire à un tel gouvernement. Les cabales des jeunes premiers, les manœuvres des ingénues, lui faisaient perdre la tête. Il a senti qu'il fallait là un homme ferme, prudent, souple, insinuant, consommé dans la politique et l'administration, ami éclairé des lettres.

» — Et il a jeté les yeux sur vous ? lui demandai-je.

» — Oui, reprit-il, et il n'en sera pas blâmé. D'abord, madame, je fais régner l'ordre le plus parfait dans mes États. Acteurs, auteurs, actrices même, tout plie sous moi, ou je les brise. Je suis juste, mais despotique.

» — Mais, mon cher Sosthènes, lui dis-je, vous êtes un second Bonaparte.

» — Oui, madame, le Bonaparte de la Comédie. Parceque j'ai contribué à renvoyer Napoléon, cela ne m'empêche pas de reconnaître, mais entre nous seulement, que cet homme-là avait quelques talents. Il n'entendait pas mal la partie de l'administration, par exemple; mais il était trop vif, trop brutal. Voyez-vous, madame, toute la science de l'administrateur est dans ces deux mots : Un cœur inflexible et des manières charmantes. Je serai, moi, à la Comédie Française, tout ensemble un tyran et un bon père. On me craindra, et en même temps je serai l'ami des auteurs, le refuge des acteurs, la providence des actrices. Mais, continua-t-il en se frottant la tête, je suis obligé de vous quitter. J'ai mille choses à faire. Par exemple, je suis à la recherche d'un secrétaire intelligent. Adieu, ma chère amie; vous voyez que, malgré ma récente grandeur, je vous appelle toujours ma chère amie. »

Il me fait un sourire, un salut, une pirouette, et le voilà parti.

Si depuis le bon Sosthènes n'a pas fait dans son royaume dramatique tout le bien qu'il

voulait faire, tenons-lui compte de la difficulté de la besogne. Les comédiens, on le sait, ne sont pas gens faciles à gouverner. Louis XVIII disait un jour à ce sujet : « Quand les comédiens ont des démêlés, il faut leur donner toujours tort. » Sur quoi je répondis : « Oui, sire, s'ils n'avaient souvent pour partie adverse les auteurs. » En effet, ces derniers ne sont guère moins que les premiers irritables et tracassiers. Ce sont eux pourtant qui, à force de se plaindre des comédiens, leur ont fait une mauvaise réputation qu'eux-mèmes devraient partager. Du reste je remarque, en passant, que les auteurs dont les ouvrages ont éprouvé des revers sur le théâtre sont les plus enclins à crier contre les comédiens. Racine ne se plaignit jamais de la Champmêlé; Voltaire aussi plus prodigue d'éloges que de satires, épuisa son imagination à vanter mademoiselle Clairon et sa rivale mademoiselle Dumesnil; enfin Molière, au lieu de médire de ses confrères, prit une femme parmi eux.

De la comédie je passe à la politique : il y a de plus brusques transitions. Le temps était venu de m'acquitter auprès de M. de Villèle de ma commission diplomatique. Je devais une

visite à sa femme ; je choisis, pour la lui rendre, une heure où je savais que Son Excellence était toujours auprès de son épouse. Comme il n'y a guère moins de trente ans que ces tête-à-tête conjugaux ont lieu tous les jours, j'imaginai qu'on ne m'en voudrait pas trop si j'en interrompais un. Mon malheur voulut que M. de Villèle, au moment où j'arrivai, venait de quitter, pour une affaire imprévue, madame de Villèle ; mais mon bonheur, par compensation, voulut que dans le même temps madame de Corbière vînt faire à *sa collègue des finances* une visite sans façon. Il est inutile de dire que madame de Corbière parlait de la friponnerie des domestiques, et du défaut d'économie des cuisiniers, puisque, comme on sait, elle ne parle jamais d'autre chose. Ce qui me divertit au dernier point, c'était les petits noms de tendresse qu'elle prodiguait à la comtesse de Villèle, en lui confiant d'un ton pitoyable ses soucis de ménage.

« Croiriez-vous, mon cher cœur, qu'en me refaisant les matelas du lit de mon mari, on m'a volé un bon tiers de la laine?

» —Mon ange, répondait gravement l'impassible madame de Villèle, cela est épouvantable.

» — Et inouï surtout, » m'écriai-je en levant les yeux et les mains au ciel. Madame de Corbière me jeta un regard de reconnaissance.

Le lendemain matin, à huit heures, j'étais à la porte du cabinet particulier de M. de Villèle. Son Excellence était enfermée avec un banquier juif. Je lui envoyai mon nom, écrit au crayon sur une carte; il parut à l'instant. « Je suis à vous, dit-il en sortant à son juif. Calculez pendant mon absence la prime de trois centimes et demi sur deux millions, et n'oubliez pas, cria-t-il en s'éloignant, l'intérêt à six pour cent pendant sept jours. »

Je parlai au comte d'une affaire de finances qui m'intéressait, et que, grâce à sa protection, j'ai conduite à bien. Tout en causant, je lui jetai, comme par hasard, deux ou trois mots. C'était assez pour un si bon entendeur. Il me pria de m'expliquer. Il m'avoua qu'il était fort bien disposé pour la Russie, mais que ses bonnes dispositions n'étaient pas partagées au château. Il me demanda huit jours pour sonder le terrain, et me donna, pour me transmettre sa réponse, rendez-vous à huitaine et à pareille heure. Je lui promis de ne pas dire à M. de Volkonsky que la question

avait été si explicitement traitée entre Son Excellence et moi.

En rentrant, je trouvai l'ambassadeur de Russie chez moi. Je lui donnai, sans trahir le secret de M. de Villèle, quelques espérances. Il s'en alla enchanté, m'assurant dans les termes les plus vifs de la reconnaissance de l'empereur son maître. Le lendemain un écrin contenant un bracelet magnifique qui ne fut pas estimé moins de vingt mille francs, fut déposé chez mon concierge. Je me plaignis aigrement à l'ambassadeur ; il ne voulut jamais avouer son crime, et me força, à force d'amabilité et de bonnes manières, à le lui pardonner.

Malgré l'heureux début de cette négociation, malgré mes désirs, je ne me flattais pas du succès. L'expérience m'avait appris à ne pas jouir des espérances, de peur de souffrir des mécomptes. En cette occasion je m'en trouvai bien. Quand je revis M. de Villèle : « J'ai échoué, me dit-il ; on répète, pour justifier une prédilection fâcheuse, que la Russie est bien loin de nous et l'Angleterre bien près. »

En diplomatie, comme en amour, on écrit

ce qu'on n'ose pas dire. J'annonçai donc à l'ambassadeur, par un billet, cette fâcheuse nouvelle. Il accourut chez moi tout déconcerté. Il comprit, et je l'aidai à cela, que le refus ne venait pas du ministre. Lord Wellington était depuis deux jours arrivé à Paris.

Ce mortel, favorisé de la fortune, qui a gagné des batailles sans aucun talent militaire; qui gouverne l'Angleterre sans aucune capacité politique; qui a séduit les plus jolies femmes étant ennuyeux et laid, devait être nécessairement le plus fat des hommes. Il n'y manque pas, je vous jure. Cependant, à un rout chez madame de B..., il me fit l'honneur de me reconnaître, de me parler même. Il est vrai que son premier mot fut une sottise, et le second une impertinence sur les bontés de Louis XVIII pour moi; bontés dont il paraissait s'étonner beaucoup.

« L'amour est capricieux, me dit-il.

» — La preuve en est, mylord, que vous avez plu, assure-t-on, à une jolie danseuse de Kings-Theatre. »

Il feignit de ne pas m'entendre, et continua à me poursuivre de sa gaieté britannique, aussi peu divertissante, à mon avis, que la gaieté

germanique, représentée par madame de Stael, je crois, avec une *patte* d'âne appuyée sur l'épaule de la Patience.

« Mylord, lui dis-je en l'interrompant, donnez-moi des nouvelles de miss Henriette Wilson. »

Il faut savoir que nous lisions en ce moment avec un infini plaisir les scandaleux Mémoires de cette spirituelle courtisane, où le héros de Waterloo, avec son bonnet de coton sale, fait, en certaine circonstance, un triste personnage.

L'ordonnance qui émancipait, sous certaines conditions pécuniaires, l'île de Saint-Domingue, parut. On me fermerait peut-être la bouche, au nom de la politique, si je disais tout ce que je pense de ce petit sacrifice fait par M. de Villèle à ses amis de la Bourse. Que les nègres fussent abandonnés à leur oisive liberté, dont ils ne savent que faire, je le veux bien; mais leur vendre ce qu'on ne pouvait leur ôter; mais forcer la main blanche du roi-chevalier de la France à serrer fraternellement la main noire de l'esclave homicide de ses maîtres! Ah! monsieur de Villèle, il fallait savoir perdre Saint-Domingue *fors* l'honneur. Vous avez cru réparer, en grand ministre, les coups de bambou

qu'on vous accuse d'avoir libéralement administrés aux nègres lorsque vous étiez gérant sur une habitation. Si jamais vous obtenez une statue, vous méritez, Mazarin gascon, Frontin politique, que le sculpteur emploie du marbre noir pour celle de vos joues qui a reçu le baiser des députés reconnaissants d'Haïti.

On fit courir le bruit qu'un fils légitime du feu pape Pie VII réclamait sa succession. Le Saint-Père, assurait-on, s'était donné à lui-même des dispenses, et s'était, tout pape qu'il était, marié secrètemeut. Ceci embarrassait fort les Romains, qui regardent le pape infaillible tant au spirituel qu'au temporel.

« Ce jeune homme m'intéresse, disait une femme ; avec qui pourra-t-il se marier ?

» — Avec une descendante de la papesse Jeanne, « répliqua le prince de Talleyrand.

Ce mot fut dit à une des réceptions du prince. Le même soir il s'entretenait dans un coin de son salon avec MM. Benjamin Constant et de Pradt, qui ne s'étaient pas encore brouillés à propos des républiques du sud et de Bolivar, qu'ils ne connaissent ni l'un ni l'autre.

« Retirons-nous, me dit mon amie ma-

dame de B....., voilà trois grands dignitaires de l'ordre des girouettes en conférence....

» — Sans doute, lui répondis-je, pour savoir de quel côté vient le vent?

» — Ah! me répliqua-t-elle un peu haut en me montrant les Tuileries de la main, il ne vient pas de ce côté pour ces trois messieurs. »

Puisque je suis en train de médire, c'est l'occasion de parler de la marquise de G... Cette dame soufflette ses gens comme dans l'ancien régime, et se croit jolie bien qu'elle ne le soit guère. Il lui prit fantaisie de se faire peindre; le portrait achevé :

« Quelle horreur! s'écria-t-elle, monsieur, ai-je le nez de cette longueur, et la bouche si large?

» — Il est vrai, madame, que l'un est deux fois plus long et l'autre deux fois plus large. »

Indignation de la marquise, qui refuse de payer un portrait si mal ressemblant. Le peintre la menace d'en peindre un nouveau, mais celui-là parfaitement exact, et d'en faire vendre des copies chez tous les marchands de gravures. La marquise, toute persuadée qu'elle est de sa beauté, n'osa pas s'exposer à une si grande publicité, et, en enrageant, elle paya

le peintre, qui se moqua d'elle et raconta l'aventure. Un jeune peintre en miniature, que je protége, M. Bifselt, pour éviter un pareil accident, dit un jour à une dame : » D'abord, madame, convenons de la largeur que je dois, pour vous plaire, donner à votre bouche. » Ce M. Bifselt est un Provençal spirituel et un artiste habile. Tous ceux que je lui adresse en sont enchantés. Il a peint notamment le baron de La Rochefoucauld, sa femme et son fils, avec un talent inimitable.

L'été de 1825 fut extrêmement chaud. M. Delavau, préfet de police, conseillé peut-être par le terrible M. de La Bourdonnaie, décréta une proscription générale contre les chiens. La tête de ces pauvres quadrupèdes fut mise à prix; on n'était plus accoutumé à de si violentes mesures depuis 93. Tout le monde se plaignait, les grandes dames pour leurs petits carlins, les gens du peuple pour leurs dogues; mais personne ne réclamait. M. de Puymaurin prit la plume, et M. Delavau reçut un plaidoyer éloquent en faveur des victimes. Il hésitait à répondre; seulement une observation un peu bouffonne fut insérée dans le journal du soir. Pour le coup,

M. de Puymaurin n'y tint plus; fort de l'innocence de ses clients, indigné comme un autre vicomte d'Orthez de cette Saint-Barthélemy de chiens, il adressa au préfet de police une seconde lettre, la plus foudroyante, et par le raisonnement et par la raillerie, qu'on ait peut-être écrite en français depuis les *Provinciales*. M. de Puymaurin est quelquefois un homme ridicule pour bien des gens, mais non pour M. Delavau. Celui-ci adressa cette fois à l'honorable orateur une réponse aigre-douce, où il déclarait cependant « approuver une juste réclamation faite dans l'intérêt public, et promettait d'y avoir égard. » En effet cette loi barbare fut révoquée. M. de Puymaurin montra la lettre de M. Delavau; il y avait peut-être à cela un peu d'orgueil. Mais n'est-il pas permis de s'enorgueillir d'un si glorieux emploi de son talent? On prétend encore qu'il s'est fait frapper une médaille pour lui-même en commémoration de son triomphe sur le magistrat canicide.

Un des parents de mon mari, gentilhomme limousin, vint à Paris. Dans son château, tout en lisant la chronique musicale du *Journal des Débats*, il s'était épris de la musique

italienne de Rossini. Quant à la musique française, il la détestait presque autant que s'il eût entendu les opéras de M. Berton. Arrivé à Paris le soir, il demande tout d'abord qu'on le conduise à l'Opéra italien ; on entend mal, et il est conduit à l'Opéra français. On jouait la *Lampe Merveilleuse.* Au premier coup d'archet, notre Limousin se meurt d'admiration ; son transport dure, chose merveilleuse, pendant les trois actes de ce mortel opéra, et il s'en va transporté. Cette langue italienne, disait-il, est celle des dieux et des musiciens ! Que M. de T*** a bien raison de dire qu'il n'est pas besoin, pour jouir d'un opéra, d'en comprendre les paroles ! Le lendemain mon parent vint m'embrasser, me faire part de son ravissement. Il me supplia de lui faire connaître Rossini ; il voulut l'emmener passer un mois à son château à la Renardière ; tout au moins il comptait emporter son buste, et l'inaugurer dans le grand salon de son château. La méprise de ce dilettante égaré ne tarda pas à se découvrir. Vous imaginez sa confusion ; mais qui pourrait imaginer notre gaieté folle et nos rires immodérés !

Cette aventure m'en rappelle une autre as-

sez plaisante aussi qui arriva vers le même temps à M. G..., pair de France. Il est très riche, très avare; il avait été fort malade. Un docteur renommé par son zèle et son habileté lui avait, à force de soins, sauvé la vie. M. de G... en fut enchanté et désolé enchanté, parcequ'on l'est toujours de vivre; désolé: parcequ'il fallait payer, et bien cher sans doute, un médecin si habile et si zélé. A force d'y penser, il lui vient une idée, la plus heureuse du monde: il met sur sa cheminée deux piles, l'une d'écus et l'autre de napoléons : la première était bien peu pour les honoraires du docteur, la seconde était beaucoup trop, surtout aux yeux de M. de G... A la première visite de celui-là: « Docteur, lui dit de G..., vos honoraires sont là, en lui montrant la cheminée. » Le docteur avance la main vers la pile d'écus. M. de G... bondit de joie, mais cette joie fut courte quand le docteur prit de la seconde main la pile de napoléons. De chagrin il faillit retomber malade.

Cette année mourut le comte Bigot Préameneu, ministre des cultes sous l'empire, quoiqu'il ne fût pas trop religieux, et membre de l'Académie, quoiqu'il ne fût pas du tout

homme de lettres. Son fauteuil ne revint pas à un littérateur. Beaucoup le sollicitaient, quelques uns le méritaient; ce fut M. Mathieu de Montmorency qui l'obtint. Il n'avait d'autres titres littéraires que l'amitié du plus grand écrivain de notre temps, du vicomte de Chateaubriand. Les académiciens, en donnant leurs suffrages, sur la recommandation de M. de Chateaubriand, à son noble ami, lui firent en quelque sorte à lui-même l'honneur de le nommer une seconde fois de l'Académie. M. Roger, surnommé le grand-électeur, quoiqu'il n'ait pu se faire élire aux dernières élections, s'employa pour M. de Montmorency avec ce zèle qu'il a naturellement pour obliger tous les gens qui ont des places ou qui peuvent en donner.

Du reste, plut à Dieu, pour l'honneur de M Roger et pour celui de l'Académie, qu'il n'y eût jamais fait entrer que des Mathieu de Montmorency!

CHAPITRE XIV.

Les grands seigneurs à l'Académie française. — M. de Genoude. — Le blason, l'échoppe et l'escabelle. — M. Colnet. — Séance de réception de M. de Montmorency à l'Académie. — Le prince de Salerne. — Anecdote. — Le miroir cassé. — Mademoiselle Lenormand. — M. Delaville. — *Bélisaire.* — Dumilâtre et les bons bourgeois. — La tragédie de la Chine et le commis-voyageur. — Duel de MM. de Ségur et Gourgaud. — Mort du général Foy. — Le million. — Voyage du pape à Paris.

Les libéraux attaquèrent sans ménagement la nomination de M. de Montmorency à l'Académie française. Ils pensaient bien qu'il était convenable que le gouverneur et le précepteur de l'héritier présomptif de la couronne fussent membres de cette compagnie; toutefois ils prétendaient aussi que ces hautes fonctions seules ne donnaient aucun titre aux suffrages des académiciens. Sans doute la palme

académique aurait dû précéder l'installation des deux élus dans leur dignité, mais les titres littéraires de ces derniers n'étaient pas suffisants pour la leur faire obtenir. De notre côté, nous pensions que la présence de grands seigneurs dans un corps purement littéraire était un bienfait et un honneur pour celui-ci; et, il faut bien qu'on l'avoue, l'histoire de l'Académie elle-même offrait les antécédents les plus favorables à notre opinion. Quoi qu'il en soit, les épigrammes et les chansons ne furent pas épargnées à notre bon et brave ami; les journaux s'acharnèrent contre lui d'une manière incroyable, et la peine qu'il en ressentit fut assez grande pour qu'il regrettât plus d'une fois d'avoir brigué le mince honneur qu'on lui avait fait.

Ce fut à cette époque, et pour balancer l'effet produit sur le public par ces méchancetés, que les nôtres tentèrent de les combattre en employant le secours de nos gazettes. Nous nous décidâmes à faire quelque politesse à des gens que jusque là nous employions sans leur permettre de nous approcher; en conséquence nous invitâmes à dîner MM. de Genoude et Colnet. Le premier se poussait dans le monde

religieux à l'aide d'une Bible qu'il faisait traduire en son nom, pour son avantage et pour la plus grande gloire de Dieu. Ses parents lui avaient laissé le nom modeste de *Genou*, qu'ils portaient eux-mêmes. Ce nom était peu sonore, il prêtait d'ailleurs à la plaisanterie : à l'aide d'une particule, il trouva le moyen de l'alonger et de lui donner une physionomie moins roturière. De plus humbles que lui s'en seraient tenus là, mais le traducteur des *Maximes de Salomon* n'était pas homme à les mettre en pratique; et en dépit du *vanitas vanitatum*, M. Genou s'éveilla un beau matin avec le titre de chevalier de Genoude, bien et duement enregistré sur une cédule royale. L'ordre nobiliaire y gagna sans doute, ne fût-ce que par la création d'un nouveau blason, dans lequel on remarqua avec malice que M. le chevalier de Genoude avait négligé de faire entrer l'échoppe dans laquelle se tenait M. Genou, son père, ainsi que la modeste escabelle sur laquelle il avait coutume de s'asseoir.

Au reste, M. de Genoude n'a point été un ingrat; il a usé et use encore en notre honneur, et pour son bien, du brevet d'imprimeur que nous lui fîmes délivrer, en dépit de son titre de

maître des requêtes, et au détriment peut-être d'un père de famille auquel on venait de le retirer. Rien ne le tient quand il s'agit de servir la bonne cause, et pour la religion et le trône il n'est rien qu'il ne soit prêt à sacrifier de ce qui touche à autrui; aucune illustration ne lui en impose, aucune vertu ne l'arrête, et il accumule avec une égale ferveur les assertions les plus mensongères, les nouvelles les plus controuvées, les attestations les moins véridiques. Si vous lui demandez de l'urbanité, de l'esprit, de la saine critique, il vous répondra que ces choses ne sont point de son sujet, qu'il travaille pour la bonne cause, et que la fin purifie les moyens. J'avais trop de savoir-vivre pour rire des gens qui venaient chez moi; aussi me contenais-je avec un soin extrême à la vue des manières raides, empesées et pompeusement familières de M. de Genoude. Son entrée, sa sortie, la simplicité avec laquelle il se débarrassait de son chapeau sur le premier siége venu, sur mon lit peut-être, lorsque la faiblesse de ma santé me forçait à recevoir dans ma chambre; son aplomb, sa voix criarde, tout en lui dénonçait l'étrangeté des particules dont il avait escorté son nom.

Quel contraste frappant entre M. de Genoude, directeur de la Gazette, et M. Colnet, son collaborateur ! Celui-ci ne déguise ni son origine ni ses manières ; on sait que lui-même a imprimé des plaintes amères sur ce que nous ne l'admettions point à notre table, et qu'il a réclamé un couvert dans notre salle à manger avec une persistance très plaisante. Original dans sa façon de vivre, tout d'une pièce, sans grâce et sans tournure, il répare ces torts involontaires par quelques traits assez drôles et l'art de tourner passablement un feuilleton ; mais il est inhabile à varier les formes de son style : l'ironie succède à l'ironie, il disait hier ce qu'il dira demain, bien différent d'un critique célèbre, de M. Hoffman, dont les satires en prose sont des chefs-d'œuvre de malice, d'élégance et surtout de variété ; M. Colnet d'ailleurs plaisante et injurie tout à la fois ; il m'a maltraitée parcequ'on lui a dit de m'insulter ; il me donne de la barbe, ce qui est une affreuse calomnie ; aussi quand on l'a vu m'attribuer de la sorte le caractère et les allures de son sexe, ceux qui me connaissent n'ont pu s'empêcher de croire qu'il n'eût été souvent malheureux dans ses rapports avec le mien.

Nous adjoignîmes à ces journalistes quelques uns de ceux qui combattaient dans leurs rangs : M. Martainville, dont on connaît la franchise et l'emportement, M. Cothurne, qui fait du romantisme avec sa coiffure, et dont les longues boucles rappellent le pauvre roi de Naples, digne à plus d'un titre d'appartenir à notre antique chevalerie. Nous réchauffâmes le zèle de ces messieurs; il nous promirent des merveilles, ils firent de leur mieux. Tout cela n'aboutit pas à grand' chose, mais ne nous empêcha pas de leur en tenir compte.

Revenons à l'affaire du duc de Montmorency. Le jour de sa réception arriva; la séance fut solennelle. Ceux qui observent tout remarquèrent d'abord qu'un ministre retiré succédait à un ministre mort après avoir perdu son portefeuille; qu'un ministre d'autrefois (le comte Daru) reçut le récipiendaire, et qu'un ministre congédié comme un valet qu'on jette à la porte (M. de Chateaubriand) prit la parole après le chancelier et le nouvel élu.

Le discours de celui-ci fut très pieux, on n'aurait pu faire une homélie plus édifiante; M. Daru répondit avec esprit, goût et mesure; on vanta justement son style; mais ce qui en-

leva tous les suffrages, ce fut un fragment d'un discours préliminaire de l'histoire de France que fit entendre M. de Chateaubriand; les transports du public éclatèrent à diverses reprises; c'était du Montesquieu, et le pittoresque de l'expression répondait toujours à la profondeur de la pensée. Je fus heureuse de ce nouveau succès d'un homme qui m'honore de son amitié et que l'on s'obstine à repousser de la place à laquelle l'appellent ses talents et les vœux de la France.

Je reviens sur mes pas. La cour reçut cette année une visite auguste, celle du prince de Salerne, oncle de madame la duchesse de Berry. Ce jeune prince, agréable dans sa personne, était aussi galant que spirituel; nous le vîmes avec un vrai plaisir; c'était un Bourbon et un homme aimable; il se montra gracieux et bienveillant, écartant de lui toute vanité permise néanmoins à sa haute position; il attira sur sa personne une partie de l'affection des Français pour sa nièce, objet constant de nos respects et de notre amour; nul ne se plaignit de lui, si ce n'est les comédiens français. Il goûtait peu notre comédie sérieuse et nos tragédies; aussi le vit-on peu au théâtre du Pa-

lais-Royal; il alla souvent au Gymnase, à l'Opéra et aux Bouffes, où il lui était permis de croire qu'il assistait à une représentation du théâtre de Saint-Charles à Naples. Son séjour à Paris donna matière à la malice de s'égayer aux dépens de plusieurs de nos dames; je trouve sur mes notes une anecdote écrite à mots couverts, dont je ne puis plus fournir la clef, parceque j'ai oublié les noms des masques, et que je vais transcrire néanmoins, afin que les lecteurs mémoratifs suppléent à mon défaut de souvenir.

» Une dame a donné ces jours-ci un bal à un très grand seigneur dont elle voulait mériter les suffrages. Au milieu de la fête, lorsque la danse était très animée, elle a quitté le salon principal pour passer dans un arrière-boudoir où un souper fin attendait deux convives, la dame et le haut personnage; aucun tiers ne devait y être admis. On se met à table pendant qu'une amie complaisante faisait le guet; cependant *un ami* intime de la maîtresse de la maison, surpris de ce qu'elle a disparu tandis que tout Paris est chez elle, plus surpris encore peut-être de ne plus voir le héros du bal, se met en quête pour retrouver l'un et

l'autre; il connaît la maison, et il arrive droit au réduit somptueux où il a été lui-même admis parfois avec mystère. Trompant la surveillance de la sentinelle avancée, qui ne soupçonne point que l'on peut entrer dans le boudoir par un corridor obscur, il ouvre la porte de ce sanctuaire, voit ce qu'il n'aurait pas dû voir, s'éloigne rapidement, et par une vengeance de mauvaise compagnie, il se hâte d'apprendre à l'assemblée que l'on soupe *incognito* sans elle.

J'eus l'honneur de voir le prince de Salerne; il fut avec moi plein d'obligeance; je le quittai enchantée, et comprenant parfaitement les transports de madame de Sévigné après qu'elle eut dansé avec Louis XIV. Nous sommes faciles à nous enthousiasmer en faveur de ces grandeurs qui nous élèvent momentanément à elles : c'est une faiblesse, et les faiblesses de mon sexe sont nombreuses et variées; mais si nous pouvons justifier celles qui ne tiennent qu'à notre vanité, il nous est difficile d'approuver celles qui naissent de la superstition; la jolie baronne de R... n'en était pas exempte, comme le prouve l'anedocte suivante :

Un jour j'arrive chez elle, je la vois abattue et désolée.

« Qu'est-ce? qu'avez-vous?

» — Ah! me dit-elle, j'éprouve une peine affreuse : je viens de casser un miroir.

» — Qu'importe?

» — Un miroir! ne savez-vous donc pas que cet accident annonce toujours un malheur?

» — Quelle folie! quoi! vous croyez à ces enfantillages, avec votre esprit?

» — Ne faites pas la femme forte, ces présages se réalisent toujours. Le mois passé la comtesse de R... rêve qu'elle perd une dent.

» — Hé bien?

» — Hé bien, son mari est mort avant-hier.

» — Le fait est vrai; j'ai reçu tantôt le billet d'usage; mais, ma chère amie, informez-vous si désormais songer que l'on perd une dent sera d'un funeste augure pour la comtesse de R... »

Nous nous mîmes à rire de l'à-propos avec raison, car nous connaissions le défunt et la nouvelle veuve; mais, quoi que je pusse dire, mon amie ne fut pas moins alarmée, et persista à redouter une fâcheuse catastrophe. Malgré la légèreté que j'affectais, je n'étais guère capable

moi-même de résister aux préjugés de cette espèce; et ce ridicule, si c'en est un, puisqu'il faut l'avouer, m'entraîna une fois dans la démarche inconsidérée que je vais raconter.

Napoléon régnait: je faisais partie de sa cour, attendu que les personnes de qualité ne sauraient être oisives, et que c'est nécessité à celles de mon rang de se montrer aux Tuileries. Joséphine partageait alors le trône impérial; j'allais souvent chez elle. Un jour que, par une faveur extrême, on m'introduisit par le petit escalier, je fus croisée par une femme de haute taille, bien vêtue, et qui marchait vite; je me retournai pour la regarder, tant sa tournure me frappa. Le domestique qui me conduisait, voyant ma curiosité, me dit à voix basse: «C'est mademoiselle Lenormand.» J'en sus assez; je connaissais de réputation cette personne célèbre; et, dès cet instant, je formai le dessein de lui rendre une visite prochaine. J'avais une camariste que j'aimais beaucoup; elle le méritait par sa discrétion et sa fidélité à l'épreuve: elle s'appelait Eugénie, et ne me quittait point; je lui communiquai, dès que je fus rentrée, mon désir d'aller chez la devineresse, logée alors rue de Tournon, et nous convînmes

que le lendemain, vêtues simplement toutes les deux, et changeant nos rôles, nous irions tenter la perspicacité de mademoiselle Lenormand. Eugénie devait être la maîtresse et moi la femme de chambre; cet arrangement était déjà une sottise; les habits ne font pas le moine, et le proverbe a raison. Quelqu'un qui observe, et toute la science d'une sorcière consiste dans l'observation, ne se trompera jamais sur la position sociale des personnes qui viennent à lui. Des gens de mon rang montrent ce qu'ils sont, n'importe le costume, et une dame improvisée ne saisira pas en une heure nos manières et notre langage.

Il était donc déraisonnable d'espérer que mademoiselle Lenormand prendrait le change: n'importe, je voulais tenter sa perspicacité; et, comme je l'avais résolu, nous nous rendîmes chez elle. Je fus presque fâchée de ne trouver rien de diabolique dans les lieux où je fus reçue; mademoiselle Lenormand me parut manquer au costume, il n'y avait là aucun emblème cabalistique; la maîtresse de la maison était une femme comme une autre, et le luxe de son appartement était loin d'être en rapport avec les préjugés relatifs à l'exercice de la sorcellerie.

La devineresse traita assez lestement Eugénie ; elle lui parla de je ne sais quelle conquête d'antichambre, et l'expédia promptement pour venir à moi, mais avec un air si poli et si respectueux, que je ne pus conserver la croyance qu'elle s'était laissé tromper à mon travestissement ; là, sans plus attendre, l'avenir me fut dévoilé.

« Vous allez souvent au château, me dit-elle, vous y tiendrez aussi votre cour, et vous jouerez aux Tuileries le même rôle que celle qui y règne maintenant. »

Je fus confondue et presque effrayée de cet avenir ; je ne sus que dire, et je gardai le silence. Mademoiselle Lenormand poursuivit, mais à demi-voix :

« Prenez garde de ne répéter rien de ceci, vous seriez perdue et moi avec vous.

» — L'empereur..., dis-je alors en balbutiant.

» — L'empereur, me répondit-elle, n'entre pour rien dans l'accomplissement de ma prédiction ni aucun membre de sa famille ; et si un obstacle que je ne peux prévoir ne s'oppose à votre destinée, vous porterez une couronne fermée. »

Je regardai ces paroles comme le résultat d'un badinage dangereux ; je m'imaginai que

des ennemis inconnus voulaient m'engager dans de fausses démarches, et que la devineresse les servait. Je me levai avec froideur, je payai, et saluant de même sans vouloir emporter ce qu'on avait écrit à mon sujet. Cette circonstance s'effaça de ma pensée, elle ne se représenta à moi qu'après la rentrée de Sa Majesté, et quand j'obtins une haute part dans une si auguste confiance.

J'admirai alors la prévision de mademoiselle Lenormand, sans pour cela chercher à m'approprier, même *incognito*, cette couronne fermée que tant d'années auparavant elle faisait briller à mes yeux. Qu'est-il résulté de cet incident bizarre? que moi qui ne crois point aux présages des miroirs cassés, des dents tombées, des couteaux en croix, des salières renversées, je ne doute plus des prédictions de mademoiselle Lenormand, et de temps à autre je la consulte avec confiance et vénération.

On joua, cette année, outre les œuvres dramatiques dont j'ai parlé, *le Roman*, comédie de M. de La Ville, et *Bélisaire*, tragédie de M. de Jouy. Le *Roman* est une pièce très agréable, bâtie sur la pointe d'une aiguille, mais étincelante de mots et de traits; il y a des

scènes charmantes très bien conduites, un art d'agencement remarquable ; c'est un bijou plein d'éclat et qui jette mille feux. Son auteur, M. de La Ville, homme de bonne compagnie, d'esprit et de sens, est aimé généralement et doit l'être ; son obligeance est excessive, et c'est une acquisition précieuse dans une société intime.

Bélisaire, repoussé par la censure de M. Decazes, trouva grâce malheureusement aux yeux de celle du ministère Villèle ; on en permit la représentation, qui n'eut pas le succès qu'elle aurait dû avoir. Le public plus que jamais s'éloignait du genre classique ; il voulait du neuf, le genre admiratif surtout ne lui plaisait plus, et il écouta avec distraction les beautés sévères de la pièce de M. de Jouy. J'en fus fâchée ; quoique j'eusse à me plaindre de cet homme de lettres et de ses proches, je n'en étais pas moins disposée à rendre justice à son beau talent.

Je ne puis passer sous silence une méprise assez singulière à laquelle la tragédie de M. de Jouy donna lieu. Nous avions à côté de nous une famille bourgeoise, qui assistait probablement pour la première fois à une représentation du Théâtre-Français. Talma jouait le rôle principal,

et avec le jugement qu'il mettait dans le choix de ses costumes, il s'était revêtu d'une livrée d'autant moins somptueuse qu'elle était plus analogue à la situation du personnage qu'il représentait. A l'apparition de Dumilâtre, tout chamarré de dorures, les bons bourgeois se mirent à applaudir de manière à faire croire qu'ils prenaient cet acteur pour Talma; et quand on voulut les faire revenir de leur erreur : « A d'autres, répondirent-ils; nous connaissons parfaitement Talma, et sa garde-robe est assez amplement fournie de riches costumes pour qu'il n'eût pas besoin de paraître sur la scène aves ses vêtemens déguenillés. » Et là-dessus ils redoublèrent d'ardeur en applaudissant l'heureux Dumilâtre.

Cette anecdote m'en rappelle une autre que j'ai entendu raconter à M. Denon. « J'assistais, dit-il, à une représentation d'*Agamemnon*, tragédie de Lemercier. Un des beaux esprits qui se trouvaient à côté de nous parlait beaucoup, écouté et sans doute admiré de ceux qui l'entouraient; on lui avait déjà demandé le nom de l'auteur de la tragédie, et sa persistance à ne point répondre à une semblable question prouvait qu'il ne le savait pas. Une personne placée à mes côtés me demanda quel était l'auteur grec que

M. Lemercier avait imité. *Eschyle*, répondis-je. Le bel esprit, qui avait l'oreille tendue, se retourne vers ses complaisants auditeurs, et leur dit en se rengorgeant : C'est une fort belle tragédie, et l'auteur a fort bien imité le grec *Eschine*, attribuant ainsi l'*Agamemnon* à l'orateur rival de Démosthène. Le quiproquo ne s'arrêta pas là, car un autre spectateur qui avait toute la tournure d'un commis marchand, s'adressant à son voisin, lui dit : « Savez-vous bien que cette tragédie vient de la *Chine*. »

L'ignorance a vraiment son côté comique : j'ai entendu la femme du général M.... prétendre qu'elle ne pouvait juger le mérite de madame de Sévigné, attendu qu'elle n'avait encore lu que ses lettres.

Le monde est plein de gens qui ne sont pas plus sages.

Ce fut vers cette époque qu'eut lieu la fameuse querelle entre les généraux comte Philippe de Ségur et baron Gourgaud. Le premier venait de publier une sorte de poème épique en prose, sur la campagne désastreuse de Moscou. Mais en employant un style relevé et peignant avec génie cette catastrophe, il repré-

senta Napoléon sous un aspect nouveau, celui d'un grand homme accablé sous le poids d'une maladie physique et morale. L'ouvrage obtint un succès de vogue ; chacun voulut le lire ; il eut des admirateurs passionnés, ce qui lui procura des critiques amères.

Le général Gourgaud crut la mémoire de l'Empereur insultée par la manière dont en avait parlé M. de Ségur; et emporté par un sentiment outré de reconnaissance, il fit un gros volume pour réfuter celui que le public dévorait. Il lui était libre de le trouver mauvais, de prouver que l'auteur avait erré dans les faits et mal rendu les circonstances ; mais il alla plus loin, et des personnalités répétées contraignirent M. de Ségur à demander une réparation que la bravoure de M. Gourgaud accorda sans hésiter. Des amis communs s'interposèrent en vain pour les amener à un accommodement qui, avant le combat, satisfît leur exigence. Un rendez-vous fut donné, le 11 juillet, dans le bois de Boulogne ; le comte Philippe de Ségur s'y montra accompagné des comtes Dejean et Lobau, aides-de-camp de Napoléon, et les deux amis que M. Gourgaud choisit pour ses témoins furent le baron Pajol

et le colonel Deschamps. Le combat eut lieu à l'épée; M. de Ségur reçut une blessure au bras et M. Gourgaud une au corps, qui fit cesser une lutte animée. Les témoins, excellents juges du point d'honneur, décidèrent que la querelle était finie, et que toute espèce de tort était réparé d'un côté comme de l'autre.

Ce combat fit du bruit; nous penchions à la cour en faveur du nôtre; car le comte de Ségur nous appartenait par sa naissance et les habitudes de toute sa vie. Il y avait en outre dans son œuvre quelque chose à notre avantage qui nous charmait sans que l'on pût dire précisément ce que c'était. Je ne sais qui nous disait que ce livre n'avait pas été écrit par un ami sincère de Bonaparte. Nous n'étions pas les seuls à le voir; l'histoire de la campagne de Russie obtint les honneurs du château. On la trouva sur les somno des plus augustes personnages; les courtisans en dirent du bien, et l'on épuisa en sa faveur, et avec justice, toutes les formules de l'éloge.

A la grande satisfaction des ministres, la clôture des chambres eut lieu. Les deux oppositions continuaient; il leur tardait de n'avoir plus affaire qu'aux journaux, s'accoutumant

presque aux attaques périodiques de ceux-ci; ils souffraient principalement de l'éloquence entraînante du général Foy, ce Mirabeau de l'armée. La Providence ne tarda pas à les en délivrer; elle les servit à souhait. Le grand orateur, auquel, à défaut d'amitié, on ne peut refuser son estime, se mourait dans des souffrances horribles augmentées par les travaux du cabinet; les secours de l'art étaient impuissants pour arrêter les progrès du mal qui était parvenu à son dernier période. Le général Foy mourut le 28 novembre . . . . Depuis huit jours son dépérissement augmentait d'une manière visible et désespérante; il le voyait sans que sa fermeté en fût émue, et il montrait une rare énergie au milieu de ses douleurs croissantes; des étouffements se succédaient de cinq en cinq minutes, et des vomissements continuels affaiblissaient les sources de la vie, mais sans rien enlever au courage de son âme. Ses amis nombreux, sa famille éplorée environnaient son lit, sans qu'il leur fût possible d'apporter aucun soulagement à ses maux. Il leur disait souvent : « Je sens un pouvoir désorganisateur qui travaille à me détruire; je combats le géant, et ne puis le vaincre... » Il

sentait son état, il comptait en quelque sorte les moments qui lui restaient à vivre, et dans cet état pénible il conservait sa bonté, ses vertus; il ne se plaignait qu'involontairement. Enfin son heure fatale approchant, il désira voir pour la dernière fois ce soleil et cette lumière qui allaient cesser d'exister pour lui; il se fit transporter auprès d'une fenêtre ouverte. Mais bientôt après éprouvant les avant-coureurs de cette mort qu'il avait bravée tant de fois sur les champs de bataille, il dit à ses deux neveux : « Mes bons amis, reportez-moi sur mon lit, Dieu fera le reste. » Il ne parla plus, il avait cessé d'exister.

Le général Foy, on doit en convenir, quelque opinion que l'on professe, a laissé un grand souvenir. Il y avait tant de franchise, tant de loyauté, de conviction et de mesure dans sa résistance, qu'on ne le combattait jamais sans y mêler des compliments; c'était un hommage involontaire que l'esprit de parti rendait à ses vertus; j'aurais souhaité qu'il marchât dans une autre voie: j'ai compté ce que j'avais fait pour nous le donner, il me résista et voulut rester dans celle qu'il s'était tracée; il y persista du moins avec honneur, et l'hommage

que je rendrai à sa mémoire sera sincère. Les libéraux, qui font arme de tout, s'emparèrent de cette mort ; on divinisa le héros ; on fit son apothéose, il n'en fut point de plus superbe, et, le dirai-je, de plus imposante; on voyait là tout un peuple animé d'un sentiment vrai; les larmes n'étaient point payées et les regrets étaient francs : tout-à-coup quelqu'un dit dans la foule que la famille de ce grand homme ne possède qu'une honnête médiocrité, et comme par enchantement, de toutes les parties de la France des souscriptions arrivent en foule, un million est déposé sur son cercueil. Cette affluence de peuple, cette fortune improvisée si facilement, épouvanta de hauts personnages, et servit plus que tout autre chose à les porter aux mesures dans lesquelles on voulait les entraîner; quelqu'un de très éminent demanda à une personne de ma connaissance si elle avait vu l'enterrement de *Sa Majesté Foy;* et ajouta : «Encore quelques années et un nouveau pape aurait fait encore le voyage de Paris pour le sacrer en personne. » En général on aime peu à la cour les grands hommes qui font trop d'éclat au dehors, et deviennent l'objet de la faveur populaire.

CHAPITRE XV.

M. Pichald. — Le comte de Clermont-Lodève. — Le comte Ferrand et Louis XVIII. — Madame Dufresnoy. — Le temps en a menti. — Monseigneur de Boulogne. — Le marquis de Puységur. — Le roi de Bavière. — David. — Alexandre Ier. — Tacite et la procession de Saint-Pétersbourg. — Ma dernière inclination. — Le boulevard de Gand. — M. de Raineville et M. Silvestre. — Anecdote.

M. Pichald, auteur tragique de beaucoup de mérite, donna aussi cette année au Théâtre-Français une tragédie remarquable par la force du style et le talent de la composition. Son *Léonidas* réalisait de hautes espérances ; la France comptait un poète de plus ; elle ne tarda pas à le pleurer. M. Pichald mourut peu de temps après son triomphe. Il y a des années fatales, l'année 1826 fut de ce nombre. Qu'il me soit permis de rappeler ici le nom de quelques unes de ces célébrités descendues dans la tombe.

Je vis mourir avec chagrin le comte de Clermont-Lodève, menin de monseigneur le dauphin, aide-de-camp de monseigneur le duc de Berry, et fils du fameux constituant de ce nom. Jeune encore, cher à ses proches, à ses amis et à la société, il termina hâtivement des jours qui ne furent pas remplis. Il espérait en l'avenir pour se rendre illustre ; la gloire était un besoin de son âme, et son plus violent regret à l'heure de sa mort fut de reconnaître qu'il n'avait encore rien fait pour elle. Nous perdîmes aussi le comte Ferrand, pair de France, ancien ministre d'État, écrivain distingué et recommandable par les qualités les plus précieuses. Son amour des Bourbons était un culte perpétuel ; en récompense, Louis XVIII l'aimait beaucoup et le voyait souvent, comme un ami avec lequel il se plaisait à causer. Ordinairement il le recevait de huit heures du soir jusqu'à neuf heures dans son cabinet particulier. Outre l'agrément de sa conversation, le roi trouvait encore en lui une autre cause de sympathie, celle des souffrances physiques. Le comte Ferrand n'avait plus l'usage de ses jambes ; quand il allait au château, deux valets de pied le soutenaient jus-

qu'à l'entrée du cabinet particulier, où, contre les lois de l'étiquette, un siége lui était donné. Modèle de ce qu'il faut imiter, il apportait dans les relations de la vie une douceur, une simplicité, une bonhomie que relevait l'excellence de ses qualités, de ses talents et de son cœur. Il possédait cette force qui n'est pas de l'énergie, mais qui en tient lieu. Si ses idées en politique manquaient d'étendue, elles étaient au moins sages et pures. Il écrivait bien. Son livre, la *Théorie de l'histoire*, est un chef-d'œuvre de raisonnement, de précision et de goût. Le succès en est assuré; il croîtra au lieu de s'arrêter, parceque les bonnes choses finissent par triompher des caprices de la mode et du voile dont la jalousie tâche de les couvrir.

Madame Dufresnoy mourut aussi; c'était une femme ardente, pleine de sympathie, de sentiment. Son cœur lui dictait des chants qu'elle répétait sur sa lyre; elle fit de l'amour la seule occupation de sa vie: semblable à Sapho, dont elle avait le génie, elle ressentit des passions qu'elle révéla au public, et nécessairement à M. Dufresnoy qui dut en être peu satisfait; elle ne possédait pas dans son corps les grâces de son sexe; ses traits étaient durs,

sa voix forte, sa démarche saccadée sans molle souplesse. Il y avait en elle plus de l'homme que de la femme ; aussi sa poésie était-elle chaleureuse et véhémente. La tendresse y était mêlée toujours d'impétuosité, et ce qu'elle perdait en modeste pudeur, elle le regagnait en énergie. Je voyais madame Dufresnoy chez moi, chez elle, où j'allais souvent lors de mon début dans le monde. Sa conversation était une histoire continuelle ; le moi humain y dominait, de manière néanmoins à ne pas fatiguer. Elle mettait tant de feu dans son débit que l'on s'y attachait autant qu'à la lecture d'une narration intéressante. Madame Dufresnoy n'était plus jeune et voulait l'être toujours. Elle se faisait à ce sujet des illusions étonnantes, ou s'en dépitait jusqu'à verser des larmes... « Le temps en a menti, me disait-elle un jour, en me faisant plus âgée que je ne le suis! Que m'importe que toujours il chemine ; j'ai pris le parti de m'arrêter, et je m'en trouve bien. » Hélas ! elle marcha malgré sa bonne envie de demeurer en arrière, et parvint au moment fatal qu'elle en doutait encore. Je la vis plusieurs jours avant sa mort. « Je ne suis point pressée de partir, me dit-elle, le mal m'emportera,

mais je ne m'en irai point. » Elle revenait sur le passé avec opiniâtreté, espérant par là se rattacher à l'existence. Elle me fit une peine infinie en s'exprimant ainsi; il me semblait entendre le cri déchirant d'une victime bien connue de la révolution qui s'écriait sous la hache de la guillotine: « Grâce, grâce, monsieur le bourreau! encore un instant. »

L'Église perdit et la cour regretta M. de Boulogne, évêque de Troyes, prélat qui unissait à une piété extrême de l'éloquence et du savoir; qui fut du petit nombre de ceux dont le courage lutta contre le despotisme impérial en faveur du pape et des principes canoniques. Ce prélat, digne de la pourpre romaine, ne l'obtint point. Il ne savait pas intriguer; d'ailleurs il n'était pas de haute noblesse, et on ne voulait au cardinalat français que des grands seigneurs. Il ne se plaignit jamais, remplit ses devoirs, se montra saint parmi les hommes, et il trouve sans doute aujourd'hui dans le ciel la récompense de ses vertus. Aumônier de Napoléon, il le loua avec une exagération outrée, ce qui ne l'empêcha pas plus tard de faire son devoir. Il rendit à César plus qu'il ne lui était dû, jusqu'à ce que César eût l'air d'exiger

qu'il rendit moins à Dieu que ce qu'il lui devait.

Nous perdîmes le marquis de Puységur, homme de bien et chef actuel du magnétisme. Il était fanatique de cette science, qu'il regardait comme un acheminement à la vertu. Il avait un amour si franc pour son erreur, qu'elle était respectable ; il la caressait comme une maîtresse dont il n'était pas jaloux, car il aurait voulu la faire aimer par tout le monde. Il sortait d'une de ces vieilles races qui sont de longue date en possession de rendre des services au royaume et à la monarchie.

Le roi de Bavière, Maximilien-Joseph, le suivit de près au tombeau. Ce monarque, très éloigné du trône à sa naissance, et qui, le premier de sa race, fut roi, naquit simple prince des Deux-Ponts, et devint dans sa jeunesse colonel d'un régiment au service de France ; il avait été en rapport avec beaucoup de militaires français dont il se souvint toujours lorsqu'il fut parvenu au faîte des grandeurs. Estimé de Napoléon, il se fit respecter de toute l'Europe; philosophe couronné, il parlait moins de sa tendresse pour son peuple qu'il ne s'occupait de le rendre heureux. Il fut dignement

secondé par son ministre, le comte de Montgelas; et quand il fallut aller rendre compte à Dieu d'une vie honorable, il emporta la certitude que son successeur continuerait dignement l'ouvrage qu'il avait commencé.

Je n'oublierai pas David, ce peintre célèbre chargé d'un grand crime qui fera toujours déplorer qu'il ait quitté la carrière des arts pour se lancer dans celle de la politique; rarement les artistes et les gens de lettres savent se contenir dans de justes bornes; plus il y a de vivacité dans leur génie, moins ils savent s'arrêter à propos; ils mêlent aux réalités de la vie ordinaire les illusions dont ils se nourrissent pour donner plus de feu à leurs compositions. David devint terroriste quand il aurait voulu n'être que républicain; il crut commencer comme le second Brutus, il se trompa. Le farouche Romain immola César au péril de sa vie, tandis que David assassina son roi par un vote sans danger. Ce fut au reste le chef de l'école francaise, celui qui, dans le temps moderne, approcha le plus de la perfection qu'il aurait atteinte s'il avait mis plus de moelleux dans son dessin et plus de vérité dans sa couleur.

Mais au milieu de ces trépas, qui, en attristant quelques cœurs, laissaient au moins la société tranquille, un autre survint qui agita l'Europe, et fut sur le point de la ramener vers de nouvelles calamités; je veux parler de la mort de l'empereur Alexandre. Une femme envoyée à Saint-Pétersbourg par la police impériale française, écrivait à Fouché: « J'ai vu à une solennité l'empereur Alexandre marcher précédé des assassins de son grand-père, suivi de ceux de son père et environné des siens. »

« Cette femme fait du Tacite, » dit le duc d'Otrante. Il y avait mieux, elle disait vrai. Les Russes ployés sous le joug d'un despotisme permanent s'en dédommagent parfois en mettant à mort leurs maîtres; ils s'en laissent maltraiter et avilir jusqu'à ce qu'ils les tuent.

Nous ne connaissons la Russie que par des relations mensongères; les Français qui vont dans ce pays, séduits par les princes ou par les courtisans, nous les représentent sous de fausses couleurs; tous les czars sont des Auguste, des Médicis, tous les boyards des Périclès au petit pied: il n'en est rien, Louis XVIII l'a prouvé dans un fragment de ses Mémoires dont j'ai

enrichi ce volume. Il y a quelques Russes aimables qui viennent briller à Paris; mais le plus grand nombre est imbu encore de ces superstitieuses pensées, de cette ignorance brutale et superbe, qui respiraient dans leurs ancêtres avant Pierre-le-Grand. Ceux-là supportent en gémissant le joug qu'ils ne savent pas briser, et, lorsqu'il le faut, ils frappent un coup terrible.

On ne pouvait, par exemple, concevoir en France l'énergie farouche de ce Rostopchin qui brûla Moskou de peur de le voir tomber au pouvoir de nos armées. Quelque général d'une nation plus policée l'eût peut-être vendue avec avantage au vainqueur. C'est là le défaut de la civilisation; elle abaisse les âmes et ne leur laisse rien de magnanime et de ce désespoir qui souventde vient de la vertu. Il y avait en Russie un noyau de factieux, tous mécontents de leur souverain, et par cent causes diverses. Une femme les devina et se mit à leur tête; cette femme voulait depuis long-temps la suprême puissance; elle aspirait à recommencer la grande Catherine, et elle entra dans un complot dont elle espérait profiter mieux qu'elle ne l'avait fait de

celui qui donna la mort à l'infortuné Paul I[er]; elle comptait sur des révoltes, sur des prétentions réciproques, embrouillées à dessein; elle n'était pas étrangère à cette transaction bizarre qui éloigna du trône Constantin pour y placer Nicolas; elle ne doutait pas que la succession ouverte, les deux frères, loin de se la céder réciproquement, se la disputeraient les armes à la main; et que de ce conflit, de cette lutte sanglante, adviendrait le succès de ses vues particulières.

Ce que j'avance ici doit être médité par ceux qui se mêlent de politique. Ils verront sans peine à quelle haute source j'ai puisé mes renseignements; et ils ne douteront plus si je suis bien informée. Le complot contre Alexandre remontait à 1822; Louis XVIII en eut connaissance, et avec sa profonde observation, il en démêla le chef principal; il en donna connaissance à l'empereur, par une lettre autographe confiée au comte de S..., qui alla tout exprès à Saint-Pétersbourg la remettre au czar en personne. Celui-ci ne voulut pas, ou feignit ne pas y croire; il remercia le roi, lui répondit qu'il n'avait rien à craindre, et que ses sujets ne pouvaient lui en vouloir. Le roi

me dit à ce sujet : « En voilà un qui mourra de la colique, maladie héréditaire dans les mâles de sa famille. »

Alexandre ne fut pas assassiné, mais sa mort ne fut pas pas selon les lois de la nature. Ce prince fut empoisonné à Taganrok, à une extrémité de son empire, dans un lieu où les secours n'étaient pas faciles à trouver, et où il y avait sûreté d'ensevelir le crime sous des ombres épaisses ; mais sa femme, sa femme, créature céleste qui possédait ces vertus si rares parmi les personnes de son rang, avait reconnu le forfait ; elle en demandait vengeance à tout l'empire : c'en fut assez pour que l'on portât aussi l'arrêt de son trépas ; elle ne traîna plus qu'une vie languissante, et au commencement de l'année suivante elle alla rejoindre son époux.

L'ordre de la naissance appelait au trône le czarowitch Constantin ; les ambassadeurs de Russie dans toutes les cours de l'Europe appelèrent leurs compatriotes à venir lui prêter entre leurs mains le serment de fidélité. Cet acte solennel était terminé à peine, lorsqu'on apprit que, par une abdication antérieure, et en date de 1822, Constantin, en retour de l'ap-

probation donnée à son second mariage par Alexandre, renonçait à ses droits éventuels à la couronne, et les cédait à son frère puîné Nicolas. Cette nouvelle inattendue mit les esprits en suspens; chacun doutait que le prince ratifiât cette convention, lorsqu'il pouvait la faire annuler par son droit imprescriptible; on s'attendait à une guerre civile entre les deux frères soutenus de leurs partisans; on se trompa. Constantin, avec une magnanimité extraordinaire, ne réclama rien, et fut le premier à reconnaître Nicolas en qualité de son empereur. Les projets coupables, fondés sur l'espérance d'une lutte acharnée, furent complètement déçus, et l'empire russe, au moment d'être ébranlé dans ses bases les plus profondes, se maintint dans sa grandeur et dans sa stabilité.

Je dirai peu de choses de la conspiration du palais qui eut lieu à Saint-Pétersbourg en janvier 1826, et dirigée contre l'empereur Nicolas. Ourdie par des lâches, tels que Traberkoy, par exemple, ou par des braves sans cervelle, ce ne fut qu'une échauffourée. Ils voulaient, les insensés, rendre la Russie libre, elle façonnée à l'esclavage, et plongée dans une barbare ignorance!

Ceci est si vrai, que, pour exciter les soldats à crier *Vive la constitution*, et à prendre les armes pour elle, il fallut leur dire que c'était la femme de Constantin. Un jour vit naître et mourir cette rébellion mal conçue. Des supplices, des exils et une clémence habile en punirent les principaux auteurs; l'ordre fut rétabli sans trop de peine, et celle qui se flattait de régner vécut et mourut sujette.

Pour terminer dignement la série de ces tristes évènements, je raconterai aussi avec franchise l'épisode de ma dernière passion, car, par le temps qui court, et avec la manière dont on traite l'amour avec les femmes d'un âge mur, les tendres sentiments que mon cœur est encore susceptible d'éprouver ne seront pas de nature à m'en faire ressentir de nouvelles. Quand j'y réfléchis pourtant, je ne puis m'empêcher de penser que les hommes ont grand tort de traiter ainsi à la légère les attachements que nous formons, quand l'expérience a mûri nos charmes et nous a appris à les faire valoir. Si les hommes étaient raisonnables, comme ils s'en vantent, ils nous apprécieraient un peu mieux; mais, dans leur franchise irréfléchie, ils préfèrent

des poupées futiles dont le cœur ne parle point, et dont les sens sommeillent; et ils prétendent qu'il y a grande satisfaction à réveiller les uns et à tirer quelques mots des autres.

Un de mes cousins qui habite le bas Languedoc, et qui a peu de fortune, quoiqu'il soit de haute naissance, envoya l'an passé à Paris son fils aîné, jeune homme de belle espérance, ayant assez d'esprit pour s'apercevoir des désavantages de la sottise, un caractère doux, une figure gracieuse et une taille de cinq pieds sept pouces. Il voulait en faire un garde-du-corps, et réclamait de moi des services que la proximité du sang devait lui faire obtenir; ce bon parent m'intéressait par le genre de sa position; mais Adolphe, mon petit-cousin, ou, si on l'aime mieux, mon neveu à la mode de Bretagne, ne tarda pas à m'intéresser par lui-même.

Je n'eus qu'un mot à dire, et le duc de Luxembourg le reçut au nombre de ses gardes; les gentilshommes commençaient à devenir rares dans les compagnies des gardes-du-corps. Depuis qu'une politique sage en a fait la récompense des sous-officiers des divers régiments, la noblesse n'y sert plus guère, et les

capitaines l'accueillent avec plaisir quand elle s'y présente; Adolphe fut admis. Je l'installai dans sa chambre, que je pris plaisir à meubler; cadeau sans conséquence d'une tante à son neveu, et dont il me témoigna tant de reconnaissance qu'il me sembla voir quelque chose de mieux au travers.

Ses brillantes qualités étaient rehaussées par une timidité excessive, au point de dégénérer en sauvagerie. Il ne regardait jamais une femme que par côté; il rougissait comme une petite fille, et était sage ni plus ni moins que feu Caton. Cependant il se plaisait avec moi; je savais le mettre à son aise, je ne le persiflais pas, je lui parlais avec bonhomie; et en faisant comme si je ne le comptais pour rien, j'avais fini par lui persuader que je ferais un jour de lui l'homme de mon cœur. Nous sortions ensemble; mais seuls, nous allions en tête à tête aux pièces nouvelles. On pense bien que ce n'était pas pour y rencontrer la foule, et pour jouir uniquement du plaisir de la représentation : sous ce rapport, l'Odéon fut long-temps l'objet de notre prédilection.

Adolphe, à force de se trouver avec moi, m'avoua, un beau soir que nous errions aux

Tuileries dans l'obscurité du bosquet, qu'il était heureux de notre intimité. J'attendais qu'il dît plus encore, il n'en fit rien. Je l'encourageai pourtant (il ne faut pas rudoyer la jeunesse). Ce propos quitté et repris devint le sujet unique de nos conversations; nous les multipliâmes. Nous nous trouvions bien ensemble, et, en vérité, qu'a-t-on de mieux à faire que de causer de ce qui attache avec les personnes qui nous font plaisir? Adolphe, malgré sa modestie et sa timidité, comprit enfin que j'avais pour lui une sorte de bonne volonté qui pouvait aller plus loin. Il se mit à me supplier de prendre soin de son éducation morale. J'aurais eu de la peine à le refuser, et en conséquence il fut décidé que je me chargerais de le façonner aux manières du beau monde.

Ce fut facile. Il y avait en lui d'heureuses dispositions. Je m'attachais à mon ouvrage; j'en fis ma folie. Il y répondit par une vive affection, par des extravagances que je trouvais très raisonnables. Ne s'avisa-t-il pas d'être jaloux de l'amitié du vicomte de L..., et des soins politiques que me rendaient *le beau grenadier de Zelmire?* Un jour il me fit une scène, parce-

que j'étais demeurée enfermée avec M. Ravez, qui certes ne me parlait pas d'amour; et il se brouilla vingt-quatre heures avec moi, à cause d'une course du matin que j'avais faite au bras de M. de Martignac. Il devenait insupportable; aussi l'aimais-je de tout mon cœur.

Je lui voulais trop de bien pour négliger de lui faire voir la bonne compagnie. Je l'emmenai dans plusieurs maisons où l'on s'amusait; il y prenait peu de plaisir d'abord, et puis, lorsqu'il en eut pris davantage, il me certifia que c'était uniquement parceque j'étais avec lui. Je croyais à ses paroles avec une foi parfaite; rien ne me portait à m'en défier. Cependant, chez madame de V..., où l'on jouait la comédie, je m'aperçus de quelques agaceries entre lui et madame de S..., On connaît celle-ci qui se croit jolie parcequ'elle a de beaux traits, la peau blanche et de vives couleurs; comme si l'on peut avoir de la beauté sans le concours des grâces. Elle paraît bien faite et ne l'est pas; ses grands yeux ne disent rien aux femmes; sa petite bouche grimacera bientôt; son nez droit tendra sous peu à se rapprocher du menton; en un mot, je ne puis la souffrir. Aussi m'a-t-elle toujours paru déplaisante.

Elle a de cet esprit de représentation toujours saillant, toujours visant à l'effet. On rit de ses propos, je ne sais pourquoi, si ce n'est parce-qu'elle ne garde aucune mesure. Adolphe s'aperçut que j'avais fait attention à leurs agaceries réciproques. « Savez-vous, me dit-il, que madame de S... est très méchante et railleuse à l'excès ? elle me fait une telle frayeur que je cause avec elle dans l'espoir de la désarmer. »

Cela me parut naturel, et je ne poussai pas plus loin mes conjectures. J'avais chez moi une jeune personne, enfant de dix-huit ans, point femme de chambre, point demoiselle de compagnie, mais entre deux. Elle appartenait à de fort honnêtes gens qui m'avaient obligée autrefois; ils étaient morts; leur fille, mise au couvent, s'y ennuyait; j'en eus pitié. Je songeai à la marier à un employé subalterne auquel je procurerais une meilleure place, et je l'avais prise en attendant de l'établir. Julie passait pour être jolie sans l'être beaucoup. Il y avait de la naïveté, de la douceur dans son caractère; tout cela joint à tant de niaiserie qu'au premier abord on la prenait pour sotte; je fis comme les autres, et je me trompai.

J'étais loin de m'imaginer qu'une telle créa-

ture fût quelque chose; je la prenais pour un meuble de mon appartement. Elle ne sortait point lorsque Adolphe venait, et lorsque mes affaires ou des courses d'emplettes me conduisaient hors de mon hôtel, ils pouvaient se rencontrer ensemble, et cela arrivait quelquefois. Je n'en avais aucune inquiétude : mon neveu m'aimait tant, ma pupille m'était si dévouée! et puis elle savait s'en aller de ma chambre sans que je lui dise; elle ne disait pas dans la semaine quatre mots au beau garde-du-corps; enfin plus elle allait et moins son intelligence paraissait se développer.... Je vivais donc dans une sécurité complète, lorsqu'un jour qu'Adolphe était de service, M. de Martignac, qui vint me voir, me proposa une promenade. M. de Martignac, dont je me réserve de parler ailleurs, est un de ces hommes qui marquent dans le monde, que l'on éblouit toujours par de brillants dehors. Nous avions tous de lui une haute opinion, il songeait à en profiter; il savait que le comte Corbière ne tenait à rien, et sa place lui paraissait excellente; mais, pour l'obtenir, il fallait tromper M. de Villèle, lui faire croire que l'on se contenterait d'une part du gâteau, et ceci n'était pas facile.

M. de Martignac, malgré son attention extrême, ne parvenait point à cacher entièrement son ambition; elle éclatait malgré lui; et comme d'ailleurs on ne le connaissait pas encore, puisqu'il ne s'était pas montré à la première place, on lui soupçonnait tout le génie qu'il n'avait pas.

Je voyais M. de Villèle, et je pouvais le servir auprès de lui, aussi étais-je l'objet de ses prévenances délicates, je recevais de jolis vers bien musqués: des bouquets charmants, des marques de souvenirs aussi galants que riches; on me prodiguait les attentions d'un candidat qui veut réussir. Comme il faisait chaud, pour prendre l'air dont nous avions besoin, nous allâmes nous encaisser à Gand au milieu de trois rangs de chaises, et en face d'une foule compacte de promeneurs qui fatiguaient nos yeux et qui nous couvraient de poussière.

L'étrange chose que la mode! qu'elle est bizarre dans ses caprices! Pourquoi veut-elle qu'on se rassemble de manière à s'incommoder horriblement sur un espace étroit, étouffé, mal disposé, brûlé encore du feu du jour; où l'on se foule, se heurte, se presse, où l'on a peine à respirer, au lieu de se répandre dans

les belles Tuileries, dans les Champs-Élysées, partout enfin où la foule n'empêche pas la solitude. Je faisais ces réflexions à mon *cavaliere servente*, lorsque nous fûmes abordés par madame de La Rochefoucauld et par M. de Rainneville. Comment se trouvaient-ils ensemble? je n'en sais rien. On ne dit rien de la dame; l'homme est plus connu... M. de Rainneville, jeune encore, appartient à la congrégation, dont il est l'un des adeptes les plus ardents. Presqu'au sortir de Saint-Acheul, où il termina son éducation sous les jésuites, il fut imposé à M. de Villèle en qualité de secrétaire-général de son ministère, et comme la sentinelle avancée de ses patrons. Il faut rendre cette justice, ou faire ce reproche au président du conseil d'alors, il n'aime pas au fond de son cœur la race de Loyola, et il n'a jamais pactisé que forcément avec elle. Ces gens le savent; aussi ne se sont-ils guère confiés à lui; et ne pouvant lui ôter la confiance du roi, ils le contraignirent à prendre dans son intimité quelqu'un à eux qui le surveillât dans ce qu'il avait de plus secret, et qui, pour ainsi dire, répondît jour par jour de sa conduite.

M. de Rainneville possède autant de finesse que d'esprit. On ne sait pas ce qu'il pense, et en revanche il devine ce que nous pensons. Il méprise l'éclat pourvu qu'il obtienne la puissance. Il a du dévouement pour ses patrons : il ira loin si on ne change pas de système, car il est de ces gens qui font une marche rapide sans avoir l'air de se remuer. Il occupait avant sa disgrâce un bel appartement rue de la Chaussée-d'Antin, à ce que je crois, ou tout au moins de ce côté; il voulait faire venir sa famille. Il convoita pour s'établir dans la même maison le logement de M. Silvestre, habile maître d'écriture des enfants de S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans; des tiers proposent a M. Silvestre de déguerpir moyennant une indemnité, il refuse, se trouvant bien. Il remplissait une place au ministère des finances, le voilà tout-à-coup destitué; deux heures après il reçoit un message de l'excellent M. de Rainneville... « Hélas! mon cher, lui dit le secrétaire-général du ministre, vous voilà bien malheureux et victime d'une réforme nécessaire, j'ai pensé à vous servir, à faire pour vous quelque chose ; je présume que votre position actuelle vous

obligera à une sévère économie, votre appartement sera désormais pour vous une charge pesante; hé bien, je veux vous en délivrer. Je le prendrai dès demain, car je vous aime et je tiens à vous obliger... » M. Silvestre en écoutant ces paroles, comprit sans peine le motif de sa destitution; il s'en indigna doublement. Il répondit à M. de Rainneville qu'il le remerciait de ses bonnes intentions, mais que sa fortune n'était pas tellement diminuée qu'il ne pût garder son appartement, et qu'il le ferait, avec l'aide de Dieu et au désappointement de ceux qui voulaient le lui enlever.

CHAPITRE XVI.

Suite de mon inclination. — Le garde-du-corps à la brochette. — Mes inquiétudes. — Trahison. — Billet doux. — Désespoir de Julie. — Catastrophe. — Les grisettes de Saint-Germain. — Ouverture des chambres. — Le général Foy et la nappe mise. — M. Piet. — M. Ravez. — Le *Journal du Commerce* à la barre de la chambre. — Intrépidité de M. de Sallaberry. — Le vers du siècle. — Le droit d'aînesse. — Les étudiants au Luxembourg. — Les *chartiers* de la rue Saint-Denis. — Le comte de Montlosier. — Intrigues du parti prêtre. — Les mains liées.

Mais c'en est assez sur le compte de M. de Rainneville. A côté de nous étaient assises, sur le boulevard de Gand, deux femmes que je ne connaissais pas; elles causaient ensemble de manière à me laisser entendre ce qu'elles disaient; madame de G... passa, donnant le bras à son mari; je pensai qu'elle avait en vue l'achat d'une parure, car elle ne va guère avec lui

que dans les grandes occasions : mes voisines la virent aussi.

« Ah ! dit l'une, voici madame de G..., quelle merveille ! Son noble époux est avec elle ! la réforme irait-elle à ce point ?

» — Bon ! répondit la seconde, il s'agit non d'une réforme, mais d'un nouvel attachement ; une passion romanesque qui agite l'âme si bien que l'on ne veut plus se montrer dans Paris qu'en la compagnie de M. de G...

» — Attendu que le temps des miracles est passé, reprit la première, je ne puis croire que ce cher mari soit l'objet...

» — Certainement il ne l'est pas ; je tiens l'histoire de bon lieu. La femme de chambre de madame de G... est entrée d'hier à mon service, et ce matin elle m'a tout conté. Son ancienne maîtresse aime à l'idolâtrie un jeune homme, un militaire, un garde-du-corps enfin. »

Il y avait encore à cette époque cinq compagnies de cette arme, et pourtant, lorsque j'entendis ces mots : *elle aime avec idolâtrie un garde-du-corps*, mon cœur battit avec plus de force, et un frisson rapide me glaça ; je me figurai qu'Adolphe était celui qu'elle chérissait.

Adolphe! cela était-il possible? On doit juger de l'attention que je portai à ce qui se disait auprès de nous.

« Voyez la belle chose qu'un garde-du-corps!...

» —Un homme de qualité, à la figure d'ange, à la taille de Samson, novice encore, et, pour achever de le rendre adorable, amant d'une femme bien connue, et qui l'élève à la brochette, sous le spécieux prétexte qu'elle est sa tante et lui son neveu. »

Il me fut impossible d'en écouter davantage; je me mourais; mes doutes étaient éclaircis. Je me plaignis à M. de Martignac d'une indisposition subite. Je l'entraînai loin de ce lieu, et retenant mes larmes, étouffant mes sanglots, je me fis ramener à ma voiture. Il voulait m'accompagner jusqu'à mon hôtel; je n'y consentis pas; et lorsque je fus seule, je m'abandonnai à un désespoir qui me soulagea. Il ne me restait plus aucun doute; Adolphe était infidèle; ses soins prétendus, commandés par la crainte qu'inspirait madame de G..., étaient de l'amour, et la rouerie se cachait sous de la sincérité. J'arrivai chez moi dans un état affreux; je gagnai ma chambre, mon lit, en re-

fusant le secours de mes femmes; la solitude m'était nécessaire; tout ce qui tenait à l'humanité m'était odieux. Quelle nuit je passai! quels projets je formai! quelle fureur agita mon âme! Hélas! les crimes commis par une passion délirante ne me surprendront plus après tout ce qui se passa en moi dans cette nuit pénible. Je revis le jour sans avoir trouvé le sommeil, sans savoir ce que j'éprouvais. J'avais formé et détruit trente plans; je m'efforçai d'être implacable, et je me surprenais désireuse de pardon. J'écrivis dix billets; je les déchirai tous. Tantôt il me prenait la fantaisie d'aller à la demeure d'Adolphe, de forcer son secrétaire et d'en enlever les lettres que j'y trouverais; tantôt je me décidais à lui mander de ne plus revenir; j'allais donner les ordres pour que ma porte lui fût interdite. Que ne rêvai-je pas! quelles pensées ne se présentèrent pas à moi, et pourtant je ne prenais aucun parti, je me complaisais dans mon désespoir et dans mes larmes.

Enfin un instant de raison m'éclaira; je compris qu'il fallait soutenir avec dignité le coup terrible, et ne point donner à l'ingrat ni à mon indigne rivale le triomphe de ma

douleur; je me promis de voir Adolphe avec tranquillité, du moins en apparence, et de dénouer froidement avec lui. Pour me soutenir dans ma résolution, et à l'heure où il devait venir, j'appelai Julie ma pupille, afin de me donner du courage par la présence d'un témoin. Je comptais sur mon énergie; pauvre femme! je ne connaissais pas encore toute la faiblesse de mon cœur. Que celui-ci battit à l'approche d'Adolphe! Mes genoux tremblaient, je m'assis. Il entre, le sourire sur les lèvres et une joie exécrable peinte dans ses beaux yeux. Je lui avais donné une commission l'avant-veille; il venait m'en rendre compte, et, pour y parvenir, il fallait me rendre deux ou trois papiers qu'il avait emportés. Je le reçus sans le regarder, en baissant la tête et faisant un appel à mes forces morales. Adolphe ne remarqua pas ce changement; les hommes ne s'aperçoivent que de ce qu'on leur crie à tue tête. Il me rend compte de ce qu'il a fait, cherche dans sa poche, et en retire une foule de choses; une lettre tombe à terre, j'y porte un regard rapide; elle est cachetée; je la relève, j'examine l'adresse, et j'y lis le nom de madame de G...

La confirmation inattendue de ce que je savais du jour précédent était donc dans mes mains; je ne pus résister au désir de le voir par moi-même, et, avec une rapidité à laquelle Adolphe ne put opposer aucun obstacle, je décachetai le billet. A la vue de son étourderie, et plus encore à celle de mon action, il reste confondu, pâlit, et à son tour il cherche à me soustraire la pièce qui va l'accuser de toute sa noirceur. « Vous ne l'aurez qu'avec ma vie, m'écriai-je, sans songer que Julie était là. J'ai su votre crime, en voici le témoignage; qu'il vous confonde, me sauve ou me perde. »

Adolphe retomba dans sa timidité première; et, accablé par l'évènement, il ne sut que me dire :

« Vous vous trompez; cette lettre ne renferme rien qui doive vous faire de la peine.

« Laissez-moi la lire, répondis-je, elle peut détruire ou confirmer mes soupçons.

» — Non, me dit-il, pourquoi ne pas m'en croire sur parole? »

Je fis un mouvement qui dégagea ma main. Je tendis la lettre à Julie, placée auprès de la fenêtre; et, ne ménageant plus rien, ma

tête étant perdue, je lui dis : « Mon enfant, lis à haute voix, et que la confusion en tombe sur qui le mérite. » Un désespoir plus sombre encore parut sur le visage d'Adolphe. Julie se saisit lestement de la lettre, se hâta de la déployer tandis que je retenais le coupable, et elle lut :

« Soyez sans inquiétude, je n'aimerai que vous; toute autre femme m'est indifférente. Ne redoutez ni la comtesse, ... ni la petite Julie... » Julie s'arrêta, poussa un cri déchirant, et tomba sur le parquet d'une façon si malencontreuse qu'elle se blessa au front; le sang coulait avec abondance; Adolphe se précipita vers elle, la releva, la porta sur un canapé voisin, et puis se précipita hors de la chambre hors de lui-même. Tout cela avait eu lieu avec une telle rapidité, que j'avais eu à peine le loisir de m'en apercevoir, tout attentive que j'étais à écouter la lettre fatale qui me désolait, en me donnant la preuve de l'infidélité de mon parent; mais à quel point je dus être frappée lorsque les cris de Julie, les larmes qui jaillirent de ses yeux, sa chute inattendue, me prouvèrent que je n'étais pas la seule malheureuse, et qu'une autre était trompée comme moi! »

Cette découverte cruelle me fit du bien. Je fus indignée à tel point de la conduite d'Adolphe, que le dépit vint à mon secours. Julie, à laquelle je donnai mes soins lorsque mes femmes accourues aux coups précipités de la sonnette se furent retirées, se jeta à mes pieds en me criant grâce, miséricorde, et en m'avouant qu'elle avait été trompée non moins que moi. Simple et sans défiance, elle prenait pour de l'amitié ma liaison avec ce mauvais sujet, qui était parvenu à la séduire complètement sous la promesse d'un mariage qu'il n'avait aucune intention de contracter. Au lieu de recevoir des consolations, ce fut moi qui lui en donnai ; ce pauvre cœur était brisé ; une première perfidie l'avait tué. Je tâchai de remettre Julie, de lui faire entendre raison. Hélas ! elle partagea ma peine, me conjura de la garder auprès de moi, afin que nous nous affligeassions ensemble. Elle croyait, la bonne fille, que la douleur était éternelle.

Il n'en fut rien, selon la volonté de la nature. Six mois après elle riait, et au bout de l'année je la mariai à un fabricant de bijoux, qui, beau garçon lui-même, parvint à lui faire oublier le traître Adolphe. Quant à moi qui

clôturais l'âge de la vie où il est permis d'aimer d'amour, j'eus plus de difficulté à surmonter le chagrin que me causa cette infidélité. Elle eut du moins l'avantage de me décider à rompre avec toute passion du cœur, et je puis certifier que j'ai tenu la parole que je m'étais donnée à moi-même.

Mon parent ne chercha pas à me revoir; il m'écrivit le jour de la scène que je viens de décrire, non pour se justifier, mais pour reconnaître pleinement ses torts. Il s'accusa d'ingratitude, se donna les titres qu'il méritait, et termina par solliciter non mon pardon, mais un oubli total; je ne lui répondis pas, ceci m'aurait été trop pénible. Je le laissai à sa nouvelle flamme, qui n'était plus un secret pour la société; il afficha madame de G..., qui le quitta pour le général de L... Le garde-du-corps abandonné retomba dans l'obscurité de ses camarades, et les grisettes de Saint-Germain achevèrent de me venger de son infâme conduite.

J'ai éprouvé presque de la satisfaction à retracer ma dernière aventure. Nous avons un plaisir particulier à nous rappeler même ce qui fut le plus douloureux pour nous. Je n'ai eu

d'ailleurs aucun reproche à me faire; et la douceur avec laquelle je traitai Julie, ma petite rivale, prouve en faveur de mon caractère. Je ne suis ni méchante ni haineuse, j'en ai fourni de nombreux témoignages soit pendant ma faveur, soit après. Maintenant que ma confession est faite, que j'en ai fini avec moi-même, on me permettra de m'occuper des autres, et de les traiter avec autant de franchise que j'ai traité ma pauvre personne.

L'ouverture des chambres eut lieu le 31 janvier, avec la pompe ordinaire ; une immense majorité dans la chambre élective assurait aux ministres l'adoption des projets qu'ils présenteraient. Les personnes qui pensent comme moi les avaient bien aidés par toute sorte de séductions légales; les ventrus arrivaient très décidés à continuer les festins de l'année dernière, et à prendre ce qu'on leur donnerait, s'embarrassant peu de ce qu'on leur demanderait en retour. Un de leurs collègues, M. Piet, logé rue Thérèze, tenait table ouverte à tous venants; il invitait à cette succursale du ministère les députés mangeurs qui faisaient le trop-plein de la journée; là on proposait les questions à décider le lendemain dans la cham-

bre; l'on apprenait par cœur, ou l'on écrivait dans la forme de son chapeau la loi à approuver; on répétait les murmures d'impatience, les cris de clôture et *à l'ordre* destinés à étouffer la voix de l'opposition. Que de félicitations sincères on s'adressa réciproquement sur l'heureuse mort du général Foy, qui importunait les ventrus du poids de son génie.

M. D... me disait à son sujet : « Ce Foy parle si bien qu'on oublie en l'écoutant que la nappe est mise ; on n'ose l'interrompre, et c'est un vrai supplice. » Hélas ! ils en furent trop tôt délivrés. Je ne rapporterai pas le discours de Sa Majesté, il fut l'expression des intentions du conseil. Celui-ci avait fait de grandes promesses, il ne voulait pas toutes les tenir, et cependant il en était de solennelles. Il fallait contenter les ardents, ceux dont l'impatience ne se contenait pas, et surtout parer aux intrigues des colons de Saint-Domingue. Ces derniers dressaient cent batteries pour faire rejeter par les chambres l'acte d'émancipation ; ce n'était plus une affaire politique traitée de parti à parti, mais une affaire d'intérêt particulier, et qui réunissait pour sa défense une forte partie de nos meilleurs royalistes et ma-

dame S... avec eux. Elle approuvait la détermination du roi en sa qualité de Française, mais elle la blâmait comme héritière de quelques belles habitations. Les ministres sentirent la nécessité de la désintéresser ; et dès lors elle se mit à parler aux députés et aux pairs de sa connaissance, afin de les détourner de porter un coup mortel à cette opération du gouvernement.

Les députés ayant élu M. Ravez premier candidat à la présidence, Sa Majesté le nomma président de la chambre ; c'était l'homme qu'il fallait au ministère, qui n'en aurait pas trouvé de plus dévoué, de plus habile ni de plus adroit; la partialité continuelle de M. Ravez avait toujours l'air de la justice, il opprimait la minorité, toujours le règlement en main, et le règlement rappelé à propos lui fournissait sans cesse un article défavorable à toute prétention anti-ministérielle, il étouffait une discussion, enlevait un amendement avec une dextérité admirable; clôturait vite, ouvrait lentement la séance, écoutait d'un visage impassible toute réclamation, toute injure; et lorsque l'assemblée entière rugissait de colère, sa voix tonnante dominait le tumulte et com-

mandait le silence avec encore plus de puissance que le timbre argentin de sa sonnette.

M. Ravez possédait encore des qualités précieuses, une fermeté à toute épreuve, une hardiesse que la minorité qualifiait d'effronterie, un amour de la fortune et des grandeurs que les ministres sont joyeux de rencontrer dans les supériorités qui les entourent; il avait de l'éloquence, une vaste érudition, des moyens oratoires, l'habitude de la tribune, du sang-froid, toujours de la véhémence à propos; il vivait bien avec les congréganistes, avec les jésuites, allait à la messe, à l'opéra, servait bien les dames et Leurs Excellences; en un mot, il y avait en lui tout ce qui sert lorsque l'on récompense bien; et comme il n'avait qu'à se louer du pouvoir, le pouvoir en revanche avait lieu de compter sur lui; c'est l'un des forts de notre parti; il rode autour du ministère; je suis assurée que, s'il y entre, ce sera lui qui le mènera.

Vers la fin de l'an passé, le *Journal du Commerce* avait dit, dans l'un de ses numéros, en parlant de la chambre des députés: « Le corps dont le public devait attendre une protection spéciale, quoique armé d'immen-

ses pouvoirs, ne s'en est servi qu'au profit d'intérêts personnels, qui malheureusement se sont trouvés en concurrence avec les intérêts du pays; cela seul eût rendu ce corps inhabile à remplir les fonctions légales, si sa composition et les accusations dont il était chaque jour l'objet n'affaiblissaient singulièrement le crédit dont il aurait besoin pour accomplir sa mission. Dans son état actuel, il n'est plus guère qu'un embarras pour les ministres et pour la nation. Il n'est pas étonnant que la chambre des députés soit considérée comme un corps protecteur par les gens de cour et les serviteurs de l'administration... L'organisation et la composition de la chambre semblent en faire le tuteur naturel des courtisans et des commis. »

Ces phrases étaient dures, on y trouva le motif de mutiler légalement la liberté de la presse. Ce fut le comte de Peyronnet qui eut l'idée de faire traduire et condamner le journaliste à la barre de la chambre. Ce fut le comte de Sallaberry, attaché par les nœuds du sang au préfet de police, qui se chargea du rôle d'accusateur. Le succès fut complet en ce qui concerne la punition du journaliste;

la défaite ne le fut pas moins par la résistance de l'opinion publique, qui lutta victorieusement contre la juridiction parlementaire que l'on se flattait d'établir. On hua tant M. de Sallaberry et les ventrus, qu'ils ne recommencèrent pas leurs tentatives insensées. Je l'avais dit au garde-des-sceaux. « Mon cher ami, attaquez dans les chambres tant qu'il vous conviendra ; mais, au nom de Dieu, ne vous répandez par au dehors. Il vaut mieux frapper la masse que les individus ; les cris de ces derniers se font d'autant mieux entendre qu'ils sont isolés. On vient à leur secours, on partage leur peine, et les révolutions commencent ainsi. »

Le défaut de M. de Peyronnet était une confiance excessive, fruit des bonnes fortunes de sa jeunesse, et d'une assurance acquise dans les salles d'armes ; il lui semblait que son attitude martiale imposerait toujours silence à la nation. Il ne m'écouta pas pour suivre sa pointe, et fut forcé de convenir que j'avais eu raison ; M. de Sallaberry eut de cette affaire un redoublement de satisfaction de soi-même ; l'accusation du *Journal du Commerce* et sa chanson affreusement plaisante sur la mort

du général Foy, lui parurent des titres aux plus hautes places; M. de Villèle qui l'appréciait quoiqu'il n'en fît pas semblant, me disait de lui :

« Il ne troquerait pas sa chanson contre une préfecture, et sa dénonciation contre une direction générale.

» — Il veut donc mieux, demandai-je, une ambassade, un ministère ou quelque chose d'approchant. Il dit *ma* chanson comme Lemière disait *mon* vers, désignant ainsi celui qu'il appelait aussi le vers du siècle :

« Le trident de Neptune est le septre du monde. »

Je remarquerai que c'est la seule fois que j'aie entendu le comte de Villèle faire une citation poétique.

Une loi importait fort à la noblesse, celle du droit d'aînesse et des substitutions; un génie malin semble avoir présidé à la rédaction de la première. On faisait le droit naturel du droit exceptionnel, on escamotait un privilége au hasard d'une apoplexie ou du retard d'un testament; cela avait quelque chose d'étrange et d'odieux qui frappait d'abord. Tout

père qui serait mort sans donner la partie disponible de ses biens aurait institué par là son aîné l'héritier légal; ainsi il fallait un acte public pour assurer la fortune des puînés, et pour priver l'aîné de ce que la loi lui accordait; ainsi une grâce devenait un privilége, et il fallait avilir le privilége par une sorte d'exhérédation, si on voulait qu'il ne le fût pas.

J'explique peut-être mal la chose; le résultat ne répondit pas à l'attente ministérielle. Outre qu'il ne regardait que les propriétaires payant cent écus de contribution, il ne satisfaisait franchement ni la noblesse ni la roture. Les députés l'approuvèrent, cela devait être. Ces bonnes gens obéissaient à qui les nourrissait et les payait bien; mais les pairs ne se montrèrent pas animés du même esprit; ils repoussèrent les deux articles de la loi qui établissaient le droit d'aînesse, et amendèrent le troisième, celui des substitutions, de manière à ce qu'il ne nuisît pas trop aux intérêts généraux.

La discussion qui eut lieu à la chambre des pairs au sujet de cette loi excita la vive curiosité des Parisiens et de la France. Chaque jour une foule nombreuse composée de jeunes

gens se rassemblait aux alentours du Luxembourg, dans la rue de Tournon et de Vaugirard. La police, inquiète de ces manifestations de l'opinion publique, envoya et ses mouchards et les gendarmes ; quelques charges de cavalerie produisirent plus de peur que de mal. Il n'en fut pas de même des arrestations nombreuses qui eurent lieu. On cherchait à faire perdre à la jeunesse l'esprit d'indépendance qui l'anime : « On faisait bien, me disait encore hier M. de M... ; car si on ne la réduit pas, comment pourrons-nous vivre tranquilles ? La génération qui s'élève voudra peut-être la stricte observation de la charte, et si la charte est maintenue, adieu les courtisans, la noblesse et le clergé. »

Les mutins se félicitaient de la résistance des pairs, et lorsque le résultat de leurs votes fut connu, on poussa l'insolence jusqu'à tirer des pétards et à faire des illuminations comme si la France eût été sauvée ; les rues Saint-Martin et Saint-Denis se distinguèrent dans ces réjouissances intempestives et formellement animées d'un mauvaises prit. « Les boutiquiers, race insolente, dit quelquefois madame de M..., ne veulent plus revenir au temps où on les

tenait à leur place, ils sont aussi *chartiers* dans l'âme ; je ne les ai jamais pu souffrir. »

Le comte de Villèle, en apprenant ces feux de joie et les illuminations, laissa échapper un mouvement d'impatience à mes yeux.

« Qu'importe, monseigneur, lui dis-je, que cette canaille s'amuse ?

» — Il m'importe beaucoup plus que vous ne pensez, me répondit-il ; je redoute plus leur allégresse que leur colère : elle apprend mieux aux intéressés dans quelle voie ils doivent marcher. »

Un homme noir, maigre, pâle et long, qui était là, dit alors avec une expression de figure atroce : « Eh bien ! il faut que cette joie devienne sanglante ; elle en sera plus calme et nous moins tourmentés. »

Je ne nomme point le personnage ; mais à lui seul on doit attribuer la première idée des massacres de la rue Saint-Denis, qui eurent lieu l'année d'après. M. de Villèle n'entendit pas ou feignit de ne pas entendre le propos. Il fit bien : je lui ai toujours trouvé plus de finesse que de malice ; les résolutions violentes ne vinrent jamais de lui ; mais il ne sut pas les repousser, tant était grande son envie

de conserver le rang auquel il était parvenu.

Nous entrions cette année dans une lutte prolongée et qui se perpétue encore. D'une part étaient les amis prétendus de la charte, gens qui s'en font un bouclier contre nous, les contempteurs de l'ancien régime, dont ils ne veulent rien conserver ni recommencer; d'une autre part étaient les amis de la religion et de la monarchie, toutes personnes dévouées, ardentes à marcher dans les voies antiques, disposées à former une alliance intime avec l'Église plutôt que de pactiser avec les libéraux. Ce dernier parti occupait les premières charges de la couronne et environnait si bien le trône, que le souverain pouvait se tromper, et les prendre pour l'universalité de la nation.

Les jésuites étaient les régulateurs de ce pacte, dont ils se servaient dans leurs intérêts particuliers. Des séides puissants se rangeaient sous leurs enseignes; ils dominaient l'université, les études, les administrations; le clergé les vénérait et prenait d'eux ses règles de conduite. Certes, il leur était bien permis de croire au triomphe de leur cause, et néanmoins ce moment de bonheur fut celui qui amena leur chute momentanée.

Un homme parut tout-à-coup, qui s'éleva contre eux, un homme toujours défenseur de la monarchie, qui soutint la religion, dont il était le fils respectueux, à une époque où la résistance n'était pas un jeu, et où l'on frappait de mort ceux qui montraient de la pitié, du royalisme et de l'énergie; un homme droit et probe qui faisait de l'honneur un culte; gentilhomme des pieds à la tête, et cependant ami de la liberté, qui regrettait le royaume d'autrefois, et qui pourtant prêchait avec sincérité l'amour de la charte; qui, respecté dans les temps de trouble, qui, apprécié par Napoléon, qui, victime de son zèle pour la cause sacrée de nos princes, devait être la victime encore de l'arbitraire sous le règne de ceux qu'il avait défendus; vieillard jeune par la force de son tempérament et la supériorité de son génie, qui écrivait avec chaleur les pensées les plus réfléchies; enthousiaste enfin jusqu'au fanatisme pour les causes qu'il avait soutenues, et dont le nom et le caractère faisaient autorité; le comte de Montlosier, membre de l'assemblée constituante, vint cette année, armé d'une dénonciation imprimée et signée, adressée au roi, aux chambres et à

la magistrature, porter un coup fatal à la société de Jésus.

Son Mémoire à consulter, dans lequel il signala l'existence du parti-prêtre, produisit un effet d'autant plus grand qu'on ne pouvait reprocher à l'accusateur ni son civisme ni aucun acte anti-royaliste. Ce parti-prêtre, car il existe, entra dans une sainte fureur à l'aspect de ce livre, dont dix mille exemplaires furent enlevés en peu de jours. Mon habitué de Paris et les abbés que je voyais jetaient feu et flamme contre ce personnage assez hardi pour les troubler dans leurs succès. On le nomma fou dans *la Gazette de France*, *l'Étoile* et *la Quotidienne* ; on l'accabla d'injures ; on le représenta comme un vieillard insensé qui déshonorait sa vieillesse, en attaquant Dieu et la religion révélée ; car le parti-prêtre se confond toujours avec la religion et avec Dieu. De nombreuses suppliques partirent de tous les diocèses pour demander aux ministres la réparation de cet attentat. Il eût été dangereux de traduire devant les tribunaux le comte de Montlosier, lorsque lui-même y traînait ses adversaires. Cependant il convenait de le frapper d'une ou d'autre manière ; mais l'on était embarrassé.

Sur ces entrefaites, le baron de Damas, ministre des affaires étrangères, s'avisa que sur les fonds de son ministère on payait à M. de Montlosier, depuis long-temps, une pension de 6,000 fr. On la fit supprimer sur-le-champ; et si l'on ne put frapper l'illustre vieillard dans sa personne, au moins on lui enleva le fruit de ses services honorables. Je suis royaliste, je crois l'être autant que l'abbé Fayet, le cardinal de Latil, MM. Laurentie et de La Bourdonnaye, cependant je ne pus voir sans indignation cet acte de misérable vengeance; je m'en expliquai vivement avec M. de Villèle, qui en leva les épaules; avec M. de Peyronnet, qui en sourit.

Deux jours après, une personne éminente que je ne peux nommer encore (elle ne m'en a pas donné la permission), m'apporta un papier plié en quatre, et me dit: « Vous nous accusez, et vous avez raison peut-être; vous ne savez pas que nous avons les mains liées. Prenez ceci, et lisez... » C'était une note diplomatique très singulière, et par laquelle le chef de la religion demandait le châtiment du dénonciateur du parti-prêtre; puis on me montra les suppliques de tant d'ecclésiastiques du plus

haut rang, que j'en demeurai confondue. On mit sous mes yeux un carré de papier, une manière de chiffon ; quelques mots étaient tracés dessus, mais tellement impératifs, que je n'eus plus, moi aussi, qu'à admirer et me taire. On ne peut concevoir tous les ressorts que l'on fit jouer, toutes les intrigues que l'on mit en œuvre pour foudroyer l'homme courageux qui avait soulevé le voile du sanctuaire.

M. de Montlosier ne se laissa point abattre et brava cet orage avec une fermeté généreuse qui ne nous étonna pas en lui. Tant de vertus, de talents, de sagesse, de services éminents, tout fut oublié, parcequ'il avait osé s'attaquer au parti-prêtre. Un homme d'esprit me disait : « On peut en France outrager le roi, donner des coups de pieds aux ministres, sans que mal en arrive ; mais qui s'avise de tondre un abbé doit s'attendre à être pendu pour la première fois, et à quelque chose de pis à la seconde. »

Il avait raison Louis XVIII prétendait, lui aussi, qu'il était assuré d'une indulgence plénière pour tout méfait politique qu'il lui plairait de commettre ; mais qu'il se savait damné à l'avance sur terre, parcequ'il ne marchait

pas à la queue du clergé; il le connaissait bien, ne l'aimait pas, et n'était pas sans le craindre. Mes amis intimes pensaient en général comme moi, mais tous s'étaient faits hypocrites par calcul; je n'entendais plus parler que de retraites, de saluts, de conférences; on allait manger au cabaret, afin d'arriver à temps au sermon de Saint-Sulpice; le docteur A...... attendait en oraison dans une église les personnes auxquelles il avait donné rendez-vous hors de chez lui; M. Lourdoueix entamait la conversion de la femme d'un marchand de bois qui avait quitté son mari afin de se rapprocher du cathéchiste; un maréchal de France communiait en grande pompe à la tête de son domestique nombreux; c'était à qui afficherait une dévotion pompeuse, une piété toute d'emprunt; il fallait, pour réussir, plaire au clergé: ceux qu'une fausse honte retenait encore, et qui n'osaient marcher dans la voie du salut, voyant ouvrir le jubilé, profitaient de l'occasion, et se mettaient en mesure de gagner des indulgences.

CHAPITRE XVII.

La cour royale de Paris et les ministres. — M. Séguier et M. de Peyronnet. — Compliment de nouvelle année au roi. — Sa réponse. — Arrêt de la cour contre les jésuites. — Le jésuite républicain. — Une dame que je ne nomme pas. — Ses trois maris. — Madame la vicomtesse de Fausse-Landry. — M. B... — Sa mystification. — Procès relatifs au testament de Bonaparte. — Le général Bertrand à la police correctionnelle. — Mémoire des évêques. — L'archevêque de Paris. — Le cardinal de Clermont-Tonnerre et son peuple. — Propos de M. de Villèle. — Mort de Talma. — Mot de Louis XVIII sur lui. — Son portrait.

Depuis l'année précédente, la cour royale et le ministère ne vivaient pas en bonne intelligence. Le ministère, assez rancuneux en fait de délits de la presse, reprochait à la cour royale les arrêts d'absolution qu'elle avait prononcés en faveur des journaux constitutionnels. La cour royale, jalouse de sa

dignité, accusait avec raison les ministres des injures qu'ils inséraient ou faisaient imprimer contre elle dans la gazette du soir. De plus, une pique personnelle existait entre le premier président Séguier et le garde des sceaux, depuis que celui-ci, engageant un jour le président à rendre service au gouvernement, en avait reçu cette réponse : « La cour rend des arrêts et ne rend pas de services. » Réponse justement admirée, mais que M. Séguier n'eut que le mérite de citer à propos, car elle avait été faite un siècle avant par un de ses ancêtres. Il est beau, sans doute, à M. Seguier de répéter les paroles des grands magistrats qui ont illustré son nom ; ne devrait-il pas aussi imiter, dans l'exercice de ses fonctions, leur gravité. Railler ceux qu'on juge, c'est un jeu souvent cruel, presque toujours inconvenant : les plaideurs n'ont que vingt-quatre heures pour le lui rendre.

J'écris moi-même ce chapitre dans un moment de dépit, après avoir perdu un petit procillon qui ne me coûte que cent mille francs.

M. Peyronnet et ses collègues s'appliquèrent à insinuer dans l'âme du roi la mauvaise humeur

dont ils étaient eux-mêmes pénétrés contre la cour royale. Ils la lui représentaient comme marchant sur les traces des anciens parlements, et Charles X n'avait pas oublié que l'opiniâtreté de ces corps judiciaires avait été la première cause et le signal de la révolution.

Les choses en étaient là quand arriva le premier jour de l'an. M. Séguier, à la tête de sa compagnie, adressa au roi les paroles que voici :

« Sire, il y a un an, Votre Majesté nous disait : Je vous donne la force par ma puissance, vous me la rendez par la justice. Cette première parole royale, cette simple expression du gouvernement de vos aïeux, nous l'avons inscrite sur votre image qui préside au tribunal. Mieux que cela, Sire, votre parole est empreinte dans nos esprits et dans nos actes ; c'est par elle et pour elle que nous nous élevons au-dessus des considérations humaines, que nous présentons une balance égale aux faibles et aux puissants, et que nous remplissons fidèlement nos charges, parfois pénibles.

» Oui, sire, vous nous avez confié la portion la plus grave de l'autorité souveraine, celle qui rend le prince de la terre une providence

visible; celle-là qui caractérise votre race entre les races des rois; le descendant de saint Louis surtout est la source de la justice. Nous la tenons de vous cette justice assurée dans nos consciences, précieuse pour votre couronne, chère à vos sujets; nous l'exerçons avec amour. Le sentiment pur qui nous anime remonte de lui-même à l'auguste auteur de nos devoirs, et sans ambition de plaire, nous obtenons, si nous lui plaisons, notre plus digne récompense. »

C'était là plus qu'un compliment de nouvelle année; c'était l'apologie ferme et respectueuse de la conduite de la cour. Le premier président avait espéré que ce langage si digne, et d'ailleurs rempli de protestations d'attachement pour la personne du roi, calmerait les injustes préventions qu'on lui avait inspirées contre la cour royale. « Je reçois vos vœux et vos souhaits. » Telle fut la laconique réponse qu'il reçut de Sa Majesté.

Elle n'était pas, il faut le dire, propre à engager les magistrats à changer de conduite. Outre la gloire d'obéir à leur conscience, on leur donnait, en quelque sorte, celle de braver l'autorité royale: dangereux appât, au-

quel les corps de judicature ne résistent guère. Les flatteries les gagnent quelquefois, les menaces jamais. On en fit en ce cas l'expérience. Quelques jours après, la cour royale rendit, sur la dénonciation de M. de Montlosier, son fameux arrêt contre les jésuites. Ne pouvant, en vertu des lois existantes, poursuivre judiciairement les jésuites, elle s'en vengea en flétrissant, dans un considérant de son arrêt, ceux qu'à sa grande douleur elle absolvait dans le dispositif.

Ce procédé, inouï dans les fastes judiciaires, et qui indiquait tant de haine contre la compagnie de Jésus, irrita, scandalisa, révolta presque toute la cour. Je dis presque toute la cour, car si les congréganistes y sont en majorité, il y a aussi quelques royalistes fidèles et éclairés qui aiment les Bourbons et détestent les jésuites. Je me fais gloire d'être de ce nombre.

C'est surtout parceque je suis sincèrement dévouée à la dynastie régnante que j'abhorre les jésuites. Ces hommes ambitieux et perfides, continuellement occupés, non de leur agrandissement, mais de celui de leur compagnie, affectent en ce moment un attachement prodigieux à cette dynastie, parcequ'ils y trou-

vent leur compte; ils l'ont voulu détrôner, ils en ont assassiné deux rois; ils la trahiraient encore si cela leur paraissait avantageux à leurs projets. L'égoïsme, un égoïsme en grand, est l'âme de ce vaste corps, le mobile de tous ses mouvements.

En 1825, un de mes amis, M. de L... dînait, avec quelques autres hommes, à Choisy-le-Roi, près Paris. On parla, en dînant, des jésuites. M. V..., officier supérieur d'artillerie, prit chaudement leur défense. Mon ami lui répondit avec politesse, mais sans trop ménager les bons pères. Le dîner fini, M. de V... prend M. de L... à part, et veut, à force de raisonnements, le convertir à la congrégation; bien plus, au lieu de coucher à Choisy, comme il le devait, il accompagne son disciple récalcitrant à Paris, et, tout le long du chemin, il emploie auprès de lui tout ce que l'éloquence d'un jésuite a de plus insinuant. Mon ami, froid, mais toujours opiniâtre, ne se rendait pas.

L'adepte s'avisa que tant d'aversion pour la société de Jésus ne pouvait se trouver que dans un républicain, et que sans doute M. L... en était un. En conséquence :

« Monsieur, lui dit-il, vous supposez peut-être, comme tant d'autres, que la compagnie de Jésus tient plus au gouvernement monarchique qu'à toute autre, c'est une erreur. La société, comme la religion chrétienne, s'accommode de tous les gouvernements qui s'accommodent d'elle. Royaliste aujourd'hui, parceque la majorité de la nation est royaliste, si demain cette majorité devenait républicaine, elle travaillerait à remplacer la royauté par la république.

» — Monsieur, répondit froidement mon ami, jusqu'à ce jour je m'étais contenté de ne pas aimer les jésuites, parceque je les regardais comme des intrigants. Vous m'assurez qu'à l'occasion ils rétabliraient la république; comme la république a ruiné et égorgé toute ma famille, à compter d'aujourd'hui j'abhorre les jésuites comme des gens exécrables, et me déclare hautement leur implacable ennemi. »

Le jésuite, de son côté, mais sans rien déclarer, devint sur l'heure l'ennemi mortel de M. L... ; après l'avoir salué civilement, il alla le dénoncer. Cependant M. L... parvint, grâce à des protections puissantes, à garder sa place d'intendant militaire sans devenir congréga-

niste ; beaucoup, dans ce temps-là, ne furent pas si heureux.

Une femme, à la même époque, jouait un rôle fort brillant et encore plus singulier. Par respect pour l'horrible malheur où cette femme est tombée, je ne la nommerai point. Seulement, j'esquisserai son portrait; ce ne sera pas ma faute si on la reconnaît.

C'était une petite femme maigre, peu jolie, d'une physionomie prodigieusement spirituelle; des yeux petits, mais étincelants; des manières pétulantes, mais assez nobles.

Cette femme n'avait ni bien à la campagne, ni maison à la ville, ni rentes sur l'État, ni pensions; cependant elle habitait un hôtel superbe, avait équipages, chevaux, livrées, loges aux théâtres; ses bals étaient magnifiques, ses dîners ne l'étaient pas moins. Là on rencontrait tout ce qu'il y avait de plus considérable dans l'État, des pairs de France, des ambassadeurs, des prélats, des maréchaux de France, d'anciens ministres, des ministres futurs, quelquefois même des ministres en activité.

Cette femme passait la journée à courir dans les bureaux. Là elle distribuait un sou-

rire au concierge, un compliment au commis, une invitation au chef de division; elle pénétrait jusqu'à Son Excellence, et passait des demi-heures en tête à tête avec elle.

Pour qui sollicitait-elle? pour quiconque l'en priait. Elle faisait donner beaucoup de places; mais elle en promettait encore davantage. De riches capitalistes lui confiaient des sommes énormes pour jouer en leurs noms à la bourse; plusieurs en ont retiré de grands bénéfices; un plus grand nombre s'y sont ruinés. Madame, disait-on, s'enrichissait quand on gagnait, et encore davantage quand on avait perdu.

J'allai, comme tout Paris, aux soirées de cette singulière femme. Sa conversation étincelante de traits piquants, de vues originales, de portraits satiriques, m'attirait vers elle. Un jour j'étais assise à son côté, un monsieur vint la saluer.

« Quel est ce monsieur? lui dis-je.

» — C'était autrefois mon mari. »

Dix minutes après, un second monsieur vint saluer.

« Quel est ce monsieur?

» — C'était autrefois mon mari. »

Une heure après, un troisième inconnu survient.

Même question de ma part, même réponse.

Cette aventure ne m'étonna pas médiocrement. Comment, trois fois mariée, trois fois divorcée, et en bonne amitié avec ses trois maris! Ceci ne me donna pas grande estime pour la dame, et pour cette raison et quelques autres encore je cessai de la voir.

Elle s'en aperçut, et m'envoya une de nos amies communes, madame la vicomtesse de Fausse-Landry, la plus gaie, la plus insouciante de toutes les femmes, quoique vieille, infirme et ruinée. Cette excellente vicomtesse a passé sa vie à faire des sottises, et à en rire aussi bien que de celles des autres. Il n'y a pas une anecdote qu'elle ne sache et qu'elle ne raconte avec un talent infini. Elle aussi elle a, dit-on, écrit des Mémoires: s'ils ressemblent à sa conversation, je souhaite, pour l'amusement du public, qu'elle les fasse imprimer.

Cette vieille amie me fit rire, mais elle ne me persuada pas de retourner chez la dame dont il s'agit. Je n'eus pas lieu de m'en repentir. Quelques semaines après, elle était tra-

duite devant la police correctionnelle, où, pour le dire en passant, elle ne parla que du dernier de ses trois maris. Malgré cette précaution, elle fut condamnée.

Je ne puis quitter cette dame, dont l'histoire si brillante se termine si tristement, sans raconter un trait qui la fera bien connaître.

Elle avait attiré chez elle M......t, possesseur d'une fortune énorme, acquise par des moyens qu'on peut appeler immondes, car il a été successivement fermier des boues de Paris et des jeux; homme avare et fastueux qui donne cent mille livres pour faire élever des plantes étrangères, et refuse vingt sous à un pauvre.

Quelle ne fut pas sa joie de se trouver dans un salon avec des pairs de France, et de dîner avec des ambassadeurs! Sa reconnaissance pour la dame qui lui procurait tant d'honneur n'avait pas de bornes; elle sut la mettre à profit.

Elle s'occupait d'œuvres de charité comme de sollicitations pour obtenir des places. Elle engagea M......t de prendre part à des aumônes dirigées par une princesse. Vous pensez bien

qu'il donna, et beaucoup, pour que son nom fût remarqué de la princesse.

« Mon cher, lui dit quelque temps après sa protectrice, pourquoi ne demandez-vous pas une charge à la cour?

» — Eh! voudrait-on de moi à la cour?

» — N'en doutez pas; vous avez du mérite, de l'esprit et de la fortune; pour ce dernier motif surtout, vous serez à la cour fort bien vu.

» — Mais comment y obtenir une place?

» — C'est difficile, je l'avoue, mais je m'en charge. Avec de la patience et de l'argent, il n'est rien qu'on ne fasse. »

M......t promet d'avoir autant de patience et de donner autant d'argent qu'il faudra. Il en fallut beaucoup. C'était tantôt un subalterne, tantôt un grand seigneur qu'il fallait séduire; et ni les grands seigneurs ni les subalternes ne se laissent séduire pour rien. A la fin le futur officier de la couronne se lassa de toujours débourser et de ne recevoir jamais. Il allait se fâcher; la dame, qui aimait à faire des dupes et à s'en moquer, le prévint. Il reçut d'elle la lettre suivante :

« MON CHER .....t.

» Tant de gens veulent en ce moment se

» placer à la cour, qu'il devient fort difficile » d'y établir quelqu'un. Cependant, grâce à la » protection de deux pairs de France et d'un » ambassadeur, et de deux évêques de mes » amis, j'ai obtenu la promesse positive qu'on » rétablirait pour vous la charge maintenant » supprimée de grand porte-coton de la cou» ronne. La place a l'avantage de vous appro» cher très près de Sa Majesté; vous convient» elle? Pour vous, il me semble que vous » convenez parfaitement à la place. J'attends » votre réponse. »

Le procès de madame .... fit grand plaisir aux libéraux, non qu'ils lui portassent de la haine, mais cette affaire révéla beaucoup d'intrigues, de friponneries, de cupidité, de la part de certains personnages que les libéraux, toujours amoureux de l'égalité républicaine, détestent à cause de l'élévation de leur rang.

Mais les procès qui éclatèrent à la même époque à propos du testament de Napoléon montrèrent bien que les libéraux, en certaiues occasions, valent bien les grands seigneurs.

Ce ne fut pas un spectacle médiocrement curieux que de voir un roi, fils d'un empe-

reur, réclamer, devant les tribunaux, sa légitime sur la succession de son père. La succession de ce père, qui avait donné des couronnes, ainsi réduite, ne put suffire au paiement des sommes qu'il avait en mourant léguées à ses serviteurs et à ses amis.

Les exécuteurs testamentaires de Napoléon, un surtout, montrèrent peu de désintéressement et de capacité dans ces honorables fonctions. Les légataires furent privés, les uns intégralement, les autres en partie, de ce qui leur avait été légué par l'empereur. Le baron Larrey, par exemple, qu'il avait appelé dans son testament l'homme le plus vertueux qu'il eût connu, consentit forcément à recevoir cinquante mille francs au lieu de cent mille.

Je ne parle point du procès du fils du général Dugommier, qu'on frustra, à force de chicanes, d'une pareille somme léguée à son père par Bonaparte, en témoignage de sa reconnaissance pour la protection qu'il avait reçue au siége de Toulon. Le procès du fils d'un autre général, de Mouton-Duvernet, fit plus de bruit encore, à cause d'un incident assez singulier.

Un mémoire pour Jean-Cincinnatus Mouton-

Duvernet parut au général Bertrand contenir des inculpations outrageuses à son honneur; dans une lettre adressée à un habitant de l'île Sainte-Hélène, il s'exprima sur le compte de M. de Lombard de Quimieux, avocat de Lyon, rédacteur de ce mémoire, en des termes qui n'étaient pas plus réservés.

L'avocat traduisit le général en police correctionnelle. J'assistais, avec tout Paris, à ce curieux procès. Voici ce que le général Bertrand exposa pour sa défense, avec beaucoup de simplicité :

« Deux messieurs viennent me voir : l'un d'eux, qui se disait avocat, me parla du fils du général Mouton-Duvernet. Je lui répondis que la veuve du général nous avait écrit que le seul fils né de son mariage était mort en bas âge; que nous avons fait à cette dame une pension dont elle a joui pendant deux ans; que depuis sa mort un jeune homme se présentant comme fils du général Mouton-Duvernet, il faut que ce jeune homme prouve qu'il est fils légitime et fils unique, sans quoi nous serions exposés à payer deux fois. Je déclarai au surplus que le legs était déposé chez M. Lafitte, et qu'il profiterait à qui justifierait y avoir

droit. Cette personne ajouta que son protégé devait réussir; je lui répondis que je n'étais pas juge de la question, et je refusai de lire une brochure qu'il me présentait. C'est peut-être un plaidoyer fort éloquent, lui dis-je, mais il y a dans cette affaire un point d'honneur dont je ne puis m'écarter.

» L'imprimé resta sur mon bureau, et au bout d'une heure je vis venir M. Montholon, qui avait reçu une semblable visite. Ces messieurs m'ont assuré, me dit-il, qu'ils venaient de la part de M. Lombard de Quimieux.

» Ils reviennent bientôt chez moi. Je leur promis de lire le mémoire; mais ils me déclarèrent qu'il le fallait lire tout de suite, et que si dans deux heures ils n'avaient pas reçu une réponse favorable, dix milles exemplaires seraient lancés dans le public. Une menace! me suis-je écrié, allez-vous faire..... »

Le tribunal, sur ces explications, renvoya le comte Bertrand de la plainte, et le public confirma son absolution. Mais il se demanda « Qui donc touche les intérêts de ces cent mille francs déposés chez le banquier? A qui donc, puisque le légataire n'a point laissé d'enfants légitimes, à qui donc, en définitive,

reviendront-ils? » Il eût, selon moi, importé à l'honneur des exécuteurs testamentaires que le public ne se fît point de telles questions. Il fallait, pour cela, imprimer dans les journaux quel emploi ils avaient fait de la succession impériale; l'Europe seule, si je puis le dire, pouvait apurer le compte des exécuteurs du testament de Bonaparte.

Les écrits récemment publiés de M. Montlosier, ces écrits où se trouvent à la fois de l'éloquence et de la déclamation, des vues sages et des extravagances, firent au clergé un tort irremédiable. Ils mettaient en doute ce dont jusque là on avait bien voulu ne pas douter, l'attachement des prêtres catholiques pour la monarchie et la famille régnante.

Pour dissiper ces impressions fâcheuses qui pénétraient jusque dans le château, le clergé rédigea un mémoire où il protestait, en termes ambigus, de son obéissance au roi, sans pourtant désavouer la suprématie du pape, soit sur le spirituel, soit sur le temporel. On ne pouvait embrouiller plus habilement, par des termes captieux, une question en elle-même si claire. Quel disciple d'Escobar avait rédigé ce mémoire? Je ne sais.

L'archevêque de Paris refusa de le signer; non qu'il en désapprouvât les sentiments, mais par la raison assez gallicane que les cardinaux ne devaient pas, en vertu d'une dignité étrangère, inscrire leur nom avant les archevêques français. Plusieurs de ses collégues refusèrent aussi leur signature, et pour la même raison. Il parut plus tard un supplément au mémoire, auquel M. de Quélen adhéra.

M. le cardinal de Clermont-Tonnerre, personnage éminemment facétieux, trouva moyen d'égayer cette grave affaire en publiant une lettre par lui écrite au roi, où l'on remarqua cette phrase vraiment curieuse : « J'en étais pénétré (de l'indépendance de la royauté), quand, dans mon mandement daté de Rome, je promettais à *mon peuple* que je solliciterais le roi de réparer les maux que la révolution a faits à l'Église. » Prendre ses diocésains pour *son peuple!* n'est-ce pas, à votre avis, une singulière méprise, et dont souffre un peu l'humilité apostolique? M. le cardinal, tout en tenant ce sublime langage, ne s'intitule pas moins, dans ses mandements, le *serviteur des serviteurs de Dieu*. Croyez donc après cela aux protestations du clergé. Chaque nouvelle intrigue du parti-

prêtre, comme l'appelle M. Montlosier, portait l'effroi dans l'âme naturellement un peu craintive de M. de Villèle. « S'ils nous renversent, disait-il, ils partageront nos dépouilles avec quelque suppôt de l'Angleterre. » M. de Villèle ne s'entendait peut-être pas mal à prédire l'avenir.

Au mois de mars fut jouée sur le Théâtre-Français la *Démence de Charles VI*, très faible tragédie de M. de La Ville. Talma, dans le rôle de Charles VI, arracha les applaudissements, ou, pour mieux dire, fit couler les larmes de tout Paris. Je le vois encore, ses cheveux blancs épars, l'œil hagard et rempli de larmes ; j'entends le cri déchirant de ce vieux roi qui demande du pain. Je vivrais mille ans que ce souvenir me serait toujours présent. Par quel art Talma savait-il rendre, pendant cinq actes, toujours noble et touchante une créature sur laquelle s'étaient réunies toutes les misères qui avilissent et dégradent l'homme aux yeux de ses semblables ?

Au milieu de ces triomphes, quand la renommée et le génie de Talma ne pouvaient plus s'accroître, il mourut, et avec lui la gloire de la scène française ; cette scène qui, depuis

Baron jusqu'à nos jours, avait été pendant deux siècles occupée par une suite non interrompue de grands tragédiens, resta déserte et solitaire.

Talma était admiré à la cour comme partout; mais il y était mal vu, à cause de ses sentiments républicains et de l'amitié de Bonaparte. Louis XVIII ne partageait pas ces préventions. Il appelait Talma le Lekain de notre siècle, croyant par là lui faire beaucoup d'honneur; mais c'était plutôt Lekain qu'honorait un tel rapprochement.

La maladie de Talma causa dans Paris une affliction qui honore les habitants de cette ville. Chaque soir, aux Français, un acteur venait donner au public des nouvelles de l'illustre malade. Son convoi fut suivi par une foule immense. Deux discours furent prononcés sur sa tombe : le premier par Lafond l'acteur, le second par M. de Jouy l'académicien. Le discours de Lafond parut très élégamment écrit.

J'ai dit et je me plais à redire que Talma avait l'âme la plus noble, le caractère le plus aimable, une bienfaisance sans bornes, une modestie parfaite. Son commerce était char-

mant, sa conversation naturelle et douce; ses goûts étaient ceux d'un enfant, un rien l'amusait. Prodigue de son argent, il était avare de son temps. Il aimait tous les arts, le sien avec idolâtrie. Il était, plus que bien des érudits de profession, versé dans la connaissance de l'antiquité; la belle collection de médailles et de monnaies antiques qu'il avait réunies et classées lui-même en fait foi. C'est là qu'il étudiait avec tant de soin le costume de ses personnages, après avoir étudié avec un soin plus grand encore leur caractère dans l'histoire.

Je ne finirais pas si je voulais rappeler tout ce qu'il y avait de beau et de bon dans Talma.

J'ajouterai, pour terminer, qu'il était encore plus aimé de ses amis qu'il n'était admiré du public. Que puis-je dire de plus en l'honneur de son caractère?

CHAPITRE XVIII.

Le jubilé. — Procession expiatoire. — Un duel à propos d'une procession. — Le livre d'Heures de madame de P... — Mort du duc Mathieu de Montmorency. — L'abbé Tharin. — Détails sur l'éducation du duc de Bordeaux et de Mademoiselle. — Leçons d'histoire de France par M. Colard. — Caractère du duc de Bordeaux. — Caractère de Mademoiselle. — Madame la duchesse de Gontaut. — Mort de l'abbé de Montgaillard. — Son goût naturel pour la calomnie. — Sa réponse pour ne pas se battre en duel. — Mort du maréchal Suchet. — Mort de M. Sommariva. — Affaire de Portugal. — Ma conversation avec un ministre à ce sujet.

Notre saint père le pape nous devait deux jubilés, si je ne me trompe ; d'abord celui qui a lieu de droit à chaque quart de siècle, ensuite celui que chaque successeur de saint Pierre accorde au monde chrétien, à son avènement au trône pontifical. Le clergé francais pressait vivement le saint père de donner au moins l'un de ces deux jubilés. Ces messieurs

se flattaient que ces pompeuses cérémonies de l'église auxquelles se mêle un luxe tant soit peu mondain, frapperaient par leur majesté les Français naturellement amoureux de tout ce qui brille et éblouit les yeux. Et puis dans un jubilé, la rémission de tous nos péchés est mise à si bon marché, qu'il faudrait vouloir absolument être damné pour ne pas mériter les indulgences. Enfin les bulles si ardemment sollicitées, si impatiemment attendues, arrivèrent; le conseil d'État se dépêcha de les enregistrer, avec les protestations d'usage, et tous ceux qui espéraient des places dans les ponts et chaussées, à la poste ou dans les tabacs, se jetèrent dans de grandes austérités.

Je ne donnerai pas ici le programme de toutes les cérémonies religieuses qui furent célébrées à l'occasion du jubilé. Je tâche d'intéresser mon lecteur, et je ne prétends point l'édifier. Je laisse ce soin à l'abbé Guyon; seulement je dirai un mot de deux processions solennelles auxquelles assistèrent le roi et la famille royale.

La première avait tout à la fois un but religieux et un but politique. C'était une sorte de cérémonie expiatoire en l'honneur de Louis XVI, dans laquelle le roi devait, en

grande pompe, poser la première pierre du monument qu'on élève à ce prince infortuné, sur la place dite autrefois de la Révolution.

Le 3 mai, Charles X, accompagné du dauphin et de sa maison militaire et civile, se rendit à Notre-Dame. Madame la dauphine, ainsi qu'elle fit depuis dans toutes les églises où elle alla pour les stations, refusa de se placer sous le dais. Avant l'arrivée de la famille royale, des députations de la chambre des pairs, de celle des députés, des cours judiciaires, s'étaient réunies dans l'église métropolitaine.

Le cortége se rendit processionnellement à Saint-Roch. Là, la dauphine la quitta pour se rendre à la chapelle expiatoire qu'elle a consacrée à la mémoire de son père, sur l'emplacement du cimitière de la Madeleine.

De Saint-Roch, le cortége se dirigea vers la place Louis XVI. Presqu'au milieu de cette place, sur une plate-forme élevée de dix degrés, et entourée de candelabres, on avait dressé un pavillon. Sous ce pavillon était un autel de forme antique, surmonté d'une draperie violette, avec une double croix d'or. En face, du côté des Champs-Élysées, on voyait une tribune drapée aussi en violet, pour le roi

et sa famille ; à droite et à gauche d'autres tribunes pour la suite des princes et les corps constitués.

Entre la tribune du roi et l'autel se trouvait le prie-Dieu de Sa Majesté. En face étaient la première pierre du monument funèbre, une treuelle d'or, une boîte de cèdre contenant des médailles. Des prières solennelles furent récitées, la pierre bénite, et au milieu d'un profond recueillement, le frère de Louis XVI la scella de sa propre main. Trente-trois ans, trois mois et dix jours avant, à la même heure, sur le même lieu, la tête de cet infortuné prince tombait sous la hache révolutionnaire. Quel sujet de réflexions !

La seconde procession du jubilé, que suivit encore le roi, donna lieu à un accident assez bizarre. Un maréchal de France, que la grâce avait touché tout récemment, demanda à M. de Lauriston, ministre de la maison du roi, si les maréchaux de France, en cas qu'ils voulussent accompagner la procession, auraient dans le cortége une place digne de leur rang. Le marquis répondit qu'il ne savait pas; puis, se ravisant, il écrivit que les maréchaux qui souhaiteraient faire leurs stations

seraient convenablement placés dans la procession. Ceci ne dépendait pas du ministre de la maison du roi, mais du grand-maître des cérémonies, que le ministre oublia de prévenir.

Le dévot maréchal se rend donc à Notre-Dame. Personne ne fait attention à lui. Il comptait être traité avec plus d'égards. A l'église de la première station, on le laisse encore confondu parmi la foule des fidèles. Furieux, malgré son humilité chrétienne, il quitte la procession pour aller trouver M. de Lauriston, et lui demander une explication. Les ducs de de Reggio et de Raguse parvinrent, non sans peine, à prévenir un duel entre les deux nobles adversaires.

La fureur pour les processions, sitôt que le roi fut parti pour Saint-Cloud, baissa considérablement. La dévotion des courtisans ne manque jamais de se ralentir pendant l'été, lorsque le roi et les princes ne sont plus là pour l'animer de leur exemple. Madame de P..., nouvellement mariée, avait fait serrer, dans le fond d'une armoire avec ses autres effets d'hiver, ses Heures, ses Pensées Chrétiennes et autres livres édifiants. Quel fut son étonnement, le lendemain, de les retrouver sur sa cheminée!

« La cour est-elle revenue à Paris ? demanda-t-elle à sa femme de chambre.

» — Non, répliqua celle-ci, mais la belle-mère de madame m'a commandé de replacer ces livres sur la cheminée.

» — Madame, dit la jeune femme à sa belle-mère sitôt qu'elle la vit, je ne veux point affecter une dévotion que je n'ai pas. Que mon livre d'Heures soit en vue pendant l'hiver, c'est fort bien, c'est indispensable, je le sais ; mais quand tout le monde est à Saint-Cloud, à quoi bon l'exposer aux regards pour me donner un air de piété qui n'est pas dans mon cœur ? »

Cette jeune femme avait raison ; les ferveurs d'emprunt avaient quelque chose de ridicule et d'odieux qui ne manquait pas d'exciter le mépris ou les sarcasmes du public. Il faut reconnaître, pour être juste, qu'en maltraitant fort les faux dévots, il respectait les dévots sincères. Par exemple, a-t-il jamais attaqué le vénérable Mathieu de Montmorency ? et aussi quelle âme fut jamais plus véritablement religieuse que la sienne, plus pénétrée de l'amour de Dieu et d'une vive foi dans les dogmes du christianisme ? L'éducation du duc de Bor-

deaux ne pouvait être confiée à des mains plus pures.

Malheureusement sa santé s'affaiblissait de jour en jour. La perte d'amis et de parents qu'il chérissait tendrement avait laissé dans son âme un fond de mélancolie dont rien ne le pouvait distraire. Quelques légères attaques d'apoplexie survinrent, qui auraient dû l'avertir de ménager ses forces; mais, pénétré de la grandeur de la mission que le roi lui avait confiée, il n'écoutait que son zèle. Le vendredi saint, sur les trois heures, il se rendit, avec la duchesse sa femme et leur fils, à Saint-Thomas-d'Aquin, pour adorer le Saint-Sacrement. Tout-à-coup, pendant qu'il priait, il chancelle; un prêtre le reçoit dans ses bras, l'emporte hors de l'église; il ne vivait déjà plus.

Cette mort soudaine causa au roi une douleur qui honore à la fois et M. de Montmorency et Charles X. M. le duc de Rivière fut nommé à la place vacante de gouverneur du duc de Bordeaux. Lui aussi c'était un honnête homme, sincèrement dévoué aux Bourbons, pour lesquels il s'était fait condamner à mort dans l'affaire de Pichegru et de George Cadoudal. Mais, pour élever un jeune prince, il

faut non seulement des vertus, il faut encore des lumières. Sur beaucoup de points importants le duc de Rivière était contraint de s'en rapporter à des subalternes, dont les intentions n'étaient pas, on le croyait au moins, tout-à-fait aussi pures que les siennes.

A la tête de ceux-ci était M. Tharin, archevêque de Strasbourg, précepteur du duc de Bordeaux, spécialement chargé, en cette qualité, de ce qui regarde l'instruction du prince. Ce M. Tharin n'était recommandé que par sa belle figure et la protection des jésuites ; deux recommandations qui n'auraient dû ni l'une ni l'autre avoir de l'influence dans une pareille occasion. Plût à Dieu que, pour une telle place, on eût fait choix d'un homme remarquable par sa science ou par sa vertu! S'il n'y a plus dans notre siècle, pour élever les princes, des Bossuet et des Fénelon, on avait au moins un vertueux M. de Cheverus, archevêque de Bordeaux, ou le vicomte de Chateaubriand. Le choix de l'un ou l'autre de ces deux hommes n'aurait eu en France que des approbateurs.

Je ne parle point des sous-précepteurs. Là

aussi j'aurais peut-être plus à blâmer qu'à louer.

Voici quelques détails sur le système d'éducation adopté pour le jeune prince et la princesse sa sœur.

Ils se lèvent plus tôt ou plus tard, selon la saison ; en été à sept heures du matin. Ils font leur prière, répondent à quelques questions sur le catéchisme ou l'Écriture sainte, et prennent en commun un léger déjeuner.

A huit heures un quart, après avoir embrassé leur mère et présenté le bonjour à madame la dauphine, ils sont conduits chez le roi. Les caresses de Sa Majesté sont toujours la récompense du bo' témoignage rendu sur leur travail par leurs instituteurs; et de toutes les récompenses, c'est là celle qu'ils ambitionnent davantage.

Au sortir de chez le roi, les leçons commencent. On s'attache à écarter tout ce qui pourrait rebuter la jeune intelligence des élèves. On s'applique, chose difficile à leur âge, à les instruire sans les ennuyer. C'est quelquefois dans une promenade qu'on insinue dans leurs esprits les premières connaissances, qui se gravent d'autant mieux dans la pensée qu'elles

ont été apprises avec moins d'effort. Le plus souvent, le prince et sa sœur écrivent, sous la dictée de M. Colard leur instituteur, des phrases simples; on corrige leurs petites fautes d'orthographe, puis on les exerce à analyser les phrases qu'ils ont écrites. Vient ensuite une lecture instructive, faite à haute voix par l'instituteur, de laquelle les jeunes auditeurs rendent ensuite compte, tout en faisant là-dessus leurs petites réflexions.

L'étude de la géographie, qui succède, est plutôt un délassement qu'un travail. Le jeune prince et sa sœur tracent, tantôt sur le sable, tantôt sur le papier, le cours des fleuves, la direction des chaînes de montagnes, la position des villes importantes. On leur signale, en passant, les faits mémorables qui se rattachent aux lieux dont ils viennent d'indiquer la position géographique.

L'érudition vraiment surprenante des augustes écoliers dans l'histoire de France est due à la méthode de M. Colard. Mais cette méthode, ingénieuse à quelques égards, ne s'adresse-t-elle pas à la mémoire beaucoup plus qu'à l'intelligence? Les jeunes enfants vous diront, sans jamais se tromper, combien chaque

race a produit de rois ; combien tel ou tel roi a eu de prédécesseurs, combien de successeurs ; mais à quoi bon tout cela ? Au lieu d'apprendre combien de princes ont régné avant et après saint Louis, ne vaudrait-il pas mieux étudier plus soigneusement ce qu'a fait saint Louis ? Ce n'est pas tout. M. Colard met sous les yeux de ses jeunes élèves des tableaux représentant chaque roi de France, avec les insignes caractéristiques de son temps. J'approuve ce système de parler aux yeux des enfants ; mais plus ces impressions sont vives sur leurs jeunes esprits, plus il importe qu'elles soient parfaitement conformes à la vérité. Quoi, monsieur Colard, vous montrez à votre élève Mérovée la couronne sur la tête, le manteau fleurdelisé sur l'épaule, quand Mérovée, à coup sûr, n'avait ni couronne ni manteau royal, ni surtout de fleurs-de-lis. Vous lui montrez Pharamond à côté d'une église gothique, quand l'architecture gothique ne fut inventée que plusieurs siècles après Pharamond. En vérité, avec votre méthode, il faut, non se réjouir, mais s'affliger de la docilité et des progrès de votre royal élève ; il faut souhaiter qu'il oublie au plus vite ces ridicules imaginations par lesquelles vous fal-

sifiez l'histoire du pays qu'il gouvernera un jour.

Le jeune duc de Bordeaux apprend encore l'allemand ; et c'est là son plus grand souci. Les petites conversations de Mademoiselle en italien charment déjà son auguste mère.

A cinq heures, après une seconde visite au roi, les jeunes enfants dînent ensemble. Après dîner, récréation ; à neuf heures, le coucher.

Quand ils sont à Paris, ils composent chaque semaine avec d'autres enfants de leur âge. Le premier porte une croix de mérite. Le duc de Bordeaux l'emporte souvent, sans passe-droit bien entendu, sur ses jeunes rivaux.

Ces détails sur l'éducation des enfants de France sont, pour ainsi dire, officiels, mais il en est de plus intéressants ; par exemple, sûr la direction morale donnée à cette éducation, qu'on nous cachait avec un soin qui nous suggérait de tristes inquiétudes. Serait-il vrai, par exemple, pour parler encore de l'histoire de France, que le précepteur du duc de Bordeaux racontât ainsi à son jeune disciple les massacres de la Saint-Barthélemy : « Les querelles civiles continuaient ; en 1572, un ordre surpris au roi, ou mal interprété, coûta la vie à vingt

mille Français. » Comment ce précepteur jésuite lui parle-t-il des jésuites ses confrères? Lui apprend-il qu'un moine fanatique assassina Henri III, qu'un élève des jésuites assassina Henri IV? etc., etc. Quelles idées fait-il pénétrer dans sa jeune tête sur la charte, sur le gouvernement représentatif?

Je parle de cela avec un peu de chaleur; mais comment en parler autrement quand on aime sincèrement la famille des Bourbons, et que l'on connaît, comme moi, l'heureux naturel du duc de Bordeaux?

Il a l'esprit ouvert, la parole facile, les gestes vifs. Son caractère est décidé, son âme est élevée; il comprend déjà l'élévation de son rang; il rougirait de mentir. Il est courageux, il aime à exposer sa personne, et il jouit de la crainte que sa témérité inspire aux surveillants de ses jeux.

Ses défauts sont une humeur irritable, qu'un rien soulève, qu'un rien aussi apaise. Malgré ses emportements, assez fréquents, on reconnaît en lui une âme naturellement bonne et facile à s'attacher.

Sa taille est petite, mais bien prise et très sveite. Sa santé, naturellement faible, se for-

tifie de jour en jour par des exercices et de longues promenades. Sa figure, pâle et très petite, a beaucoup de douceur. Ses yeux bleus sont vifs et spirituels.

Il a des dispositions pour l'étude; il apprend vite; mais une application un peu longue le fatigue et le dégoûte. Les personnes de sa maison remarquent qu'il est ennuyé et distraît pendant les longs exercices de piété auxquels on le force d'assister.

Son grand bonheur est de jouer avec les gardes-du-corps ou même avec les simples soldats de la garde. Il s'adresse à eux avec familiarité, mais sans insolence ni brusquerie.

Mademoiselle partage les goûts militaires de son jeune frère. Le son du tambour l'enchante; elle n'aime rien davantage que de voir défiler des soldats. Elle a le caractère énergique, résolu; rien ne la trouble ni ne l'étonne. On sent qu'elle aussi elle est petite-fille de Marie-Thérèse. Son esprit est vif, fécond en reparties fines, en mots piquants. Mon amie madame de Gontaut, sa gouvernante, cultive avec autant de zèle que d'habileté cet heureux naturel.

La princesse sera, comme son frère, d'une

taille médiocre, mais bien proportionnée et gracieuse. Sa physionomie est très animée ; sa figure, sans être régulière, plaît beaucoup. On reconnaît quelques uns des traits de sa mère.

J'ai parlé d'histoire de France, cela m'a rappelé que j'avais oublié de mentionner en son temps la mort de l'abbé de Montgaillard, si célèbre, je n'ose pas dire par son Histoire, mais par ses mémoires satiriques sur la révolution et l'empire; c'était, sans contredit, la plus méchante et la plus laide créature qui fut jamais. Sa vilaine âme se peignait sur sa hideuse figure. Calomnier était son bonheur, médire n'était plus pour lui qu'un plaisir sans sel. Sous l'empire, il avait des relations intimes avec MM. Fouché et Dubois ; on le craignait comme la peste; on le haïssait encore davantage. Quand son imagination, si féconde en ce genre, ne lui fournissait plus de mal à dire contre les autres, il se mettait à déchirer ses frères; et quand il était las de ce divertissement, il se déchirait lui-même à belles dents; c'est la seule bonne chose qu'il ait faite en sa vie. Ce qui prouve qu'une main étrangère a interpolé des morceaux qui ne sont pas de

lui dans son Histoire, c'est qu'on y rencontre par ci par là quelques pages laudatives, notamment sur son frère, car il se serait plutôt tué que d'en bien parler. C'était un cynique abbé, qui avait perdu toute honte, et qui s'enorgueillissait de ses vices comme de belles qualités.

Un homme qu'il avait calomnié, je ne sais lequel, il en a calomnié tant! le provoqua en duel. Il s'excusa sur ce qu'il était prêtre.

« Vous, prêtre! vous êtes débauché et sans foi, s'écria l'autre.

» — C'est précisément ça, lui répliqua-t-il, qui vous prouve que je suis prêtre. »

Il entendait drôlement l'impartialité historique. On sait qu'il a traîné dans la boue un membre très honorable de l'assemblée constituante, parceque celui-ci, un jour, ne lui avait pas rendu son salut. Il a représenté Cambacérès comme un être inepte et méchant, parceque les voitures qui entraient chez l'ancien archichancelier l'empêchaient, lui abbé de Montgaillard, de dormir.

Un homme bien différent mourut vers la même époque, c'est le maréchal Suchet, duc d'Albufera, grand capitaine et habile admi-

nistrateur. Il jouissait avec calme de sa glorieuse renommée; il était doux, parfaitement poli, ne contredisant personne, ne médisant de personne, bien vu des libéraux sans être trop mal avec les royalistes, écoutant beaucoup, parlant peu, agissant encore moins; de ces gens qui, comme dit le proverbe, laissent sans s'en inquiéter courir l'eau sous le pont.

Les artistes regrettèrent la perte de M. de Sommariva, riche étranger, qui employait une fortune immense à acquérir des tableaux ou des statues. Sa collection, qu'augmente encore son fils, héritier du goût et de la magnificence de son père, passe pour une des plus belles de l'Europe. C'était un homme très aimable, d'une politesse fort noble, d'un cœur naturellement généreux. On a dit qu'il admirait les ouvrages d'art en seigneur italien, et les payait en mylord anglais.

La mort de Jean VI, roi de Portugal, commença dans ce royaume des évènements extraordinaires qui durent encore, et qui peut-être ne se termineront pas de si tôt. La couronne passait de droit au fils aîné de Jean VI, don Pedro, empereur du Brésil, et en effet il fut reconnu en Portugal comme souverain légi-

time; mais la constitution par lui donnée au Brésil ne lui permettant pas de conserver le royaume de son père, il le résigna à sa fille aînée, dona Maria, en établissant pour régent l'infant don Miguel, qui devait plus tard devenir son époux. Tout allait bien jusque là; mais l'empereur don Pedro, qui a la maladie des constitutions, en envoya uue par le paquebot au royaume qu'il ne devait pas gouverner. Aussitôt tout dans ce royaume est en convulsion; la noblesse et le clergé s'insurgent; le marquis de Chaves se met à leur tête. Mais la constitution arrivée du Brésil est défendue et sauvée par les Anglais, bons apôtres du libéralisme quand c'est leur intérêt.

Ceci ne causa pas une médiocre émotion en Europe et dans les journaux; les uns, bien entendu, défendaient don Pedro, le faiseur de constitutions; les autres, le marquis de Chaves, qui ne les aime guère; un ministre que je voyais beaucoup alors, mais que je ne veux pas nommer, de peur d'irriter davantage contre lui les libéraux, qui déjà ne le chérissent pas, me disait:

« La folie du Portugal ne durera pas.

» — De quelle folie voulez-vous parler? lui demandai-je.

» — De la charte de don Pedro.

» — Et comment détruirez-vous cette charte?

» — Nous enverrons don Miguel, qui s'en chargera très volontiers.

» — Et le laissera-t-on entrer à Lisbonne, s'il annonce de tels projets?

» — Au lieu, me répondit-il, de les annoncer, il jurera s'il le faut de maintenir l'œuvre législative de l'empereur son frère, pour la renverser plus facilement après. »

Je pris ces paroles pour une de ces rodomontades comme il en échappait souvent à la bouillante imagination de mon ami. La suite a bien fait voir que j'avais tort de prendre cela pour une plaisanterie; mais tout le monde, je pense, eût fait comme moi. En attendant, le marquis de Chaves fut battu et contraint de se réfugier en Espagne : les libéraux de Lisbonne triomphèrent, et les libéraux du reste de l'Europe bondirent d'une joie qui ne devait pas durer long-temps. Ils étaient bien naïfs, ce me semble, d'imaginer qu'un pays peut avoir ainsi du premier coup une bonne constitution; nous autres n'en avons-nous pas essayé quinze ou vingt avant d'arriver à la charte?

CHAPITRE XIX.

Affaire de Bemposta. — Réflexions de Louis XVIII à ce sujet. — Cinquième fragment des Mémoires d'un Prince. — De l'Angleterre, des Anglais, de George III, du prince de Galles et de sa femme.— Sixième fragment. — Aventure du collier.

Je crois que si Louis XVIII eût encore vécu au moment où éclata la révolution du Portugal, il aurait soutenu de tout son pouvoir la constitution octroyée à ce royaume par don Pedro. D'abord il ne voyait pas sans plaisir des souverains donner, à son exemple, une charte à leurs États; de plus, comme ami de la paix en Europe, et surtout comme roi, il redoutait tout ce qui ressemblait à des révolutions de palais. Il pensait, et fort judicieusement, que ces révolutions n'ont jamais lieu que dans les gouvernements despotiques. Là où tout dé-

pend de la vie du prince, c'est à sa personne que s'attaquent les ambitieux.

« Les révolutions populaires, me disait-il, comme celle de 1646 en Angleterre, de 1789 en France, sont des évènements extraordinaires dont l'histoire ne nous offre pas trois exemples. Combien, d'un autre côté, voyons-nous de rois assassinés ou dépouillés de la couronne par des conspirateurs! Il faut des siècles pour amener un régicide sur la place publique, il faut trois heures de temps pour résoudre et accomplir un régicide dans un palais. Les prêtres et les nobles nous parlent toujours des révolutions de France et d'Angleterre, que ne nous parlent-ils aussi de l'assassinat de Henri IV, de Pierre III et de Paul Ier en Russie, de Gustave III en Suède? »

Ce n'était pas la première fois que Louis XVIII m'exprimait ces idées-là; en ce moment elles se présentaient avec plus de force à son esprit. Des dépêches du courageux M. Hyde de Neuville venaient de lui annoncer l'attentat de don Miguel contre Jean VI, à Bemposta, attentat que la présence d'esprit et l'intrépidité de l'ambassadeur de France avaient fait échouer. Nous étions seuls dans le cabinet du roi, à

Saint-Cloud. Le temps sombre et pluvieux augmentait encore la tristesse dont ces affligeantes nouvelles avaient rempli l'âme de Louis XVIII. Je voulais le tirer de sa mélancolie ; avec un roi auteur on a toujours de la ressource : on sait par quel côté le prendre.

« Sire, lui dis-je, puisque le présent est triste, ne pourrions-nous pas faire une petite excursion dans le passé ?

» — J'entends, répliqua-t-il ; madame désire que nous lui lisions quelques pages de nos Mémoires. J'ai dit quelque part, dans mon *Voyage à Coblentz* peut-être, qu'un prince français ne refuse rien aux dames.

» — Jamais, sire, je ne fus plus heureuse de ce privilége de mon sexe.

» — Aimez-vous les réflexions politiques ? me demanda-t-il d'un air déjà plus gracieux.

» — Sire, répliquai-je, j'aime tout ce qui sort de la plume de Votre Majesté.

» — Vous me flattez, me dit-il en riant, mais je ne suis pas la dupe de vos flatteries. »

En parlant ainsi, il avait ouvert son cahier, et il me lut ce qui suit.

DE L'ANGLETERRE, DES ANGLAIS,

DE LEUR FAMILLE ROYALE.

(Cinquième fragment des Mémoires d'un Prince.)

« Thomas, dans sa *Pétréide*, qui, pour le dire en passant, est un poëme détestable, a dit en deux vers qui ne méritent pas l'honneur d'être cités, que la France et l'Angleterre n'étaient séparées que par un canal étroit, mais qu'elles différaient autant que si une mer immense les divisait. Cette différence entre le génie des deux peuples est le principe de leur antipathie réciproque. On a voulu expliquer l'amour et l'amitié par les lois des contrastes ; c'est une erreur. La sympathie s'établit entre les hommes qui sont tout ensemble semblables et différents : semblables au fond, différents dans la forme ; la similitude des sentiments inspire la confiance, la diversité des manières fait l'agrément de la société.

» Quoi qu'il en soit, il s'en faut que nous, Français, nous haïssions les Anglais autant que nous en sommes haïs. Si l'on apprenait à Paris qu'un quartier de Londres a été détruit par un incendie, il n'est personne qui ne s'en af-

fligeât; à la nouvelle d'un pareil désastre arrivé à Paris, la ville de Londres se livrerait tout entière à la joie; ce serait presqu'une fête publique. Cette animosité si aveugle et si brutale est partagée par l'élite de la nation, dont l'esprit est si éclairé; par les femmes, dont le caractère est si doux; les petits enfants apprennent à nous détester avant de pouvoir prononcer notre nom.

» Les hommes d'État entretiennent soigneusement dans leurs compatriotes cette haine de la France, qui est pour eux un moyen facile d'obtenir tout ce qu'ils veulent du parlement et de la nation. On sait avec quelle habileté Pitt, au commencement de ce siècle, a exploité ce sentiment, que du reste il partageait lui-même. Emprunts, impôts, hommes, on ne lui refusait rien, parcequ'il parlait toujours d'abaisser la puissance française. Les prédécesseurs de Pitt faisaient déjà comme lui; et des trente milliards dont se compose la dette anglaise, vingt-cinq au moins ont été votés en haine de la France. Si donc, comme je le pense, l'Angleterre périt un jour par sa dette, cette nation si sage et si prudente aura été détruite par son unique défaut. La fortune, toute

puissante sur les individus, ne peut rien sur les grands peuples; leurs vertus les font fleurir, leurs vices les anéantissent.

« L'animosité des Anglais contre nous, déjà si vieille, s'est singulièrement accrue pendant la guerre de l'indépendance américaine, à cause des secours fournis par le roi mon frère aux colonies insurgées. C'est un grief qu'il ne nous pardonneront jamais; pourtant ils s'en sont déjà bien vengés. Dès avant 1789, nous étions, Louis XVI, le comte d'Artois et moi, entourés tous trois de secrets agents de l'Angleterre, qui nous excitaient à entreprendre quelque chose les uns contre les autres. Dans toutes les émeutes de 1792 et 1793, les instigateurs de la populace étaient soudoyés par le ministère anglais. Ce ministère provoqua l'émigration; il la soutint autant qu'il fallait pour fomenter en France une guerre civile, jamais assez pour la faire triompher. Dans tous les complots contre le directoire, le consulat et l'empire, on a reconnu des suppôts de l'Angleterre.

» Quand j'eus quitté la France, je ne tardai pas à pénétrer la politique du ministère britannique à mon égard. Il voulait me brouiller avec le comte d'Artois, et m'aliéner l'esprit

des émigrés. Il me faisait l'honneur de me craindre et de me haïr. Je crois connaître les auteurs de l'assassinat tenté contre moi à Dittengen. D'Avaray partageait à cet égard mes soupçons : lui aussi, il connaissait bien *nos amis*.

» Ce ne fut pas un petit chagrin pour moi d'en être réduit à accepter un asile en Angleterre. J'y fus, quoiqu'on pense communément le contraire, traité avec fort peu d'égards, quelquefois cruellement humilié. Nous n'étions, mon frère et moi, que des mannequins politiques que les Anglais tenaient en réserve pour, dans l'occasion, épouvanter la France. Hartwell était une prison dont je ne serais pas sorti sans le consentement du ministère.

» Quand je fus, non par la protection des Anglais, mais malgré eux, rétabli sur le trône de mes pères, il n'est pas de menaces ou d'insinuations qu'ils n'aient mises en œuvre pour m'empêcher de donner à la France ma charte constitutionnelle. Ils savaient bien qu'elle ferait son bonheur et sa gloire. L'Autriche et la Prusse s'étaient réunies dans cette intrigue avec l'Angleterre. L'empereur de Russie me soutint seul contre tous ses alliés. Il s'est, par là, ac-

quis d'éternels droits à ma reconnaissance et à celle de la France.

» J'oublie de dire qu'en 1814, après avoir appelé mon frère en Lorraine, et le duc d'Angoulême, mon neveu, en Guienne, ils traitaient avec Bonaparte, le 12 mars, au congrès de Châtillon-sur-Seine. Une pareille conduite n'a pas besoin d'être qualifiée. Je doute que dans l'histoire d'aucun peuple, excepté le peuple anglais, on trouve un second exemple d'une si infâme duplicité !

» On m'a reproché, depuis ma restauration, d'avoir été trop favorable à l'Angleterre. Je ne puis m'expliquer un pareil reproche ; on ne pouvait en imaginer un plus ridicule. Jamais je ne serai l'ami sincère des auteurs du massacre de Quiberon. Je laisse cela à quelques petits esprits aussi ignorants que bornés, à ce pauvre P..., par exemple. »

Ici le roi sauta quelques feuillets, et il continua ainsi :

«...... Le trône d'Angleterre était alors occupé par George III. Ce prince, dans son caractère privé surtout, avait plus d'un trait de ressemblance avec mon malheureux frère Louis XVI.

» C'était un honnête homme, un bon mari, un excellent père de famille. Il aimait passionnément la chasse. Quant à son esprit, il était borné. Il n'avait aucun des talents nécessaires à un roi; mais quand il les eût possédés tous, à quoi cela eût-il servi, et à lui et à son royaume? L'Angleterre n'est point gouvernée par son souverain, mais par une vingtaine de familles riches et puissantes. C'est cette oligarchie qui, depuis un siècle, la régit, non sans habileté, sous le nom, tantôt de George II, tantôt de George III, tantôt de George IV. Quant au roi, c'est le plus respecté et le moins puissant des hommes, et, s'il n'a pas d'ambition, le plus heureux. On le sert à genoux; mais on ne lui permet pas de nommer, à son choix, à la plus mince place de l'administration; ses ministres, les deux chambres les lui donnent, et il les accepte de confiance. Et qu'on ne compare pas ces deux chambres à celles que nous avons en France : l'une, chez nous, représente l'aristocratie; l'autre, le peuple. En Angleterre les lords composent la chambre haute, et leurs fils la chambre basse; ce sont deux chambres des pairs, les uns vieux, les autres jeunes.

»George III supportait patiemment cette nullité un peu humiliante. Ce n'est pas le chagrin d'être si peu compté dans l'État qui causa sa folie; on n'en a jamais bien pénétré la cause. Chose remarquable, et qui est la plus forte apologie du gouvernement anglais, la démence du roi, qui partout ailleurs aurait troublé l'État au dedans, compromis sa puissance au dehors, n'occasiona à l'Angleterre aucun de ces malheurs. Le règne d'un roi insensé fut l'époque de sa plus grande prospérité intérieure et extérieure.

» La reine ne ressemblait guère à son époux. C'était une femme d'un esprit ambitieux, inquiet, actif; fière de sa naissance, passionnée pour le commandement; mais elle était en même temps réfléchie et prudente. En tout autre pays, elle eût tout bouleversé pour se faire nommer régente. En Angleterre, elle sollicita humblement du parlement le soin de garder le roi son époux. Elle se fit estimer de la nation par une conduite réservée, une indifférence affectée pour la puissance; par son goût pour l'étiquette qui plaît à la nation anglaise, tout à la fois sérieuse et frivole.

» Le roi, qui l'avait rendue mère de huit enfants, tous remarquables par leur beauté, conserva toujours pour elle une vive tendresse. Dans les plus violents accès de son mal, la voix de la reine suffisait pour le calmer.

» Son fils, George IV, long-temps prince de Galles, était dans sa jeunesse le gentilhomme le mieux fait de l'Angleterre, le plus leste et le plus adroit à tous les exercices du corps. Bien que son esprit fût naturellement vif et sa conception facile, et qu'il ait eu pour compagnons les hommes les plus habiles, notamment le célèbre poète comique et orateur Sheridan, son éducation a été fort négligée. En Angleterre il est permis aux princes de s'enivrer; mais le prince de Galles abusait de la permission. Il a aimé toutes les femmes, excepté la sienne.

» Celle-ci était une de ces princesses qui déshonorent les familles royales. Livrée sans frein ni remords à ses passions déréglées, après avoir scandalisé l'Angleterre par ses déportements, elle alla promener dans l'Europe entière sa honte et ses débauches. Elle prit publiquement pour amant un valet grossier, sans figure et sans esprit, qui ne pouvait plaire qu'à

la fantaisie déréglée d'une princesse. Cette femme, pour l'honneur de la morale et de la famille royale d'Angleterre, aurait dû être enfermée toute sa vie dans un château fort; mais les Anglais, qui voient sans regret leurs souverains affaiblir leur puissance en se déconsidérant aux yeux des peuples, la laissèrent libre. Bien plus, ils se déclarèrent en sa faveur pendant son fameux procès, pour tourmenter le roi et son ministère. Elle était devenue redoutable; elle mourut. La mort frappe toujours à propos ceux que le cabinet britannique redoute. »

En cet endroit Louis XVIII s'arrêta.

« Je poursuivrai une autre fois, me dit-il, cette galerie de portraits anglais. Ce chapitre me rappelle les plus tristes souvenirs, ceux de mon séjour dans la Grande-Bretagne, l'époque la plus pénible de ma vie.

» — Et peut-être la plus glorieuse, répondis-je.

» —La postérité en jugera, reprit Louis XVIII. Mais revenons, si vous voulez, à une époque à laquelle j'étais heureux ou à peu près, avant la révolution. Tenez, continua-t-il en ouvrant un cahier, je vous lirai, si vous le voulez, quelques pages sur une aventure bien

peu connue quoiqu'on en ait beaucoup parlé, l'aventure du collier. »

J'acceptai avec joie la proposition de Sa Majesté ; voici ce qu'elle me lut.

LE COLLIER DE DIAMANTS.

(Sixième fragment des Mémoires d'un Prince.)

« . . . . . Je revins chez moi fort ému. Quel mauvais génie, me disais-je en moi-même, sème la discorde dans notre famille ? Mes actions les plus indifférentes sont tournées à mal, mes paroles les plus pures méchamment interprétées !

» J'étais plongé dans ces affligeantes réflexions, quand j'entendis frapper à la porte de mon cabinet. Mon premier mouvement fut d'envoyer l'importun à la promenade ; cependant je criai d'entrer.

» C'était Montesquiou, mon fidèle écuyer. Il m'avait suivi chez le roi ; il ne paraissait ni plus content ni plus gai que je ne l'étais moi-même. Je le reçus comme un homme qu'on ne désire point, mais il supporta la bourrasque sans se déconcerter ; il était accoutumé à mon caractère.

» Quand j'ai donné carrière à mon humeur, j'éprouve le même soulagement qu'un dévot qui vient de confesser ses péchés; ma conscience est plus légère, mon esprit plus dispos, et ma sérénité ne tarde pas à revenir.

« Allons, mon cher Montesquiou, lui dis-je, faisons comme notre ami Horace, livrons nos soucis et nos alarmes aux vents, pour qu'ils les emportent dans la mer Caspienne. Voyons, sais-tu quelque nouvelle ?

» — J'en sais une, répliqua-t-il, qui peut-être n'excitera pas beaucoup votre gaieté, malgré les préceptes de notre ami Horace.

» — Qu'est-ce que c'est ? lui demandai-je avec anxiété.

» — Le magnifique collier que Sa Majesté avait refusé d'acquérir, comme étant trop cher, a été volé.

» — Et les voleurs, quels sont-ils ?

» — Le cardinal de Rohan et la reine.

» — Tu es fou ! m'écriai-je en colère.

« — Plût à Dieu ! répliqua-t-il, et que cette funeste aventure ne soit point arrivée ! »

» Je lui demandai des détails ; voici ce qu'il me raconta :

« Tout à l'heure, Boehmer, le joaillier, est

arrivé chez moi pâle et défait. Il m'a prié de lui donner une audience particulière ; j'y ai consenti. Il m'a dit que, désespérés du refus du roi d'acheter leur collier, ils avaient, lui et Bassange son associé, fait une nouvelle tentative auprès de la reine; mais que celle-ci avait répondu : « Qu'elle aimait mieux voir un vaisseau de plus dans la marine royale, qu'un nouveau collier dans son écrin. »

» Ils se disposaient à vendre cette rivière de diamants en détail, quand une comtesse de Lamothe, issue par bâtardise de Henri II, et amie intime du cardinal de Rohan, vint leur proposer de la leur acheter pour le compte de la reine. « Sa Majesté désirait, disait-elle, cacher quelques temps cette emplette. » Boehmer et son associé virent le cardinal de Rohan, et convinrent avec lui pour le prix de 1,600,000 fr., payables en quatre billets de Son Éminence. Ils lui remirent le collier, et en reçurent en échange, outre les billets, un écrit qui ratifiait le marché, signé *Marie-Antoinette de France.* »

« Mais, lui dis-je en l'interrompant, ce n'est pas la signature de ma sœur ; elle n'ajoute rien après ses deux prénoms.

» — C'est ce que j'ai fait remarquer à Boehmer, reprit Montesquiou, et ce qui me fait soupçonner là-dessous quelque grande escroquerie. Le certain, c'est que Boehmer n'a pas été payé, et que la reine, à ce qu'elle lui a fait dire, n'a jamais vu le collier.

» — Et que dit le cardinal de Rohan?

» — Qu'il l'a remis à Sa Majesté.

» — C'est un infâme menteur! m'écriai-je.

» — Et aussi un faussaire, reprit Montesquiou, car il a montré aux joailliers plusieurs billets très affectueux de la reine. Ceux-ci, continua Montesquiou, n'en sont pas moins aux champs; ils venaient pour vous prier, par mon entremise, de leur accorder, dans cette triste affaire, votre protection.

» — Et qu'avez-vous répondu?

» — J'ai refusé même de vous parler de tout cela.

» — C'est fort bien, mon cher, lui répliquai-je; je reconnais là votre prudence; mais que vont faire ces messieurs?

» — S'adresser au baron de Breteuil.

» — Que le cardinal se tienne donc bien, car il n'y a pas en France d'homme qui lui veuille plus de mal. »

» Le cardinal de Rohan, continua Louis XVIII, était une créature parfaitement méprisable, rongé d'ambition, de jalousie et de quelque autre chose encore, orgueilleux de sa naissance et de sa dignité; aussi bien n'avait-il pas d'autre mérite; ni raison, ni esprit, pas l'ombre du bon sens. Il était de plus bavard comme une femme, effronté comme un page, dépensier comme son parent le fameux de Guémenée. On l'avait envoyé ambassadeur à Vienne, où il avait fait, comme à Paris, des sottises et des dettes. L'impératrice, à qui il avait manqué de respect, avait demandé son rappel. Le cardinal s'était fait soutenir par la comtesse du Barri, digne protectrice d'un tel homme.

» Son implacable ennemi, le baron de Breteuil, avait plus de talent et plus d'esprit, sans en avoir beaucoup. C'était un homme opiniâtre, vindicatif, à tout prendre un très petit génie. Cependant il avait l'estime du roi et la confiance de la reine. Plus tard il devint, dans des circonstances bien difficiles, leur unique conseil. J'ose dire que ce fut un grand malheur pour eux. Dans cette affaire du collier ils écoutèrent le baron de Breteuil, qui, dans l'espérance d'envoyer son ennemi aux

galères, compromit le nom de la reine devant les tribunaux criminels.

» Quant à la comtesse de Lamothe, c'était une intrigante de profession, faisant tous les métiers, et pas un d'honnête, mettant sa personne à bon marché, quoiqu'elle fût jeune, jolie et très aimable. Douée d'une imagination fertile, du génie de l'intrigue, insinuante et très spirituelle, elle conduisait l'inepte cardinal de Rohan à la lisière. Je le soupçonnerais d'avoir partagé avec elle le prix du collier, si je ne croyais plutôt qu'elle garda tout pour elle.

» Les joailliers furent mandés devant la reine. L'abbé de Bermont leur parla en sa présence et en son nom. Sitôt qu'il eut appris l'existence du fameux marché signé *Marie-Antoinette de France,* il demanda l'exhibition de cette pièce. Le faux était manifeste, tout prouvait que le cardinal en était l'auteur. Il fallait l'épouvanter et le décider à se sauver de France. Mais le duc de Breteuil voulut différer la perte de son ennemi pour la rendre plus certaine.

» Combien je regrettai en ce moment de ne pouvoir, par suite des préventions injustes qu'on avait inspirées contre moi à Louis XVI et à la reine, leur faire agréer mes conseils! Vingt

fois je fus tenté de les aller trouver ; mais je savais que je ne serais pas écouté. Ma démarche, si pure qu'elle fût, m'aurait nui sans profiter à mes augustes parents. »

CHAPITRE XX.

Suite du sixième fragment des Mémoires d'un prince. — Entretien de Monsieur avec la reine. — Son conseil repoussé. — M. de Vergennes. — Sa conversation avec Monsieur. — Le garde des sceaux Miromesnil.— Conseil chez le roi.— Le cardinal de Rohan mandé devant ce conseil. — Ses impudents mensonges. — Son arrestation. — Billet à l'abbé Georgel. — Portrait de cet abbé.

« J'attendais avec inquiétude quel parti prendrait la reine. Rien n'avait encore transpiré dans le public; par moments j'avais la pensée de m'adresser aux parents du cardinal de Rohan pour les engager à étouffer cette affaire, non moins fâcheuse pour eux que pour la reine, avant qu'elle ne s'ébruitât. Mais à qui faire une confidence si délicate? Le duc de Soubise, chef de la maison de Rohan, était un vieillard horriblement corrompu ; le prince

de Guémenée ne valait pas mieux, et les autres ressemblaient à ces deux-là.

»Le 15 août 1785, jour de l'Ascension, à sept heures du matin, je vis arriver dans mon cabinet Cléry, valet de chambre du duc de Normandie (l'infortuné Louis XVI). Il parut surpris de trouver si matin mon notaire et mon intendant occupés avec moi. Après un moment d'hésitation : « Monseigneur, me dit-il, Sa Majesté m'envoie vous demander le travail dont elle vous a chargé il y a huit jours. » Le roi ne m'avait chargé d'aucun travail; je devinai que Cléry ne voulait pas expliquer le véritable motif de sa visite devant ces messieurs. «Fort bien, lui dis-je, je vais vous le remettre.» Et tirant un manuscrit de mon tiroir, je le lui donnai. En le prenant, il me dit à demi-voix : « La reine vous attend. » Je congédiai sur-le-champ mes deux hommes d'affaires, et Cléry me conduisit par les corridors intérieurs à l'appartement de Sa Majesté. Là, je trouvai qui m'attendait madame Campan, la femme de chambre favorite de la reine espèce de prude qui avait été jolie, qui était encore spirituelle et n'ignorait aucun des secrets de sa maîtresse. Elle m'introduisit par une porte

dérobée dans l'appartement de la reine. J'étais, comme on pense bien, fort curieux de savoir ce qu'on me voulait.

» La reine était encore au lit, elle m'accueillit avec un sourire gracieux. Je remarquai que son teint était animé et ses yeux rouges. Ces signes de chagrin et de colère me firent deviner qu'elle voulait m'entretenir de cette fatale histoire du collier. « Mon frère, me dit-elle, malgré les dissentiments qui nous divisent, je n'ai jamais douté de votre attachement pour moi. » Je l'assurai dans les termes les plus vifs, qu'elle n'avait pas tort de penser ainsi. Elle parut touchée de mes paroles, et en signe de réconciliation, elle me tendit sa main, que je baisai respectueusement.

» Après un peu d'hésitation, elle se décida enfin à me raconter tout ce que le lecteur a vu dans les pages qui précèdent. Sa voix était fort émue, elle semblait contenir à peine sa colère. Pour moi, j'écoutai ce récit comme une histoire qu'on sait déjà, c'est-à-dire assez froidement. Elle parut mécontente de ne pas me voir plus indigné.

« Ma sœur, lui dis-je, ce n'est pas d'aujourd'hui que je sais tout cela, et mon courroux

à déjà eu le temps de se calmer un peu.

» — Comment, s'écria-t-elle, quelqu'un m'aurait-il trahi ? »

» Je m'empressai de la rassurer sur la discrétion de ses amis.

» Tant mieux, s'écria-t-elle avec joie, il m'aurait été trop cruel de me méfier de la famille Polignac ou de M. de Coigny. Eh bien ! continua-t-elle, quelle est, selon vous, mon frère, la conduite que je dois tenir en cette occasion ?

» — Madame, répondis-je, je crains que mes idées ne soient pas d'accord avec celles de vos amis.

» — Qu'importe ? reprit-elle ; si elles sont meilleures, je les suivrai.

» — Oui, me dis-je en moi-même, mais vous paraîtront-elles jamais meilleures ? »

» Cependant j'étais décidé à lui exprimer franchement ma pensée. « Ma sœur, lui dis-je, d'un ton sérieux, il est toujours fâcheux pour les personnes de votre rang et de votre sexe d'être mêlées à de sales affaires : mon avis est donc qu'il faut étouffer celle-ci. Quant aux moyens à suivre pour cela, voici ce que je vous propose. Vous réunirez auprès de vous le

prince de Soubise, le prince de Guémenée, madame de Marsan, M. de Montmorin, moi, si vous le jugez à propos, et le cardinal de Rohan. Là vous ferez le récit de ce qui s'est passé, vous convaincrez le cardinal qu'il est une dupe ou un fripon. Vous lui reprocherez d'avoir espéré vous rendre favorable à son ambition par de si honteux moyens. Vous l'assurerez très fortement de votre mépris et de votre éloignement éternel pour lui. Vous finirez en lui annonçant que les 1,600,000 livres nécessaires au paiement du collier lui seront avancées par le trésor royal, sur les revenus de son abbaye de Saint-Waast; vous exigerez qu'il donne, séance tenante, sa démission de grand-aumônier, et qu'il parte sur-le-champ pour son évêché de Strasbourg. Pendant ce temps-là on mettra à la Bastille la comtesse de Lamothe et son mari. De cette façon l'affaire ne sera pas ébruitée, ce qui me semble surtout important, et votre réputation ne sera point exposée à d'injurieuses calomnies.

» — Eh quoi! s'écria vivement la reine, qui avait eu peine à se contenir pendant mon discours, ce misérable cardinal m'aura fait passer aux yeux des joailliers pour une voleuse

(pardonnez-moi l'expression, elle est exacte), et je me contenterai pour toute vengeance de le réprimander devant un conseil de famille? Oh! ce n'est pas devant un pareil tribunal que je veux le convaincre de son infamie.

» — Et devant quel tribunal le voulez-vous traduire?

» — Devant le parlement, mon frère, où il sera condamné comme un scélérat qu'il est.

» — Eh quoi! ma sœur, ne redoutez-vous pas le scandale d'un débat public? Êtes-vous bien sûre ensuite que le cardinal sera condamné?

» — Je voudrais bien voir, s'écria la fille de Marie-Thérèse, qu'on ne le condamnât pas!

» — Ma sœur, répondis-je, avant de prendre une telle résolution, consultez des hommes éclairés.

» — Aussi je compte ce soir soumettre cette affaire au roi et à son conseil; y voulez-vous assister?

» — Volontiers, répondis-je, mais j'y soutiendrai mon opinion.

» — Hé bien donc, reprit-elle, n'y venez pas, vous pourriez la faire adopter à ces messieurs; ce ne serait pas là mon compte. »

» J'avais déplu à la reine, parceque je n'avais pas flatté sa passion. Plus tard elle a reconnu que moi seul, en cette occasion, je lui avais donné un bon conseil. En attendant, elle était abandonnée à ceux du fougueux de Breteuil et de son abbé de Bermont. Je m'en allai en songeant aux suites de la funeste démarche où ils allaient engager la reine.

» Rentré chez moi, je ne tardai pas à recevoir la visite de M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères. C'était un homme aussi honnête que judicieux, d'un excellent conseil, d'un caractère pacifique. J'ai toujours regardé comme un très grand malheur que Louis XVI ait perdu M. de Vergennes avant la révolution; il aurait, dans cette crise, donné à son maître d'utiles avis. C'était le seul membre éclairé du ministère.

» Je ne pus m'empêcher de parler à M. de Vergennes de l'affaire dont j'étais si fort préoccupé. Il se défendit d'abord de la savoir, et fit l'étonné. Enfin il m'avoua qu'il avait eu le matin même un entretien sur cette affaire, avec le roi, qui en était cruellement affligé. Je lui exposai le conseil que je venais de donner à la reine; il l'approuva; il me dit qu'il tâche-

rait de le faire prévaloir au conseil convoqué pour l'après-midi; mais il ne s'en flattait guère; le ressentiment et la fougue de M. de Breteuil entraîneraient la majorité aux partis violents. Il n'avait d'espérance que dans le roi, naturellement ami des résolutions pacifiques.

» Ce conseil ne fut composé que du roi, de la reine, de M. de Miromesnil, garde des sceaux, homme sans consistance et sans gravité, qui faisait le matin le garde des sceaux, et le soir le Crispin sur des théâtres de société; de M. de Vergennes, de M. de Breteuil, ministre de la maison du roi, ayant Paris dans son département.

» Ce dernier fit le rapport de l'affaire. On croira sans peine qu'il n'oublia rien de ce qui pouvait charger le duc de Rohan.

» Immédiatement après la reine prit la parole. Elle se plaignit avec autant de force que de dignité du cardinal, demanda contre lui une punition éclatante, proportionnée à la grandeur de sa scélératesse. Ce discours entraînant produisit la plus vive impression sur les membres du conseil. M. de Vergennes, qui m'a raconté tous les détails de cette séance, m'avoua qu'il avait à peine osé, après ce discours, proposer

le projet que je lui avais communiqué et qu'il avait approuvé le matin.

» Les trois ministres décidèrent donc d'une voix unanime qu'il fallait sur-le-champ arrêter le cardinal de Rohan, la dame de Lamothe, et leurs complices, s'ils en avaient.

» L'implacable duc de Breteuil ajouta que le cardinal qui devait accompagner le roi à vêpres pour y faire l'office de grand-aumônier, était dans la salle voisine, et que l'on pouvait s'emparer de sa personne à l'instant même.

» M. de Vergennes représenta qu'avant de se livrer contre lui à un tel acte de rigueur, la justice voulait qu'il fût entendu.

« Peut-être, dit-il, parviendra-t-il à se laver des inculpations portées contre lui.

» Non, monsieur, lui répondit brusquement la reine ; cela est impossible. »

» L'opinion de M. de Vergennes fut goûteé du roi et du garde des sceaux.

» Le cardinal, revêtu de ses habits sacerdotaux, se pavanait au milieu d'une foule nombreuse de courtisans qui attendaient l'heure des vêpres, quand on vint lui dire que le roi le demandait. A la vue de la reine et des autres personnes assises auprès de Sa Majesté, il com-

mença à se déconcerter. « Monsieur le cardinal lui dit Louis XVI avec le ton sévère qu'il prenait quelquefois, on intente contre vous de graves accusations. » Et il lui expliqua ces accusations, l'engageant à se justifier. Le cardinal, quand il eût été innocent, n'était pas en état de le démontrer. Il n'avait ni présence d'esprit ni fermeté, et ne savait pas dire deux mots de suite. Il se troubla, balbutia, sa tête déménagea. Dans le désordre de ses idées, il osa dire que le collier avait été acheté par lui pour le compte et sur l'autorisation de la reine.

« Vous êtes un menteur effronté ! s'écria celle-ci indignée. Il osa même ajouter, malgré les dénégations de la reine transportée de colère, que ce qu'il avançait, il pourrait le prouver par des lettres écrites de la main de Sa Majesté.

» — Montrez-moi ces lettres, lui dit Louis XVI.

» — Sire, répondit-il, elles sont dans mon portefeuille à Paris. Du reste, malgré l'acharnement avec lequel on me poursuit maintenant, je ne consentirai jamais à les montrer. »

» Tel était le trouble du cardinal pendant

cette espèce d'interrogatoire, qu'on l'engagea, pour se remettre, à passer dans un cabinet voisin et à écrire brièvement les raisons principales qu'il pouvait alléguer pour sa défense.

» Le cardinal revint au bout d'un quart d'heure et présenta au roi un papier sur lequel étaient écrites, en caractères illisibles, quelques phrases sans suite ; il avait intitulé cela, « Ma déposition, » se considérant, à ce qu'il paraît, en cette affaire, non comme témoin, mais comme accusé.

» On avait agité pendant son absence ce qu'on ferait de sa personne, et on avait décidé unanimement qu'il serait arrêté à l'instant même. Le roi ayant reçu son papier, le parcourut rapidement, et lui dit d'un ton sévère : « Sortez, monsieur le cardinal. » Il obéit, plus mort que vif.

» Louis XVI fit appeler le duc de Villeroi, capitaine des gardes du corps de service ; c'était un homme sûr. Sa Majesté lui dit qu'à défaut de lettre de cachet, elle donnait verbalement en sa présence à M. de Breteuil l'ordre d'arrêter le cardinal de Rohan, afin que lui, duc de Villeroi, fît prêter main forte à M. de Breteuil pour l'exécution de cet ordre.

» Pendant ce temps-là le cardinal se promenait à grands pas dans la galerie de l'Œil-de-Bœuf; son trouble et son agitation étaient remarqués de tout le monde ; l'archevêque de Toulouse lui en ayant demandé la cause : « C'est, lui répondit cet orgueilleux prélat, que je m'impatiente d'attendre le roi. »

« Au même instant entraient dans la galerie M. de Breteuil, M. de Villeroi et un sous-lieutenant de sa compagnie. Tous trois s'étant approchés du cardinal, M. de Breteuil ordonna à M. de Jouffroi, c'était le sous-lieutenant, d'arrêter au nom du roi le cardinal de Rohan. A ces mots, prononcés à haute voix, le cardinal demeura atterré, et tous les courtisans répandus dans les galeries immobiles d'étonnement. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que M. de Jouffroi, jeune homme fort dissipé et poursuivi en ce moment par ses créanciers, s'imagina que c'était lui que le roi faisait arrêter, à cause du désordre de sa conduite. Pendant qu'il se remettait de cette alarme, le cardinal, qui avait retrouvé sa présence d'esprit, tira ses tablettes de sa poche et écrivit deux mots au crayon pour son confident l'abbé Georgel. Arrivé chez lui, il glissa adroitement

ce billet dans la main d'un de ses domestiques, qui, selon l'usage, étaient rangés en haie sur son passage.

«Celui-ci, qui était un garçon d'esprit, sella sur-le-champ un cheval, et partit en toute hâte pour Paris. Il trouva à l'hôtel de Rohan l'abbé Georgel, à qui il remit le billet de son maître. L'abbé jeta sur-le-champ au feu les papiers du cardinal, et notamment ceux qui étaient dans son portefeuille. Ainsi furent anéanties les prétendues lettres de la reine, et le cardinal put affirmer, comme il n'y manqua pas, que ces lettres avaient été détruites par son ordre.

»Un moment après, le cardinal arriva accompagné de M. d'Agout, sous-aide-major des gardes du corps. MM. de Breteuil, et de Crosnes, lieutenant de police, vinrent à quatre heures, et apposèrent les scellés sur les papiers du cardinal. Il fut conduit à minuit à la Bastille.

» Cet abbé Georgel, le confident intime de M. de Rohan, était un ex-jésuite qui n'avait perdu aucun des vices de son ancien état; intrigant, rusé, ambitieux, menteur impudent. Le ciel, pour le punir, lui avait inspiré un grand attachement pour le cardinal, qui

tirait de lui de grands services et le récompensait fort mal. Il a, après s'être déshonoré au service du duc de Rohan, mené une vie d'aventure, allant offrir ses talents à tous les souverains de l'Europe, dont aucun ne voulut. Il trouva, au milieu de ses voyages, le temps de composer de longs Mémoires, où il calomnie horriblement la reine ma sœur et beaucoup d'autres personnes encore. Cependant il y a de l'esprit dans ces Mémoires; et quand il ne s'agit ni de la reine ni du cardinal de Rohan, ni des jésuites, ni de lui-même, l'abbé Georgel dit quelquefois la vérité.

» Ma nièce lui a fait à Mittau un affront qu'il méritait bien. C'était une effronterie par trop forte, même pour un jésuite, de se présenter à la table de la fille après avoir calomnié la mère. »

CHAPITRE XXI.

Chute du roi au Mont-Valérien. — Présence d'esprit du prince de Solre. — Mot du roi. — Virulence des journaux. — M. Genoude. —MM. de Chateaubriand, Benjamin Constant, de Pradt, journalistes. — M. de Montlosier. — M. Dupin, avocat. — Son goût pour les citations. — Mot d'un président de la Cour royale. — Réponse faite à M. de Clermont-Tonnerre. — Walter Scott et M. Canning à Paris. — Conduite de ce dernier à Paris. — Son opinion sur les ministres français. — Nouveau mémoire du clergé. — Anecdotes racontées par M. de P....—Le *Siége de Paris* et M. d'Arlincourt.

Je reprends le fil de mon récit, que je poursuivrai maintenant sans interruption jusqu'à la fin de 1826.

Un accident arriva à Charles X, qui aurait pu avoir des suites bien funestes pour lui, et parconséquent pour nous tous. Il s'était rendu, pour faire ses stations, au calvaire du Mont-Valérien. En descendant un escalier à pic, le

pied de Sa Majesté glissa ; par un bonheur miraculeux, le corps du roi, au lieu d'être entraîné en avant, fut porté de côté, sur le flanc de la montagne. Le prince de Solre, capitaine des gardes, qui suivait immédiatement Sa Majesté, faisant céder son respect à son dévouement, sauta par-dessus le corps du roi, et l'empêcha de rouler au bas de la montagne. Ceci fut l'affaire d'un instant.

L'effroi que cet accident avait inspiré à la suite du roi fit bientôt place à l'admiration, quand on entendit Sa Majesté, assez grièvement blessée au pied, déclarer qu'elle n'en suivrait pas moins les pieux devoirs qui l'avaient appelée au Calvaire.

La nouvelle de la chute du roi nous parvint le soir à Paris. Le lendemain j'allai à Saint-Cloud pour apprendre par moi-même des nouvelles de Sa Majesté. Elle me fit l'honneur de m'en donner de sa propre bouche de bien satisfaisantes. Charles X paraissait touché de l'attachement que tout le monde, en cette occasion, avait fait éclater pour sa personne. « Il y a, dit-il, de la gloire à être un grand roi, et du bonheur à être un bon roi ; et j'estime plus encore le bonheur que la gloire. »

En ce moment le bonheur de cet excellent prince n'était pas complet. Il s'affligeait de la virulence toujours croissante des discussions politiques. Les journaux constitutionnels et royalistes faisaient chaque matin un échange d'injures, de mensonges, de personnalités outrageantes; les feuilles de notre parti, qui avaient pour elles le bon droit et la raison, employaient, comme les autres, ces tristes ressources, qui auraient presque fait douter de la bonté de leur cause; car, d'ordinaire, on n'a recours aux injures qu'à défaut de meilleurs arguments. C'est ce que je disais un jour à M. Genoude, dont j'honore le caractère autant que j'estime son talent. « Eh quoi! ajoutai-je, ne pouvez-vous défendre la religion et la royauté sans manquer au bon goût et à la décence? Ne pourriez-vous combattre la révolution sans imiter son grossier langage? Pourquoi, dans votre feuille, d'ailleurs si recommandable, faites-vous notre apologie en un style que nous comprenons à peine? » Je tentai vainement de lui faire partager mon opinion; son journal continua à défendre avec une violence blâmable les plus pures et les plus saines doctrines.

Le parti libéral, véhément et injurieux autant pour le moins que ses adversaires, avait cependant quelques écrivains qui se recommandaient autant par leur talent que par leur politesse. A la tête de ces derniers je placerai le vicomte de Chateaubriand, qui venait de passer dans le camp de nos ennemis, entraînant à sa suite le Journal des Débats; M. Benjamin-Constant, écrivain spirituel et de bonne compagnie; le brillant M. de Pradt, le chaleureux M. de Montlosier.

Ce dernier était en ce moment le personnage à la mode; il venait de descendre de ses montagnes d'Auvergne dans les salons de Paris, où il faisait fureur. On était enchanté de la brusquerie de ses manières, de l'originalité de son esprit, de la véhémence un peu brutale de ses sorties contre les prêtres, qu'il hait de tout son cœur, bien qu'il doive en partie sa célébrité à une phrase éloquente qu'il prononça en leur faveur à l'assemblée constituante. Quant à ses préjugés nobiliaires, à sa morgue aristocratique, M. de Montlosier n'en parlait pas pour le moment, de peur d'offenser ses nouveaux amis les libéraux, amoureux, comme on sait, de l'égalité.

La cour royale venait de prononcer sur sa dénonciation contre les jésuites, à laquelle l'avocat Dupin avait joint un mémoire hérissé de citations des auteurs anciens et modernes, sacrés et profanes. Je déteste, pour ma part, les citations de M. Dupin, d'abord parcequ'elles sont souvent en latin, ensuite parcequ'il me semble bien ridicule d'aller chercher des arguments contre les jésuites dans des écrivains qui certes ne pensaient pas du tout aux jésuites. D'après le même système, ne pourrait-on pas trouver dans les auteurs qui ont vécu il y a deux mille ans des arguments contre les avocats et contre M. Dupin lui-même? On m'assure que dans le plaidoyer qu'il a publié récemment en faveur de Jésus-Christ, il a cité, à l'appui de l'innocence de son divin client, des vers du poète Horace, et que dans une notice sur un avocat de ses confrères, il a comparé la comparution de celui-ci devant un comité révolutionnaire pour solliciter la liberté de son père, à Orphée descendant aux enfers pour demander à Pluton son épouse Euridice. Je me hâte de dire que, malgré ses citations, M. Dupin est un homme d'esprit, un orateur animé, piquant, toujours clair, quelquefois

éloquent. Je l'ai entendu plaider pour une de mes amies qui voulait se séparer de son mari ; il plaida fort bien, quoique là encore il citât beaucoup ; et il gagna on procès, quoiqu'il eût rappelé je ne sais combien de vers latins en faveur de sa cliente.

A propos de la dénonciation de M. de Montlosier, on répéta dans le monde que la cour, délibérant dans la chambre du conseil sur cette grave affaire, un président prit la parole en faveur des jésuites, et les défendit chaudement, déclarant qu'eux seuls pouvaient sauver la monarchie. Sur quoi un autre président : « Sera-ce avec le couteau de Jacques-Clément ou le canif de Damiens qu'ils la sauveront ? »

On disait encore que le cardinal de Clermont-Tonnerre s'était écrié devant une nombreuse compagnie :

« Je ne me reposerai que lorsque le clergé croira n'avoir plus rien à demander.

» — Son Éminence, répliqua quelqu'un, nous donnera donc un exemple du mouvement perpétuel ? »

Nous reçûmes à la même époque la visite de deux étrangers, tous deux également célèbres, quoiqu'à des titres bien différens. C'é-

taient le romancier écossais Walter Scott et M. Canning.

Celui-ci n'était pas encore premier ministre. Mais la santé chancelante de lord Liverpool faisait penser que cette place ne tarderait pas à devenir vacante, et M. Canning était déjà sûr qu'elle lui serait donnée. Avant de se charger en chef de la direction du cabinet britannique, il n'avait pas jugé inutile de faire connaissance avec les ministres du cabinet français, avec lequel il devait avoir tant de grands intérêts à démêler. De plus, il comptait profiter de son séjour à Paris pour y terminer deux importantes négociations qui traînaient en longueur, une relative au Portugal, l'autre à Grèce.

M. Canning joua très bien son rôle d'observateur : il affectait les manières d'un curieux inoccupé. Il acceptait presque toutes les invitations qui lui étaient faites; il se montrait aux bals, aux spectacles, aux promenades publiques. Il assista même à la cour d'assises, au procès d'un jeune homme qui avait tué sa maîtresse, dans un accès de jalousie. Les dames qui, comme de coutume, assistaient en grand nombre à ces tristes débats, remarquèrent,

non sans une secrète estime pour M. Canning, que le récit tragique de la mort de la jeune fille lui avait arraché des larmes.

M. Canning était vêtu avec une simplicité extrême : dans ses visites du matin, une redingote bleue boutonnée sur sa poitrine ; le soir un frac noir.

Sa figure me parut extrêmement spirituelle. Son front, élevé et chauve, était, selon Lavater, celui d'un homme d'une grande capacité. Ses yeux étaient petits mais expressifs, sa bouche contractée par l'habitude d'une raillerie souvent contrainte. Ses manières étaient nobles, gracieuses et parfaitement polies.

M. Canning qui, comme on sait, était un orateur célèbre par son goût et son talent pour la plaisanterie, se montra à Paris le plus débonnaire et le moins caustique des hommes. On raconta seulement qu'un pair d'un libéralisme exalté lui disant que la nullité des sept ministres alors en place ne devait pas le surprendre, parcequ'on les avait pris dans le parti royaliste, sans choisir, et comme au hasard : « Je ne l'aurais pas cru, répliqua-t-il : il est singulier qu'on ait eu sept fois de suite la main malheureuse. » Il n'appelait jamais

M. le baron de Damas, ministre des affaires étrangères, que, « ce bon M. de Damas. »

Du reste, il paraît que, de retour à Londres, il se dédommagea amplement de la retenue qu'il s'était imposée à Paris. Il égaya beaucoup ses nobles amis aux dépens des manières bourgeoises de M. de Corbière ; l'ignorance de M. de Chabrol sur les détails de son administration l'avait surpris étrangement. « Je ne crois pas, disait-il, que M. le ministre de la marine en France se fasse une idée bien nette de ce que c'est qu'un vaisseau. Il ne connaît, en fait de bateaux à vapeur, que celui qui va de Paris à Saint-Cloud. Il n'aurait jamais vu de port de mer, si son médecin ne lui eût ordonné d'aller prendre des bains de mer à Dieppe. »

Nous remarquâmes que M. Canning s'abstint d'aller faire aucune visite à M. le vicomte de Chateaubriand. M. de Villèle eut la petitesse de le dire en ricanant, pour prouver que c'était un hommage rendu par le ministre anglais à sa victoire sur le noble vicomte. M. Canning sentit alors qu'il s'était associé à la petitesse de M. de Villèle ; et quelques heures avant son départ il alla réparer son impolitesse.

MM. Delaveau et Franchet ne s'avisèrent-ils pas cependant que le ministre anglais venait à Paris pour ourdir quelque complot avec les libéraux français? Vingt espions furent mis à ses trousses, qui ne devaient pas le perdre un moment de vue. Un jour ils rapportèrent que M. Canning avait acheté un buste en bronze de Napoléon ; mais le lendemain il acheta une statue en pied de Louis XVIII.

Malgré la présence à Paris de M. Canning, qu'ils redoutaient on ne peut davantage, comme le plus puissant protecteur des idées libérales dans toute l'Europe, les chefs de la congrégation et du clergé continuaient leurs intrigues. Ils se réunissaient deux fois par semaine sous la présidence du cardinal de La Fare, et dans son appartement, aux Tuileries. Là on convint de rédiger encore un Mémoire au roi, car ces messieurs ont la manie de toujours rédiger des mémoires, où seraient récapitulées toutes les demandes du clergé.

Elles consistaient à faire rendre aux curés les registres de l'état civil, mais pour les Français catholiques seulement; l'administration en resterait chargée pour ceux qui professaient le protestantisme ou des cultes non chrétiens.

De plus, on donnerait au clergé une indemnité pour ses biens confisqués; cette indemnité se composait, jusqu'à due concurrence, des biens des communes, des forêts, de la caisse d'amortissement, à qui on en paierait la valeur en rentes sur l'État. L'éducation de la jeunesse serait confiée exclusivement à une corporation religieuse (on n'indiquait pas laquelle). Quarante archevêques ou évêques siégeraient à la chambre des pairs, non par le droit de leur place, comme en Angleterre, mais sur la nomination du roi. A chaque décès, le roi choisirait un nouveau pair, sur la présentation de cinq candidats par le grand-aumônier. Les grands-vicaires, les curés de première classe, les chanoines des églises cathédrales, seraient de droit membres des colléges électoraux de département; les curés de deuxième et troisième classe et les simples desservants seraient membres de ceux d'arrondissement.

M. de P..., qui s'est allié au parti des apostoliques par ambition, mais qui n'approuve pas les extravagants projets de ces messieurs, parcequ'il est homme sensé, me raconta ce qu'on vient de lire sur le mémoire du clergé. Il ajouta qu'on avait voulu lui faire donner

son adhésion à cette œuvre ridicule; mais qu'il s'en était bien donné de garde. « Le cardinal de La Fare m'a fait l'honneur, ajouta-t-il, de venir me voir à ce sujet, et de m'adresser de longues remontrances, qui n'ont pu, malgré l'éloquence bien connue du prélat, me ramener à ses opinions. Je lui ai représenté que les prétentions du clergé ne pouvaient, dans l'état actuel des choses et des esprits, réussir. « Afin de vous en convaincre, lui ai-je dit, je ferai, si vous le voulez, insérer votre mémoire dans le *Moniteur*, et vous verrez quelles réclamations, quels cris il soulèvera dans toute la France. » Cette proposition ne fut pas du goût de Son Éminence; j'ai cru que pour l'avoir faite elle allait m'excommunier; cependant elle s'est radoucie, mais toujours sans pouvoir me persuader. »

Ce mémoire, sur les représentations de M. de P... et de quelques autres ultramontains qui ont du bon sens, fut abandonné. Je n'en ai parlé que comme d'un nouveau fait qui prouve la folle ambition du clergé, et aussi parceque peut-être nous le verrons un jour reparaître.

M. de P..., qui sait mieux que personne

conter les anecdotes, m'en conta plusieurs.

M. Cauchy, dans une séance de l'académie des sciences, avait proposé de purger la bibliothèque de l'Institut de tous les ouvrages contenant des opinions philosophiques. De plus, il avait protesté de son mépris et de son aversion pour ce qu'on appelle les *lumières*. Un de ses collègues lui répondit qu'avec de telles opinions on devrait se lever à la nuit tombante, et se coucher avant l'apparition du soleil.

M. Roger avait dit à M. Casimir Bonjour : « J'ai encore trois grands seigneurs à faire entrer à l'Académie ; mais le premier homme de lettres que je ferai nommer, ce sera vous. »

« Vous connaissez, continua M. de P..., le général G... L... et madame de R...

» — C'est, je crois, une jolie femme pour qui soupire le général.

» — Il fait mieux que cela, reprit M. de P..., car il lui paie le loyer de son bel hôtel, les gages de ses domestiques, l'entretien de son équipage, sans parler de sa toilette. Il y a quelques jours que madame de R... lui dit que le duc de M... voulait vendre sa calèche, et

qu'elle en avait la plus grande envie. Le général court aussitôt chez le duc. « Je ne veux pas vendre ma calèche, répond celui-ci. » Le général rapporte cette réponse à sa belle amie. « Vous vous serez mal expliqué, dit-elle, je me charge d'aller voir le duc, et je le déciderai. »

» En effet le lendemain le général reçoit par un petit billet l'avis que la calèche est à lui, moyennant six mille francs, qu'on le prie de payer comptant au porteur; elle lui sera envoyée sous deux heures. Le général paie les six mille francs, mais la calèche n'arrive pas. Il court chez le duc.

« Je ne vous ai pas vendu ma calèche, lui répond celui-ci.

» — Mais votre lettre...

» — Je ne vous ai point écrit. »

» Un billet de madame R..., que le général trouva chez lui en rentrant, lui expliqua ce mystère; il était ainsi conçu :

« J'avais besoin de 2,000 écus, mon aimable ami; je n'osais vous les demander; vous savez combien je suis timide. La ruse que j'ai employée pour les avoir vous prouve ma délicatesse. J'avais envie d'une calèche; mais n'y

pensez pas pour le moment. Adieu; croyez que je vous aime. »

« Le duc de Bordeaux, me dit encore M. de P...., regardait défiler un escadron de cavalerie de la garde. Il admirait leur uniforme, et exprimait le désir d'en avoir un pareil. Deux jeunes officiers formèrent le projet de satisfaire ce désir. Ils proposèrent à cet effet, dans leur corps, une souscription, mais à laquelle pouvaient seuls prendre part les officiers qui étaient nobles. Le duc de Reggio, major-général de la garde en service, envoya ces deux messieurs quinze jours aux arrêts, méditer sur les prérogatives de la noblesse. »

« Quel siècle que le nôtre! s'écria un jour un duc fort avant dans la faveur d'un auguste personnage. Cent mille âmes suivent le convoi d'un histrion, et il n'y en aura pas deux cents à celui du vénérable M. de Clermont-Tonnerre ou du duc de Wellington, si Sa Grâce mourait par hasard à Paris. » Ce mot me rappela celui du duc de Duras qui, impatienté d'entendre parler sans cesse des querelles de J.-J. Rousseau et de Diderot, s'écria : «Morbleu, comment la bonne compagnie peut-elle s'occuper de deux drôles, de

deux va nu-pieds qui logent dans un grenier? »

M. d'Arlincourt, qui avait donné une fête magnifique, dans sa terre de Normandie, à madame la duchesse de Berry, obtint de faire jouer aux Français sa tragédie du *Siége de Paris* qu'il venait d'achever. Elle fut représentée six fois de suite avec les plus grands applaudissements; mais la fortune de M. d'Arlincourt, si considérable qu'elle soit, ne lui permit pas de prolonger davantage le cours de ses succès; ils lui coûtaient 2,400 fr. par soirée! c'était un peu cher. Les garde-chasse de M. d'Arlincourt amenaient en bataillon serré les habitants du village de Romainville, où celui-ci possède une terre; mais ces braves gens trouvèrent si pénible d'entendre réciter les vers de M. d'Arlincourt par M. Lafon, qu'ils demandèrent une augmentation de paie. Cela interrompit les triomphes de l'auteur d'*Ipsiboé*.

M. d'Arlincourt, pour faire de mauvaises tragédies et des romans ridicules, n'en est pas moins un homme fort aimable. Ses bals sont les plus agréables de Paris. Dans sa chambre à coucher on voit une riche cassette en bois

de cèdre, dont la clef d'or est suspendue au cou de M. d'Arlincourt ; elle renferme ses manuscrits.

CHAPITRE XXII.

Mon désir de voir sir Walter Scott. — Quelques réflexions sur ses ouvrages. — Sa visite. — Son portrait. — Miss Scott, sa fille. — Ce qu'il me dit. — Accueil qu'il reçut à Paris. — M. Cooper. — Mort de M. Villars, académicien. — M. Guillon. — Lettre de l'évêque grec de Caryte. — Le cardinal de Clermont-Tonnerre et M. de Latil nommés ministres d'État. — M. Forbin et la cour de Nancy. — Révolte du collége de Versailles. — Mort du prince de Masserano, du duc de Cortès, du comte Boissy-d'Anglas. — Approches de la session.

J'ai dit que sir Walter Scott était arrivé à Paris. J'avais le plus vif désir de le connaître. J'éprouvais pour lui autre chose que cette curiosité qui attire vers les hommes célèbres. J'avais pour ainsi dire besoin de témoigner à Walter Scott ma reconnaissance, comme à une personne de qui j'avais reçu des services. En effet, que de plaisirs il m'avait procurés ! que d'heures agréables j'avais passées grâce à lui ! que de fois les chagrins de Rebecca ou de Julie

Mannering m'avaient distraite, et partant consolée des miens!

Depuis qu'il y a des auteurs, aucun peut-être n'a obtenu, et dans son pays et hors de son pays, une gloire aussi éclatante que Walter Scott. La raison, je crois, c'est que Walter Scott est à la fois le plus instructif et le plus amusant de tous ceux qui ont jamais écrit pour le divertissement du public. C'est parcequ'il amuse beaucoup qu'on l'applaudit si fort. Rien de plus légitime assurément que cet échange de plaisirs et d'éloges entre les lecteurs et l'écrivain : tous deux y trouvent leur compte.

Mais pourquoi Walter Scott est-il si amusant et si vanté? c'est parceque, ainsi qu'on le répète sans cesse, il est un grand peintre; parceque ses personnages, il ne les analyse jamais, il les décrit toujours. Ceci est un peu délicat. Voyons si je me ferai bien comprendre. Je ne demande pour cela à mon lecteur que cinq minutes d'attention. M. Villemain parle de Walter Scott dans ses graves leçons, je puis bien en parler dans mes Mémoires; M. Villemain, par ses excursions dans le domaine de la fiction, ne s'est pas rendu frivole; j'espère que pour faire quelquefois de la littérature sur un

ton de causerie, je n'en serai pas plus pédante.

Racine pénètre admirablement bien les caractères des personnages qu'il met en scène: c'est là un grand mérite; mais ces secrets, qu'une observation attentive et désintéressée lui a révélés, il les met dans la bouche de ses personnages eux-mêmes : c'est là une grande faute. Bérénice, tendre et passionnée, explique tout ce qui se passe dans le fond d'un cœur amoureux; Néron, tyran et bientôt parricide, expose en détail tout ce qui se passe dans une âme farouche et abandonnée aux passions. Cela est-il bien naturel ? Non, sans doute (1). Une amante, un tyran, n'expliquent pas les sentiments qui les agitent; ils les font deviner. Leurs gestes, le son de leur voix, leur physionomie, tout revèle leur secret à ceux qui les voient agir. Ce sont ces signes extérieurs des passions et des caractères que Walter Scott peint, et avec une admirable vérité.

(1) J'avais besoin d'un terme de comparaison familier à tous, et quel que soit le désavantage de Racine considéré sous ce point de vue, il n'en reste pas moins à mes yeux le poète du cœur, un admirable poète, sinon un *poète complet*, pour parler comme ces messieurs qui désespérant, dans leur modestie, de faire aussi bien que Racine, cherchent à faire autrement.

Quant aux caractères, aux passions elles-mêmes, rarement il les analyse; et cette manière de procéder, il l'emploie pour les personnages principaux, comme pour ceux dont il n'esquisse la figure qu'en passant. Élisabeth, partagée entre l'amour et l'ambition, ne nous dit pas un mot sur les sentiments dont elle est intérieurement agitée; mais nous entendons sa voix tour à tour douce et menaçante, nous voyons ses regards tantôt irrités, tantôt caressants; pas un des mouvements de sa physionomie ne nous échappe. Un poltron, accosté sur un grand chemin par un compagnon de mauvaise mine, passe successivement de la peur à la sécurité. Vous entendez ses dents qui claquent et sa voix qui balbutie; vous le voyez un moment après qui se redresse et ralentit le pas de son cheval.

Cette manière de peindre les caractères et les sentiments en décrivant les signes qui les manifestent au dehors, est infiniment plus attachante que la méthode employée par Racine, et qui consiste à analyser les caractères et les sentiments; elle nous laisse à nous-mêmes le plaisir de faire des découvertes; cela flatte notre vanité et satisfait l'esprit, qui ne de-

mande qu'à agir et à s'exercer, car c'est là son unique vocation. J'ajoute que cette manière de peindre, que je loue dans Walter Scott, est la seule qui appartienne au drame et même à tous les arts. L'architecture, la sculpture, la peinture, que font-elles autre chose sinon de nous faire comprendre certaines idées par la manifestation de certaines formes, de certains signes extérieurs? La musique elle-même, qui parle à nos oreilles au lieu de parler à nos yeux, n'a ni d'autres procédés ni d'autre but.

Et le monde tout entier n'est-il pas un grand théâtre où nous nous exerçons sans cesse, par la volonté de Dieu, à démêler sous des symboles matériels des idées morales? A cela se passe notre vie; c'est pour cela, en quelque façon, que nous sommes faits. Les arts, celui du romancier comme tous les autres, doivent s'adapter à cette vocation de notre nature; leur mission est de nous offrir les images les plus agréables et les plus significatives possibles.

A cela réussit parfaitement Walter Scott. Voilà pourquoi il nous charme et nous intéresse au dernier point. Aussi sa renommée,

qui ne se maintiendra pas sans doute à la hauteur où l'a élevée l'enthousiasme un peu exagéré des contemporains, sa renommée sera toujours une des plus éclatantes et des plus durables. Il a eu le vrai talent de son art, il en a bien compris le sens. Ce mérite compensera, aux yeux de la postérité, bien d'autres mérites qui lui manquent, soit comme inventeur, soit comme écrivain.

On voit par cette poétique à mon usage, que mon admiration si passionnée pour l'auteur écossais n'est pas entièrement irréfléchie. Mais voilà assez de dissertation ; et puisque, selon ma théorie, peindre est le meilleur moyen d'amuser, je peindrai à mon tour, et ce sera le portrait de Walter Scott lui-même.

Un poète anglais de ma connaissance, que j'avais connu chez madame de Staël, M. Spencer, ayant demandé pour moi à sir Walter Scott la permission de me présenter chez lui, il porta l'obligeance jusqu'à venir lui-même me faire visite. Je l'avais seulement aperçu lorsqu'il était venu au château se faire voir à Sa Majesté Charles X allant à la messe.

L'auteur d'*Ivanhoe* est un homme d'une taille médiocre, un peu épaisse et pas très bien

prise; il boite, comme on sait, et assez péniblement; sa figure mettrait un peu en défaut la science de Lavater : ses traits sont forts et guère expressifs; il a le bas du visage, chose rare chez les hommes d'esprit, fort développé et un peu en saillie; je me hâte d'ajouter que son front est beau et élevé, ses yeux spirituels et fins. Tout l'ensemble de sa figure est grave et sérieux; elle porte l'empreinte de l'habitude non de la méditation, mais de l'observation, ce qui est bien différent. La méditation plisse le front, contracte la bouche, donne l'air soucieux : voyez la face de Montesquieu; l'observation empreint sur le visage le calme, la sérénité : voyez le buste de Linnée et de tous les naturalistes en général. J'ajouterai que sir Walter Scott a un petit grasseyement; c'est un trait qui a échappé à M. de Lévis, qui a voulu aussi faire un portrait du grand romancier.

Sir Walter Scott, quand il me fit l'honneur de venir me voir, était accompagné de miss Anna Scott, sa fille, personne grande, mince, à mine chiffonnée, mais qui m'intéressa extrêmement par sa douceur et la respectueuse admiration dont elle me sembla pénétrée pour son père. Il y avait des moments où, lorsqu'elle

soutenait ses pas en prenant son bras, elle formait avec lui un groupe assez poétique.

Les manières du célèbre romancier furent avec moi simples, polies et bienveillantes. Je lui parlai de ses ouvrages avec cet enthousiasme sincère qui ne manque jamais de plaire à un auteur ; cependant il ne laissa pas la conversation long-temps sur ce sujet. Je crus démêler dans le peu qu'il me dit que le mérite dont il était le plus fier, c'était celui d'avoir peint fidèlement les mœurs et les sites de l'Écosse. A parler franchement, je ne sais trop comment il se flatte d'obtenir là-dessus de ses lecteurs une admiration éclairée. Quand on n'a vu, comme la plus grande partie de ceux-là, ni l'Écosse ni les Écossais, comment peut-on assurer que Walter Scott les a exactement décrits? On peut trouver un portrait brillant, bien colorié, mais, à moins de l'avoir comparé à l'original, peut-on prononcer qu'il est fidèle? J'ai une édition anglaise d'Ossian, *enrichie du portrait de l'auteur ;* comment assurerais-je sans présomption que cette belle tête à barbe blanche est bien celle du barde écossais, supposé qu'il ait jamais existé?

Walter Scott me parut satisfait de l'accueil

qu'il avait reçu à Paris ; quelques personnes ont dit le contraire, parcequ'elles avaient supposé qu'il venait y chercher des hommages et des bravos : il a trop de bonhomie pour y avoir pensé. On avait parlé d'un dîner par souscription; Walter Scott étant avec sa fille, ne put accepter que des dîners de famille. Je le vis, par exemple, chez le maréchal Macdonald, Écossais d'origine; ce fut là qu'on lui offrit des renseignements pour son histoire de Napoléon. *Son siége était fait;* il répondit qu'il ne voulait faire qu'une histoire populaire avec les matériaux accessibles à tout le monde. Il eut tort.

L'*Histoire de Napoléon*, publiée depuis le voyage de Walter Scott à Paris, l'a un peu brouillé avec nous. Cet ouvrage, qui ne manque d'ailleurs ni de vues ingénieuses ni de révélations instructives, est inspiré, dans certains chapitres, par l'animosité la plus évidente contre le héros même du livre. Chose singulière! ce talent de raconter, qui semble le génie même de sir Scott, l'a abandonné plus d'une fois dans la description des victoires de Bonaparte en Italie. Ni le lieu de la scène, ni les acteurs, ni leurs mouvements rapides et passionnés, ni le génie du général qui les dirige,

ne sont décrits avec vérité et précision. Bonaparte, dans quelques pages dictées à bord du *Bellérophon* pour se distraire de l'ennui de ce commencement de captivité, a surpassé de beaucoup son biographe. On y retrouve, dans les tableaux si clairs et si animés du narrateur, l'imagination ardente mais précise du général.

Avant que Walter Scott eût quitté Paris, M. Cooper y arriva. M. Cooper, des innombrables disciples de Walter Scott, est le seul qui ne soit pas indigne de son maître; on peut dire même que dans certaines parties des *Pionniers*, du *Corsaire rouge* et du *Pilote*, il se montre presque son rival. Il fut reçu à Paris sans bruit, comme Scott, mais, dans quelques salons, avec cet empressement qu'on ne manque jamais d'y témoigner aux étrangers illustres; empressement, pour le dire en passant, si aimable et si flatteur, que tous en sont profondément touchés; aussi n'est-il pas en Europe un seul homme recommandable par ses ouvrages qui ne soit venu recueillir à Paris des applaudissements et des hommages. M. Cooper, au lieu de la bonhomie de Scott, montre une vanité bien puérile. Quand on lui parle de ses succès, il ne s'étonne que d'une chose, c'est

qu'ils ne soient pas plus grands; il méprise beaucoup le goût français. Au fond, Scott n'a pas moins de vanité peut-être, mais c'est celle du poète courtisan qui s'étudie à la dissimuler; Cooper a la vanité du sauvage et du marin, plus franche ou moins cérémonieuse. Il fréquentait de préférence à toute autre société celle de l'ambassadeur des États-Unis, du général Lafayette et de la haute aristocratie libérale. Madame de Mirbel, parmi nos dames royalistes, a pu seule obtenir de lui quelques séances. On sait que cette dame fait une collection des miniatures des grands hommes; elle n'a manqué ni M. Canning ni Walter Scott à leur passage.

Après avoir parlé de deux hommes de lettres célèbres, je passe, par une transition brusque, à M. de Villars, homme de lettres aussi, mais très peu célèbre assurément. Cela ne l'avait pas empêché d'être nommé à l'Académie française. Je ne sais à quel propos cette aventure lui était arrivée. Je me proposais de le lui demander, lorsque, pour échapper à une question peut-être embarrassante, il mourut. C'était au demeurant un brave homme à qui on aurait trouvé de l'esprit s'il n'eût occupé une place

qui en exigeait plus qu'il n'en avait. Il était prêtre, et avait été évêque constitutionnel. M. Auger ne le voyait pas une fois sans lui demander des nouvelles de la bataille de Denain, et M. de Villars ne s'en fâchait pas.

L'abbé Guillon, aumônier de madame la duchesse d'Angoulême, se mit sur les rangs pour obtenir le fauteuil de M. de Villars. C'était un homme érudit; mais son esprit lui fit tort en cette occurence. On l'accusa d'avoir prêté sa plume malicieuse et piquante à l'évêque grec de Caryte, pour écrire à l'évêque *in partibus* du même siége qui réside en France. L'épître était remplie de vérités énoncées avec la brutalité d'un théologien en colère, et la malice d'un écrivain caustique. L'abbé Guillon protesta qu'il n'en était pas l'auteur, renonçant, s'il l'était, à sa part du paradis. On crut qu'il ne renonçait au ciel que pour entrer à l'Académie : on aima mieux, dans son intérêt, lui conserver ses droits à l'héritage céleste. L'archevêque de Paris l'exhorta à ne point briguer une distinction qui l'obligerait à louer un ancien évêque constitutionnel. Je crois que l'abbé aurait loué tout le monde pour être académicien, fût-ce même M. de Quelen, qu'il

n'aime pas, mais à qui il obéit respectueusement, parcequ'il est son chef apostolique, et surtout parceque lui, M. Guillon, ne peut pas faire autrement.

M. de Clermont-Tonnerre, ministre de la guerre, imagina de faire passer une revue de la garde royale, par monseigneur le dauphin, aux flambeaux. Le Champ-de-Mars fut illuminé par je ne sais combien de feux d'artifices; les grenadiers tiraient leurs fusils chargés avec des chandelles romaines en place de cartouches. Rien n'était plus beau que de voir les colonnes d'infanterie et de cavalerie se mouvoir à la lueur de ces feux bleuâtres qui se réfléchissaient sur leurs armes. Cependant les gazettes libérales trouvèrent moyen, à propos de cela, de faire rire aux dépens du ministre de la guerre. Elles brocardèrent tant, et en vers et en prose, qu'il se promit bien de ne plus donner de fêtes nocturnes et de feux d'artifice aux Parisiens. On sait que le sobriquet de Clermont-pétard lui en est resté. Si ce ministre n'est pas, malgré son vrai nom, un foudre de guerre, son oncle, le cardinal, est en récompense un vrai foudre d'église.

Notre saint père le pape sollicitait en faveur

de l'oncle, qui, pour avoir publié un mandement incendiaire, avait été blâmé par le conseil d'État, une réparation éclatante. Son Éminence, du caractère qu'on lui connaît, ne se souciait guère du blâme du conseil d'État; néanmoins elle voulait, en dédommagement de ce blâme, être nommée ministre d'État. M. de Latil, par occasion, sollicitait la même faveur. M. de Villèle leur promit son appui; mais quoiqu'il fît son possible pour les empêcher de réussir, ils furent nommés tous les deux par la même ordonnance.

Une telle grâce accordée à deux prélats qui ne la méritaient ni l'un ni l'autre, étonna et irrita tout le monde, les apostoliques exceptés. Beaucoup de députés, jusque là partisans fidèles du ministère, passaient dans les rangs de l'opposition. Celle-ci, si faible et si peu nombreuse, devenait, par ces nouvelles recrues, forte et menaçante; d'un autre côté, M. de Villèle voyait avec inquiétude le parti-prêtre s'allier plus intimement à M. de Polignac. Ces deux ennemis coalisés contre lui ne pouvaient manquer de le renverser. Le prince était toujours en Angleterre, où il admirait les ministres et la haute aristocratie, qui

ne faisaient pas grand cas de lui. M. Peel disait tout haut que tout bon Anglais devait faire des vœux pour la nomination de M. de Polignac à la place de premier ministre en France. Ce dernier était enchanté de ce compliment. Ses amis à la cour n'avaient pas grande confiance en sa capacité politique ; mais ils ne l'en trouvaient que plus propre à leurs desseins. Ils comptaient se charger, à sa place, de diriger l'administration au dedans, et même la politique au dehors.

M. de Villèle déployait toutes les ressources de sa *finasserie* pour déjouer les manéges de ses adversaires. Ses affidés se mettaient à la piste des nouvelles, allant parler à celui-ci, solliciter celle-là. Un jour que je faisais valoir avec plus d'ironie que de sincérité le dévouement et l'habileté de M. de Villèle à une personne auguste de mon sexe, celle-ci m'avoua qu'elle n'établissait pas de parallèle, sur ce dernier point, entre lui et son rival. « Mais, ajouta-t-elle, M. de Polignac est un grand seigneur, il est bien né. » Je ne pus m'empêcher de répondre : « Il est vrai, madame, que son père fut un fort bon gentilhomme. »

M. de Forbin-Janson, évêque de Nancy, tomba

à la cour tout furieux. Il venait de lui arriver une petite aventure dans le genre de celle de M. de Clermont-Tonnerre. Il avait publié un mandement un peu plus audacieux encore que celui de ce cardinal. La cour royale de Nancy, sur la dénonciation de M. Boyard, l'un de ses plus habiles et plus courageux membres, avait rendu contre le mandement de Monseigneur l'arrêt suivant, que je transcris littéralement. De pareilles pièces ne peuvent être trop connues :

« La Cour déclare qu'elle est compétente ; que les passages inculpés du mandement de l'évêque de Nancy constituent les crimes et délits prévus par l'article 221 du Code pénal ;

» Que le mandement seul suffit pour prouver la culpabilité de M. l'évêque de Nancy; mais considérant les hautes fonctions dont il est revêtu, et que, pour le moment, il n'y a pas urgence de poursuivre la punition des crimes et délits sus énoncés;

» La Cour déclare que, quant à présent, il n'y a lieu de poursuivre, et arrête néanmoins qu'une expédition de la délibération sera adressée au garde des sceaux, pour qu'il puisse

donner à cet égard les ordres qu'il jugera convenables. »

M. de Peyronnet ne donna aucun ordre; au contraire, il ne négligea rien pour adoucir le ressentiment de l'évêque de Nancy, lui promettant bien de sévèrement réprimander la cour royale pour son irrévérence envers Monseigneur. Mais Monseigneur ne se contentait pas d'une telle vengeance; il lui en fallait une autrement éclatante. Il demandait que la cour de Nancy tout entière fût suspendue; mais la charte consacre l'inamovibilité des magistrats. Monseigneur se moquait bien de la charte! Les partisans des coups d'État, loin de trouver la demande de M. de Nancy trop violente, la trouvèrent au contraire trop douce. Il fallait, selon eux, suspendre, non la cour de Nancy seulement, mais toutes les cours royales de France. Les plaideurs auraient assez de tribunaux de première instance pour juger leurs procès, et les évêques pourraient, sans crainte, imprimer dans leurs mandements tout ce qu'ils jugeraient à propos. A mesure que l'audace du parti-prêtre croissait, la haine que dès long-temps on lui portait s'irritait davantage. Les petits écoliers, qui souffraient

plus que leurs pères de la tyrannie ecclésiastique, la détestaient aussi avec plus d'emportement encore. En voici une preuve :

On avait envoyé au collége de Versailles, en qualité de proviseur, un M. Auger, abbé, qui avait très mal dirigé son institution de la rue du Bac. Les écoliers, fatigués des longs exercices de dévotion auxquels le nouveau proviseur les asservissait, refusèrent, le jour de l'Ascension, de se rendre à vêpres. Celui-ci les menaça de sévères punitions; les écoliers le menacèrent d'un traitement plus rigoureux. L'abbé Auger, épouvanté, prit la fuite; son auxiliaire, le censeur, en fit autant. Tous deux allèrent trouver le procureur du roi, et deux compagnies de la garde royale vinrent se ranger en bataille dans la cour du collége. Les petits rebelles s'entendirent mieux avec la force armée qu'avec leur proviseur. La paix fut bientôt faite; mais tous les élèves furent renvoyés à leurs parents.

J'osai soutenir devant une personne de ma société que les écoliers du collége de Versailles n'étaient pas tous de petits régicides en herbe. Elle me traita pour ce fait de libérale et d'ennemie du roi.

Nous perdîmes le prince de Masserano,

grand d'Espagne de première classe, et ancien ambassadeur en France. C'était un petit bossu très aimable, très sémillant, très galant, très remuant. Vous le voyiez partout dans la même soirée, aux Bouffes, à la cour, chez M. Gérard, à une soirée édifiante chez madame de Lépine. Bavard au dernier point, il parlait toujours, tantôt bien, tantôt mal, tantôt vrai, tantôt faux; du reste, point méchant, quoique bossu. Il s'était diverti à la cour de Bonaparte, il se divertissait à celle des Bourbons. Au fond, il pensait bien, et préférait la dernière; mais sa première affaire, c'était de passer joyeusement sa vie. Il mourut comme il avait vécu, en bavardant avec son confesseur.

Le duc de Lorges mourut dans un âge avancé. Il avait été menin de Louis XVI. Ce descendant d'un neveu de Turenne était lieutenant-général, sans avoir jamais, je ne dis pas fait, mais vu la guerre. Dans la nuit du 5 au 6 octobre, il partit pour ses terres en Auvergne. Il y resta jusqu'en 1791. Il émigra à cette époque. Je ne sais par quel singulier hasard, dans un temps où on se battait en tant de lieux, le duc de Lorges fut toujours appelé par de très fortes raisons dans les pays où l'on

ne se battait pas. En 1815 il était à Bordeaux; mais Madame l'envoya avec une mission en Angleterre, si bien qu'il ne fut pas même témoin de la fusillade qui précéda l'entrée de la princesse dans la ville.

La chambre des pairs perdit l'un de ses plus vertueux membres, le comte Boissy d'Anglas. Il était du bien petit nombre d'hommes qui ont traversé les orages de la révolution sans avoir jamais compromis la pureté de leur nom. Je ne rappellerai pas ses efforts généreux pour sauver les prisonniers à l'époque des massacres des 2 et 3 septembre, son courage héroïque à la convention, et l'intrépidité non moins héroïque avec laquelle, au 8 fructidor, il resta inébranlable sur sa chaise curule, pendant que les grenadiers de Bonaparte envahissaient la salle de l'Orangerie.

M. Boissy d'Anglas était un beau vieillard à cheveux blancs, de la physionomie la plus noble et la plus douce. Sa présence inspirait le respect; mais sa conversation simple, aimable, instructive et toujours sans prétention, vous rassurait, vous charmait. Il s'exprimait avec beaucoup de grâce et de noblesse; il n'écrivait pas moins bien. Louis XVIII, à la per-

sonne de qui il avait été attaché avant la révolution, l'aimait et l'estimait.

Les chambres avaient été convoquées pour le 12 décembre. M. de Villèle et ses ennemis eux-mêmes étaient loin de prévoir que c'était la dernière session à laquelle il assisterait comme ministre. Les députés arrivaient à Paris; les intrigants redoublaient d'activité. L'année 1827 finissait au milieu de cette agitation politique qui précède chaque nouvelle réunion des chambres.

CHAPITRE XXIII.

Position critique de la France, de la cour et du ministère. — Irritation de la presse. — Colère de M. de Peyronnet. — Le pilori. — Le nouveau Pompignan. — Le vicomte de La Rochefoucault protège les arts. — Son ordonnance sur les pensions des littérateurs. — La pension du concierge et le morceau de pain des gens de lettres. — Maximum des ventrus. — Le roi jacobin. — Lord Wellington et les Suisses. — Discours d'ouverture des chambres. — *Le beau discours !* — Modération ou lâcheté. — Découverte de la loi de justice et d'amour. — Grande joie de M. de P.... — Grande pensée de M. Jules de R... — La confiance de M. de P... est ébranlée. — M. Roger et l'Académie française. — Dévouement de MM. Cuvier et Lally-Tol... — M. de Chateaubriand et la loi vandale. — Séance de l'Académie française. — Perplexité de M. de La Place. — Proposition de M. de Lacretelle. — L'archevêque de Paris. — Sa lettre à l'Académie. — Interruption de sa lecture. — Précédent invoqué par M. Raynouard. — Improvisation de M. de Chateaubriand. — La supplique est résolue.

Plus on avançait, et plus la France se montrait divisée; les deux partis principaux ne formaient plus chacun une masse compacte, il y avait de notre côté des absolutistes ultramon-

tains, des absolutistes sans amalgame religieux, des royalistes de sentiment; d'autres qui penchaient pour la charte; enfin des ministériels. La division était aussi dans le camp des libéraux : républicains, impérialistes, doctrinaires, constitutionnels; et parmi toutes ces classes une foule de nuances qui se mêlaient sans se confondre. On arrivait à ces moments qui précèdent une crise, et qui sont quelquefois suivis d'une fusion instantanée, lorsque le besoin de l'attaque et la nécessité de la défense rallient des opinions flottantes mais non pas opposées.

Il y avait dans la bonne compagnie surtout, un malaise, une inquiétude, un désir réciproque de se chercher querelle, qui frappaient les observateurs : les amis de M. de Chateaubriand, de M. de La Bourdonnaie, les créatures de M. de Villèle, ceux encore qui pressentaient vaguement le triomphe éloigné de M. de Polignac; tous, dis-je, s'attaquaient avec animosité, se calomniaient, essayaient de se nuire, et apportaient au milieu de nous des germes de déchirement politique. Les journaux de l'opposition de droite et de gauche étaient rédigés sous l'influence d'un degré d'irritation sans exemple; le ministère attaqué partout

ne pouvait se défendre, car nul ne le soutenait; les gazettes qui lui appartenaient étaient décriées au point que nul ne les lisait, tandis que des millions d'individus de tout sexe s'arrachaient les *Débats*, le *Constitutionnel* et le *Courrier Français*; le *Courrier*, dont l'opposition hardie ne recule jamais devant la manifestation des vérités les plus sévères, et qui alors comme aujourd'hui se faisait estimer par tous les partis par son indépendance réelle. La *Quotidienne* enfin était demandée, quoique toute dévouée au jésuitisme; car de si bas que partît l'invective, elle plaisait, pourvu qu'elle fût virulente.

Les ministres voyaient avec désespoir leur position embarrassante : poursuivis d'un côté par le clergé impatient, exposés de l'autre à des attaques violentes et parfois méritées, enfin redoutant les secousses ténébreuses de la coterie Polignac, ils comprenaient qu'un effort extraordinaire pourrait seul les tirer de ce gouffre jusque là sans issue. Le garde des sceaux était de tous celui auquel l'état actuel des choses devenait le plus insupportable : accoutumé depuis sa jeunesse à plaire aux femmes par ses avantages extérieurs, et à dominer les

faibles à l'aide de son talent de spadassin, il s'indignait d'être bafoué soir et matin par le plus mince écrivain, excitait ses collègues à prendre des mesures rigoureuses, à museler la presse avec des chaînes de fer, et nous répétait sans cesse : « Les journaux nous tueront si on ne les étouffe pas auparavant. » Il voulait une loi forte, terrible, accablante, qui écrasât tout auteur téméraire, et il venait avec véhémence à l'appui du parti-prêtre, des jésuites et des gens de la cour, que cette liberté d'écrire gênait horriblement. Le duc de N. . . . par exemple, ne pouvait la souffrir, il me disait :

« Il valait mieux être égorgé dans la révolution, qu'être exposé maintenant au pilori de la presse; imaginez-vous que les petits journaux empêchent madame de M.... de dormir en repos. On ne respecte rien ; il n'y a pas un marché passé dans un théâtre royal qui ne soit soumis à la censure publique ; le duc d'Aumont assurait avant-hier que si la censure n'était pas établie sous peu, il faudrait avant six mois que tout le monde vît clair comme lui dans la caisse de l'Opéra-Comique. »

Le vicomte de La Rochefoucauld, dont la

susceptibilité est extrême, ne pouvait suffire à payer le silence de ceux qui le tourmentaient. On le prenait pour un autre marquis de Pompignan, et les plaisanteries pleuvaient sur lui comme la grêle; je le plaignais, car je l'aime de tout mon cœur. Un jour qu'il m'avait porté ses doléances avec une chaleur extrême, je rencontrai un homme de lettres plein d'esprit et de malice, et qui passait pour ne pas épargner le directeur des beaux-arts; je le querellai de sa constance à persécuter le meilleur des hommes, celui qui portait le plus d'affection à la littérature.

» Quant à ceci, madame, me dit-il, je ne puis vous l'accorder : M. de La Rochefaucauld protége, mais en despote; et tout auteur qui se respecte pourra-t-il recevoir, par exemple, une pension venue de lui aux conditions qu'il a fait imposer à ceux dont il a gratifié le talent par une ordonnance royale?

» — Je ne connais pas celle-ci, dis-je; a-t-elle paru dans le *Bulletin des Lois?*

» — Non, madame, elle n'a été ni ne sera jamais mise en vue, il y a de fortes raisons pour cela; mais si vous voulez la lire, je vous la porterai, on en a trouvé une expédition

duement légalisée dans le secrétaire d'un littérateur mort dernièremeut.

Je crus que l'on éluderait de me montrer cette pièce; elle est venue dans mes mains, et la voici, puisque j'ai pris l'engagement de tout apprendre au public.

MINISTÈRE DE LA MAISON DU ROI,

DÉPARTEMENT DES BEAUX ARTS.

Règlement concernant les pensions accordées, sur les fonds d'encouragement, aux lettres et aux arts.

« Le roi s'étant fait rendre compte de l'état des pensions accordées sous le dernier règne aux lettres et aux arts, et voulant régler définitivement pour l'avenir le mode suivant lequel il sera pourvu à la délivrance desdites pensions, a arrêté ce qui suit, savoir :

» ARTICLE Ier. L'état des pensions accordées sous le dernier règne, sur les fonds d'encouragement, est maintenu, et continuera de recevoir son exécution.

» ART. II. Les hommes de lettres et artistes qui ont atteint cinquante ans d'âge recevront un brevet conforme au modèle ci-annexé.

» Art. III. Il n'y a pas lieu à la délivrance de brevet pour le supplément des pensions données aux personnes qui jouissent déjà d'une pension sur la caisse de l'Académie royale de musique, et sur la caisse de vétérance sur la liste civile.

» Art. IV. Le maximum de la pension portée sur le brevet est fixée à trois mille livres. Les titulaires actuels des pensions plus élevées toucheront néanmoins la totalité de la somme pour laquelle ils sont compris dans l'état confirmé par l'article Ier.

» Art. V. A l'avenir, le fonds d'encouragement aux lettres et aux arts sera divisé en fonds de pension et en fonds de gratification.

» Art. VI. Il ne sera disposé en pensions nouvelles que de la moitié des fonds que l'extinction ou le retrait de certaines pensions rendraient libres, jusqu'à ce que le montant des pensions soit réduit aux trois quarts seulement des fonds d'encouragement.

» Art. VII. Les pensions seront accordées, par une décision spéciale du roi, aux hommes de lettres et aux artistes que de *longs services*, des succès répétés et la médiocrité de leur fortune recommandent à la munificence royale.

» Art. VIII. Les pensions accordées à des personnes ayant cinquante ans d'âge donnent lieu à la délivrance d'un brevet ; il en sera de même de celles qui auront été accordées avant cinquante ans, à mesure que les titulaires atteindront cet âge ; ces pensions ne seront point soumises à la révision annuelle.

» Art. IX. Les pensions accordées à des personnes âgées de moins de cinquante ans seront portées sur un tableau, arrêté tous les ans par le roi.

» Art. X. Les veuves des hommes de lettres et des artistes jouissant d'une pension au moment de leur mort, ou qui remplissent les conditions obligées pour en tenir une, auront droit à conserver une partie de la pension accordée à leurs maris, ou à en obtenir une.

» Art. XI. Le maximum des pensions accordées aux hommes de lettres ou artistes est de trois mille francs.

» Art. XII. Le maximum des pensions qui seront données aux veuves des hommes de lettres est de quinze cents francs ; le maximum ne sera accordé qu'aux veuves ayant un ou plusieurs enfants en bas âge.

» Art. XIII. Les pensions pourront être ré-

duites ou supprimées dans le cas où le titulaire cesserait d'avoir droit à ce bienfait, soit par l'obtention d'un emploi lucratif, soit par tout autre accroissement de fortune, soit en déméritant d'une manière grave; les pensions ne seront réduites ou supprimées que par une décision du roi.

» Art. XIV. Les gratifications seront données sur une décision de l'administrateur chargé du département des beaux-arts de la maison du roi, aux hommes de lettres aux artistes qui seront dignes par leur talent et leur position de cet encouragement.

» Art. XV. Les veuves des hommes de lettres et des artistes pourront aussi y avoir part à titre de secours.

» Art. XVI. Une gratification n'excèdera jamais mille francs; le maximum sera celui des gratifications réunies que pourra obtenir une même personne dans la même année.

» Donnée au château des Tuileries, le 12 avril de l'an de grâce 1827, et de notre règne le troisième.

Signé CHARLES.

Et pour ampliation :

Le vicomte de La Rochefoucauld. »

Lorsque j'eus achevé la lecture de cette ordonnance, M. de L..., qui me l'avait donnée, me dit :

« Hé bien, madame, que vous semble de la pièce que voilà ? N'est-il pas vrai que M. le vicomte témoigne une haute considération à la littérature, et qu'il tient singulièrement à mettre les littérateurs au-dessus du besoin.

» — Il leur accorde, dis-je, trois mille francs au maximum. »

» — Le bel effort ! et dans un ministère on récompense souvent par une pension de cinq mille francs un concierge, témoin celui de la marine, comme on l'a prouvé naguère à la chambre des députés. Et quel est celui des hommes du château jouissant d'une ombre de faveur, qui reçoive de la munificence royale moins de dix à douze mille francs ; quant au sixième article, l'ambiguité de la rédaction prouve qu'à la direction des beaux-arts on n'a pas le travail clair et facile.

» — Les articles VII et VIII mettent sous la dépendance de tout chef de bureau, de tout commis, voire même de tout surnuméraire, les gens de lettres âgés de moins de cinquante ans ; car ne vous y trompez pas, les faveurs viennent

par le concours de la bureaucratie, et les disgrâces frappent par la même voie. On tiendra dans un provisoire menaçant tout génie âgé de moins de cinquante ans; on lui dira tremblez pour votre pain, pour celui de vos enfants, si vous avez une pensée généreuse. Enfin l'article XIII déclare qu'une pension n'est plus une récompense accordée au génie, au talent supérieur. C'est un bienfait! entendez-vous, auteurs de l'époque, c'est une charité qu'on veut vous faire, un morceau de pain qu'on vous donne, et qu'on vous ôtera s'il vous arrive de contrarier une fantaisie de M. le vicomte et de sa mesquine administration; si vous vous moquez d'un ministre, si vous signalez les jésuites comme des ennemis publics, si vous faites l'éloge de la charte, en un mot si vous *déméritez* d'une *manière grave.* »

Je n'aime pas à disputer avec M. de L..., parcequ'il frappe avec tant de sûreté qu'il écrase ceux qu'il atteint. Je me tus donc, quoique je l'écoutasse avec une attention extrême: il me faisait voir dans cette ordonnance ce que je n'y avais pas vu; et moi qui suis folle des arts et des belles-lettres, je compris que ce cher Sosthènes ne les aimait qu'à demi; aussi dès que

je le vis, je le querellai à ce sujet : « Comment, lui dis-je, M. de Chateaubriand dans l'indigence aurait pour toute pension trois mille francs, et pas plus que Joseph Pain, Alexandre Chazet, ou tout autre; et on la lui retirerait s'il se brouillait avec un de vos gens ! Vous me répondrez peut-être ce que M. de Corbière a dit l'autre jour : « *On doit aux gens de lettres douze cents francs et un grenier.* » Mais, mon cher ami, il ne faut pas marcher sur les traces du ministre de l'intérieur.

Le vicomte, tout surpris de ma philippique, m'assura qu'il savait dépasser le taux de la pension quand il le fallait ; que si MM. Picard, Duval, Lormian, Perceval et autres n'avaient que mille écus et au-dessous, MM. Royou, Genoude, Lourdoueix, Ancelot, Chazet, Le Prevôt d'Iray, étaient bien mieux rétribués, et qu'avec lui le génie obtenait toujours sa récompense. Nous épuisâmes ce sujet, et je me dis à part moi : « En vérité, Bonaparte avait raison de se charger de rétribuer la littérature, il en a recueilli tout l'honneur et tout le profit. »

J'avais cette conversation avec le vicomte de La Rochefoucauld la veille de l'ouverture de

la session de 1827, dont on attendait beaucoup. A la cour, nobles et prêtres espéraient qu'elle fermerait les dernières plaies de la révolution. Les ventrus nous appartenaient; de plus en plus leur servilité était infatigable; ils dînaient toujours aux ministères, aux directions générales, chez M. Piet, ou ils touchaient un secours de mille francs, c'était leur maximum. Ils nous promettaient merveille et nous affirmaient que cette année et la prochaine ils nous livreraient la nation complètement garrottée. Je n'aurais pas voulu manquer la séance du lendemain, je tenais à connaître le discours du roi; il devenait important dans la circonstance, il serait la déclaration de guerre aux principes libéraux si dangereux, et qu'il était l'instant de comprimer. Je fus au Louvre avec M. de M..., qui plus que personne souhaitait la chute de l'ordre de choses actuel; il ne rêve que le retour de la féodalité, et trouve Charles X jacobin, parcequ'il conserve la charte de son sage frère.

« Entendrons-nous prononcer, me dit-il, la destruction de ce qui existe? le roi nous rendra-t-il le vieux temps?

» — Pas plus qu'il ne pourra nous rendre

notre jeune âge; l'un est aussi impossible que l'autre.

» — Vous le croyez, et moi je vous dis que s'il ne remonte pas sur son trône, c'est qu'il lui plaît de rester à côté. A sa place je ferais un appel à ma fidèle noblesse, je prendrais à ma solde cent mille Suisses, deux cent mille Autrichiens, Russes ou Prussiens, j'en donnerais le commandement à lord Wellington, et je marcherais contre les libéraux, qui ne tiendraient pas vingt-quatre heures. »

Je ne répondis pas, le bonhomme délirait. Que de fous il y a qui lui ressemblent ! Cependant le roi arriva accompagné de son cortége ordinaire. Il prononça d'une voix légèrement émue, quoique forte, le discours suivant.

« Messieurs,

» D'importants travaux ont été préparés pour cette session ; certain de votre zèle, je n'ai pas hésité à devancer l'époque de votre convocation. Deux codes seront soumis à votre examen. Ils ont pour but de perfectionner la législation des forêts et la juridiction militaire ; j'ai permis peu d'innovations dans ce travail, les bases en ont été prises dans le régime actuel

de l'armée et dans l'ordonnance de mon aïeul sur les eaux et forêts.

» J'aurais désiré qu'il fût possible de ne pas s'occuper de la presse, mais à mesure que la faculté de publier des écrits s'est développée, elle a produit de nouveaux abus qui exigent des moyens de répression plus étendus et plus efficaces ; il est temps de faire cesser d'affligeants scandales et de préserver la liberté de la presse elle-même du danger de ses premiers excès : un projet vous sera soumis pour atteindre ce but.

» Les peines portées contre la traite des noirs manquaient d'efficacité, et l'application pouvait en être éludée ; une loi plus complète était nécessaire, j'ai prescrit, messieurs, de vous en proposer le projet.

» Je continue à recevoir de tous les gouvernements étrangers l'assurance des dispositions les plus amicales et les plus conformes à mes propres sentiments pour le maintien de la paix.

» Des troubles ont éclaté tout récemment dans une partie de la Péninsule, j'unirai mes efforts à ceux de mes alliés pour y mettre un terme et pour en prévenir les conséquences.

» L'accroissement progressif du produit des taxes indirectes nous permettra cette année d'augmenter les fonds affectés aux services publics, d'une somme égale à celle dont les contribuables ont été dégrevés par la dernière loi des finances.

» Cette augmentation deviendra un véritable soulagement pour mes peuples, elle affranchira les communes des suppléments qu'elles accordent, et les classes indigentes trouveront d'abondantes ressources dans la nouvelle activité que prendront les travaux de nos grandes routes, de nos places fortes, de nos arsenaux maritimes.

» J'ai lieu d'espérer que les allocations qui seront fixées pour les services publics suffiront pendant plusieurs années à tous les besoins, et que je pourrai désormais appliquer l'excédent des produits à la réduction des taxes les plus onéreuses.

» Rendons grâces, messieurs, à la divine providence, d'une situation si favorable, et travaillons de concert à l'accroître et à l'affermir, afin que mes peuples en puissent long-temps recueillir les fruits; la France industrieuse et tranquille acquerra une gran-

deur nouvelle, et ses succès dans la paix ne répandront pas moins d'éclat que n'en répandraient encore ses vertus guerrières si l'honneur l'obligeait à les déployer. »

Le roi termina au milieu des applaudissements d'usage. M. de M..., se tournant vers moi, me dit. « Allons, nous sommes remis encore à l'année prochaine, rien pour le clergé, rien pour la noblesse. Le beau discours! les ministres qui l'ont préparé ont fait une excellente besogne! Les plaintes de mon chevalier furent répétées par la plupart des gens de bonne compagnie; on s'indignait d'une modération taxée de lâcheté, ils voulaient que l'on marchât droit au but, que l'on profitât de la bonne volonté d'une chambre élective où plus de trois cents individus nous vendaient à un prix raisonnable leur conscience et le royaume; mais, d'un autre côté, les libéraux reconnaissaient l'imminence du péril qui les menaçait; ils savaient qu'une loi sur la liberté de la presse, sortie de la fabrique du ministère, ne serait qu'une loi d'esclavage et d'oppression; ils s'attendaient donc à une mesure rigoureuse, à quelque chose d'extraordinaire contre laquelle il fallait se prémunir;

en conséquence ils serrèrent leurs rangs, prirent une attitude menaçante, et les moyens qu'ils employèrent furent couronnés de succès, après une lutte longue et chaudement soutenue.

Je vis venir chez moi M. de P..., il était radieux.

» La victoire est à nous! s'écria-t-il de la porte du salon; voici un projet de loi qui mystifiera messieurs de la littérature de manière à ne pas leur laisser dire un mot sans notre permission.

» — Qu'est-ce de si merveilleux? demandai-je.

» — Vous allez en juger.

Et à la suite de ce début il fit la lecture du projet que l'on connaît, et dont je me garderai bien de rappeler les dispositions; celles-ci me parurent si étranges et à tel point embrouillées, que je n'y compris rien; je reconnus seulement que le génie du despotisme l'avait dicté, je le dis avec franchise à M. de P...

« Cela vous blesse, vous avez tort : la presse a tant dit de mal de vous, que c'est faiblesse de la défendre. Ce n'est pas tout, voici un article délicieux de notre ami le comte Jules de R..., qui sera inséré dans le Moniteur : voyez avec quelle grâce exquise, quelle sensibilité délicate

il prône mon œuvre, et comme il l'a terminé elégamment, voyez cette dernière phrase : *Enfin c'est une loi de justice et d'amour*. Que c'est bien dit! que c'est bien cela! *justice* et *amour!* oui je suis juste, très juste, et j'aime la littérature, les dames...

» — Et la salle d'armes, » ajoutai-je.

M. de Peyronnet se mit à rire.

« Je crains pour votre loi d'amour la justice publique, ajoutai-je.

» — Je m'en moque : les chambres sont pour nous, voilà l'essentiel.»

Il me fit là-dessus de longs calculs pour me prouver que les pairs ne lui disputeraient pas la victoire, que la majorité était au ministère dans cette chambre non moins que dans l'autre. C'était sa manie, il ne doutait de rien : on se rappelle certainement encore avec quelle explosion de mécontentement, de colère et d'indignation l'universalité de la France reçut le projet de loi, le cri général qu'il fit élever, et les attaques dont il fut l'objet; je ne m'en étais pas fait une idée, ni les ministres non plus, l'effervescence alla si loin que la superbe confiance du comte de Peyronnet en demeura ébranlée. Je le vis quelques jours après l'ap-

parition de son chef-d'œuvre, je mis de la malice à lui en parler ; il avoua que ce qu'il entendait le mettait au désespoir, avec d'autant plus de raison que la clameur publique ébranlait la confiance de certains pairs ; il ajouta que de toutes parts arrivaient des réclamations auxquelles on ne s'attendait pas ; que le commerce, les imprimeurs, les corporations élevaient la voix ; que l'Académie française elle-même protestait contre un pareil vandalisme, celle-ci menée jusque là par le sieur Roger, qui, homme de lettres à cloche-pied était parvenu à s'emparer de la direction générale de l'Académie.

Ce fut une chose plaisante de voir ce député secrétaire-général s'efforcer inutilement de maintenir ses confrères sous le joug du despotisme ministériel ; il allait chez eux, les effrayant, les encourageant, leur promettant des récompenses, les menaçant des châtiments que l'autorité ferait tomber sur cette société illustre. Il fut secondé avec une égale énergie par le baron Cuvier, le marquis de La Place et le comte de Lally-Tolendal ; ce dernier, à l'étonnement universel, quitta en cette circonstance les rangs dans lesquels il avait acquis une vraie

gloire politique, pour passer à ceux des ennemis de la liberté nationale et de l'indépendance de la pensée.

Combien la conduite de M. de Chateaubriand fut différente ! avec quelle grandeur il osa défendre ce que le fanatisme attaquait; ce fut lui qui le premier provoqua la démarche généreuse de l'Académie française, qui s'assembla extraordinairement le 16 janvier pour délibérer sur ce qu'il convenait de faire dans une occasion où l'on menaçait l'existence entière de la littérature. Dès que l'on sut sa résolution, les ministres entrèrent en alarme : cette mesure d'une compagnie qui, disent les libéraux, est plutôt une ridicule émanation de l'ancien régime qu'une société en harmonie avec la France et la charte, était un coup de massue sur la loi vandale, ainsi que l'a qualifiée M. de Chateaubriand ; ce fut alors que des intrigues de tout genre furent mises en jeu pour épouvanter les académiciens, qui ne passaient pas en général pour être doués du courage civil.

Mais il y a dans toutes les choses humaines des bornes que l'on ne peut dépasser impunément; il y a des instants où tour à tour la

la faiblesse l'emporte sur le courage, et d'autres où la crainte disparaît devant de plus généreuses inspirations; c'était le cas présent. Le ministère Villèle était devenu de plus en plus odieux à la masse; il aigrissait les esprits, humiliait les amours-propres, compromettait les fortunes; si bien que la révolte fut universelle, et qu'elle alla en augmentant depuis le mois de janvier 1827 jusqu'à la fin de l'année, où ses efforts parvinrent à renverser un ministère objet de l'animadversion publique.

La séance de l'Académie produisit une vive impression, en ce qu'on ne s'attendait pas à la bravoure morale de ses membres. Ceux qui s'y trouvèrent ce jour seulement furent M. de La Place, chancelier; Auger, secrétaire général; Roger, Frayssinous, Cuvier, Lally-Tolendal, Bonald, Lainé, Soumet, Campenon Lévis, Chateaubriand, Ségur, Villemain, Lacretelle, Michaud, Lemercier, Tracy, Duval, Raynouard, Droz, Andrieux, Jouy, Delavigne, Picard, Briffault et Perceval-Grandmaison.

Le marquis de La Place, en sa qualité de président triennal, et après la lecture du procès-verbal de la séance dernière, donna la parole à M. de Lacretelle qui l'avait demandée.

On remarqua que ce fut avec impatience et comme par force qu'il agit ainsi; la pâleur couvrait sa figure, sa mauvaise humeur était partagée aussi par MM. Auger, Cuvier, de Lally-Tolendal, de Lévis, de Bonald et Roger.

M. de Lacretelle lut un discours animé des sentiments les plus nobles, il signala une calamité publique en parlant de la loi de *justice* et d'*amour*, et après un aperçu rapide du mal qu'elle ferait à l'imprimerie et aux lettres, conclut à ce qu'on adressât au roi une humble supplique qui pût éclairer sa religion.

L'usage ne permettant pas qu'on interdît la parole à un membre qui avait une proposition à faire, il avait donc fallu laisser parler M. de Lacretelle; mais comme on souhaitait étouffer sa réclamation généreuse, on s'était mis en mesure de mendier des secours de tous côtés. L'archevêque de Paris, M. de Quélen, après avoir débuté par se mal mettre avec le ministère en pérorant contre la loi du trois pour cent, chercha depuis à se réconcilier avec lui; il en donna des preuves dans plus d'une circonstance, et dans celle-ci il vint au secours de la loi de *justice* et d'*amour*.

Dès que M. de Lacretelle eut achevé d'ex-

primer son opinion, M. Auger, ministériel des pieds à la tête, annonça qu'il avait à communiquer une lettre de M. de Quélen, et sur-le-champ il en fit la lecture. Le prélat, prétextant de je ne sais quel travail pieux, priait ses confrères de l'excuser s'il ne venait pas ce jour-là à l'assemblée; puis traitant le sujet dont il était question, il le blâmait, et ajoutait que si l'Académie persistait à s'en occuper, il craindrait qu'elle ne fût *menacée dans son existence.* Cette menace indirecte, cette manière peu sainte d'arrêter une délibération, produisit, l'effet contraire à celui que la cabale attendait; elle indigna la majorité de l'assemblée, qui fit interrompre la lecture, et qui décida qu'on ne la continuerait pas. Ce fut un coup de foudre pour les ministériels; ils perdirent par là toutes leurs espérances. On mit donc de côté *la menace mielleuse* de monseigneur, et la discussion fut ouverte. MM. Lemercier et Destutt de Tracy imitèrent M. de Lacretelle. La cause des ministres fut défendue avec une vive chaleur par M. Auger, qui était loin de s'attendre au précédent que révéla M. Raynouard. Cet auteur si recommandable par ses vertus et son mérite, vint armé de pièces irrécusables, et

prouva que l'Académie française n'avait pas été toujours réduite au rôle passif dans lequel on prétendait la renfermer maintenant. En 1778, à l'occasion d'un règlement de librairie qui semblait oppressif et ruineux, l'Académie délibéra d'humbles représentations qui furent transmises au roi par M. de Duras, et qui obtinrent une réponse consignée dans les registres.

M. Villemain, qui rachète chaque jour de son mieux le souvenir du temps où il servait sous M. Decazes, appuya la proposition, et l'on eut la douleur de ne pas la voir soutenir par le marquis de Lally-Tolendal, qui se débattit dans cette circonstance mieux que ne l'aurait fait le comte de Peyronnet en personne. Ainsi ne fit point M. le vicomte de Chateaubriand; il prit la défense de l'imprimerie avec la supériorité de son génie et de son éloquence; la phrase suivante plut surtout dans sa brillante improvisation : « La conscience ne se détermine pas par les chances plus ou moins probables d'un résultat utile; on risque chaque jour sa fortune, sa vie, sans espoir de succès, et l'on fait bien : on remplit un devoir dont le résultat est au moins l'estime publique. » M. de

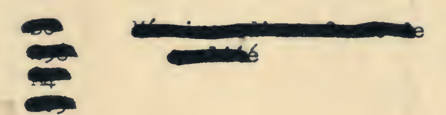
Lévis essaya de ramener l'Académie à une obéissance passive; elle fut encouragée au contraire à persister dans sa résolution généreuse par MM. Michaud, Andrieux, de Ségur, qui l'emportèrent sur les derniers efforts de MM. Roger, Cuvier et de La Place. Une majorité imposante décida qu'une humble supplique serait adressée au roi, et MM. Michaud, Lacretelle et Villemain furent chargés de la rédiger.

FIN DU TOME CINQUIÈME.

TABLE DES SOMMAIRES

DU TOME CINQUIÈME.

FIN DE LA TABLE.



[redacted]

[redacted]

